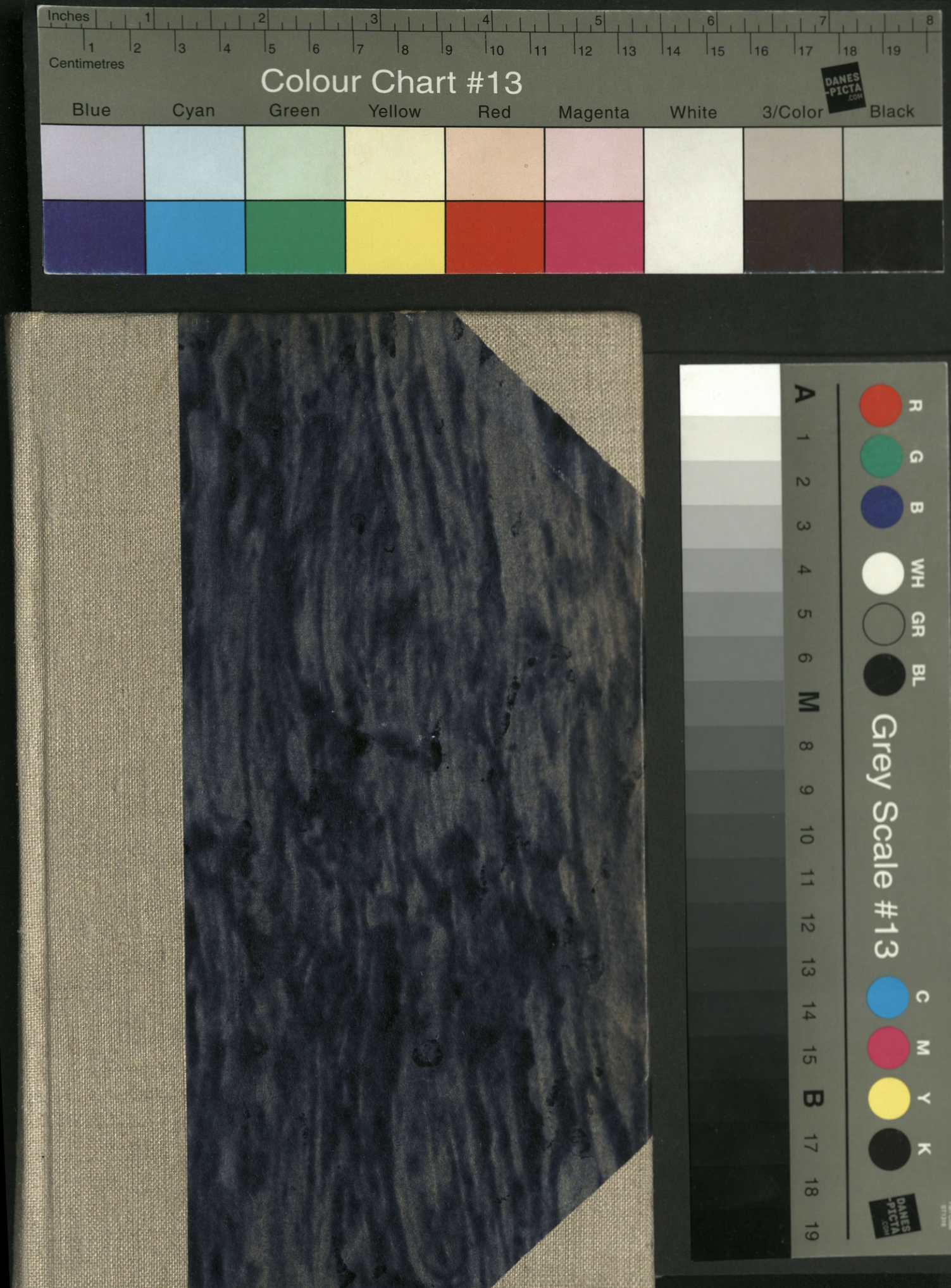
Inches
Centimetres
Colour Chart #13
Blue
Cyan
Green
Yellow
Red
Magenta
White
3/Color
Black
DANES PICTA .COM
R
G
B
WH
GR
BL
Grey Scale #13
C
M
Y
K
A
M
B

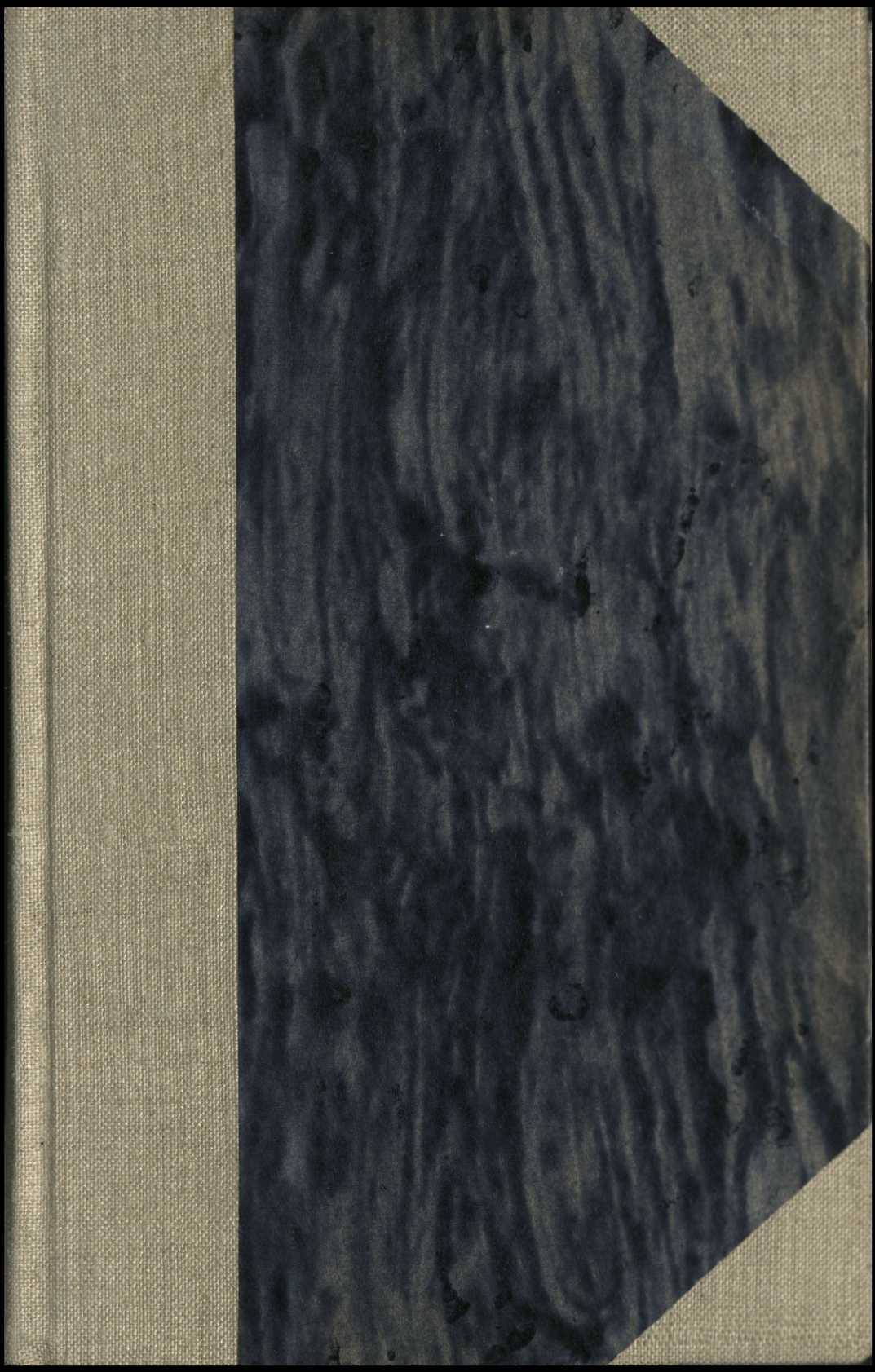

Il a été tiré de cet ouvrage

106 exemplaires sur papier pur fil des papeteries Lafuma, à Voiron, dont 100 numérotés de 1 à 100 et 6 sans numéro, non mis dans le commerce.

AU SERVICE DE LA FRANCE

— III —

L'EUROPE SOUS LES ARMES

E. Warin

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE

Les Origines de la guerre. Un vol. in-16 sur papier pur fil.

Histoire politique. *Chroniques de quinzaine.* Quatre volumes in-16.

Au Service de la France — Neuf années de souvenirs.

I. **Le lendemain d'Agadir.** 1912..... 1 vol.

II. **Les Balkans en feu.** 1912..... 1 vol.

III. **L'Europe sous les armes.** 1913..... 1 vol.

Pour paraître prochainement :

IV. **L'Union sacrée.** 1914..... 1 vol.

Ce volume a été déposé à la Bibliothèque Nationale en 1926.

AU SERVICE DE LA FRANCE

— NEUF ANNÉES DE SOUVENIRS —

III

L'EUROPE SOUS LES ARMES

1913

PAR

RAYMOND POINCARÉ

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Avec onze gravures hors texte

E. Warin

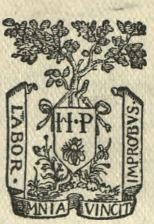

PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE - 6e

Tous droits réservés

3
17378

Copyright 1926 by Plon-Nourrit et Cie.
Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

AU SERVICE DE LA FRANCE

III

L'EUROPE SOUS LES ARMES

(1913)

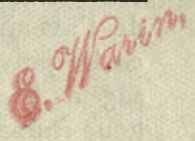

CHAPITRE PREMIER

Le jour de l'an 1913. — Visite de M. Take Jonesco. — La Triple-Alliance et la Roumanie. — La question de Silistrie. — L'empereur d'Allemagne et M. Jules Cambon. — Les îles de la mer Égée. — Le Monténégro et Scutari. — Les armements autrichiens. — Démarche collective à Constantinople.

Dans une scène qu'il a placée au plus impénétrable réduit de l'Empyrée, Ernest Renan a fait dialoguer, le jour de l'an 1886, l'Éternel et l'ange Gabriel. Ils échangent des propos indulgents sur le sort de la planète terre. L'Éternel regrette de l'avoir, depuis une quinzaine d'années, soustraite au gouvernement de la France, pour la soumettre à l'hégémonie de la nation qui nous ressemblait le moins. Et s'adressant à l'ange, il ajoute : « J'ai pitié de ceux que j'ai frappés ; il y a des convulsions qui sont les préludes de l'agonie ; d'autres sont des crises après lesquelles les forces des

nations se trouvent centuplées. Dis à cette pauvre France que je ne lui ai pas encore retiré son mandat, qui est d'étonner le monde par ses volte-face et ses relèvements ; j'ai mis en elle le principe de résurrections sans fin. »

Que nous annonçaient, le jour de l'an 1913, les nouvelles convulsions dont la planète terre était agitée? Que réservaient à la « pauvre France » les guerres qui s'étaient succédé depuis plusieurs mois sur les rives de la Méditerranée? Agonie ou résurrection, quel était, pour l'Europe, le secret de l'avenir? Loin de nous apporter l'espérance, ce 1er janvier était assombri par de mauvais présages. A chaque effort que nous faisions pour nous rapprocher de la paix, survenait un incident qui l'éloignait de nous. Les deux conférences de Londres, celle des ambassadeurs, celle des plénipotentiaires turcs et balkaniques, continuaient à siéger, mais, penchés sur leur ingrate besogne, les diplomates n'en apercevaient plus la fin.

J'avais dû, suivant l'usage, dépenser une partie de la journée en cérémonies et en politesses officielles.

J'étais allé présenter mes hommages au président de la République. J'avais ensuite rendu avec lui aux présidents des deux Chambres les visites qu'ils avaient faites à l'Élysée. Le landau découvert, encadré d'une escorte de gardes à cheval, précédait la longue file des voitures ministérielles. Sur le passage du cortège, la foule nous montrait, à M. Fallières et à moi, par des acclamations répétées, qu'elle approuvait pleinement l'œuvre de paix accomplie par les pouvoirs publics depuis le début de la crise orientale.

Le président retint les ministres à déjeuner.

Nous demeurâmes tous à ses côtés pendant la réception du corps diplomatique, de la magistrature, des administrations civiles, des chefs de l'armée et de la marine, et de nombreuses députations qui défilaient avec le cérémonial ordinaire dans les salons trop étroits du Palais. Mais avant cette fatigante série de salutations réciproques, j'avais consacré les premières heures de la matinée aux affaires urgentes et j'avais notamment donné audience, dans mon domicile particulier, à M. Take Jonesco, qui venait d'arriver à Paris et repartait pour Londres.

Dans son livre sur les origines de la guerre (1), l'éminent homme d'État roumain a fait allusion à cette entrevue : « Je me rappelle, a-t-il écrit, que le 1er janvier 1913, ayant l'honneur de voir M. Poincaré, je lui ai dit que l'Autriche était dans un état d'âme très dangereux. Elle ne voulait plus rien entendre. (Il s'agissait des frontières de l'Albanie)... J'avais averti le président du Conseil que si l'on ne cédait pas à ce qui paraissait des caprices, — en effet, rien de plus impérieusement drolatique que l'Autriche invoquant le principe des nationalités, — on allait droit à la guerre. Je ne pouvais pas alors ajouter que, vers la fin de 1912, les généraux autrichiens se plaignaient que Berlin ne les laissait pas se battre avec les Russes, sûrs qu'ils étaient d'aller jusqu'à Petrograd. » M. Take Jonesco n'était pas, en effet, libre de tout me confier. Bien que je le connusse depuis longtemps, il était tenu à quelque réserve. La Roumanie était alors une alliée de l'Autriche, qui venait déjà de le lui rappeler avec

(1) Henri Didier, édit. 1915, p. 22 et 23.

rudesse. Il me dit cependant ce qu'il a répété dans sa brochure : « Ne pouvant supporter, non pas tant un agrandissement de la Serbie qu'une Serbie couverte de gloire, l'Autriche cherche tous les moyens de provoquer la Russie à l'attaquer, afin d'entraîner l'Allemagne à la guerre. »

Il me parla surtout des revendications que la Roumanie jugeait nécessaire d'exercer à la suite de la guerre balkanique. Elle comptait fermement obtenir Silistrie, qu'elle considérait comme une position stratégique, indispensable à sa sécurité en face d'une Bulgarie devenue sensiblement plus forte. « J'ai vu récemment M. Daneff à Bucarest, me dit-il, et de l'ensemble de ses paroles, de quelques-unes de ses expressions, de son ton même, j'ai gardé l'impression que, s'il n'adoptait pas entièrement notre manière de voir, il la comprenait et qu'il était personnellement favorable à un arrangement. » — « Je me suis moi-même entretenu avec M. Daneff de cette question de frontière, répondis-je à M. Take Jonesco. Dans l'intérêt de la paix européenne, je souhaite, bien entendu, qu'elle s'arrange. Mais M. Daneff m'a fait, au sujet de Silistrie et de la volonté des habitants, des objections qu'il ne m'appartient pas de juger. Vous allez le voir à Londres. J'espère que vous vous entendrez avec lui. »

Mais, autant la Roumanie désirait recevoir, avant la conclusion de la paix, la promesse de Silistrie, autant, d'après ce que me télégraphiait M. de Panafieu, le gouvernement de Sofia paraissait vouloir éluder la discussion (1). Il n'écou-

(1) Télégr., 2 janvier, *Livre jaune.* Affaires balkaniques, vol. II, nº 50.

tait, à cet égard, ni les conseils de la Russie, ni ceux de l'Autriche.

Ferdinand de Bulgarie écrivait même, le 24 décembre 1912/6 janvier 1913, à l'empereur Nicolas II : « M. Théodoroff exposera à Votre Majesté le danger que crée actuellement pour la Bulgarie la position, grosse de conséquences, prise par la Roumanie, qui, non contente d'une rectification de frontières, veut forcer la Bulgarie à des cessions importantes en reconnaissance de sa neutralité pendant la dernière campagne et exige la ville de Silistrie, que l'armée roumaine se prépare à prendre actuellement (1). » Ferdinand avait profité de l'occasion pour demander à la Russie un autre concours ; il priait le tsar d'assurer à la Bulgarie, comme frontière entre elle et la Turquie, la ligne de Rodosto à Midia, et il prenait un peu grossièrement le rôle de démon tentateur : « La présence à Rodosto du Bulgare, factionnaire intelligent et mobile, ne servirait-elle pas, disait-il, d'appui à la Russie elle-même pour faire décider, dans un avenir indéterminé, le problème des Détroits? »

Ces dispositions d'esprit n'étaient pas pour faciliter les pourparlers de M. Daneff et de M. Take Jonesco. Les deux négociateurs avaient, du reste, commencé par s'adresser des reproches mutuels à propos de la conversation qu'ils avaient déjà eue à Bucarest et qu'ils n'interprétaient pas tout à fait de la même manière. La Roumanie, irritée des faux-fuyants de sa voisine, fit savoir, le 9 janvier, au ministre de Russie à Bucarest, qu'elle était décidée à ordonner la mobilisation de son armée et à envahir la Bulgarie dans les quarante-

(1) Laloy, *Documents secrets.*

huit heures, s'il n'était pas fait droit à sa demande (1).

Le gouvernement roumain ne parlait si haut que parce que le roi Carol se savait soutenu par Berlin. Le même jour, à Londres, le prince de Lichnowski, rompant tout à coup avec ses habitudes de modération, avait déclaré devant la conférence des ambassadeurs qu'il croyait que l'Allemagne ne pourrait s'associer à aucune démarche à Constantinople, si les puissances ne donnaient pas elles-mêmes leur assentiment à celle qu'il proposait de faire à Sofia pour recommander à la Bulgarie de céder à l'injonction de la Roumanie.

En me rapportant cette menace imprévue, M. Paul Cambon ajoutait (2) : « Mon collègue de Russie, avec qui je m'entretenais ce matin de cette question, croit même avoir entendu le prince Lichnowski dire que, dans le cas d'un conflit entre la Roumanie et la Bulgarie, l'Allemagne ne pourrait pas conserver sa neutralité. Je n'ai pas entendu ce propos, qui peut m'avoir échappé, comme il peut aussi avoir été inexactement perçu par le comte Benckendorff. Mais je suis bien certain, par contre, d'avoir entendu le prince Lichnowski tenir le langage que je rapporte ci-dessus à Votre Excellence, et c'en est déjà assez pour nous mettre en garde contre les dispositions du gouvernement allemand. Le roi Carol a toujours effectivement dirigé la politique extérieure de son royaume, et la réputation d'habileté et de sagesse dont il jouissait auprès de ses propres sujets faisait que son gouvernement,

(1) Télégr. de M. Blondel, 9 janvier, *Livre jaune*, n° 58.
(2) Dépêche du 10 janvier, n° 24 (série D, carton 38, dossier 1).

quel qu'il fût, ne lui contestait point l'exercice de cette sorte de privilège. Pour la première fois, le démenti infligé aux prévisions du monarque, qui n'avait pas cru à la rapide et complète victoire des Bulgares, a ébranlé la confiance des Roumains dans son infaillibilité, et cette déconvenue lui a fait encourir les reproches et les critiques tacites, mais indéniables, des membres de son gouvernement, qui lui avaient proposé d'agir en temps utile, et de l'opinion publique. Dans ces circonstances, le roi Carol, Allemand d'origine et considéré en Allemagne comme un client de l'Empire, a dû s'adresser à l'Empereur Guillaume. Ce dernier a dû donner à l'office impérial des Affaires étrangères, et peut-être au prince Lichnowski lui-même, le mot d'ordre de soutenir et d'appuyer l'espèce de chantage que cet État cherche, en ce moment, à exercer sur la Bulgarie. J'ai noté la contrariété que causent à mes collègues d'Autriche-Hongrie et d'Italie l'insistance et l'animation que l'ambassadeur d'Allemagne apporte à cette affaire. Le marquis Imperiali disait hier devant moi qu'il trouve excessifs les termes de la note que nous a remise le prince Lichnowski et ceux dans lesquels il l'a soutenue. » M. Paul Cambon poursuivait : « D'autre part, M. Daneff, qui dînait hier soir chez moi, a abordé de lui-même avec moi le sujet des négociations actuellement pendantes entre lui et MM. Take Jonesco et Mishu. Il n'est pas exact que ces pourparlers soient rompus, comme l'a mandé à Votre Excellence notre ministre à Bucarest. Du moins, M. Daneff ne les considère-t-il pas comme tels. Le premier plénipotentiaire bulgare m'a dit toutefois que, si la Roumanie élevait des protestations jugées inacceptables pour la

Bulgarie, celle-ci ne reculerait pas devant une rupture. « Nous laisserons, m'a-t-il dit, les Roumains « occuper les territoires qui leur conviendront ; « aussi bien n'avons-nous plus chez nous de forces « à leur opposer. Mais ce ne sera que partie remise, « et si la Roumanie agit ainsi, elle creusera entre « elle et la Bulgarie un fossé que rien ne pourra « combler. » On peut se demander si, dans l'éventualité envisagée par M. Daneff, la Russie laisserait la Roumanie dépouiller la Bulgarie et, si par conséquent, un conflit aigu entre ces deux derniers États ne serait pas le signal de la conflagration générale que nous cherchons à conjurer. Nous ne pouvons malheureusement pas considérer un conflit bulgaro-roumain comme tout à fait impossible. Si les Bulgares n'en écartent pas l'hypothèse, les Roumains, de leur côté, semblent bien s'y préparer. Mon rapport nº 25, en date de ce jour, fait connaître à Votre Excellence les tentatives auxquelles ils se livrent en ce moment sur la place de Londres pour contracter un emprunt de 140 000 000 de francs. »

La Bulgarie s'était cependant résignée à faire présenter à Bucarest, sur les conseils et par l'entremise de la Russie (1), des offres qui comportaient une rectification de frontières, la cession d'une vingtaine de villages et de la position stratégique de Medjidié Tabia, le démantèlement de Silistrie et la garantie de la libre possession de la Dobroudja. M. Blondel ne savait si ces conditions seraient acceptées. Il considérait la situation comme étant des plus graves. La France, l'Angleterre, la Russie recommandaient chaque jour

(1) *Livre jaune*, t. II, nº 59.

la modération à Sofia et à Bucarest. La Roumanie consentait enfin à charger M. Daneff de poursuivre la négociation, mais le président du Sobriané n'entendait plus converser avec M. Take Jonesco. Il ne voulait voir désormais que M. Mishu. M. Paul Cambon était intervenu pour dissiper ce malentendu personnel. De mon côté, j'avais écrit un mot amical à MM. Daneff et Take Jonesco. De Berlin, M. Zimmermann, qui faisait l'intérim des Affaires étrangères, avait envoyé à Bucarest des conseils plus sages.

L'Empereur lui-même avait, le 12 janvier, avec M. Jules Cambon, une conversation rassurante. C'était le jour de la fête des Ordres, à la sortie de la cérémonie religieuse, à laquelle avait assisté l'ambassadeur de France. Guillaume II avait confié à M. Jules Cambon les appréhensions que lui causait le conflit survenu entre la Bulgarie et la Roumanie (1). Il avait exprimé le regret que des difficultés de personnes fussent venues l'envenimer. Il s'était étonné qu'après avoir chargé M. Mishu de négocier à Londres, le gouvernement roumain y eût envoyé M. Take Jonesco et qu'il eût laissé, d'autre part, M. Philipesco se rendre à Constantinople. Ces derniers hommes politiques, avait dit l'Empereur, sont animés d'une jalousie réciproque qui les amènera à faire assaut d'exigences et à exaspérer le sentiment public en Roumanie. Le prince Lichnowski a eu pour instruction de voir M. Daneff et M. Take Jonesco et de les pousser à un rapprochement. »

L'Empereur avait également fait allusion au sort d'Andrinople, qui n'était toujours pas réglé.

(1) Télégr. de Berlin, 12 janvier, nos 18, 19.

« La note collective dont le projet avait été présenté à Londres et que les Puissances devaient remettre à la Porte a, disait l'Empereur, mon assentiment, mais je ne saurais aller au delà. Je refuserais de prendre part à une démonstration navale. Il ne me semble pas que les Puissances doivent intervenir militairement pour assurer à la Bulgarie les fruits de la guerre. Nous conseillerons aux Turcs d'abandonner Andrinople. Nous ne disputerons pas cette ville à la Bulgarie, mais si les Turcs refusent de la céder, que les Bulgares la prennent eux-mêmes ! » Après le banquet qui avait suivi les fêtes, l'Empereur avait fait appeler M. Cambon pour l'entretenir de nouveau. Il en était venu à parler de la Turquie. Le réveil évident des Jeunes-Turcs lui semblait menaçant et présageait, suivant lui, après l'insuccès d'un premier effort, des réactions violentes et des troubles. Guillaume II s'était plaint, non sans raison, de la déclaration que M. Sazonoff avait récemment faite à Constantinople et qui m'avait tant ému : « Si la guerre recommençait, la Russie pourrait être obligée de sortir de la neutralité. » Cette déclaration, que M. Sazonoff, il est vrai, prétendait avoir été mal comprise et dénaturée, l'Empereur la retenait dans son sens le plus aigu et la considérait, disait-il, comme une menace contre l'Arménie. Or, l'entrée des Russes en Arménie pouvait amener des bouleversements auxquels se trouverait intéressée l'Europe tout entière. Il importait donc que les Turcs fissent la paix. « Croyez-moi, avait conclu l'Empereur. Je souhaite du plus profond de mon cœur que le conflit ne se prolonge pas et je ferai tout pour éviter qu'il s'élargisse. Il importe que les Puissances n'y soient pas

mêlées. » Guillaume II n'avait rien dit à M. Jules Cambon des nouveaux projets militaires qu'il faisait préparer par son état-major et qui allaient être bientôt déposés. Il avait eu avec l'ambassadeur d'Angleterre une conversation aussi pacifique qu'avec l'ambassadeur de France.

Mais, à tous nos conseils de modération, M. Majoresco, ministre roumain des Affaires étrangères, répondait que son pays se montrerait intransigeant sur la question de Silistrie et n'accepterait aucun accord qui ne reconnaîtrait pas cette ville à la Roumanie (1). « En retour, déclarait-il, nous sommes prêts à offrir à la Bulgarie notre concours diplomatique, financier et même militaire ». M. Blondel ajoutait que, d'après des informateurs qui ne l'avaient jamais trompé, l'Autriche cherchait à provoquer une reprise des hostilités dans la péninsule et que, dans ce dessein, elle encourageait secrètement les Turcs à la résistance et les Roumains à l'intransigeance.

Pourtant, une lettre adressée par M. Take Jonesco au docteur Dillon, le célèbre rédacteur du *Daily Telegraph*, avait annoncé une détente. Le ministre roumain démentait que son pays eût l'intention d'intervenir militairement en Bulgarie, ou même d'adresser un ultimatum à Sofia. Il déniait tout caractère politique au voyage que M. Philipesco avait entrepris à Constantinople. Il ajoutait toutefois, avec une pointe de raillerie, qu'il attendait que M. Daneff voulût bien lui donner signe de vie.

La prolongation de ce différend ne facilitait pas l'œuvre des deux conférences de Londres ; et les

(1) Télégr. de Bucarest, 13 janvier, nos 8, 9, 10.

négociations de paix, entravées par toutes sortes d'intrigues, restaient stationnaires.

Pendant que Silistrie divisait les Bulgares et les Roumains, l'attribution des îles de la mer Égée semblait devoir mettre aux prises les Italiens et les Grecs. Le 5 décembre, à Montecitorio, M. Giolitti, répondant à MM. Sonnino et Bissolati, avait déclaré qu'en occupant ces îles les Italiens n'avaient pas accompli une conquête, mais une simple opération militaire, et qu'à vouloir annexer des territoires habités par des populations européennes et civilisées, l'Italie aurait répudié toutes ses traditions et provoqué contre elle un légitime irrédentisme hellénique. M. Giolitti avait toutefois ajouté un peu mystérieusement : « Le jour où fut conclue la paix d'Ouchy et où l'Italie déclara qu'elle rendrait les îles à la Turquie après l'évacuation de la Libye, la guerre n'avait pas commencé entre la Porte et la Grèce et n'avait pas fait l'objet de nos prévisions. D'autre part, l'Italie n'est pas obligée de défendre les îles contre les attaques des Grecs. Lorsqu'elle croira devoir évacuer enfin celles qu'elle occupe, il est probable que le sort en sera soumis au concert européen, dans lequel elle pourra faire entendre librement sa voix. » Quelques jours plus tard, M. Vénizelos traversait l'Italie et, dans un télégramme adressé au marquis de San Giuliano, il remerciait M. Giolitti de cette déclaration qu'il interprétait habilement dans un sens favorable à la Grèce. Le marquis de San Giuliano se bornait, dans sa réponse, à des assurances un peu banales d'amitié pour le gouvernement et le peuple grecs. Il ne se prononçait pas sur le sort des îles. Dans les premiers jours de janvier, l'ambassadeur d'Italie à Londres

s'expliqua plus clairement. Il eut avec sir Ed. Grey une conversation que je connus par M. Paul Cambon et sur laquelle je priai M. Barrère de se renseigner auprès du marquis de San Giuliano (1). L'Italie nous fit savoir qu'elle n'était d'avis de ne remettre à la Grèce aucune des îles les plus proches de l'Asie Mineure. La Turquie, disait-elle, est un élément d'équilibre. La Grèce est un État jeune et entreprenant. Si on lui donne les îles voisines de l'Asie, elle sera tentée d'en faire un centre de propagande parmi les populations helléniques de la côte et deviendra ainsi un agent de dissolution de l'Empire ottoman.

Si grave qu'il fût, le dissentiment qui s'accusait ainsi entre la Grèce et l'Italie n'était rien en comparaison du conflit qui persistait entre l'Autriche et le Monténégro. Le roi Nicolas ne renonçait pas à ses ambitions sur Scutari. Il affirmait à notre ministre, M. Aynard, que l'Autriche avait voulu à ce sujet l'entraîner dans des marchandages, mais qu'il refusait de s'y prêter (2). Mais l'Autriche conservait son idée d'une grande Albanie et le comte Thurn disait à M. Sazonoff que précisément la capitale en devait être Scutari. M. Sazonoff était, du reste, disposé à céder sur ce point. Il pensait que la ville pourrait être remise à l'Albanie et les environs au Monténégro (3). M. Paul Cambon jugeait même exagérée et trop rapide la concession de M. Sazonoff (4). A en croire un nouveau télégramme de M. Aynard, M. Miouch-

(1) Télégr. nº 32 à M. Barrère et réponse télégraphique de M. Barrère, 15 janvier, nº 7.

(2) Télégr. de Cettigné, 1er janvier, nº 122.

(3) Télégr. de M. Georges Louis, 2 janvier, nº 3.

(4) Télégr. de Londres, 2 janvier, nº 3.

kowitch, plénipotentiaire monténégrin à Londres, aurait effectivement cherché, avec ou sans instructions, à entrer avec l'Autriche dans un de ces marchandages que désavouait si bruyamment le roi Nicolas. Pour obtenir Scutari, il aurait offert à l'Autriche ce mont Lovcen que plus tard, pendant la guerre, les alliés devaient perdre si mystérieusement. La nouvelle d'une proposition aussi imprévue avait jeté l'alarme à Rome et à Saint-Pétersbourg (1).

De son côté, le 6 janvier, M. Isvolsky m'avait apporté au quai d'Orsay une note datée du 4, dans laquelle le gouvernement russe protestait vivement contre l'intention attribuée au roi Nicolas et à M. Miouchkowitch, de céder à l'Autriche une partie du Sandjak de Novi-Bazar et le mont Lovcen. La note faisait remarquer que cette hauteur était un point stratégique important, qu'elle dominait la baie de Cattaro, et que la cession à l'Autriche en était inadmissible après que les Puissances avaient, d'un commun accord, renoncé à toute idée d'extension territoriale. Mais M. Paul Cambon, après avoir conféré avec le comte Benckendorff, supposait que l'initiative de la démarche russe appartenait à M. Isvolsky, dont l'imagination dramatisait volontiers les choses (2). L'ambassadeur de Russie à Londres ne tenait pas, quant à lui, pour vraisemblables les manœuvres dont était soupçonné M. Miouchkowitch. Il croyait, comme M. Sazonoff, qu'il serait possible de régler la question de Scutari en donnant la ville à l'Albanie, les environs et le

(1) Télégr. de Cettigné, 3 janvier, n° 2.
(2) Lettre de Londres, n° 29, du 11 janvier 1913.

lac au Monténégro, qui pourrait également obtenir Ipeck. Le comte Benckendorff avait fait part de cette combinaison à sir Ed. Grey. Mais M. Paul Cambon ne la trouvait pas très satisfaisante. Il lui semblait qu'en cédant si vite à l'Autriche sur l'attribution de Scutari, on allait être conduit à chercher des compensations pour le Monténégro et qu'il ne serait pas juste de les lui accorder aux dépens de la Serbie, qui tenait beaucoup à Ipeck. Dès qu'on déplaçait un fragment du puzzle, tout l'ensemble en était aussitôt dérangé.

Le Monténégro réclamait une ville dont il ne s'était pas encore emparé ; la Serbie demandait à conserver des villes qu'elle avait prises. Mais l'Autriche cherchait à élargir les frontières d'une Albanie autonome et la Russie désirait plutôt les resserrer. Toutes deux, en attendant, demeuraient sous les armes, l'une sans démobiliser les divisions qu'elle avait renforcées, l'autre sans congédier la classe qu'elle avait retenue sous les drapeaux. M. Kokovtzoff avait dit à M. Georges Louis : « Si l'Autriche ne se décide pas à réduire ses effectifs avant le 31 décembre russe (13 janvier), nous serons obligés, selon toute probabilité, de maintenir la classe au delà de cette date. Je voudrais le faire sans bruit, mais ce sera impossible. Nous ne pouvons légalement procéder que par un ukase (1) ».

M. Sazonoff s'était, du reste, expliqué franchement, à cet endroit, avec le comte Thurn, ambassadeur d'Autriche : « Au moment où s'était ouverte la crise balkanique, avait dit ce dernier

(1) Télégr. de Londres, n° 29, du 11 janvier 1913.

au ministre russe, nous n'avions que soixante hommes par compagnie, alors que l'effectif de guerre serait de cent cinquante. L'armée austro-hongroise se trouvait, dès lors, dans une situation d'infériorité très marquée par rapport aux grandes puissances et notamment à la Russie. Nous avons dû, par suite, porter nos effectifs à deux cents hommes sur la frontière serbe et à cent trente sur la frontière russe. Le chiffre de deux cents pourra être réduit, lorsque les affaires qui intéressent l'Autriche et la Serbie auront été réglées. Il nous sera, au contraire, impossible de réduire les compagnies dont les effectifs n'ont été portés qu'à cent trente hommes. C'est le chiffre adopté en Allemagne et en Russie. Nous le considérons comme normal et nous n'y toucherons plus. » — « Puisque vous laissez les choses en l'état, avait répondu M. Sazonoff, nous allons être obligés, de notre côté, de maintenir au service la classe qui était libérable le 31 décembre. » — « Mon gouvernement s'y attend, avait répondu le comte Thurn. Il ne s'en inquiète pas et ne fera aucune objection (1). »

Jusque-là, les armements de l'Autriche avaient déterminé M. Sazonoff à demander que la conférence des ambassadeurs attendît des circonstances plus calmes pour statuer sur les frontières de l'Albanie ; sir Ed. Grey avait été du même avis, et le débat avait été ajourné.

Mais après son entretien avec le comte Thurn, M. Sazonoff se ravisa. Le 3 janvier, M. Paul Cambon m'adressait le télégramme suivant : « Mon collègue de Russie a reçu de M. Sazonoff un compte

(1) Télégr. de M. Georges Louis, 2 janvier, n° 3.

rendu de sa conversation avec le comte Thurn, identique à celui que vous a transmis M. Georges Louis. Cet entretien semble avoir ému le ministre des Affaires étrangères russe, qui appréhende le mauvais effet du maintien des armements autrichiens et russes et qui prescrit au comte Benckendorff d'activer les délibérations des ambassadeurs, afin d'obtenir de promptes solutions. J'ai dit à mon collègue russe et à sir Ed. Grey qu'à mon avis, il n'y a pas lieu de s'émouvoir des armements autrichiens. Le gouvernement de Vienne prétend rester sous les armes jusqu'à la solution des questions intéressant l'Autriche et la Serbie. Quelles sont ces questions? 1° La délimitation de l'Albanie. Elle réclamera du temps et il n'est pas possible de précipiter nos délibérations parce que l'Autriche garde ses compagnies à deux cents hommes sur le Danube. 2° L'évacuation de l'Albanie jusqu'à la conclusion de la paix. L'Albanie est territoire turc, occupé militairement par les Serbes, qui ne peuvent se retirer avant la fin des hostilités. Des propos en l'air d'officiers serbes n'ont aucune importance. Le gouvernement de Belgrade nous a déclaré s'en remettre aux Puissances et leur livrera l'Albanie la paix conclue. Que peut faire l'Autriche? Rien que s'imposer des dépenses excessives, sans aucun profit. Sir Ed. Grey partage mon sentiment et il m'a dit qu'il ferait connaître sa façon de voir à M. Sazonoff (1). »

Je répondis à M. Paul Cambon (2) : « Paris, 4 janvier. J'approuve entièrement votre langage relatif à la délimitation de l'Albanie et à l'évacua-

(1) Télégr. de Londres, 3 janvier, n° 4.
(2) Télégr. n°3.

tion. En ce qui concerne la délimitation, je viens, après délibération du Conseil des ministres, d'écrire à M. Isvolsky la lettre suivante : « J'ai « soumis ce matin au Conseil des ministres la « nouvelle proposition de M. Sazonoff, tendant « à l'examen immédiat, par la réunion des am- « bassadeurs, des questions relatives aux limites « de l'Albanie. Le gouvernement de la République « avait pensé, comme M. Sazonoff l'avait d'abord « demandé, qu'il était préférable d'ajourner cet « examen, en raison des armements de l'Au- « triche, et je suis informé par M. Paul Cambon « que tel étant également l'avis de sir Ed Grey, « les ambassadeurs ont sursis hier à cette discus- « sion. En présence de l'opinion nouvelle du gou- « vernement impérial, le gouvernement ne peut « que se ranger aux désirs de M. Sazonoff. Nous « n'insisterons donc pas sur l'ajournement. Mais « nous pensons, comme sir Ed. Grey, que la déli- « mitation de l'Albanie réclamera du temps et « qu'il ne serait pas possible de précipiter les déli- « bérations des ambassadeurs par la seule raison « que l'Autriche conserve ses effectifs. Si le « maintien des armements autrichiens n'apparaît « plus au gouvernement impérial comme une « cause de sursis, il semble bien qu'en revanche « il ne saurait être une cause de précipitation. »

A tort ou à raison, le gouvernement serbe voyait, dans la persistance des armements autrichiens, le résultat d'une entente secrète avec la Roumanie. M. Descos, ministre de France à Belgrade, me télégraphiait le 17 janvier (1) : « M. Pachitch pense que la Roumanie est mise

(1) Télégr. nº 17.

en avant par l'Autriche, afin qu'elle puisse lui venir en aide, le cas échéant, sans prendre la responsabilité d'une agression qui la priverait du concours éventuel de l'Allemagne. M. Pachitch se montre inquiet des mesures militaires qui s'accentuent en Autriche. En Bosnie-Herzégovine, la concentration serait achevée, et commencée dans les corps d'armée d'Agram et de Temesvar. A Semlin, la police militaire aurait remplacé la police civile. Des téléphones de campagne relieraient les garnisons du Danube et les îles militairement occupées. Des groupes de chalands, chargés de matériel de pontonniers, auraient été échelonnés le long de la Save. Les réparations des routes stratégiques seraient, malgré les neiges, entreprises dans le Banat et la Slavonie ; des voies d'évitement seraient établies dans les gares de la ligne Budapest-Semlin. Se poursuivraient les transports et accumulations de munitions, fourrages et vivres. Ces préparatifs, naguère ostentatoires, sont devenus discrets et dissimulés, si bien que l'on y voit désormais moins une démonstration que le point de départ d'une action déjà résolue. Le ministre de Serbie à Vienne ayant été chargé d'attirer l'attention du comte Berchtold sur certains incidents de frontière, celui-ci l'aurait informé que ces mesures n'étaient prises qu'en vue de la sécurité intérieure de la monarchie ; d'autre part, il aurait fait savoir à Pétersbourg qu'elles restaient nécessaires, à cause de l'excitation des esprits en Serbie. »

Tout cela encore n'était pas pour alléger la tâche des deux conférences de Londres, mais ce qui contribuait le plus à la rendre difficile, c'était l'attitude énigmatique et fuyante de la Turquie.

Les victoires des États balkaniques n'avaient rien appris à la Porte. Le 1er janvier, les plénipotentiaires avaient tenu leur septième séance sous la présidence de M. Vénizelos. Les délégués ottomans avaient, il est vrai, consenti à céder la Macédoine. C'était un premier pas. Mais la Turquie rejetait les demandes des alliés tant pour Andrinople que pour les îles de la mer Égée. Les belligérants n'ayant pas réussi à se mettre d'accord, sir Ed. Grey et les ambassadeurs avaient redouté une rupture des négociations et une reprise des hostilités. Ils s'étaient demandé si, pour conjurer ce péril, les Puissances n'avaient pas le devoir d'intervenir. Sir Ed. Grey avait exprimé l'avis que l'Europe pourrait faire une démarche collective auprès de la Porte, et insister pour une signature rapide de la paix. Elle offrirait, en retour de la cession d'Andrinople à la Bulgarie et de la remise provisoire des îles aux grandes Puissances, tout un ensemble de garanties administratives et religieuses. Elle avertirait la Turquie que, si les hostilités recommençaient, « elle serait obligée d'envisager la situation future de Constantinople et les développements de la guerre en Asie Mineure ». Les ambassadeurs avaient admis, comme le secrétaire d'État, que la démarche pourrait être appuyée d'une démonstration navale (1).

Je n'avais fait aucune objection, ni contre la démarche, ni contre la démonstration navale. J'avais même, en vue de ces deux éventualités. prescrit au *Léon Gambetta* de rester à la disposition de M. Bompard. Mais je trouvais dangereux que, même pour exercer une pression sur la Tur-

(1) Télégr. de Londres, 4 janvier, n° 2.

quie, l'Europe parût mettre en question le maintien du *statu quo* à Constantinople. Il était trop aisé de prévoir que la perspective du départ des Turcs aurait pour effet de diviser la Russie et l'Allemagne, et je voulais écarter tout ce qui pouvait rompre l'entente européenne. Je fis donc immédiatement des réserves sur cette partie des suggestions de sir Ed. Grey (1). Je confirmai mes observations après les avoir soumises au Conseil des ministres (2). Nous avions, du reste, quelques doutes sur les vrais sentiments du gouvernement de Berlin. Le prince Lichnowski acceptait volontiers l'hypothèse d'une démonstration navale. L'Empereur annonçait, au contraire, qu'il ne voulait pas s'y associer. M. de Kiderlen, diplomate brutal, mais relativement pacifique d'intention, venait de mourir. Son successeur, qui allait être M. de Jagow, n'était pas encore désigné. Le chancelier de l'Empire disait à M. Jules Cambon qu'il espérait que l'Europe échapperait à un conflit. « L'état des esprits, me télégraphiait notre ambassadeur (3), lui semble meilleur qu'il y a six semaines. Ce qui importe, à ses yeux, c'est que les grandes Puissances continuent d'observer au regard des États balkaniques et de la Turquie, l'attitude de prudence et d'union qu'elles ont eue depuis le commencement de la crise, qu'elles ne s'abandonnent pas à la tentation de répondre aux sollicitations particulières des belligérants et notamment des Turcs, qu'elles discutent entre elles les questions qui les intéressent, mais qu'elles écartent celles qui n'intéressent que les belligé-

(1) Télégr. du 4 janvier, nos 15 et 16.
(2) Télégr. nos 23, 24, 25, 26, 7 janvier.
(3) Télégr. de Berlin, 4 janvier, no 10.

rants et qui les exposeraient à paraître divisées à leurs yeux. Parlant de l'Autriche et de la Russie, le chancelier m'a dit qu'il avait toujours fait ses efforts pour amener une détente entre elles, qu'il avait travaillé et continuait à travailler énergiquement en ce sens à Vienne et qu'il aimait à penser que, de leur côté, les amis et alliés de la Russie donnaient aussi des conseils de prudence et de calme à Saint-Pétersbourg. Je n'ai pas relevé cette observation et je me suis borné à dire qu'il serait bien souhaitable que l'Autriche prît des mesures de nature à calmer les préoccupations présentes. Le chancelier m'a alors exposé que l'Autriche avait eu surtout en vue de rétablir le chiffre des effectifs tombés trop bas et, comme je lui faisais remarquer que, quelles que fussent ses intentions, le gouvernement de Vienne avait donné à l'opinion européenne un motif de s'inquiéter, il a ajouté qu'il serait souhaitable que l'Autriche et la Russie pussent, par des mesures quelconques prises simultanément, manifester leurs intentions pacifiques dont, quant à lui, il ne doute pas. « Dans tous les pays, m'a-t-il dit, il y a un parti « militaire qui veut la guerre. Si une seule Puis- « sance la désirait, elle serait inévitable. Grâce au « ciel, toutes les Puissances veulent la paix. » J'ai dit au chancelier de l'Empire que j'allais voir sous peu Votre Excellence et que je lui ferais part de ses sentiments. »

Dans une dépêche du même jour (1), M. Jules Cambon revenait sur cette conversation : « Ce langage, m'écrivait-il, répond à la pensée intime du chancelier, mais il contredit les paroles qu'il a

(1) 4 janvier, nº 1.

BIBLIOTEKA Kr... Ing. gen. broni K. S...

prononcées au Reichstag le 2 décembre, quand il s'est placé publiquement aux côtés de l'Autriche. Peut-être est-ce pour justifier cette contradiction qu'il a dit de l'opinion européenne qu'elle était moins belliqueuse aujourd'hui qu'il y a six semaines. » M. Jules Cambon ajoutait : « En présence de la Triple-Entente et pour lui faire équilibre, l'Allemagne juge que son premier souci doit être de maintenir, à tout prix, la Triple-Alliance et d'en affirmer la solidité. Dans la Triple-Alliance même, elle sent que l'Autriche est plus capable d'indépendance que l'Italie et elle resserrera tant qu'elle pourra les liens qui rattachent l'un à l'autre Vienne et Berlin. Or, si, dans la Triplice, c'est contre la France que l'Allemagne et l'Italie se sont unies, c'est la Russie, et la Russie seule dont l'Autriche a voulu se défendre en mettant sa main dans celle du vainqueur de Sadowa. Il en résulte que toutes les fois que l'Autriche fait appel à l'épée étincelante de son alliée, c'est contre la Russie que l'Allemagne se voit obligée de faire quelque manifestation publique. Mais c'est là qu'apparaît la complexité de la politique allemande. L'Allemagne est traditionnellement l'amie de la Russie, et il y a toujours une sorte d'intimité familiale entre les Hohenzollern et les Romanoff. J'irai plus loin : le rétablissement de la Sainte-Alliance étant devenu impossible par suite de l'intervention, tous les jours plus grande, des sentiments populaires dans l'action des gouvernements, l'inimitié existant entre Pétersbourg et Vienne sert les desseins de l'Allemagne, puisqu'elle rend l'Autriche plus dépendante et plus fidèle. L'Allemagne poursuit donc, malgré les apparences, une politique d'équilibre entre ses

deux voisins. Elle continue, malgré sa grandeur, la politique de la petite Prusse. Quant aux Balkans, M. de Bismarck affectait toujours de dire qu'il y était indifférent, mais que la question d'Orient ne se résoudrait que par l'accord de l'Autriche et de la Russie. Cet accord s'est réalisé autrement qu'il ne pensait. Il a présidé le congrès de Berlin, qui, en créant les États balkaniques, a rejeté la Russie et l'Autriche hors de la Péninsule des Balkans. Dès lors, il entre, dans la passion dont les gouvernements de Pétersbourg et de Vienne font preuve aujourd'hui dans la question des Balkans, moins une vue claire de leurs intérêts qu'un préjugé traditionnel. L'amour-propre y est en jeu plus que la raison. Pendant longtemps encore, la Russie à Belgrade et l'Autriche à Sofia chercheront une clientèle et noueront des intrigues ; mais les États balkaniques ont senti leur force et c'est se leurrer que de croire qu'on pourra dans l'avenir les asservir à d'autres desseins que les leurs propres.

« Assurément, l'Allemagne se rend compte de la portée de ces changements. Elle se prépare à substituer, si elle le peut, dans son jeu diplomatique, à la Turquie qu'elle abandonne en Europe, les États balkaniques, mais sa fidélité à l'Autriche la rend suspecte aux yeux de ces États. C'est pour cela que M. Théotokis, fils du seul homme politique grec qui ait jamais eu des sympathies pour l'Allemagne, m'a avoué que la leçon de la guerre était que la Grèce et la Serbie devaient s'appuyer sur la Triple-Entente.

« Ainsi la Wilhelmstrasse, qui ne voit pas clair dans l'avenir et qui redoute une guerre dont les profits ne compenseraient pas les risques, est con-

damnée, en fait, à une certaine réserve. Elle manifeste bruyamment des sympathies pour son alliée de Vienne ; mais, derrière les coulisses, elle fait un énergique effort pour la retenir. C'est ce qu'exprime parfaitement un mot, exact ou non, qu'on a prêté à l'Empereur : « Prenez garde, aurait-il « dit à l'archiduc héritier d'Autriche, lors de sa « dernière entrevue, vous faites trop de bruit avec « mon sabre. »

« Par malheur pour elle, l'Allemagne manque étrangement d'hommes. La mort même de M. de Kiderlen lui enlève un champion qui, sur ce point, avait des vues très nettes et qui ne craignait pas de déplaire à Vienne. On peut se demander si un nouveau venu aura la main assez ferme pour imposer à l'Autriche, à qui le rôle de brillant second, qu'une parole imprudente de l'Empereur lui a attribué, est insupportable. »

Combien de temps encore l'Autriche allait-elle faire du bruit avec le sabre de Guillaume? Et combien de temps l'Allemagne se croirait-elle en mesure de retenir son brillant second ? Personne n'en savait rien. Mais puisque, pour le moment, l'Allemagne restait dans des dispositions pacifiques, le gouvernement de la République ne demandait qu'à continuer avec elle une collaboration dont il avait pris l'initiative et dont il constatait, chaque jour, l'avantage.

Les armements austro-hongrois préoccupaient les esprits en Italie presque aussi vivement qu'en Russie. M. Barrère m'écrivait (1) : « Certains pensent et disent que le gouvernement austro-hongrois veut la guerre, qu'il ne se fait pas d'il-

(1) Dépêche n° 6, 8 janvier.

lusions sur le danger que présentera pour lui une confédération balkanique puissante et bien organisée, qu'il préfère en finir avant de la laisser développer ses forces. A la Consultà, on croit, et surtout on veut croire, que l'Autriche ne désire pas la guerre, mais on ajoute qu'elle est résolue à la faire plutôt que de renoncer à certaines exigences qu'elle considère comme nécessaires à son prestige ; le refus d'un accès territorial à la Serbie sur l'Adriatique était un des points cardinaux de sa politique ; les limites de l'Albanie en constitueraient un second. La conclusion qu'en tire le marquis de San Giuliano, c'est qu'il faut s'efforcer de satisfaire, dans la mesure du possible, l'amour-propre autrichien, si éprouvé par les victoires des alliés, moyennant quoi la paix européenne sera assurée. Certaines personnalités qui se prétendent bien renseignées et moins aveuglées que le ministère des Affaires étrangères par l'étalage de la force autrichienne, insinuent que les visées de la double monarchie sont de faire reculer l'Europe devant son attitude décidée ; elles assurent que, pour soutenir ses prétentions, le cabinet de Vienne a recours à une simple parade militaire sans fondement sérieux, tout en se rendant très bien compte des conditions désastreuses dans lesquelles la guerre se présenterait pour lui. » M. Barrère ajoutait que, d'après un renseignement fourni de bonne source à notre attaché militaire, cette dernière opinion était maintenant celle du ministère de la Guerre italien.

Quoi qu'il en fût, la France et la Russie elle-même s'étaient efforcées depuis quelques semaines de ménager « le prestige » de l'Autriche. Sur les conseils de M. Sazonoff, la Serbie s'en était remise

aux Puissances du soin de régler la question de l'accès à l'Adriatique ; sur les conseils de M. Sazonoff, elle venait encore de faire savoir à Londres que, la paix faite, elle évacuerait la côte dans le délai que fixerait l'Europe (1).

Ce n'était donc pas du côté de Belgrade que pouvaient surgir des difficultés ; mais à Constantinople la mauvaise volonté, l'impuissance et l'anarchie restaient les mêmes.

Le Conseil des ministres turc avait, le 5 janvier, repoussé catégoriquement les demandes des Alliés, tant pour Andrinople que pour les îles. Il avait télégraphié en ce sens à Rechid Pacha, son délégué à Londres, et, par une circulaire à ses ambassadeurs, la Sublime Porte avait rejeté sur les États balkaniques la responsabilité de la rupture (2).

Par un habile euphémisme, les représentants des pays alliés avaient cependant substitué à ce mot de rupture celui de suspension, qui, me disait M. Paul Cambon, laissait à la conférence une existence de principe (3). Il était urgent de mettre à exécution le projet de démarche collective. M. Paul Cambon avait communiqué à sir Ed. Grey les observations du gouvernement français, et sir Ed. Grey avait bien voulu en tenir compte. Le 9 janvier, notre ambassadeur m'écrivait (4) : « La formule de Votre Excellence est adoptée, à savoir : déclaration au gouvernement ottoman pour la cession d'Andrinople à la Bulgarie et pour la remise aux Puissances du règlement

(1) Note remise par la Serbie le 8 janvier.
(2) Télégr. de Péra, n° 4. *Livre jaune*, t. II, n° 55.
(3) Dépêche du 6 janvier, n° 6.
(4) Dépêche n° 22.

de la question des îles. Quant au projet de démonstration navale, le comte Mensdorff a dit que son gouvernement n'y a pas d'objection de principe, mais il n'a pas annoncé que des mesures fussent prises dès maintenant. Il a ajouté que le cabinet de Vienne ne faisait pas d'observation sur la remise des Thasos à la Bulgarie. L'ambassadeur d'Italie a dit que le marquis de San Giuliano donnait son approbation à la formule de Votre Excellence. Il ajoute qu'il serait désirable d'éviter une démonstration navale, mais que, si elle doit avoir lieu, il adhère à l'idée d'envoyer des bâtiments de guerre à Besika. L'ambassadeur d'Allemagne nous a informés de l'envoi à son collègue de Constantinople d'instructions conformes à celles des autres gouvernements ; il a ajouté que votre formule paraissait la meilleure. » Pour parer à tout, le gouvernement donna l'ordre à l'amiral commandant le *Léon Gambetta* de faire venir à Besika le *Bruix* et le *Jurien de la Gravière.*

Deux jours après, M. Zimmermann, sans désavouer entièrement l'acceptation donnée par le prince Lichnowski, demandait à M. Jules Cambon et aux autres ambassadeurs des atténuations à la note qui devait être remise à la Porte et que M. Paul Cambon avait rédigée à Londres, d'accord avec ses collègues et avec sir Ed. Grey (1). Le sous-secrétaire d'État annonçait, il est vrai, en même temps, qu'il conseillait directement à la Turquie de céder Andrinople et qu'il exerçait à Bucarest une action pacificatrice (2). Mais si le gouverne-

(1) Télégr. de Berlin, 11 janvier, n° 16.
(2) *Ibid.*, n° 17.

ment allemand était prêt à donner isolément ces conseils, il faisait siennes maintenant les objections de l'Empereur contre une démonstration navale ; et je craignais qu'une abstention de l'Allemagne n'eût pour conséquence une action séparée de la Russie, avec ses inconvénients et ses périls. M. Paul Cambon, qui avait les mêmes préoccupations que moi, m'écrivait le 13 janvier (1) : « Sur la question de démonstration navale, le prince Lichnowski nous a dit que son gouvernement voyait beaucoup de difficultés à l'emploi de ce moyen de pression. Il a parlé d'un refus possible de la Porte pour le passage à travers les Dardanelles, de la difficulté de trouver des pilotes, du principe de la neutralité, qui serait violé par l'envoi à Constantinople, malgré l'opposition du gouvernement turc, de forces navales importantes, etc. ; en un mot, il a dit que son gouvernement se refusait à cette démonstration... Sir Ed. Grey a alors soulevé la question de l'envoi de bâtiments de guerre à la baie de Besika. Il a dit que, si les hostilités étaient reprises, si les Bulgares forçaient Tchataldja et marchaient sur Constantinople, si des troubles éclataient dans cette ville, si le gouvernement était renversé à la suite d'une insurrection militaire, si la vie et les biens de nos nationaux se trouvaient menacés, il était indispensable d'envoyer dans la Corne d'Or une force importante et qu'il convenait, par précaution, de tenir dans la baie de Besika, à l'entrée des Dardanelles, une escadre internationale, prête à tout événement. Il a ajouté qu'il ne s'agissait plus d'une démonstration navale,

(1) Dépêche n° 31.

mais d'une mesure de précaution en cas d'événements périlleux. »

Finalement, les ambassadeurs se rallièrent tous à une proposition de sir Ed. Grey, ainsi conçue : « Sur les observations de l'ambassadeur d'Allemagne visant surtout certaines difficultés techniques, la possibilité d'une démonstration navale collective paraît devoir être écartée. La réunion prie les gouvernements de faire connaître leurs vues sur l'avis qui leur a été soumis le 7 janvier dernier, au sujet de l'envoi à la baie de Besika de bâtiments de guerre en vue d'une possibilité de reprise d'hostilités et de troubles qui pourraient menacer la vie et les biens de leurs nationaux et compromettre les intérêts européens à Constantinople. » Je m'excuse de reproduire ce texte barbare, où s'étaient, sans doute, fondues toutes les langues de l'Europe. Mais je tiens à donner le document tel quel. La reprise d'hostilités qu'il visait semblait, du reste, menaçante. Les troupes serbes et bulgares, irritées du silence turc, s'apprêtaient à recommencer l'offensive (1). Le jeu du roi Ferdinand devenait de plus en plus suspect, et M. Paul Cambon me donnait sur ses manœuvres à Vienne de curieux renseignements (2). A Londres, M. Daneff et les autres délégués balkaniques s'impatientaient aussi et venaient, sans cesse, répéter à M. Paul Cambon que, si la Turquie n'acceptait pas leurs dernières conditions, ils allaient rompre les pourparlers. M. Paul Cambon les conjurait d'attendre la démarche des Puissances et la réponse de la Porte (3).

(1) Télégr. de Sofia, 14 janvier, série D, carton 8, dossier 1.
(2) Dépêche du 14 janvier, n° 35.
(3) Télégr. de Londres, 15 janvier, n° 21.

Mais M. Bompard me prévenait qu'à Constantinople l'ambassadeur d'Allemagne était toujours sans instructions. Les atténuations demandées par Berlin avaient cependant été acceptées par nous sans discussion et introduites dans la note destinée à la Turquie. Les retards de l'Allemagne encourageaient la Porte à la résistance (1). De son côté, M. de Panafieu m'informait que les Bulgares préféraient la reprise immédiate des hostilités à une plus longue inaction (2).

Enfin, dans la matinée du 17, l'ambassadeur d'Allemagne en Turquie recevait de son gouvernement l'autorisation de se joindre à ses collègues ; et, à 3 heures de l'après-midi, la note collective était remise au ministre des Affaires étrangères par l'ambassadeur d'Autriche, doyen du corps diplomatique, assisté des représentants des cinq autres Puissances. Le ministre prit le papier, ne le lut pas en présence de ses visiteurs, et se borna à dire que le gouvernement turc répondrait dans un très court délai (3).

Au même moment M. Sazonoff, trouvant sans doute que la commune action des Puissances était trop ralentie par l'influence de l'Allemagne, nous proposait inopinément, à sir Ed. Grey et à nous, de faire une pression à trois sur la Turquie pour l'amener à signer la paix. Cette initiative nous parut très dangereuse, à M. Bompard, à M. Paul Cambon et à moi. Elle eût accusé, devant la Porte, la division de l'Europe et risqué de

(1) Télégr. de Péra, 15 janvier, n° 25, 16 janvier, n° 26, 17 janvier, n° 29. (*Livre jaune*, t. II, n° 63 et 65.)

(2) Télégr. de Sofia, 16 janvier, n° 11.

(3) Télégr. de Péra, 17 janvier, n° 30. (V. la note, *Livre jaune*, t. II, n° 67.)

troubler la collaboration des Puissances. Le jour où m'arrivait cette nouvelle, le vote du Congrès de Versailles m'obligeait à remettre entre les mains de M. Fallières ma démission de président du Conseil. Je ne voulus pas cependant attendre la formation d'un nouveau cabinet pour m'opposer à une entreprise qui pouvait être funeste. Je télégraphiai, dès le 18 janvier, à M. G. Louis (1) : « Veuillez faire valoir devant le ministre des Affaires étrangères de l'Empereur les considérations présentées par l'ambassadeur de la République à Constantinople et les objections élevées par le secrétaire d'État britannique. M. Sazonoff reconnaîtra certainement que, dans ces conditions, une intervention séparée de la Triple-Entente à Constantinople est impossible. Vous ajouterez que le gouvernement de la République attache toujours le plus grand prix à rester en étroite communauté de vues avec la puissance alliée. Il a donc le ferme espoir que le gouvernement impérial s'abstiendra de toute initiative qui risquerait d'engager la politique de l'alliance. » A l'heure où je rédigeais et signais ce télégramme, j'étais élu président de la République et j'expédiais les affaires courantes, comme président du Conseil démissionnaire. Je tenais à marquer une fois de plus, avec netteté, que, contrairement à l'affirmation que Guillaume II a risquée dans ses *Tableaux d'histoire* et que d'autres ont reprise derrière lui, nous n'entendions nullement abandonner l'initiative à la Russie et que la France, résolue à conserver sa pleine indépendance, demandait à être préalablement consultée sur tous les projets de son alliée.

(1) *Livre jaune*, t. II, nº 71.

CHAPITRE II

Avant le Congrès. — La présidence de la République. — L'incident du Paty de Clam. — Démission de M. Millerand. — Reconstitution du cabinet. — Les scrutins préparatoires. — L'Assemblée nationale. — L'élection. — Visite à M. Fallières.

Longtemps j'avais résisté aux amis qui me pressaient d'accepter la candidature à la présidence de la République, et au premier rang desquels se trouvaient tous mes collègues du ministère, sauf MM. Pams et Delcassé. J'avais espéré que, malgré ses premières réponses, M. Léon Bourgeois céderait à mes instances. Mais, pour me faire juge de ses raisons, il m'avait prié de recevoir son médecin, qui lui déconseillait formellement de s'exposer aux fatigues d'une magistrature où la représentation tient si grande place. Je ne m'inclinai pas sans de vifs regrets devant les objections qui m'étaient présentées. Il était, à mon avis, impossible de choisir meilleur président que M. Léon Bourgeois. Républicain résolu, patriote éprouvé, il avait toutes les qualités d'un arbitre politique, l'impartialité, le libéralisme, l'autorité et la bonne grâce personnelle. Mais il employa toute sa force de séduction à me convaincre que c'était à moi que devait revenir la succession de M. Fallières. Je ne me sentais aucun goût pour un rôle dont je reconnaissais la nécessité

et dont j'admirais la grandeur, mais qui, ne comportant aucune responsabilité légale, laissait forcément à celui qui l'exerçait peu d'initiative et d'indépendance. J'avais été ministre pour la première fois sous la présidence de M. Sadi Carnot qui, par son tact, sa discrétion, la droiture de son jugement, m'avait semblé le modèle d'un chef d'État constitutionnel. J'avais été ministre ensuite sous la présidence de M. Casimir-Perier, qui, impatient de gouverner, n'avait pas voulu se contenter de présider et s'était évadé de l'Élysée comme d'une geôle. J'avais été ministre encore sous la présidence de M. Félix Faure, qui me disait un jour, sous une forme que j'avais peut-être le tort de trouver plaisante : « On me reproche de ne pas agir. Que voulez-vous? Je suis la reine d'Angleterre. » J'avais été chargé par M. Loubet de former un cabinet et, si je n'avais pas réussi alors à m'acquitter de cette tâche, j'avais assez complètement gardé la confiance du président pour qu'il me parlât quelquefois des déboires que lui causait la politique de certains de ses ministres. J'avais été enfin, sous la présidence de M. Fallières, d'abord ministre des Finances, puis président du Conseil; et par la vigilance de son contrôle et la sagesse de ses conseils, mais aussi par sa réserve délicate et par le soin avec lequel il laissait au gouvernement responsable la réalité du pouvoir, il m'avait rappelé la manière de Sadi Carnot, celle qui me semblait la bonne, celle même que je regardais comme la seule compatible avec le fonctionnement normal de nos institutions parlementaires. Du moment où le cabinet avait à rendre compte de ses actes devant les Chambres, il me paraissait impossible

qu'il n'en fût par le maître. Le Président de la République avait le droit de conseil ; il pouvait user dans les délibérations de la légitime influence que lui donnaient son titre et sa valeur propre, mais il ne lui appartenait point d'imposer sa volonté. Toute autre conception du régime devait fatalement, d'après moi, conduire les pouvoirs publics au conflit et à l'anarchie.

Le 8 septembre 1895, à la demande de Mme Carnot et de ses fils, j'étais allé présider, à Nolay, la cérémonie d'inauguration du monument élevé à la mémoire de l'ancien Président ; et j'avais, à cette occasion, tracé le portrait de l'excellent chef d'État qu'il avait été : « Il n'aurait pas, disais-je, consenti à rien abdiquer de l'autorité qu'il tenait de la Constitution. Il exerçait cette autorité avec un tact supérieur, avec un souci délicat des responsabilités ministérielles, avec un respect inné de la souveraineté nationale. Mais son attitude, pour être discrète, n'était jamais effacée. Dans les conseils du gouvernement, il tenait son rang avec une admirable dignité. Il dirigeait les délibérations ; il exprimait, dans un langage très sobre, des avis très éclairés ; il maintenait fermement entre les cabinets successifs les traditions essentielles, représentait en face des ministres qui passent ce qu'il doit y avoir de commun entre les différentes fractions d'un parti et même entre des partis différents, ce qu'il doit y avoir de durable dans l'étude des intérêts les plus mobiles, ce qu'il doit y avoir de permanent et d'indestructible dans la politique générale d'une grande nation. Dans les questions qui touchaient au crédit de la France, dans celles qui concernaient la réorganisation militaire, dans celles surtout qui inté-

ressaient les relations internationales, il énonçait des opinions si sages, si réfléchies, si visiblement dictées par l'amour du pays, qu'elles s'imposaient d'elles-mêmes et sans difficulté aux esprits les plus divers. On sentait que la patrie était pour lui comme un être vivant dont il aurait eu la garde. »

Oui, mais cet arbitrage suprême, cette sereine et majestueuse dignité, avec le cortège de leurs obligations officielles et l'ensemble de leurs charges décoratives, ce n'était plus l'action, ce n'était plus la bataille, ce n'était plus la liberté ; et, quant à moi, je n'étais guère tenté de placer sous l'empire du protocole sept années de ma vie. Avec toute la douceur d'un aîné bienveillant, M. Léon Bourgeois me représenta que la gravité de l'heure me faisait un devoir de me mettre à la disposition de mes amis. Puisqu'il refusait lui-même la candidature, j'avais pensé que l'intelligence universelle et la magnifique culture de M. Alexandre Ribot pourraient être, dans des temps troublés, d'un grand secours à l'Élysée. Mais, après s'être enquis de l'opinion parlementaire, mes collègues du cabinet m'avaient dit que les chances de M. Ribot étaient assez faibles, et la plupart d'entre eux avaient recommencé le siège autour de moi. A la fin des Conseils, MM. Bourgeois, Briand, Steeg, me pressaient aimablement de me prononcer, pendant que, toujours inséparables, MM. Pams et Delcassé s'éclipsaient mystérieusement.

Un jour, au Sénat, M. G. Clemenceau m'avait entraîné avec M. Stéphen Pichon dans un bureau désert et, après avoir refermé la porte sur nous, avait abordé à brûle-pourpoint la question de la prochaine élection présidentielle. Il avait passé en revue les hommes politiques dont les noms

étaient prononcés et les avait tous écartés d'un revers de main. Arrivé à M. Pams qui passait pour très riche, il avait jeté cette condamnation : « Autant vaudrait voter pour Rothschild. » Puis, cette série d'exécutions terminée, il avait gracieusement ajouté : « On parle aussi de vous, mais vous êtes trop jeune pour être élu. Dans sept ans, vous serez tout indiqué. » J'avais répondu que, ni maintenant, ni plus tard, je ne me croirais vraiment qualifié pour une fonction dont le titulaire était obligé de tant retrancher de soi-même. Sorti seul avec moi, M. Pichon avait, d'abord, gardé le silence ; quelques pas plus loin, il m'avait dit : « Je crois que Clemenceau se trompe. Si vous vous présentiez, vous seriez élu. » A tort ou à raison, j'avais gardé, je dois l'avouer, de l'étincelant monologue de M. Clemenceau, l'impression que, si d'autres que lui venaient à poser sa candidature, il se laisserait forcer la main, et j'avais été un peu surpris qu'une volonté aussi énergique pût se résigner au supplice de l'immobilité.

Déjà la fièvre électorale s'était déclarée dans les couloirs du Parlement. Les conjectures, les insinuations, les médisances, les calomnies alimentaient les conversations de quelques-uns des futurs congressistes. A la veille de Noël, au moment où avaient été votés les douzièmes provisoires et où avait été prononcée la clôture de la session, le cabinet que je présidais avait obtenu, pour sa politique étrangère, l'approbation unanime des deux Chambres. Sa politique intérieure elle-même, toujours fermement républicaine, n'avait guère rencontré d'opposition que de la part de ceux qui se refusaient à tout essai de représentation proportionnelle et entendaient, comme M. Cle-

menceau, rester fidèles au régime majoritaire. Mais le jour où mon nom fut mis en avant pour la présidence, je ne fus pas plus épargné que les autres candidats éventuels. Peut-être même eus-je le privilège d'être plus férocement traité que les camarades. La nature et la violence de la campagne qui s'engagea contre moi et les miens contribuèrent même grandement à éveiller en moi l'esprit de contradiction et à me faire accepter le combat. Dans la soirée du jeudi 26 décembre, je laissai les plus ardents de mes amis remettre à l'*Agence Havas* une note, où il était indiqué qu'à la suite de leurs démarches renouvelées je leur avais donné mon acceptation. Comme un faisceau de lumière dans la nuit, cette précision subite jeta le désarroi parmi les batraciens, qui se cachèrent dans les hautes herbes pour aller plus loin continuer leurs coassements. A peine avais-je parlé, qu'à son tour M. Ribot se déclarait candidat. Pour bien marquer qu'il ne pouvait y avoir entre nous aucun sentiment d'hostilité, je m'empressai de faire à mon éminent concurrent une visite qu'il me rendit avec bonne grâce. Mais c'est en vain que les journalistes interrogèrent MM. Dubost et Paul Deschanel sur leurs intentions. Les présidents du Sénat et de la Chambre allaient être tous deux soumis à la réélection et ils éprouvaient quelques scrupules à paraître d'avance assurés des suffrages de leurs collègues. Ils se dérobaient donc modestement à la curiosité de la presse et se gardaient de prononcer des paroles décisives. Quant à M. Pams, il demeurait impénétrable et, si M. Delcassé était au courant de ses secrets, il avait soin de ne les pas trahir. De temps en temps, M. Léon

Bourgeois questionnait le paisible et souriant ministre de l'Agriculture. M. Pams répondait : « Mes amis me poussent. Je ne puis dire encore ce que je ferai. On m'a mis, malgré moi, dans un tunnel. Je ne sais par quel bout je sortirai. — Mais, disait M. Bourgeois, comment vous laisseriez-vous porter contre le président du Conseil, avec qui, vous et moi, nous avons toujours été d'accord? — Aussi bien, répétait M. Pams, n'ai-je pas fait geste de candidat. »

Le samedi 4 et le mardi 7 janvier, le Conseil se réunit comme d'ordinaire, à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières et, dans toutes les affaires traitées, s'affirma notre constante unanimité. Le mardi, je présentai à la signature du président de la République le décret qui convoquait l'Assemblée nationale pour le 17 janvier. Les pouvoirs de M. Fallières devaient expirer le 18 février. La Constitution exigeait que l'élection eût lieu un mois au moins avant l'entrée en fonctions. La date du 17 fut donc choisie sans objection. Le décret parut à l'*Officiel* le lendemain et ouvrit officiellement la période électorale. Les Chambres ne rentrant que le 14, MM. Dubost et Deschanel ne se départirent pas de leur réserve ; mais les couloirs étaient de plus en plus animés et les passions s'échauffaient.

Dans la journée du vendredi 10, M. Steeg vint me faire part d'une violente émotion qui s'était produite au Palais-Bourbon parmi les nombreux députés présents. Quelques lignes de l'*Officiel* avaient fait scandale. Le lieutenant-colonel du Paty de Clam, qui s'était tristement illustré dans l'affaire Dreyfus, était, disait-on, réintégré dans son grade et affecté au service

territorial des chemins de fer et des étapes. M. Millerand n'ayant rien dit de cette décision ni au Conseil, ni à moi-même, je fus profondément surpris et, avant même de m'être fait apporter l'*Officiel*, je téléphonai immédiatement au ministre de la Guerre pour lui demander si la nouvelle était exacte. D'un ton très calme, il me répondit affirmativement et il vint aussitôt m'expliquer ce qui s'était passé. M. du Paty de Clam s'était pourvu devant le Conseil d'État contre une première mesure qui l'avait frappé en 1900 ; il avait ensuite introduit contre le ministère de la Guerre une procédure interminable, compliquée de plainte en faux, et avait été rayé des cadres. Il est juste de dire que, plus tard, en 1914, le lieutenant-colonel du Paty de Clam est spontanément parti pour l'armée, s'est vaillamment battu et a recouvré son grade ; mais en 1912, rien ne semblait justifier la réintégration d'un officier qui s'était fait une renommée de tortionnaire.

M. Millerand m'expliqua, avec sa netteté coutumière, qu'au moment du coup d'Agadir le lieutenant-colonel du Paty de Clam avait demandé au ministre de la Guerre, qui était alors M. Messimy, la faveur d'être réintégré, avec son grade, dans l'armée territoriale. M. Messimy, disait M. Millerand, avait, à raison des circonstances, promis de prendre cette mesure bienveillante, si M. du Paty de Clam retirait la plainte qu'il avait précédemment déposée. La plainte avait été retirée. M. Messimy avait quitté le ministère sans avoir le temps de tenir sa promesse. « Mais M. du Paty de Clam, ajoutait M. Millerand, a renouvelé sa demande auprès de moi. J'ai consulté le service du contentieux, qui a émis, le mois dernier,

un avis favorable, et, comme il s'agissait d'une simple décision administrative, je l'ai prise sans t'en référer et sans la soumettre au Conseil. »

Pour essayer de calmer l'effervescence qui s'était vite répandue dans les Chambres, M. Millerand donna sur-le-champ à la presse un communiqué où il résumait son interprétation de l'incident. M. Messimy répliqua par la note suivante : « Il est parfaitement exact qu'au lendemain du coup d'Agadir, M. du Paty de Clam avait obtenu la certitude qu'en cas de guerre il serait fait appel à ses services. Par contre, M. Messimy croit nécessaire, pour bien préciser la position de la question, de déclarer qu'après la fin de la période de tension internationale de juillet-août 1911, il lui était apparu comme n'étant ni opportun, ni politique, de donner suite à la demande du lieutenant-colonel du Paty de Clam, ou même de la soumettre au Conseil des ministres. » A quoi M. Millerand avait instantanément riposté : « Le dossier de l'affaire du Paty de Clam contient une note dans laquelle M. Messimy indique que « le ministère de la « Guerre avait accepté, en principe, d'adhérer au « désir exprimé » par M. du Paty de Clam. Cette note est écrite et signée par M. Messimy. D'autre part, quand le 12 janvier 1912, à la constitution du cabinet Poincaré, M. Millerand est arrivé rue Saint-Dominique, son prédécesseur, en lui passant les services du ministère, lui a parlé dans le même sens favorable de la requête de M. du Paty de Clam. »

« Oui, dis-je à M. Millerand, mais il y a un an que tu as eu cette conversation avec Messimy, et tu ne m'en as jamais parlé ; et tu as pris, sans me consulter, une mesure qui engage la responsabilité

du gouvernement et que je trouve tout à fait injustifiée. — J'étais en présence d'un avis catégorique de mon service du contentieux et, une fois encore, il ne s'agissait que d'une décision purement administrative. — A laquelle ni toi, ni moi, nous ne pourrons empêcher qu'on donne une signification politique. »

En fait, il avait fallu un décret pour prononcer la réintégration. Ce décret avait été envoyé à l'Élysée avec plusieurs autres, et l'attention du président de la République n'avait pas été attirée sur cette signature. De très bonne foi, le ministre de la Guerre était convaincu que l'acte qu'il avait accompli rentrait exclusivement dans ses attributions et ne relevait que de sa responsabilité personnelle. Cette « mesure administrative » réveillait cependant en moi les souvenirs les plus douloureux de toute ma vie politique et le cas de conscience le plus déchirant que j'eusse jamais connu. J'avais fait partie, en 1894, du cabinet Charles Dupuy sous lequel avait été poursuivi le capitaine Dreyfus. J'avais ignoré l'ouverture de l'instruction, mais lorsque j'avais été renseigné, quinze jours après l'arrestation, par la lecture d'un journal, j'avais demandé des précisions au général Mercier, ministre de la Guerre, et, sur la foi de ses services, il m'avait affirmé la culpabilité avec une telle puissance de conviction que la condamnation prononcée peu après par le conseil de guerre ne m'avait nullement étonné. Le général Mercier ne m'avait cependant fourni qu'une preuve décisive de la trahison : le fameux bordereau attribué par les experts au capitaine Dreyfus. Lorsqu'il s'éleva plus tard des soupçons sur le rôle d'Esterhazy et des doutes sur les conclusions

de l'expertise, j'avais été de ceux que la tragique Affaire avait le plus cruellement torturés. La confiance que j'avais faite à l'autorité de la chose jugée s'était peu à peu ébranlée et, le 28 novembre 1898, j'avais cru devoir monter à la tribune de la Chambre pour dire mes angoisses à mes collègues. J'avais rappelé que n'ayant fait partie depuis 1896 d'aucun gouvernement, j'avais cependant insisté auprès des ministres qui s'étaient succédé pour qu'ils missent un terme aux abus intolérables qui se commettaient dans certains bureaux du ministère de la Guerre et qui, après s'être longtemps laissé deviner ou entrevoir, avaient fini, comme il était inévitable, par éclater au grand jour. J'avais protesté contre les étranges procédés dont on s'était servi à l'égard du lieutenant-colonel Picquart et contre la mise au secret prolongée de cet officier supérieur, et j'avais ajouté : « Ce que j'ai le droit de dire, c'est que l'autorité militaire a aujourd'hui deux poids et deux mesures, et que, pendant que le lieutenant-colonel Picquart est traduit en conseil de guerre, d'autres faits aussi graves, plus graves peut-être que ceux qui lui sont imputés, bénéficient d'une impunité scandaleuse. D'autres indiscrétions, j'imagine, ont eu lieu dans les bureaux de la Guerre ; des communications ont été faites, soit à des femmes voilées, soit à cet officier de contrebande qui s'est fait justice à lui-même en désertant la France. D'autres faux ont été commis aussi, si faux il y a ; des dépêches mensongères ont été envoyées à M. Picquart pour essayer de le compromettre. Que l'autorité militaire veuille bien consulter, à cet égard, les résultats de l'enquête à la suite de laquelle M. Esterhazy

a été mis en réforme et M. du Paty de Clam en retrait d'emploi. Eh bien ! les auteurs de ces communications, de ces faux, sont-ils poursuivis? Sont-ils traduits en conseil de guerre? Non, M. Picquart seul est inquiété ! » Dans le même discours, devant une Chambre qu'agitaient des passions contraires, j'avais affirmé qu'en 1894, ni aucun des ministres, ni moi, nous n'avions connu d'autre charge positive contre le capitaine Dreyfus que le bordereau et qu'à cette époque, nul de nous n'avait entendu parler des aveux que le capitaine Lebrun-Renault prétendait maintenant avoir reçus du condamné : « En faisant ces déclarations, avais-je dit, je puis me trouver en désaccord avec quelques-uns de mes amis, mais j'ai le sentiment d'accomplir un acte de patriotisme éclairé. » Et comme des réclamations s'étaient fait entendre sur plusieurs bancs, j'avais insisté : « Oui, un acte de patriotisme, car le patriotisme pour nous consisterait, en temps de guerre, à nous battre à côté des officiers de l'armée active. L'armée n'est pas une caste dans la nation ; c'est la nation tout entière. Mais en temps de paix, que serait donc le patriotisme, s'il ne résidait essentiellement dans le respect de nos traditions nationales de justice et de liberté? » En ce mois de novembre 1898, on était encore loin de la revision de l'Affaire, et ce discours m'avait, sur le moment, valu bien des injures. Un journal qui avait l'habitude de me témoigner de la bienveillance avait même, le lendemain, annoncé, dans une manchette sensationnelle, mon suicide politique. Mais, depuis lors, rien n'était venu réhabiliter à mes yeux M. du Paty de Clam, et je ne m'expliquais pas aisément la décision gra-

cieuse dont il venait d'être l'objet. Il se tint à l'Élysée, à propos de cet incident inopiné, deux longs Conseils des ministres, l'un dans la matinée du samedi 11 janvier, l'autre dans l'après-midi du dimanche. Tous mes collègues partageaient l'émotion qui s'était emparée des sénateurs et des députés restés assez nombreux à Paris pendant les vacances. Une interpellation était annoncée pour la rentrée. Des amis un peu ardents poussaient M. Pams à démissionner avec éclat et à poser immédiatement sa candidature, pour que l'opinion publique fût appelée sans retard à se prononcer sur la décision incriminée. M. Millerand, qui avait été le collaborateur de Waldeck-Rousseau et qui n'avait jamais pu être soupçonné de partialité en faveur des adversaires de Dreyfus, persistait à ne pas comprendre l'interprétation violemment défavorable que donnait la politique à une mesure prise sur l'avis d'un service où la politique n'avait pas accès. J'aurais désiré qu'il fût possible soit d'éviter la retraite du ministre de la Guerre, soit de l'envelopper dans la démission collective du gouvernement. Mais le sentiment général du cabinet fut différent. Personne ne voulut accepter la responsabilité d'une réintégration qui n'avait pas été décidée en commun. On ne crut pas pouvoir non plus ouvrir une crise totale qui aurait été embarrassante pour le président de la République si peu de temps avant le terme de sa magistrature. Pour en finir, M. Millerand me remit, le dimanche, une lettre ainsi conçue : « Mon cher Président, l'acte administratif que j'ai accompli pour tenir l'engagement pris par un de mes prédécesseurs et auquel je ne pouvais loyalement me soustraire a reçu, des commen-

taires qui se sont produits, un caractère politique qu'il n'a jamais eu. Dans ces conditions, après en avoir conféré avec nos amis, je crois de mon devoir de vous prier de faire agréer par le Président de la République ma démission de ministre de la Guerre. Permettez-moi, en me retirant, de vous dire quelle fierté je garde d'avoir été étroitement associé depuis un an à l'œuvre nationale et républicaine qui a été celle de votre cabinet, et agréez, je vous prie, mon cher Président, la nouvelle assurance de mon affectueux dévouement. — A. MILLERAND. »

Il m'était très pénible que cette malencontreuse aventure eût ainsi pour conséquence le départ d'un ministre de la Guerre qui avait ardemment travaillé, depuis une année, à l'organisation de la défense nationale. Mais le débat qui s'engagea bientôt après, devant la Chambre, prouva que la réintégration avait été, à tous points de vue, une erreur. Le 30 janvier suivant, M. Messimy s'expliquait, devant le groupe radical-socialiste de la Chambre, sur la promesse que, de très bonne foi, lui avait attribuée M. Millerand, et il produisait une lettre écrite en son nom, le 11 décembre 1911, par son directeur du cabinet à M. du Paty de Clam, pour l'informer que, sur l'avis défavorable du service du contentieux, il avait été décidé de ne le pas réintégrer dans la territoriale en temps de paix. Le vendredi 31, M. Étienne, ministre de la Guerre du cabinet Briand, répondait en ces termes à une interpellation qui lui était adressée : « Je n'ai, en qualité de ministre de la Guerre, ni à approuver, ni à désapprouver les actes de mes prédécesseurs. Mais, depuis que j'ai l'honneur de diriger le ministère de la Guerre, je n'ai pas pu

ne pas constater l'attitude de l'officier supérieur qui, ayant obtenu une faveur exceptionnelle, n'a pas cessé, dès le lendemain, de s'exprimer en termes outrageants, et pour le ministère de la Guerre et, pourquoi ne pas l'ajouter? pour l'armée française elle-même. Il m'apparaît nettement que des faits de ce genre ne peuvent pas rester sans suite. Le ministère de la Guerre s'occupe dès maintenant de la question. Il y aura une sanction à une telle attitude et j'imagine bien qu'à l'heure actuelle personne ici ne songerait à demander au ministre de la Guerre d'accorder une lettre de service à cet officier. » (*Vifs applaudissements répétés sur un grand nombre de bancs.*) Ces déclarations furent approuvées par 499 voix contre 2 et M. Millerand était au nombre des 499. M. du Paty de Clam s'était chargé lui-même de démontrer qu'il eût été plus sage de ne faire aucun crédit à sa pondération.

Forcé de trouver un nouveau ministre de la Guerre, j'avais proposé au Conseil et au président de la République la nomination de M. Lebrun. Il n'a rien fallu de moins que les instances de tous nos collègues et celles de M. Fallières pour le déterminer à accepter. Il s'était attaché à l'étude des questions coloniales, et, avec une modestie qui le portait toujours à sous-estimer sa propre valeur, il craignait d'être inférieur à la tâche nouvelle qui allait lui incomber. M. René Besnard fut désigné pour lui succéder au ministère des Colonies et le sous-secrétariat qu'il détenait, celui des Finances, fut simplement supprimé. Avec l'assentiment de tous nos collaborateurs, je répondis à la lettre de M. Millerand par le mot que voici : « Mon cher ami, j'ai soumis à M. le Pré-

sident de la République et communiqué au Conseil la lettre que vous avez bien voulu m'écrire. Le Conseil a été unanime à regretter de se trouver en désaccord avec vous sur la mesure que vous avez prise et dont vous avez, avec votre habituelle loyauté, revendiqué la responsabilité. M. le Président de la République a cru devoir, dans ces conditions, accepter la démission que vous lui avez spontanément offerte. Au moment où je suis si inopinément forcé de me séparer de vous, laissez-moi vous dire que je n'oublierai jamais le précieux concours que vous avez apporté, depuis un an, à l'œuvre républicaine et patriotique dont le cabinet a cherché, au milieu de circonstances souvent difficiles, à poursuivre la réalisation. Croyez à mes sentiments affectueux et dévoués. — Raymond Poincaré. »

Quelques-uns de ces esprits dégradés qui cherchent de basses explications à toutes les actions humaines prétendaient qu'en réintégrant, sans m'en référer, M. du Paty de Clam, M. Millerand avait eu l'arrière-pensée de me nuire à la veille de l'élection présidentielle. Impossible d'imaginer plus sotte calomnie. Après comme avant sa démission, M. Millerand demeura un chaud partisan de ma candidature et la soutint jusqu'au bout avec énergie. Ni sa droiture, ni son amitié, n'étaient en défaut. Il avait seulement commis l'imprudence d'aller de l'avant, comme il lui est quelquefois advenu de le faire, sans jeter un regard autour de lui et sans rien pressentir de l'émotion que devait provoquer sa décision.

Le remaniement du cabinet fournit, bien entendu, de nouveaux aliments aux passions dé-

chaînées. A mesure qu'approchait la date du scrutin, l'effervescence augmentait dans les vestibules des deux édifices parlementaires. Au dehors, quelques grands électeurs prenaient déjà position. Je recevais des visites de toutes sortes. Ceux-ci venaient spontanément me promettre leurs voix, ceux-là me les offrir sous condition. Aux premiers, je répondais par un remerciement courtois, qui n'avait rien d'un encouragement ; aux derniers, par une rebuffade, et je perdais certainement, dans ces brèves entrevues, plus de suffrages que je n'en gagnais. Mais M. Briand, qui se promenait volontiers dans les couloirs, les antennes au vent, mobilisait les amis, échauffait les tièdes, convertissait les hésitants, neutralisait les partisans de M. Pams ou de M. Deschanel, de M. Ribot ou de M. Dubost.

Le dimanche 12, M. Vallé, sénateur, ancien garde des sceaux, qui avait longtemps présidé le comité exécutif du parti radical-socialiste, prenait la parole dans la Marne, à Hautvillers, et, après avoir expliqué les motifs qui empêchaient son ami Léon Bourgeois d'accepter la candidature, soutenait ardemment la mienne. « Certes, disait-il, s'il s'agissait d'un plébiscite, la question politique serait déjà résolue ; mais ce n'est pas le corps électoral qui désigne le premier magistrat de la République ; c'est à ses mandataires qu'il appartient de le choisir. Ceux-ci doivent cependant s'inspirer de la volonté populaire, lorsqu'elle tend à porter à la tête de notre nation un vrai républicain, un homme qui a rendu des services à son pays et qui jette sur lui un lustre impressionnant pour le monde entier. »

Deux jours après, les Chambres rentraient et

renouvelaient leurs bureaux. Au Palais-Bourbon, M. Paul Deschanel était brillamment réélu par 345 voix, alors qu'à la mort de M. Brisson il n'en avait obtenu que 292. Il prononçait immédiatement un discours où il défendait, avec fougue, le régime parlementaire contre le pouvoir personnel, et ses auditeurs, convaincus pour la plupart qu'il visait ma candidature, accueillaient, les uns avec des mouvements divers, les autres avec un enthousiasme affecté, cette agression assez imprévue. Pour moi, je me rappelais, avec quelque mélancolie, le billet que m'avait adressé M. Paul Deschanel, le 28 mai 1898, lorsque, sachant son désir de se présenter, pour la première fois, à la présidence de la Chambre, j'avais repoussé les offres qui m'étaient faites par nos amis communs : « On me dit ce qui vient de se passer. Je vous embrasse. A vous de cœur. — Paul Deschanel. » Et je me rappelais aussi la lettre que, deux jours plus tard, après l'élection, m'adressait son admirable mère : « Dans notre joie, monsieur, je tiens à vous dire merci pour votre noble amitié qui a si puissamment aidé et assuré le succès de notre fils. Je fais un rêve qui se réalisera, — car c'est à tous deux votre destinée — que vous marchiez quelque jour la main dans la main pour faire rentrer la France dans la voie de ses gloires. Encore merci, monsieur, du fond du cœur. — Adèle Deschanel. » Près de quinze ans avaient passé. M. Paul Deschanel avait exercé avec élégance et autorité les fonctions présidentielles. Il avait assurément le droit d'aspirer, en 1913, à la première magistrature. Je ne pouvais cependant me défendre de quelque peine à l'entendre opposer, en des termes aussi inattendus, sa candidature à la

mienne. Au Sénat, du reste, M. Antonin Dubost avait renchéri. J'étais presque dénoncé comme un futur dictateur. Pendant une année, j'avais été épargné, même par des adversaires. Depuis que j'avais accepté la candidature, j'étais attaqué, même par des amis. Le soir, était publiée une note annonçant qu'à l'issue de la séance de la Chambre, un grand nombre de députés avaient demandé à M. Deschanel de les laisser voter pour lui et qu'il s'était mis à leur disposition. D'après une autre note, M. Dubost avait également cédé aux sollicitations dont il avait été l'objet.

Le lendemain, mercredi 15, un scrutin préparatoire avait lieu au palais du Luxembourg, dans l'ancienne chapelle des pairs, aujourd'hui désaffectée. Il était ouvert aux sénateurs et aux députés qui appartenaient aux groupes de gauche. C'était, parmi les électeurs, une agitation fébrile. Ils s'interpellaient violemment les uns les autres. On entendait des éclats de voix qui perçaient au-dessus de clameurs confuses. Un vent de haine soufflait autour des urnes. Au premier tour, sur 634 votants, les suffrages s'étaient répartis comme il suit. J'arrivais en tête avec 180 voix ; M. Pams, qui n'avait ni donné sa démission de ministre de l'Agriculture, ni fait ouvertement acte de candidat, arrivait le second avec 174 voix. M. Dubost en obtenait 107 et M. Deschanel 83, M. Ribot 52 seulement, grande injustice que je n'avais que trop prévue. Il y avait en outre 38 voix diverses, dont 22 à M. Jean Dupuy et 7 à M. Delcassé.

En bonne règle, ce résultat aurait dû, semble-t-il, faire jouer sur mon nom la discipline républicaine ; mais, tout au contraire, un petit noyau

d'irréconciliables et, parmi eux, M. G. Clemenceau, essayèrent de faire contre moi, sous la houlette de M. Pams, le cartel des opposants. Si bien qu'au second tour, qui eut lieu dans l'après-midi, l'honorable ministre de l'Agriculture, persévérant collaborateur de son concurrent, obtint 283 voix, tandis que je n'en avais que 272. M. Ribot était tombé à 25 et M. Deschanel à 22. M. Maurice Faure, sénateur, qui présidait le bureau de vote, annonça un troisième tour pour le lendemain.

Aussitôt après le dépouillement du deuxième, tous les ministres, à l'exception de MM. Pams et Delcassé, se réunirent autour de moi, au Luxembourg, dans le cabinet réservé au gouvernement. Je fis auprès de M. Léon Bourgeois de nouveaux efforts et lui répétai que sa candidature arrangerait tout. Il ne se laissa pas convaincre et insista, comme tous nos collègues présents, pour que je maintinsse expressément ma candidature.

Le jeudi, au troisième tour, la lutte acheva de se circonscrire entre les partisans de M. Pams et les miens. Le ministre de l'Agriculture, toujours resté en fonctions, obtenait 323 suffrages ; j'en comptais 309 à mon nom ; il en restait 11 à M. Ribot, 20 à M. Delcassé, 10 à M. Deschanel ; si bien que la majorité absolue, qui était de 324, n'était atteinte par personne et que M. Maurice Faure, qui présidait toujours le bureau, s'abstint de proclamer M. Pams candidat unique des gauches. A la vérité, d'ailleurs, plus de cent députés ou sénateurs républicains convoqués aux réunions préparatoires n'avaient pu venir et étaient cependant appelés à voter le lendemain à Versailles. La désignation du Luxembourg ne pouvait donc rien avoir d'impératif.

Mais les anciens amis qui s'étaient promis de m'écarter ne l'entendaient pas ainsi. Beaucoup d'électeurs s'étant attardés à discuter dans les salles du Sénat, M. Clemenceau proposa qu'une délégation fût nommée pour me prier de renoncer à la candidature. M. Sarrien, ancien président du Conseil, M. Ratier, président de l'Union républicaine, un grand nombre d'autres sénateurs ou députés, eurent beau protester : l'idée de M. Clemenceau l'emporta.

J'étais rentré au ministère et j'y conférais avec la plupart des ministres lorsque, un peu avant 6 heures et demie du soir, ceux que l'ironie parisienne a immédiatement appelés les bonnets à poil arrivèrent en corps au quai d'Orsay. Nous venions d'être, mes collègues et moi, avertis de la démarche. Nous l'attendions, et M. Léon Bourgeois m'avait, de nouveau, répété qu'il ne pouvait être candidat, qu'il me suppliait de ne pas me retirer et qu'il me soutiendrait jusqu'au bout auprès de ses amis. Je laissai les ministres dans mon cabinet pour aller recevoir à côté, dans la salle de la Rotonde, les ambassadeurs d'un nouveau genre qui venaient m'apporter leur ultimatum. Les huissiers annoncèrent M. Combes, M. Clemenceau, M. Caillaux, M. René Renoult, M. Augagneur, M. Clémentel, M. Maurice Reynaud, M. Monis et M. d'Iriart d'Etcheparre.

Aucun d'eux, sans doute, ne supposait alors que tous, sauf le dernier, deviendraient ou redeviendraient ministres au cours de ma présidence. Ils avaient pris leur air le plus solennel et semblaient déjà conduire mes obsèques. M. Combes, qui souffrait d'une extinction de voix, pria M. Clemenceau de prendre la parole. « La majorité répu-

blicaine, dit l'ancien président du Conseil, a choisi un candidat. Vous ne pouvez plus être élu demain qu'avec le concours des voix de la droite. Nous venons vous demander de vous soumettre à la discipline républicaine et de vous désister en faveur de M. Pams. — Je regrette, répondis-je, de ne pouvoir déférer à votre désir. J'ai été prié par de nombreux républicains de poser ma candidature. A l'instant même, beaucoup viennent encore de m'engager à la maintenir. J'ai eu la majorité au premier tour. M. Pams n'a, au troisième, que quelques voix de plus que moi. Il n'a pas la majorité absolue ; une centaine de sénateurs et de députés républicains convoqués n'ont pas pris part au vote ; il n'y a donc aucune indication sérieuse. M. Pams, d'ailleurs, fait partie de mon cabinet ; il n'a jamais été en dissentiment politique avec moi ; je n'accepte pas qu'on le considère comme plus fermement républicain que moi. — Notre démarche, reprit M. Clemenceau, n'a rien de comminatoire. Votre réponse laisse subsister mon argumentation. Veuillez, je vous prie, y réfléchir. — J'ai réfléchi et mon parti est pris. » A ce moment, intervint M. Monis : « Mais si M. Pams se retirait en même temps que vous, monsieur le président du Conseil, et si on vous laissait le soin de choisir un troisième candidat? — Non, interrompit M. Clemenceau, je n'accepterais pas, quant à moi, que le candidat fût désigné par M. le président du Conseil. — C'est, dis-je, une mission dont je ne puis moi-même me charger. Qui me garantirait que mon candidat serait agréé par tous les républicains? J'ai, hier et aujourd'hui, tenté de déterminer M. Léon Bourgeois. Il a persisté dans son refus. A son défaut, je ne vois per-

sonne sur qui l'accord puisse se faire d'ici à demain. Je reste donc candidat. — C'est votre dernier mot? — Certainement. » M. Combes s'était tu, M. Clémentel s'était tu, M. Caillaux s'était tu, mais n'avait cessé de sourire, comme à un spectacle amusant. Tous sortirent, M. Clemenceau en tête, pâle et mécontent, MM. Maurice Raynaud, Monis et autres formant le gros, M. Combes à l'arrière-garde. Ce dernier, de charmante humeur, malgré son rhume, s'arrêta quelques instants auprès de la porte, échangea quelques mots aimables avec moi et me laissa parfaitement entendre qu'il n'était pas dupe de la démarche à laquelle on l'avait associé. A peine, du reste, étais-je élu qu'il me donnait des témoignages d'un loyalisme déférent et délicat.

Dans les salons du ministère, la délégation se dispersa au milieu des journalistes et rencontra un grand nombre d'excellents républicains qui venaient me demander de rester candidat. Tels, par exemple, M. Ferdinand Buisson et M. Henry Bérenger. De son côté, M. Herriot n'avait pas caché qu'il se proposait de voter pour moi. Mais les esprits ne se calmaient pas. Dans la soirée, eut lieu au Luxembourg une réunion composée d'environ deux cents électeurs, pour la plupart déjà hostiles à ma candidature, et surchauffés par la brûlante éloquence de M. G. Clemenceau. M. Ferdinand Buisson fut, bien involontairement, la cause de l'incident le plus imprévu. L'éminent député de la Seine avait dit : « Le président du Conseil, à qui j'ai suggéré de tenter une dernière démarche auprès de M. Léon Bourgeois, m'a répondu qu'il avait fait cette démarche plusieurs fois hier et aujourd'hui sans réussir à décider

le ministre du Travail. » Au milieu du tumulte, M. Clemenceau crut entendre M. Buisson ajouter : « M. Poincaré m'a indiqué, du reste, que M. Clemenceau n'était pas partisan de cette candidature. » M. Buisson m'a déclaré, le lendemain, qu'il ne m'avait nullement prêté ce propos, que je n'avais pas tenu ; il a confirmé sa dénégation par lettre à M. Clemenceau et son impeccable loyauté ne permettait à personne de mettre sa parole en doute. Il avait simplement rapporté, d'une part, que je désirais toujours la candidature de M. Bourgeois, d'autre part, que M. Clemenceau n'avait pas été d'avis de s'en rapporter à mon arbitrage. Dans le bruit, les deux phrases rapprochées avaient dû être mal entendues par M. Clemenceau, dont la bonne foi n'était pas moins certaine que celle de M. Buisson. Toujours est-il que le lendemain, avant l'heure du Congrès, je reçus de M. Clemenceau un poulet très sec, où il m'accusait tout crûment d'avoir chargé, la veille, M. F. Buisson d'une « manœuvre de mensonge ». Où étaient les lettres aimables que nous échangions encore quelques mois auparavant? Avec quelque vivacité que M. G. Clemenceau eût pris parti contre ma candidature, je ne lui avais rien retiré de mon admiration ni de mon respect ; et je ne m'attendais pas à cet outrage. Je priai M. Briand et M. Klotz d'aller demander immédiatement des explications à l'ancien président du Conseil. Singulier lever de rideau, pour la représentation de l'après-midi !

Il m'arriva, dans la matinée, un autre billet, dont la forme ne me parut pas moins surprenante. Il était ainsi conçu : « Paris, 17 janvier. Monsieur le Président du Conseil, ayant accepté la candida-

ture à la présidence de la République, j'ai l'honneur de vous adresser ma démission de ministre de l'Agriculture. Veuillez agréer, Monsieur le Président du Conseil, l'assurance de mes sentiments de haute considération. — Jules Pams. » Un point ; et c'était tout. C'était tout, et c'était peu, après une année de collaboration intime, sans un désaccord, sans un nuage. Mais M. Pams, lui non plus, ne pouvait se douter qu'il redeviendrait ministre sous ma présidence, en des jours d'angoisse, et qu'il me dirait alors, avec une affectueuse modestie : « Je suis heureux pour la France que vous l'ayez emporté sur moi. » En quoi, du reste, il se trompait ; car son tact eût fait de lui un excellent président de la République. Je n'avais vraiment qu'une objection contre sa candidature, c'est qu'en m'opposant un membre de mon cabinet, on semblait rompre à mes dépens une solidarité que rien n'avait jamais troublée.

La plupart de mes collègues du ministère allèrent déjeuner à Versailles. Je préférai ne pas me mêler à la foule des convives et prendre tranquillement mon repas à la maison. Je n'arrivai qu'à l'heure du Congrès, après avoir fait le trajet en automobile avec M. Dæschner. Le temps était beau et froid. Dans le bois de Boulogne, le long de la Seine, dans le parc de Saint-Cloud, sur toute la route, se pressaient, en voiture, à pied, des gens qui semblaient se rendre à une partie de plaisir. Beaucoup me reconnaissaient, me saluaient ou m'acclamaient. Lorsque j'arrivai à Versailles, la multitude massée dans les avenues, sur la place d'Armes et aux abords du château, me vit tout de suite à travers les glaces de ma limousine et m'accompagna de chaleureux vivats jusqu'à la

porte où je me hâtai de m'engouffrer. A l'intérieur du palais, l'encombrement était inouï. Je me réfugiai dans le cabinet des ministres, en compagnie de mes collègues. Manquaient cependant MM. Briand et Klotz, qui étaient partis à la recherche de M. Clemenceau, M. Pams qui était démissionnaire depuis l'aube, et M. Delcassé, qui ne quittait guère son ami.

Je me rendis dans la salle du Congrès pour l'ouverture de la séance. Les galeries et les tribunes étaient combles. J'y apercevais beaucoup d'amis personnels, avocats, hommes de lettres, artistes. M. Dubost déclara l'Assemblée nationale constituée pour l'élection du président de la République et fit tirer au sort la lettre par où devait commencer l'appel nominal. Ce fut le T qui sortit. J'avais donc longtemps à attendre mon tour de vote. Je m'empressai de retourner au cabinet des ministres, où beaucoup d'électeurs vinrent bientôt me communiquer des impressions favorables. Quand on m'informa que la lettre P ne tarderait pas à être appelée, je retournai dans la salle des séances. Je me trouvais dans la travée de gauche, non loin de la tribune, lorsque l'huissier cria le nom de M. Pams. En montant les gradins, mon aimable concurrent fut salué par des applaudissements assez nourris. Quelques moments après, j'allais moi-même remettre mon bulletin, et des applaudissements beaucoup plus nombreux et plus vifs crépitaient sur la plupart des bancs. Le dépouillement fut long et mouvementé. Des nouvelles contradictoires m'arrivaient au cabinet des ministres. Vers 4 heures de l'après-midi, on apprit le résultat. Sur 892 inscrits et 872 votants, j'avais 429 voix, M. Pams 327, M. Vaillant 63,

M. Deschanel 18, M. Ribot 16. Il y avait 6 bulletins blancs et nuls. Il m'avait manqué 8 voix pour atteindre la majorité absolue. Un second tour était nécessaire.

Dans l'intervalle, redoublèrent les intrigues. Les plus chauds partisans de M. Pams s'en prenaient aux socialistes qui avaient présenté la candidature de M. Vaillant et qui n'ayant aucun désir d'aider mon concurrent, se déclaraient décidés à la maintenir jusqu'au bout. M. Briand conseillait à ceux des radicaux qui avaient soutenu M. Pams de faire l'union républicaine sur mon nom. Mais il y en avait quelques-uns qui ne l'entendaient pas ainsi et, bon gré mal gré, M. Pams resta sur la brèche. Cette fois, sur 870 votants et sur 859 suffrages exprimés, j'en obtins 483, c'est-à-dire 54 voix de plus qu'au premier tour et M. Pams 296, c'est-à-dire 31 voix de moins ; 69 bulletins portaient le nom de M. Vaillant. J'avais 187 voix de plus que M. Pams ; j'avais donc incontestablement pour moi une majorité républicaine.

La proclamation du scrutin donna lieu dans la salle et jusque dans les tribunes à des manifestations enthousiastes. Nombre de sénateurs et de députés se précipitèrent dans le cabinet des ministres pour me complimenter. M. Pams fut des premiers à m'apporter ses félicitations. Il était visible qu'il avait sur le cœur sa lettre du matin. Entre temps, M. F. Buisson avait envoyé un mot à M. Clemenceau pour démentir le propos que celui-ci avait cru entendre et qui l'avait irrité contre moi. A la suite de cette rectification, qui ne fut pas contredite, MM. Briand et Klotz m'écrivirent qu'ils estimaient clos un incident

pour lequel, à aucun moment, je n'aurais dû être mis en cause. Mais M. G. Clemenceau ne fut pas de ceux qui, m'ayant combattu à la veille de l'élection, désarmèrent le soir même.

La séance levée, M. Dubost et les autres membres du bureau de l'Assemblée nationale se rendirent dans le cabinet de la présidence. Les huissiers vinrent me chercher et me conduisirent auprès d'eux, au milieu des acclamations. J'avais quelque mal à dissimuler mon émotion. Je sentais que l'irresponsabilité présidentielle était grosse de responsabilités morales et j'étais si effrayé du fardeau qui allait peser sur mes épaules que tout sentiment de satisfaction se glaçait en moi. J'étais entièrement dominé par la crainte d'être inférieur à la tâche nouvelle qui m'était dévolue. Au nom de l'Assemblée, M. Antonin Dubost me présenta, en très bons termes, des vœux dont l'expression ne semblait pas lui coûter. Puis M. Briand m'adressa quelques paroles cordiales : « Mon émotion, me dit-il, ne me permettrait pas de vous exprimer aussi complètement que je le voudrais notre amitié profonde et la fierté qu'éprouvent, en ce moment, vos collaborateurs. Depuis un an, étroitement unis à vos efforts et, je puis le dire, dans les moments difficiles, à vos angoisses, nous vous avons vu à l'œuvre. Nous avons éprouvé la beauté et la noblesse de votre caractère, et c'est ainsi que ceux d'entre nous qui ne vous connaissaient pas encore parfaitement ont grossi le nombre de vos amis. »

D'une voix que je sentais trembler, j'ai répondu : « Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, monsieur le garde des Sceaux et cher ami, vos paroles si affectueuses me sont allées droit au

cœur. Je suis profondément ému du témoignage de confiance que vient de me donner l'Assemblée nationale ; je tâcherai de m'en montrer digne. Dans les hautes fonctions dont je vais assumer la charge, je saurai oublier sans effort les luttes d'hier, les injures même. Soyez convaincus que je serai partout et toujours un arbitre impartial. Comme l'éminent républicain dont vous parliez (1), monsieur le Président, je demeurerai le gardien fidèle de la Constitution et des lois. Je maintiendrai au-dessus de toute atteinte les intérêts de notre défense nationale et je veillerai, d'accord avec les ministres responsables, à l'unité de notre politique étrangère. Vous pouvez, messieurs, compter sur mon dévouement absolu à la République et à la patrie. »

Les journalistes parlementaires furent ensuite introduits auprès de moi, et leur président, M. Georges Aubry, qui venait de quitter *l'Eclair*, pour protester contre les campagnes de M. Judet, m'adressa, au nom de tous ses confrères, une allocution qui, sous une forme charmante, était une manière d'oraison funèbre ; car, désormais, j'étais mort pour les Chambres et, ni en bien, ni en mal, la presse parlementaire n'allait plus avoir à parler de moi.

Après avoir répondu à ces adieux, je quittai le salon de la présidence, traversai le salon Marengo et, toujours précédé par les huissiers à chaîne, m'engageai, entre une double haie de soldats, dans la galerie des bustes. Sur mon passage, sénateurs, députés, spectateurs, descendus des tribunes, poussaient des vivats, qui n'étourdis-

(1) M. Fallières.

saient pas en moi la conscience des difficultés prochaines.

Lorsque je franchis la porte du palais où ma destinée venait de recevoir une direction nouvelle et si redoutable, la nuit était déjà noire, mais, aux alentours du château, une foule immense attendait ma sortie. Elle m'accueillit par une ovation frénétique. Escorté d'un peloton de lanciers et accompagné de M. Briand, je partis, en automobile, pour la station de la rive gauche, salué sur tout le parcours par les cris de joie de la population. Un train spécial nous ramena, les ministres et moi, à la gare des Invalides, où la satisfaction des Parisiens fit immédiatement écho à celle des Versaillais. Sur le quai d'Orsay, sur le pont Alexandre III, dans les Champs-Élysées, dans l'avenue Marigny s'étalait un océan de formes humaines. Partout éclataient des bravos. Vers 7 heures et demie, j'arrivai à l'Élysée, où j'avais tenu à me rendre sans retard pour remercier le président de la République du précieux appui qu'il n'avait cessé de m'accorder depuis un an. Il vint au-devant de moi avec un affectueux empressement, me donna une chaude accolade, me dit dans les termes les plus bienveillants combien il se félicitait de mon élection et m'introduisit dans son cabinet, où il me retint pour se faire conter toutes les péripéties de la journée. Je le quittai pour regagner mon petit hôtel de la rue du Commandant-Marchand, déjà entouré d'une multitude ardente, assiégé par les visites d'amis et d'inconnus, envahi par les corbeilles de fleurs. Toute la soirée, Paris fut en fête ; les boulevards retentirent de refrains patriotiques et de chants improvisés. Je m'enfermai

à la maison avec les miens. Mon père n'était plus là pour partager avec nous ces émotions. Ma mère vivait encore, mon frère aussi. Ils avaient passé la journée chez moi avec ma femme et ma belle-sœur, attendant les nouvelles qui leur venaient par téléphone, impatients de me retrouver. Ce fut pour moi une délivrance et un soulagement que d'échapper au tumulte des rues pour me réfugier dans leur intimité.

CHAPITRE III

Le dépouillement d'un courrier. — M Briand chargé par M. Fallières de former un nouveau cabinet. — Retraite de M. Léon Bourgeois et de M. Delcassé. — M. Jonnart au quai d'Orsay. — Initiative isolée de la Russie. — Révolution à Constantinople. — Rupture des négociations. — Un des futurs 93.

Le samedi 18 janvier, je reçus, comme don de joyeux avènement, la nouvelle que l'Allemagne donnait enfin son adhésion au traité du 30 mars 1912, qui avait placé le Maroc sous le protectorat de la France. A 9 heures et demie du matin, je me rendis à l'Élysée avec les ministres et je remis au président de la République la démission du cabinet. Mes collègues et moi, nous fûmes chargés d'expédier les affaires courantes jusqu'à la constitution du nouveau ministère.

J'allai donc au quai d'Orsay, comme si j'avais été mis en minorité à la Chambre ; et si embarrassé que je fusse de n'être plus ni oiseau, ni souris, je repris mon travail, en commençant par dépouiller un courrier formidable et par jeter un regard rapide sur les coupures de presse que me présentaient M. Dæschner et M. Adolphe Pichon.

Parmi des télégrammes de souverains et de ministres étrangers, des adresses de municipalités françaises, des dépêches de chambres de commerce et de groupements politiques, littéraires ou artis-

tiques, des lettres touchantes ou naïves de particuliers, je trouvai le samedi et les jours suivants un certain nombre d'envois qui retinrent plus spécialement mon attention. Tels des messages émouvants de mes concitoyens de l'Est, telles de cordiales félicitations d'Anatole France, de Loti, de Bonnat, du docteur Roux, de Liard, et de la plupart de mes autres confrères de l'Académie et de l'Institut ; tels un mot lyrique d'Edmond Rostand et un compliment étoilé de Camille Flammarion. Celui de mes correspondants qui avait donné le plus bel exemple de laconisme était Ernest Lavisse, qui m'avait adressé ce simple petit bleu : « 17 janvier. Un qui est content. — Ernest Lavisse. » Les ambassadeurs et ministres étrangers avaient rivalisé de prévenances. Tous ou presque tous demandaient à me voir. Sir Francis Bertie écrivait un mot exquis à Mme Poincaré. M. Isvolsky, assez sérieusement indisposé depuis quelques jours, s'excusait de ne pouvoir venir immédiatement. Le comte Szécsen m'envoyait cette aimable lettre : « Paris, le 18 janvier 1913. Monsieur le Président, permettez-moi de joindre mes vœux très chaleureux à ceux de vos nombreux amis et de vous offrir mes félicitations les plus sincères à l'occasion de votre élection à la place si éminente que vous allez occuper. Permettez-moi aussi d'exprimer l'espoir que Votre Excellence voudra bien me conserver dans l'avenir la bienveillante confiance dont Elle a bien voulu m'honorer jusqu'ici. La comtesse Szécsen se joint à moi pour vous exprimer, monsieur le Président, ainsi qu'à madame Poincaré, ses très sincères félicitations. Veuillez agréer, monsieur le Président, les assurances de ma très

haute considération et de mes sentiments très dévoués. — Szécsen. » On voudra bien reconnaître qu'il y avait dans ces lignes bienveillantes autre chose qu'une marque banale de courtoisie. Elles prouvaient assurément que, malgré la crise balkanique, les relations étaient restées excellentes entre le gouvernement français et l'ambassadeur d'Autriche.

Bien entendu, dans ce flux d'éloges ne manquait pas la petite vague mousseuse de M. Victor Margueritte. Je recevais de lui ce pneumatique : « Samedi, 18 janvier, 80, rue de Passy. Monsieur le Président, et si vous le permettez encore, cher ami, vous savez mes sentiments de toujours. J'ai été heureux, hier matin, d'avoir pu, avant le scrutin, les formuler publiquement, avec l'ardent souhait du pays, et plus heureux encore, hier soir, de voir l'attente nationale réalisée... Je vous envoie, avec mes affectueux respects, mes hommages émus. — Victor Margueritte. »

De nos représentants à l'étranger m'arrivaient par télégrammes des encouragements plus précieux, bientôt complétés par des lettres détaillées ; et puisque les papiers publiés sous le titre de *Carnets Georges Louis* prêtent à notre ambassadeur à Tokio, M. Gérard, au sujet de mon élection à la présidence, des propos qu'il n'a certainement pas tenus, j'extrairai seulement des longues pages qu'il m'a écrites quelques lignes qui sont une réponse péremptoire à ces allégations mensongères : « Tokio, 28 janvier 1913. — Monsieur le Président, j'ai été très touché et je vous demeure très reconnaissant du télégramme par lequel vous avez bien voulu répondre à mes sincères félicitations. L'élection a été accueillie au Japon, comme dans le

reste du monde, avec une extrême faveur. L'opinion publique et la presse ont, comme le gouvernement lui-même, compris et senti à quels besoins, à quels désirs de la nation française répondait cette élection. Elle a été saluée comme un événement heureux pour la France et pour la paix du monde... Vous me permettrez, monsieur le Président, en vous remerciant encore de la sympathie que vous m'avez témoignée au cours de ma carrière et durant l'année 1912, d'exprimer l'espoir que cette sympathie me soit conservée et continuée. Vous savez quel est mon désir de consacrer tout ce que j'ai de force et de dévouement à la tâche qui m'est confiée. Ce me sera un précieux et puissant encouragement de me sentir soutenu par la pensée que mes services sont appréciés et que je concours, pour ma part, à l'œuvre féconde dont votre présidence poursuivra l'accomplissement. »

M. Jusserand, notre éminent ambassadeur à Washington, me mandait, quelques jours après : « Comme il était facile de le prévoir, la décision de l'Assemblée nationale portant Votre Excellence à la magistrature suprême de la République a été accueillie dans l'autre grande République par un concert d'éloges ressemblant fort à celui qui, d'après les télégrammes reçus de France, s'est fait entendre dans notre propre pays. Je me trouvais à Philadelphie, le jour de l'élection, hôte de l'ancien ambassadeur, Charlemagne Tower, et j'ai passé le lendemain la journée à New-York, assistant notamment à une réception organisée par les Fils de la Révolution. A ces réunions, j'ai eu occasion de voir bien du monde de bien des sortes. Votre Excellence eût été heureuse, non seulement pour Elle, mais pour les idées qu'Elle représente, de constater l'unanimité

et la chaleur des félicitations. Mon hôte, M. Tower, les anciens ambassadeurs de France, Robert Bacon, qui assistait dans notre loge au gala de l'Opéra pour l'hôpital français de New-York, Henry White qui me téléphona dès mon retour ici, quantité de personnages politiques rencontrés à Philadelphie, marquaient autant de joie que si un événement heureux venait de se produire dans leur propre pays. Et l'événement n'est pas, en effet, sans un intérêt direct pour leur propre pays. » M. Jusserand ajoutait ces détails amusants : « Les journaux publiaient, le soir même du 17, les résultats de l'élection, les accompagnant de commentaires flatteurs et de portraits pour beaucoup desquels Votre Excellence n'avait certainement pas posé. Un de ceux que j'ai vus offre apparemment l'image de M. de Kiderlen-Wächter, un autre reproduit très certainement les traits du célèbre peintre Alma Tadema qui avait, en effet, quelque ressemblance avec Votre Excellence. Quant aux commentaires, on n'en saurait souhaiter de plus sincèrement et complètement favorables. »

La presse française mêlait à ses louanges des renseignements plus précis, mais un peu indiscrets sur ma vie, sur mes habitudes et mes goûts, des photographies de mon chat siamois, de ma chienne briarde, de mon chien-loup de Sampigny, et il me semblait déjà que mes nouvelles fonctions allaient donner mes sentiments les plus intimes en pâture à la curiosité publique. J'écartais avec un peu d'impatience les articles les mieux intentionnés et je parcourais seulement les extraits de journaux étrangers que me communiquait M. Dæschner. En Russie, le *Novoïe Vremia*, la *Rousskaia Molva*, la *Reicht*, la plupart des autres feuilles, en Angle-

terre, le *Times*, le *Daily Telegraph*, le *Daily Mail*, le *Daily Chronicle*, la presse de toutes nuances faisaient de moi des portraits si flattés que j'avais quelque embarras à m'y reconnaître. En Allemagne, l'accueil était particulièrement significatif. Un journal officieux comme le *Lokal Anzeiger* me souhaitait la bienvenue en ces termes : « On doit féliciter la nation française d'avoir conféré la plus haute dignité dont elle dispose à un homme aussi éminent. » Le *Berliner Tageblatt* écrivait : « Pendant toute la durée de la crise balkanique, M. Poincaré a fait tous ses efforts pour assurer le maintien de la paix européenne. Son attitude vis-à-vis de l'Allemagne fut réservée, correcte et pacifique. En Allemagne, on accueille le nouveau Président avec des sentiments analogues, avec respect aussi et en formulant les meilleurs vœux pour sa présidence. » La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, organe de la chancellerie de l'Empire, proclamait : « M. Poincaré a mis ses hautes qualités au service de la paix européenne dans le pénible travail de la crise balkanique. Les sympthies qu'il s'est acquises alors l'accompagneront dans le poste élevé que vient de lui assigner la confiance de ses concitoyens. » Le *Vorwärts* notait, lui aussi, que ma politique avait toujours été pacifique. La *Gazette de Voss* disait : « Chacun se rappelle les succès qu'il remporta à la direction des Affaires étrangères. Depuis le début de la crise balkanique, il s'est efforcé, non sans succès, de donner dans le concert européen plus de résonance à la voix de la République française. En Allemagne, l'élection de cet homme d'État réfléchi et modéré doit être accueillie sans inquiétude ni arrière-pensée. » Elle-même, la panger-

maniste *Tägliche Rundschau*, n'était point malveillante.

En Autriche-Hongrie, le ton général était également sympathique. La *Nouvelle Presse libre* s'exprimait ainsi : « M. Poincaré est un homme sage et réfléchi, incapable de toute politique extérieure d'aventure et dont l'activité est jusqu'à présent une garantie qu'il travaillera au progrès de son pays, non seulement pour le bien de la France, mais aussi de toute l'Europe. » Même note dans le *Neues Wiener Tagblatt*, dans la *Reichpost*, dans le *Fremdenblatt*.

En Suisse, en Hollande, en Belgique, l'opinion rendait unanimement hommage à l'œuvre pacifique qu'avait accomplie, sous ma présidence, le gouvernement français, et elle entourait cette constatation de commentaires exceptionnellement flatteurs. C'était bien l'Europe tout entière qui, me jugeant sur mon action des derniers mois, voyait dans le vote de l'Assemblée nationale un heureux gage de paix. Elle ne se trompait ni sur mes sentiments, ni sur ma volonté. Mais combien de temps la France allait-elle pouvoir rester maîtresse des événements?

Il s'agissait d'abord, pour elle, d'avoir un nouveau gouvernement. C'était à M. Fallières de choisir le président du Conseil qui devait me succéder. Sa magistrature ne prenait fin que le 18 février suivant. Mais par délicatesse, il ne voulut rien décider sans m'avoir demandé mon avis. Il nous parut à tous deux que M. Briand était l'homme désigné. Mon cabinet n'avait pas été mis en échec par les Chambres ; M. Briand en avait été vice-président du Conseil ; il avait pris une part active à la politique intérieure et extérieure que nous

avions suivie ; sa valeur était appréciée de tous ; sa nomination ne pouvait être que bien accueillie.

M. Briand n'a pas accepté immédiatement la mission qui lui était offerte. Il s'est livré à des consultations assez étendues. Pendant qu'il y procédait, le dimanche 19, j'ai profité de ce que j'expédiais encore les affaires courantes pour assister, en Sorbonne, au jubilé d'Ernest Lavisse, que présidait M. Guist'hau, et les paroles que m'ont adressées mon confrère de l'Académie et M. Liard ont été saluées par les bravos des professeurs et des étudiants.

C'est seulement le mercredi 22 qu'ont pu paraître à *l'Officiel* les décrets qui investissaient les membres du nouveau ministère. Celui par lequel M. Briand était nommé président du Conseil et, comme il le désirait, ministre de l'Intérieur, était contresigné par moi et portait ainsi, l'un sous l'autre, les noms du président de la République titulaire et du président désigné.

Mais, en quittant la chancellerie pour la place Beauvau, M. Briand avait été amené à un remaniement assez profond du cabinet. Il avait offert le portefeuille de la Justice à M. Barthou, qui l'avait accepté. Il avait proposé à M. Steeg de retourner au ministère de l'Instruction publique, et M. Steeg avait été charmé de retrouver ses anciens collaborateurs de la rue de Grenelle. M. Guist'hau, dépossédé, avait passé de bonne grâce au Commerce. M. Lebrun, n'ayant consenti à remplacer M. Millerand rue Saint-Dominique que pour éviter une crise générale à la veille de l'élection, M. Briand s'était assuré, pour la Guerre, le concours de M. Étienne. M. Pams ayant abandonné la rue de Grenelle, M. Jean Morel avait

été nommé ministre de l'Agriculture. M. Delcassé, qui, en janvier 1912, n'avait pas voulu séparer son sort de celui de M. Pams, avait tenu à ne pas s'éloigner de lui dans la disgrâce ; il avait préféré ne pas rester dans le cabinet ; M. Briand avait confié la Marine à M. Pierre Baudin ; M. Bourgeois, que sa santé contraignait à prendre du repos, n'avait pas cru pouvoir se charger des Affaires étrangères et s'était même excusé de ne pas conserver le portefeuille du Travail, que le président du Conseil avait remis à M. René Besnard. M. Klotz gardait les Finances et M. Jean Dupuy les Travaux publics. M. Briand n'avait plus qu'à choisir mon successeur au Quai d'Orsay. Il songea à M. Jonnart, dont il estimait personnellement la prudence, le tact et la modération. Il maintint comme sous-secrétaires d'État M. Paul Morel à l'Intérieur, M. Chaumet aux Postes et Télégraphes, M. Léon Bérard aux Beaux-Arts, et rétablit le sous-secrétariat des Finances, qu'il donna à M. Bourély.

Le cabinet ainsi composé était sensiblement différent de celui que j'avais présidé. M. Briand nous avait tenus, M. Fallières et moi, au courant de ses pourparlers. J'avais vivement regretté le départ de M. Léon Bourgeois ; j'avais, à la prière de M. Briand, insisté pour qu'il ne se retirât point ; il m'avait dit affectueusement : « Je ne suis resté que pour vous. Maintenant que vous êtes élu, j'ai terminé ma journée. » Mais sa retraite avait, en une certaine mesure, rompu l'équilibre politique du nouveau gouvernement, qui essuyait, dans les couloirs de la Chambre, les critiques des radicaux-socialistes. Il est vrai qu'en revanche, après en avoir délibéré, le comité exécutif du parti déclarait

publiquement que le loyalisme républicain commandait à tous ses membres de témoigner leur respect pour la décision de l'Assemblée nationale et que confiance devait être faite à l'impartialité du Président élu. Pas un seul de ceux qui me connaissaient ne pouvait douter du soin scrupuleux que je mettrais, en toute circonstance, à observer la Constitution dont la garde venait de m'être confiée.

A peine avais-je passé les services à MM. Briand et Jonnart que je me trouvai jeté bon gré, mal gré, dans une existence qui contrastait étrangement avec mes occupations préférées et dans laquelle visites et réceptions prenaient une place prépondérante. Bien que je ne fusse plus chef de gouvernement et que je ne fusse pas encore chef d'État, je ne pouvais aller à l'Académie sans y être traité comme un prince héritier, ni assister à la représentation générale des *Eclaireurs*, de mon ami Maurice Donnay, sans provoquer une manifestation dans le public du théâtre Marigny. MM. Loubet et Fallières eurent l'attention de venir me voir à mon domicile ; je leur demandai des renseignements et des conseils qu'ils me donnèrent avec beaucoup de complaisance et qui ne me firent pas voir sous un jour très agréable la magistrature dont j'allais être chargé.

Le vendredi 24, le cabinet se présenta devant les Chambres. La déclaration, trop longue et trop chargée de détails, fut assez fraîchement accueillie. Le passage suivant, que M. Briand avait consacré à l'œuvre de mon cabinet, fut cependant fort applaudi : « La fidélité à nos alliances et à nos amitiés demeure le principe immuable de notre politique extérieure. L'expérience de ces derniers

mois a surabondamment prouvé tout ce que, au service de la paix du monde, l'action diplomatique de la France acquiert d'autorité morale et de force persuasive, lorsque, dans un clair esprit de franchise et de courtoisie à l'égard des autres nations, elle s'exerce en étroit contact et en constante harmonie avec celle de ses amis et de ses alliés. »

Plusieurs interpellations avaient été déposées. M. Briand y répondit avec toutes les ressources de son prestigieux talent. Mais il était un peu souffrant et même, pendant le dépouillement du scrutin, il s'évanouit et ne reprit connaissance que grâce aux soins empressés du docteur Augagneur, qui, détail piquant, s'était, avec beaucoup de radicaux, abstenu dans le vote. Trois cent vingt-quatre voix s'étaient cependant prononcées pour la confiance. Les socialistes avaient voté contre. La large union qui s'était formée autour de mon cabinet se trouvait malheureusement entamée, à une heure où cependant la situation extérieure demeurait encore très grave.

M. Jonnart m'avait prié de passer de temps en temps, pendant quelques minutes, au ministère, pour le renseigner sur l'état exact des affaires en cours et pour recevoir de lui les nouvelles présentes. J'avais su aussi par une dépêche de M. Jules Cambon, écrite d'ailleurs à un moment où le cabinet n'était pas encore formé, qu'en Allemagne la mort de M. de Kiderlen avait déjà des conséquences funestes (1). L'Empereur, qui précédemment affectait de se désintéresser de la politique étrangère, semblait disposé à se montrer davantage.

(1) *Livre jaune*, t. II, nº 73, dépêche de M. Jules Cambon, 20 janvier 1913.

C'était surtout dans les affaires d'Orient que le changement était sensible. M. de Kiderlen, qui avait toujours été hostile aux idées du baron de Marschall, n'avait pas confiance dans l'avenir de la Turquie. Il jugeait qu'il fallait se mettre gaillardement du côté des jeunes Puissances qui se partageraient sa succession. Il avait, d'autre part, une sorte d'antipathie personnelle pour l'Autriche-Hongrie, si bien que ses dispositions intimes l'inclinaient un peu, sans qu'il l'avouât, vers les Puissances de la Triple-Entente. Aussi et malgré le discours retentissant du chancelier Bethmann-Hollweg, l'Autriche était-elle, du vivant de Kiderlen, préoccupée de l'attitude de son alliée. Elle était aujourd'hui plus confiante. A Constantinople, M. de Wangenheim en prenait maintenant à son aise et cherchait à accentuer les tendances turcophiles qui de nouveau se manifestaient à Berlin. Sur ce dernier point, les indications de M. Bompard confirmaient celles de M. Jules Cambon. L'ambassadeur d'Allemagne prodiguait à la Porte les assurances les plus réconfortantes, ce qui était une singulière façon de travailler à la conclusion de la paix (1). Cependant, à la suite de délibérations prolongées, le gouvernement ottoman avait pris le parti d'acquiescer à la note des Puissances. Il avait décidé de convoquer, le mardi 21, une assemblée de notables à laquelle il expliquerait la nécessité de cette détermination (2). Cette assemblée s'était tenue sous la présidence du grand vizir, le Sultan se trouvant dans une pièce contiguë, et à l'unani-

(1) *Livre jaune*, t. II, nº 74, Péra, 20 janvier 1913.
(2) *Ibid.*, nº 75, Péra, 20 janvier.

mité moins une voix, elle avait conclu contre la continuation de la guerre (1).

Quelques heures après, se produisait un brusque mouvement de révolte contre la paix. A la tête d'un groupe d'officiers jeunes-turcs, Enver bey, assisté de Talaat bey, s'était emparé de la Sublime-Porte. Ils avaient proclamé la déchéance du cabinet Kiamil et la prolongation de la guerre. Le parti Union et Progrès revenait au pouvoir avec le général Mahmoud Chevket Pacha comme grand vizir.

C'était le lendemain même du jour où avaient paru les décrets qui nommaient M. Briand et ses collègues. Le nouveau gouvernement s'était réuni en Conseil sous la présidence de M. Fallières, et M. Jonnart avait été chargé d'envoyer immédiatement à M. Georges Louis le télégramme suivant (2) : « Le coup d'État qui vient de s'accomplir à Constantinople risque d'avoir sur l'opinion russe une répercussion dangereuse. M'inspirant des instructions que mon prédécesseur vous a expédiées, je vous prie d'insister derechef auprès de M. Sazonoff pour que le gouvernement impérial ne prenne aucune initiative susceptible d'engager la politique de l'Alliance. Vous lui ferez notamment observer que toute démonstration militaire de la Russie sur les confins de l'Arménie compromettrait sans doute l'accord anglo-russe et ouvrirait, dans les conditions les plus dangereuses, la question d'Asie Mineure. Vous lui rappellerez enfin que le gouvernement britannique s'est refusé, il y a six jours, à une action de la Triple-Entente à

(1) *Livre jaune*, n° 76. Péra, 22 janvier.
(2) *Ibid.*, t. II, n° 78, 24 janvier.

Constantinople et que nous ne saurions, dès lors, adopter une attitude différente sans un concert préalable. » Ce télégramme était la reproduction presque textuelle des instructions que j'avais données antérieurement et que M. Briand avait toujours approuvées.

Il en était de même de cet autre télégramme, envoyé, quelques heures après, à tous les postes, par le ministère des Affaires étrangères : « En présence de la révolution qui vient de s'accomplir à Constantinople, le gouvernement de la République estime que l'union des six grandes Puissances est le moyen le plus efficace de maintenir l'existence nationale de la Turquie et de sauvegarder la paix générale. Il s'applique donc à faire prévaloir une politique de concert entre tous les cabinets. Veuillez vous exprimer en ce sens. » Concert européen, rappel à la Russie qu'elle doit s'entendre avec nous avant toute initiative, c'est exactement ce que je ne cessais de répéter depuis le commencement de la crise ; et le bon sens suffisait à imposer le renouvellement de ces recommandations.

Interrogé par M. Georges Louis, M. Sazonoff avait affirmé qu'en dehors du malencontreux avertissement donné à la Porte cinq semaines auparavant, il n'avait pris et ne prendrait aucune initiative isolée à Constantinople (1). Mais quelques heures après et sans que M. G. Louis s'en doutât, M. Sazonoff, qui persistait, sans doute, à ne pas honorer d'une grande confiance notre ambassadeur, avait fait, une fois de plus, auprès du gouvernement allemand, une démarche sur laquelle

(1) *Livre jaune*, t. II, nº 82. Télégr. du 25 janvier.

il ne s'était pas concerté avec la France. Il lui avait exprimé son inquiétude à l'endroit des événements de Turquie. Il avait ajouté que si les Puissances déclaraient au nouveau gouvernement ottoman qu'elles étaient résolues à s'en tenir à leur note antérieure, les ministres turcs actuels reconnaîtraient sans doute, comme les précédents, la nécessité de se conformer aux conseils de l'Europe. Chose plus grave, M. Sazonoff terminait par cette conclusion, qu'il n'avait ni laissé deviner à M. Georges Louis, ni soumise au gouvernement français : « Le gouvernement impérial pense que la reprise des hostilités comporterait un danger de complications et il tiendrait sincèrement à le détourner ; il pourrait être placé en une situation des plus sérieuses, se rendant clairement compte d'un changement inévitable dans l'opinion publique en Russie, au cas où les résultats de la guerre seraient remis en doute (1). »

Cette note russe, communiquée après coup à M. Jonnart par M. Isvolsky, avait vivement ému le ministre des Affaires étrangères. Il en avait donné connaissance au Conseil tenu le mardi 28 janvier à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières, et il avait aussitôt envoyé à M. Georges Louis ce télégramme : « Le Conseil des ministres, à qui j'ai communiqué la note de l'ambassade de Russie d'hier, a été unanime à penser que le gouvernement russe aurait dû se concerter avec le gouvernement de la République, avant d'exprimer à la chancellerie de Berlin ses inquiétudes sur les conséquences possibles d'une reprise des hostilités entre la Turquie et les coalisés balkaniques. Le

(1) *Livre jaune*, t. II, nº 84.

Conseil a regretté pareillement que M. Sazonoff n'eût pas encore répondu à la déclaration que je vous avais prié de lui faire par mon télégramme du 24 janvier (1). Veuillez donc lui signaler derechef tout le prix que j'attache à ce que l'action diplomatique des deux gouvernements soit étroitement conjuguée. Je viens, d'ailleurs, de m'exprimer dans ce sens auprès de M. Isvolsky. » M. Georges Louis revit M. Sazonoff et n'en obtint qu'une réponse très évasive (2). Il était évident qu'entre notre ambassadeur et le ministre le contact restait toujours un peu froid et que ni par M. Isvolsky, ni par M. G. Louis, Paris n'avait guère le moyen de se faire entendre de Saint-Pétersbourg.

L'Europe restait cependant exposée à de nouvelles tempêtes. M. de Bethmann-Hollweg renouvelait à M. J. Cambon des assurances pacifiques ; mais il déclarait que le sort de l'Asie Mineure ne pourrait être remis en question sans que l'Allemagne sortît de son inaction (3). A Vienne, le comte Berchtold faisait preuve, d'après M. Dumaine, d'un optimisme déconcertant et n'osait pas résister à la pression des belliqueux (4). A Londres, les délégués balkaniques, pressentant que la réponse de la Sublime-Porte à la note collective des Puissances allait être équivoque, annonçaient aux délégués ottomans la rupture des pourparlers (5).

Au moment même où la brume s'épaississait de toutes parts, la Russie, trop indifférente aux

(1) *Livre jaune*, n° 78, cité plus haut.
(2) *Ibid.*, n° 93.
(3) *Ibid.*, n° 90
(4) *Ibid.*, n° 89.
(5) *Ibid.*, n° 88.

conseils et aux prières de la France, entreprenait, à Bucarest cette fois, une nouvelle démarche particulière. Elle déclarait que les concessions faites par le cabinet de Sofia étaient jugées suffisantes par le gouvernement impérial et elle invitait la Roumanie à s'en contenter. Le mémorandum russe contenait les phrases les plus maladroites et les plus regrettables (1) : « Insister davantage, à la faveur des difficultés auxquelles se trouve temporairement exposée la Bulgarie, et rendre ainsi à la Turquie un service au détriment de nations chrétiennes, serait compromettre radicalement, en vue d'un bénéfice insignifiant, la possibilité d'un rapprochement de la Roumanie avec la Russie et la Bulgarie. Quant à la proposition de la Roumanie de prêter à la Bulgarie son concours armé en vue de la prise d'Andrinople, elle n'a pu être acceptée par le cabinet de Sofia à raison de considérations toutes naturelles d'amour-propre national, interdisant à la Bulgarie d'être redevable à des tiers de la prise de cette ville. Une agression de la Roumanie ou une occupation armée, sans déclaration de guerre, d'un territoire faisant partie de la Bulgarie, alors que celle-ci n'en a pas fini avec la Turquie, provoquerait dans l'opinion publique russe, en faveur de la Bulgarie, une telle explosion de sympathie que le gouvernement ne saurait y demeurer indifférent. Le gouvernement impérial tient à ajouter qu'au cas où la Roumanie accepterait la proposition de la Bulgarie, il serait prêt, de son côté, à garantir à la Roumanie la Dobroudja contre toute tentative de la Bulgarie. »

Dès que M. Jonnart connut par M. Isvolsky

(1) *Livre jaune*, nº 91, 30 janvier.

cette note inconsidérée, il télégraphia à M. G. Louis, qui ne l'avait prévenu de rien : « L'initiative que le gouvernement impérial vient de prendre me paraît d'une gravité exceptionnelle. Dire à la Roumanie qu'il sera impossible pour la Russie d'admettre que la Bulgarie soit dépossédée par la force d'une partie de son territoire, c'est annoncer en propres termes une intervention armée, sur laquelle un accord préalable aurait dû s'établir entre les gouvernements alliés. Garantir à la Roumanie la Dobroudja contre toute tentative ultérieure de la Bulgarie, c'est engager dans les Balkans une politique sur laquelle il aurait également convenu que nous nous fussions concertés. L'initiative que nous révèle la note russe risque d'entraîner, au point de vue de la paix européenne, les plus graves conséquences. Il ne semble pas douteux, en effet, que si la Russie exerce une action coercitive sur la Roumanie, l'Autriche-Hongrie interviendra simultanément par les armes. Ce jour-là, le danger d'une conflagration générale serait imminent ; car l'Allemagne serait vraisemblablement amenée à prendre le parti de son alliée sans s'attarder à examiner de quel côté est venue l'agression. Le gouvernement de la République fait donc toutes réserves sur les suites de la démarche dont le ministre de Russie à Bucarest s'est acquitté auprès du gouvernement royal. Je suis, d'ailleurs, disposé à me concerter avec le gouvernement impérial et le gouvernement britannique pour conseiller au gouvernement roumain une sage modération. » Et comme M. Jonnart tenait à ce que M. Georges Louis fît ces remontrances avec toute la fermeté nécessaire, il ajoutait : « Veuillez vous exprimer dans ce sens

avec M. Sazonoff, à qui vous remettrez le texte même de ce présent télégramme, sous la forme de *pro memoria.* » On a dit, on a imprimé que dans cette période où j'étais président élu et non installé, M. Jonnart n'a agi que sous mon inspiration. Rien n'est moins exact. M. Jonnart consultait d'abord M. Briand et tous deux s'entendaient avec les autres ministres, sous la présidence de M. Fallières. Mais, en fait, lorsqu'il rencontrait à Saint-Pétersbourg les difficultés que j'avais moi-même connues, le nouveau cabinet n'hésitait pas plus que moi à parler net ; et, dans ces désaccords, loin de trouver M. G. Louis trop dur pour nos Alliés, il était, comme on le voit, forcé de le stimuler.

Conformément à la méthode que j'avais toujours suivie, M. Jonnart tint sir Ed. Grey au courant de l'incident (1).

Sur les entrefaites, le ministre des Affaires étrangères du Sultan, Saïd Halim, avait envoyé aux Puissances une réponse ambiguë qui était loin d'être satisfaisante, mais qui ne rendait pas tout à fait impossible une reprise des négociations ; et le gouvernement français avait saisi avec empressement cette occasion de renouveler à Berlin ses assurances de collaboration (2). M. de Jagow l'en avait remercié (3).

A peu près au même moment, l'empereur François-Joseph, préoccupé des dépenses qu'infligerait à la monarchie la continuation d'armements exceptionnels, avait envoyé à Saint-Pétersbourg le prince de Hohenlohe-Schillingsfurt, qu'il

(1) *Livre jaune*, t. II, n° 95.
(2) *Ibid.*, n° 96, 1er février.
(3) *Ibid.*, n° 97, 2 février.

avait chargé de remettre au Tsar une lettre de ton pacifique (1). Nicolas II avait répondu de la même encre. Mais cette correspondance entre les deux souverains n'avait pas éclairci grand'-chose. C'étaient plutôt les conversations de M. Sazonoff avec le prince de Hohenlohe qui avaient abouti à quelques précisions (2). L'Autriche avait fait entendre de nouveau à la Russie qu'elle ne laisserait pas s'édifier à sa frontière sud un grand État slave. Le prince n'avait pas dissimulé que les préparatifs militaires austro-hongrois avaient eu pour principal objet de conjurer le danger serbe, à l'intérieur même de la Monarchie dualiste. Il avait expliqué qu'on avait mobilisé, à cet effet, deux corps d'armée en Bosnie et en Herzégovine et renforcé cinq autres sur le Danube et en Galicie. « Après la paix, avait-il dit, nous laisserons subsister les renforcements, mais nous démobiliserons. L'agitation serbe nous empêche de démobiliser plutôt. — Dans ces conditions, avait répondu M. Sazonoff, nous serons également obligés d'ajourner le renvoi de la classe que nous maintenons sous les drapeaux, à titre provisoire, depuis trois mois. — Mais, avait repris le prince, comment avez-vous pu penser que nous songions à vous attaquer? Jamais, en aucun temps, la Russie et l'Autriche ne se sont fait la guerre. Quelles raisons aurions-nous aujourd'hui de vous la déclarer? Dans toute cette crise, nous n'avons eu en vue que de contenir les Serbes du dehors et ceux du dedans. — Pas un instant, je n'ai cru à une attaque de l'Au-

(1) V. Emile Laloy, *Documents secrets*, p. 65. Éditions Bossard.
(2) *Livre jaune*, t. II, télégr. de M. Georges Louis, 9 et 10 février, nos 104 et 105.

triche contre la Russie, dit M. Sazonoff. On sait, d'ailleurs, à Vienne, que nous serions en mesure d'y répondre. Mais nous avons observé qu'un de vos partis politiques poussait l'Autriche à un coup de force contre la Serbie. Si ce parti politique arrivait à ses fins, notre opinion publique en serait tellement émue que le gouvernement russe pourrait bien difficilement rester immobile. » Le prince de Hohenlohe ne releva point cet avertissement, qui avait le mérite de la loyauté et qui aurait dû faire comprendre à l'Autriche la nécessité de la prudence ; il continua simplement : « Les difficultés auxquelles le gouvernement autrichien doit faire face sont immenses. Heureux les pays comme le vôtre où toutes les races se sont fondues ! — Nous n'en sommes pas encore là, remarqua M. Sazonoff. Il n'y a de fusion parfaite qu'en France. » Cet entretien mettait assez exactement les choses au point. La Russie déclarait qu'elle ne laisserait pas écraser la Serbie ; l'Autriche annonçait qu'elle ne la laisserait pas démesurément grandir. C'était entre ces deux veto qu'il fallait trouver le moyen de faire vivre la paix.

La France s'était immédiatement remise à l'œuvre. Elle avait agi à Londres, à Berlin, à Constantinople, à Belgrade, à Sofia, à Bucarest, à Saint-Pétersbourg, dans toutes les capitales, aussi bien pour assurer la reprise des négociations entre Turcs et Balkaniques et pour résoudre la question d'Andrinople que pour éviter un conflit entre la Roumanie et la Bulgarie et pour régler l'affaire de Silistrie. Le *Livre jaune* porte de longues traces de ses efforts (1). M. Jonnart était forcé

(1) Tome II, nos 106 et suiv.

de jouer sur le même clavier que moi des morceaux qui ne différaient guère des miens et qui traduisaient, avec une inévitable monotonie, la volonté pacifique de la France.

Le Bureau international de la paix, reconnaissant de tout ce qu'avait fait le gouvernement de la République pour écarter les périls de la guerre, me télégraphiait de Berne, le 2 février : « Le Bureau international de la paix félicite M. Raymond Poincaré de son élection à la présidence de la République et se félicite lui-même de ce que la France continue à avoir à la tête de son gouvernement un homme d'État sincèrement animé du désir de maintenir entre les nations une paix fondée sur le droit, la justice et la vérité. — Le directeur du bureau : Gobat. »

Pour l'instant, néanmoins, ces compliments s'adressaient à MM. Briand et Jonnart plutôt qu'à moi. J'étais de plus en plus accaparé par des réceptions, des dîners, des cérémonies diverses, où je voyais avec épouvante les prodromes de ma nouvelle destinée. Quelques-unes des invitations qui m'étaient adressées m'étaient cependant fort agréables : celles des associations de presse dont je faisais partie, celle de mes anciens collaborateurs du Palais, celle des associations polytechniques, celle de mon vieux lycée Louis-le-Grand, celle de M. et Mme Fallières. Le Président avait tenu à nous recevoir à dîner le 15 février, Mme Poincaré, mon frère, ma belle-sœur et moi, avec les membres du gouvernement et quelques autres personnes. Il avait, en termes charmants, porté un toast à son successeur et à Mme Poincaré. J'avais répondu en lui rendant un hommage mérité et en lui exprimant toute ma reconnais-

sance pour l'affection dont il m'avait, depuis longtemps, prodigué les témoignages. Mais cette prison dorée où j'allais entrer, je l'avais regardée avec des yeux plus inquiets que naguère lorsque j'y venais en simple passant, comme président du Conseil.

Dans l'attente du jour où je devais dépouiller mes anciennes habitudes, j'avais donné ma démission de sénateur, celle de président du conseil général de la Meuse, celle de président des divers comités et sociétés qui m'avaient placé à leur tête. J'avais seulement accepté avec grand plaisir de rester inscrit au barreau, malgré le précédent que Jules Grévy avait créé en sens contraire. Restait la présidence du comité permanent international des assurances sociales, que j'exerçais également depuis quelques années et qui m'avait mis en relations personnelles avec des jurisconsultes et des économistes de tous pays. Le vice-président était un Allemand, M. Georg von Mayr, ancien sous-secrétaire d'État, professeur à l'Université de Munich. Je l'avais reçu assez récemment à Paris avec nos autres collègues, et je l'avais retenu à dîner avec M. Freund, directeur berlinois de la caisse impériale d'assurances sociales. M. Georg von Mayr m'avait courtoisement félicité de mon élection ; je l'avais remercié et, quelques jours après, il m'avait écrit de nouveau : « Tutzing, sur le lac de Starnberg (Haute-Bavière), villa Mayr, 8 février 1913. Monsieur le Président de la République, aux félicitations sincères, expression de mon respectueux dévouement, que je me suis permis de vous exprimer déjà par mon télégramme du 18 janvier et auxquelles Votre Excellence a bien voulu répondre par ses remerciements,

je voudrais ajouter aujourd'hui une demande, avec la certitude d'être l'interprète de tous mes collègues du Comité permanent international des assurances sociales. Vous ne sauriez être étonné que votre nomination aux plus hautes fonctions de la République française soit considérée par mes collègues et moi avec un sentiment d'orgueil. Votre présidence a été pour notre association internationale un très grand honneur et le désir est très vif, parmi nous tous, que vous continuiez à nous manifester votre sympathie agissante. Notre espoir est encore que vous puissiez accepter, notre association étant internationale et d'un caractère non politique, d'en rester le président en titre. Si toutefois cela vous apparaissait comme impossible, je me permets d'espérer que vous pourrez accepter de rester notre président d'honneur, afin de maintenir en quelque mesure les liens si heureusement noués entre vous et nous tous. Je crois pouvoir ajouter qu'en pareil cas vous pourriez rendre à notre association un service de plus en contribuant, par l'envoi de quelques lignes, à décider votre illustre collègue et ami M. Léon Bourgeois, à accepter de devenir notre président actif pour continuer l'œuvre de paix sociale et de paix internationale si brillamment accomplie par vous dans nos milieux. Veuillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus profondément et respectueusement dévoués. — Georg von Mayr, vice-président du Comité permanent international des assurances sociales. »

Lorsque je relis aujourd'hui cette lettre, qui rend si pleinement justice à mon amour de « paix internationale », je ne puis me défendre de quelque tristesse à me rappeler que, depuis lors, M. Georg

von Mayr a été l'un des quatre-vingt-treize signataires du manifeste des intellectuels. Mais passons... Je répondis aux gracieuses instances de l'honorable professeur bavarois que j'acceptais volontiers la présidence d'honneur du Comité, mais que ne pouvant exercer la présidence effective, j'étais obligé de la résigner et que je pressentirais volontiers M. Bourgeois. Celui-ci était parti pour Nice le 1er février. Avant de quitter Paris, il m'avait écrit un mot amical pour me remercier d'une photographie que je lui avais envoyée et avait ajouté : « Je n'ai pas besoin de vous dire longuement combien précieux sera pour moi ce souvenir d'une année si bonne et si belle et si merveilleusement couronnée. Croyez-moi, mon cher ami (avant d'être monsieur le Président) de tout cœur à vous. — Léon Bourgeois. » Je lui avais fait part du désir de M. von Mayr. Il m'avait répondu de Nice, le 10 février : « Mon cher ami, je comprends que vous ne puissiez conserver la présidence effective du Comité international des assurances sociales et je crois, avec vous, qu'il est très utile que cette présidence reste à la France. » Il me priait cependant de soumettre, au sujet de sa nomination personnelle, une objection à M. von Mayr. Il était déjà président du Comité international du chômage et demandait si le cumul était possible. Il ajoutait que, grâce aux soins de son ami, M. Bihourd, il jouissait pleinement de son repos et terminait en ces termes, nouveau témoignage de l'intimité dans laquelle nous avions travaillé ensemble pendant un an : « Ai-je besoin de vous dire combien je pense, *d'autant plus*, à vous et à votre grande tâche. On est si heureux partout et si confiant de savoir

la barre entre vos mains. Agréez tous mes vœux, mon cher ami, tous mes hommages pour Mme Poincaré et tous mes sentiments bien affectueusement dévoués. — Léon Bourgeois. »

Je m'employai, bien entendu, à arranger, d'accord avec M. von Mayr, la question de la présidence et, pas plus dans le règlement de cette affaire que dans les relations diplomatiques officielles, je ne donnai aux Allemands du Comité l'impression d'un parti-pris quelconque, soit contre eux, soit contre leur pays. Le dirai-je même? Avec M. von Mayr, comme avec le baron de Schœn, je m'étais quelquefois senti plus à l'aise qu'avec M. Isvolsky.

CHAPITRE IV

L'influenza de M. Isvolsky. — Sa guérison et ses nouvelles incartades. — Remontrances de M. Sazonoff. — L'ambassadeur revient à son idée favorite. — Comment il obtint quelques subsides. — Le rappel de M. Georges Louis.

L'ambassadeur de Russie avait recommencé à s'agiter et à tâcher de grossir son personnage. Pendant une attaque d'influenza, qui avait duré trois semaines (1), il avait été remplacé par son chargé d'affaires, M. Sévastopoulo, qui avait envoyé à Saint-Pétersbourg des lettres raisonnables et pondérées. C'est ainsi, par exemple, qu'ayant assisté, le 12 janvier, au déjeuner que j'avais offert au général Soukhomlinof, ministre russe de la Guerre, venu quelques heures de Nice à Paris pour saluer M. le président Fallières (2), M. Sévastopoulo avait fidèlement rendu compte de ma conversation et expliqué à M. Sazonoff pourquoi le gouvernement français ne pouvait s'associer à une démonstration navale, entreprise en dehors des puissances de la Triple-Alliance. De même, il avait clairement indiqué que j'avais déconseillé toute initiative isolée de la Russie, pouvant avoir des conséquences graves, et que j'avais recommandé de laisser à la conférence des

(1) *Livre noir*, t. II, p. 15
(2) *Ibid.*, p. 3 et 5.

ambassadeurs le soin de déterminer la politique à suivre (1). De même encore, il avait exactement rapporté ce que je lui avais dit, le 20 janvier, au sujet de MM. Briand et Jonnart (2). « Aujourd'hui ou demain, il (Poincaré) remettra la direction du ministère des Affaires étrangères à son successeur, probablement M. Jonnart, qui a été longtemps gouverneur général de l'Algérie et que Poincaré a caractérisé comme un homme fort capable et bien préparé à la direction des Affaires étrangères. D'ailleurs, il profitera constamment aussi bien de ses indications à lui, Poincaré, qui n'a pas l'intention de s'absenter de Paris avant son entrée en fonctions, que des conseils du nouveau premier ministre Briand ; ce dernier, selon les explications que m'a données Poincaré, a été pendant toute cette dernière année au courant de ce qui se passait au ministère des Affaires étrangères et connaît les affaires aussi bien que s'il avait été lui-même à la tête de ce département. » De même enfin, il avait reproduit, le 25 janvier, sans les affaiblir, ni les dénaturer, les paroles que lui avait adressées M. Jonnart, pour prier la Russie de ne prendre aucune initiative qu'après un échange préalable de pensées avec le gouvernement allié (3). Mais voici l'ambassadeur remis de son indisposition, et aussitôt tout va changer. Le rédacteur des dépêches diplomatiques aura beaucoup moins, désormais, le souci de l'exactitude que le désir de se faire valoir personnellement. Du fond de sa chambre de malade, M. Isvolsky a déjà envoyé à M. Sazonoff un ou deux messages fébriles ; mais

(1) *Livre noir*, télégr. 17 et 23, p. 9 et 11.
(2) *Ibid.*, p. 10, n° 22.
(3) *Ibid.*, p. 11, n° 30.

il a la mauvaise fortune de prendre l'air, pour la première fois, le lendemain du jour où a été remise à M. Jonnart la note russe annonçant qu'une démarche isolée vient d'être faite à Berlin. Le matin du 28 janvier, le Conseil des ministres français, péniblement surpris, a délibéré sur cet incident et M. Jonnart a envoyé à M. G. Louis le télégramme de regrets que j'ai cité plus haut. C'est après ce Conseil que M. Isvolsky se rend au quai d'Orsay. Il y trouve M. Jonnart, mécontent de ce qui vient de se passer. Le ministre français lui répète ce qu'il a fait dire à M. Sazonoff, qu'il attend toujours la réponse à la communication dont il a chargé M. G. Louis le jour de son arrivée au quai d'Orsay, qu'il demande instamment à la Russie de ne prendre aucune initiative sans un échange préalable d'idées avec la France alliée, que le gouvernement doit être en mesure de se rendre compte, à tout instant, des causes qui pourraient entraîner la France dans une guerre (1). M. Isvolsky ajoute qu'il a répondu en renouvelant l'assurance de l'esprit pacifique de la Russie et en insistant lui-même sur la nécessité de l'union européenne ; et il annonce qu'il ira me faire visite le lendemain.

Or, à ce moment même, il avait déjà reçu de M. Sazonoff une lettre que ne reproduit pas le *Livre noir*, toujours remarquable par l'art de la sélection, mais à laquelle il est fait allusion en ces termes par M. Isvolsky (2) : « Je l'ai reçue (votre dernière lettre) quand j'étais alité et je ne vous cacherai pas qu'elle m'a vivement frappé et que peut-être, vu mon état maladif, elle m'a paru

(1) *Livre noir*, p. 13, n° 38. — Stieve, 3e vol., p. 40, n° 699.
(2) Traduction du *Livre noir*, t. II, p. 18.

d'une sévérité inusitée. Je vous assure qu'il ne m'est jamais venu à l'esprit de vous adresser un réquisitoire contre vous-même ; mais je me considère comme moralement obligé de vous transmettre avec toute l'exactitude possible et au risque même de vous être désagréable, les dispositions d'ici, dont, en fin de compte, peuvent dépendre telles ou telles autres décisions du gouvernement français, au moment où arrivera la minute décisive. Je ne puis pas vous cacher l'impression produite ici par tel et tel de vos procédés. » Et une fois de plus, M. Isvolsky se méprend, ou feint de se méprendre, sur les causes des observations qu'ont suggérées au gouvernement français les démarches intempestives de la Russie. Comme il est blessé de la semonce de son chef, il s'en prend à moi : « Il me semble, du reste, continue-t-il, qu'il ne s'agit pas tant du fond que de la forme et que, étant donné l'amour-propre au plus haut point maladif de M. Poincaré, il serait désirable que, de votre côté, il fût simplement recouru à une procédure plus prévenante et moins brutale. Ensuite, sur le fond, je me sens très atteint par votre reproche que, soi-disant, j'aspire à priver la politique russe de sa liberté d'action (1). » Ce passage embarrassé montre assez que, dans sa lettre, M. Sazonoff blâmait M. Isvolsky de ne pas justifier à nos yeux, avec assez de fermeté, les initiatives de la Russie et de s'approprier les remontrances du gouvernement français. Il prouve par là même, une fois encore, combien peu nous étions à la remorque de la Russie et avec quelle persévérance nous la ramenions au concert européen, dès

(1) Traduction du *Livre noir*, t. II, p. 18.

qu'elle faisait mine de s'en écarter. Il explique aussi pourquoi en relatant, le jour même, un entretien avec moi, M. Isvolsky devait être tenté d'accommoder son récit à ses préoccupations personnelles et de donner à la vérité des couleurs d'emprunt. L'ambassadeur raconte donc à M. Sazonoff qu'il a eu, le 29 janvier, une longue conversation avec moi, et le 29 janvier est précisément un jour où j'ai eu, rue Commandant-Marchand, des visites du matin jusqu'au soir, celles, entre autres, de nombreux amis du Palais, MM. Léon Devin, Labori, Cartier, Ployer, Rousset, Busson-Billault, anciens bâtonniers, Sabatier, Larnaude, Lescouvé, Matter, qui sais-je encore? J'ai reçu M. Isvolsky poliment, mais un peu précipitamment. Il faut néanmoins que M. Sazonoff soit convaincu que j'ai tout sacrifié au plaisir de conférer avec son ambassadeur; il faut aussi que j'aie tenu, autant que possible, des propos sensationnels; et dès lors, voici le maître de cour qui, « malgré sa grande fatigue » (1), malgré « la sueur qui coule abondamment » (2), envoie à Saint-Pétersbourg un télégramme dispendieux et deux longues dépêches (3). Cette fois, si M. Sazonoff n'est pas satisfait et s'il renouvelle ses reproches à l'ambassadeur, c'est qu'il sera bien exigeant.

Aussi bien M. Isvolsky me fait-il parler à sa convenance. Je lui ai dit que, comme président de la République, j'aurais encore pleine liberté d'influer sur la politique extérieure de la France. Je lui ai dit, comme M. Jonnart, que nous deman-

(1) *Livre noir*, t. II, p. 15.
(2) *Ibid.*, p. 18.
(3) *Ibid.*, p. 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22; 16-29 janvier 1913.

dions à la Russie de n'entreprendre aucune action personnelle de nature à provoquer une guerre sans un échange d'avis préalable avec la France. Je lui ai dit que la démarche russe à Berlin avait donné lieu à des interprétations dangereuses. Et tout cela, M. Isvolsky le rapporte sans trop de détours. Mais comme il cherche à transmettre ma plainte sans s'attirer de nouvelles admonestations, il accentue. Il avait noté en ces termes une remarque de M. Jonnart : « Le gouvernement français doit compter avec le Parlement et l'opinion publique, qui doivent pouvoir se rendre compte, à tout instant, des causes pouvant entraîner la France dans une guerre. » J'avais naturellement répété, de mon côté, ce que j'avais plusieurs fois dit ou écrit, soit à M. Isvolsky, soit à M. Sazonoff, que nous ne voulions pas être conduits à remplir les obligations de l'Alliance, sans avoir pu examiner et discuter les décisions de la Russie. Mais, d'après le *Livre noir*, M. Isvolsky aurait traduit ainsi mes paroles : « Selon lui, il est de la plus haute importance pour le gouvernement français de pouvoir à l'avance préparer l'opinion française à prendre part à la guerre qui peut éclater à propos de la question balkanique. » Le texte allemand ne porte pas « à la guerre » mais « à une guerre — *an einem Krieg* — il ne porte pas « qui peut (*kann*) éclater » ni « qui pouvait (*konnte*) éclater », mais qui pourrait (*könnte*) éclater ; et peut-être ces nuances ne sont-elles pas négligeables. Il est évident que je disais à M. Isvolsky : « Si une guerre éclatait, l'alliance pourrait nous faire une obligation d'y participer. Nous ne voulons pas que cette éventualité se produise sans qu'auparavant nous ayons pu conférer avec

la Russie et soumettre le cas au jugement de notre opinion publique. » Mais M. Isvolsky présentait les choses à sa façon et le *Livre noir* ajoute encore à sa fantaisie.

Je laisse de côté les appréciations de l'ambassadeur sur mon énergie, sur mon esprit de décision, sur mon caractère entier, et ses conjectures sur le rôle que je jouerais, d'après lui, à l'Élysée. Ce ne sont là que des impressions et suppositions d'un étranger assez mal renseigné sur les pouvoirs d'un président et sur les hommes politiques de France. Je note seulement cette phrase où M. Isvolsky s'efforçait de persuader à M. Sazonoff qu'il devait ménager à l'avenir un ambassadeur aussi influent que lui : « M. Poincaré m'a exprimé le désir de me voir souvent, même après son entrée à l'Élysée, et m'a prié de m'adresser directement à lui toutes les fois que cela me paraîtrait désirable. Une pareille dérogation aux usages admis ici peut, dans les circonstances difficiles de l'heure présente, nous être profitable et très commode. » J'avais simplement dit à M. Isvolsky, comme aux ambassadeurs des autres puissances, que, dans l'avenir, je resterais à sa disposition lorsqu'il désirerait me voir. Banale formule de politesse, où il a voulu voir une attention exceptionnelle et la promesse d'un privilège. Je dois ajouter cependant à sa décharge qu'il n'a jamais abusé, dans la suite, de la permission que je lui avais donnée. Il lui est arrivé rarement de me demander audience ; et lorsque je l'ai reçu, je me suis empressé de lui répondre que c'était au gouvernement de décider et que je ferais part de sa démarche au ministre des Affaires étrangères. Nous aurions bien encore, sans doute, M. Jonnart et moi, à rectifier quelques

autres passages des deux lettres sur lesquelles a si péniblement « sué » la convalescence de M. Isvolsky. Mais ce serait vraiment attacher trop d'importance aux produits d'une imagination que la maladie n'avait point fatiguée.

J'ai contre M. Isvolsky des griefs plus sérieux, que j'aurais voulu taire et que des publications récentes m'obligent à retenir. On se rappelle qu'à plusieurs reprises il s'était plaint à Saint-Pétersbourg de n'avoir pas de fonds à sa disposition pour agir sur certains journaux français. Il signalait que M. Tittoni était plus généreusement traité par le gouvernement italien que lui-même par le gouvernement impérial. Il ne se consolait pas à la pensée qu'autrefois l'ambassade de Russie avait disposé de sommes considérables et qu'il ne recevait plus, comme il disait, un copek. Il subodorait les moyens auxquels avaient recouru plusieurs nations étrangères ; et à cet égard, je suis bien forcé de reconnaître qu'il ne se trompait pas. Des déchiffrements m'avaient plusieurs fois révélé l'action de certains banquiers, d'origine exotique, qui soutenaient avec quelque indiscrétion les intérêts financiers ou même politiques de l'Autriche. Lorsqu'il avait quitté la feuille dont il était l'un des rédacteurs, M. Aubry, président de l'Association de la presse parlementaire, m'avait affirmé qu'un député dont j'ai précédemment parlé avait fait dans certains journaux des versements de même origine. Aucune loi ne réprimait ces tristes procédés, qui n'étaient, du reste, le fait que d'un petit nombre de publicistes besogneux. Nous étions en paix avec l'Europe entière. Toucher de l'argent de l'étranger n'était pas en recevoir de l'ennemi. Depuis la guerre, nous avons

vu renaître des ingérences de même sorte. J'ai eu l'occasion de les dénoncer aux Chambres. M. Maurice Barrès a rédigé, dans le désir de les réprimer, une proposition de loi que la fin de la législature a frappée de caducité. Ce qui était licite en 1912 et en 1913 est donc encore licite aujourd'hui. Mais ce qui me paraît regrettable aujourd'hui ne me paraissait pas meilleur en 1912 et en 1913. Les distributions de l'Autriche me déplaisaient. Celles de l'Italie ne me plaisaient pas. Celles qu'aurait pu faire notre alliée elle-même, la Russie, ne m'auraient guère plu davantage. J'étais malheureusement tout aussi désarmé contre les unes que contre les autres.

Au mois d'octobre 1912, lorsque la paix européenne s'était trouvée menacée par la crise balkanique, l'impatience de M. Isvolsky avait redoublé, et un jour, il était venu me dire, avec mille précautions et beaucoup d'embarras, ce qu'il avait déjà, d'après le *Livre noir*, écrit plusieurs fois à son gouvernement, que certains petits journaux français étaient influencés par la Triple-Alliance, qu'il y aurait intérêt pour la Russie à les neutraliser, qu'il allait demander un crédit à Saint-Pétersbourg, mais que, par égard pour la France, il ne voulait pas faire cette démarche sans me prévenir. Je lui avais nettement déconseillé cette intervention. Mais comme il se bornait à me prévenir sans me consulter et comme il était visiblement résolu à ne tenir aucun compte de mes avis, j'avais ajouté qu'en tout cas j'attendais de la Russie amie et alliée qu'elle ne fît rien en dehors du contrôle du gouvernement français. Ce contrôle, je n'avais, lui avais-je dit, ni le moyen, ni le goût de l'exercer. Mais le ministre des Fi-

nances avait des agents de publicité, que, d'ailleurs, je ne connaissais pas personnellement et que M. Klotz pourrait, sans doute, lui indiquer.

En quels termes M. Isvolsky avait-il adressé sa demande à Saint-Pétersbourg? Comment y avait-il rapporté notre conversation? Qu'avait-il, d'autre part, raconté au conseiller financier de son ambassade, M. Raffalovitch? C'est ce que naturellement je n'avais pu savoir exactement en 1912. C'est ce que cependant j'avais, en partie, deviné dès cette époque, par suite d'un incident qui n'avait pas laissé de me frapper. M. Kokovtzoff, président du Conseil et ministre des Finances de Russie, qui, on se le rappelle, m'avait dit à Saint-Pétersbourg qu'il croyait M. Isvolsky accessible à des influences financières, avait tenu, avant d'accueillir sa demande, à réunir lui-même quelques renseignements, et il avait envoyé à Paris le directeur de la Chancellerie impériale des opérations de crédit, M. Davidof. Celui-ci était venu me voir au quai d'Orsay. Il m'avait dit que sur les instances de M. Isvolsky, M. Kokovtzoff avait décidé, en principe, de mettre à la disposition de l'ambassadeur une somme de trois cent mille francs. Mais M. Davidof semblait croire que j'avais approuvé ou même peut-être provoqué l'initiative de M. Isvolsky. J'avais, bien entendu, protesté vivement contre cette supposition. J'avais même écrit aussitôt à M. Kokovtzoff pour renouveler cette protestation. Et comme ma conversation avec M. Davidof me laissait quelques soupçons sur le rôle de M. Isvolsky, j'avais insisté auprès du directeur de la Chancellerie pour qu'il ne fût pas touché, en ce moment, au crédit ouvert par le gouvernement russe. J'espérais fermement qu'une

fois prononcé, cet ajournement serait indéfini.

J'avais apporté, en cette affaire, la répugnance instinctive que j'ai toujours éprouvée, ceux qui me connaissent le savent, devant des besognes où tant d'autres sont passés maîtres. Je ne me repens certes pas de ma réserve et je ne m'étonne pas que, depuis lors, *l'Humanité* et le comité *Fichte Bund* de Hambourg (1) aient essayé de travestir mon attitude en tirant de quelques lettres de MM. Isvolsky et Raffalovitch des allégations fantaisistes. Mais à lire sans parti-pris, et dans leur ensemble, les pièces mêmes qui ont été publiées, on constate sans peine que le récit que je viens de faire est rigoureusement exact.

Cette publication a été faite dans *l'Humanité*, en décembre 1923 et en janvier 1924, par M. Boris Souvarine, qui s'appelle, de son vrai nom, Lifchitz, et qui est un Russe naturalisé. M. Aulard a déjà remarqué qu'elle se distinguait par un étrange désordre diplomatique et par un faible souci des méthodes de l'histoire. Elle est également viciée par la légèreté et le parti-pris. Outre qu'il est piquant de voir un écrivain communiste faire aveuglément confiance à MM. Isvolsky et Raffalovitch, les commentaires dont il entoure ses citations en dénaturent à chaque instant le sens évident. Je laisse de côté les articles où *l'Humanité* attaque vivement, à propos de la correspondance qu'elle publie, M. Gustave Téry, M. Jean

(1) Pour juger l'exactitude des documents et des faits visés dans les tracts de ce Comité, il suffit d'en extraire ce passage entre vingt du même genre : « Quant à Poincaré, l'historien français Ernest Renauld lui a lancé, en octobre 1922, en pleine séance publique de la Chambre ce mot formidable : « Vous êtes le premier fossoyeur « de l'Europe, etc. » Inutile de dire que « l'historien E. Renauld » n'a jamais parlé à la Chambre, et pour cause.

Hennessy, M. Henry Bérenger, M. Dumay, du *Quotidien*, et beaucoup d'autres. Elle tient à montrer son éclectisme et ce qu'elle appelle son impartialité. Mais, comme M. Boris Souvarine cherche surtout à faire croire que j'ai préparé la guerre de complicité avec M. Isvolsky, il me réserve, bien entendu, un traitement de faveur. C'est ainsi que plusieurs lettres de M. Raffalovitch, datées de 1905 ou du commencement de 1906, faisant allusion à un nommé « Pybie », qui aurait facilité des distributions de fonds russes, M. Boris Souvarine note intrépidement, le 22 décembre 1923 : « On nous demande qui est ce Pybie mystérieux nommé plusieurs fois dans la correspondance de M. Raffalovitch. C'est M. Poincaré. » Il est bien singulier qu'un publiciste familier avec le russe ait oublié que, dans sa langue natale, *P* est un *R*, que *y* se prononce *ou* et que *b* s'identifie avec *v*. S'il avait pris la peine de réfléchir un instant, il aurait immédiatement reconnu que Pybie se prononce comme Rouvié et que M. Raffalovitch parle effectivement de M. Rouvier, alors au pouvoir. Ce n'est cependant que trois jours plus tard que M. Souvarine s'est aperçu de sa méprise ; et, au lieu de rectifier franchement son erreur, il la remplace aussitôt par une autre : « M. Pybie, écrit-il, n'est pas M. Poincaré, mais M. Rouvier, ancien président du Conseil. C'est sa qualité de ministre des Finances dans le cabinet Rouvier qui nous a fait attribuer à M. Poincaré ce qui revenait au chef du gouvernement. » Je ne sais si M. Souvarine ignore que je n'ai jamais été ministre des Finances, ni titulaire d'aucun autre portefeuille, dans un cabinet Rouvier. De toutes façons, il aurait pu, avant d'écrire cette phrase,

prendre la précaution de se renseigner. Il aurait appris que je n'étais devenu ministre des Finances que le 14 mars 1906, dans le cabinet Sarrien. Peut-être même aurait-il su qu'à cette date des lettres envoyées par M. Raffalovitch à son gouvernement avaient été perdues, détournées et publiées jusque dans des journaux français et que le conseiller financier de l'ambassade y faisait l'aveu des embarras qu'allait, disait-il, lui causer mon rigorisme. De fait, d'après les publications de *l'Humanité*, les sommes distribuées par l'ambassade de Russie se seraient élevées, en 1904, à 935 785 francs, et en 1905, à 2 014 161 francs (*l'Humanité*, 8 décembre 1923), et pendant toute cette période, c'est M. Lenoir qui est l'intermédiaire attitré de M. Raffalovitch (voir *l'Humanité*, 14 décembre 1923, 19 décembre 1923, 22 décembre 1923, 24 décembre 1923). M. Raffalovitch le qualifie même de « voie ordinaire ». En mars 1906, et pendant toute la durée de mon ministère, silence complet. M. Lenoir s'est terré. M. Raffalovitch aussi. Le conseiller ne s'adresse à moi qu'une seule fois, en juin, pour me signaler des affiches qui ont été placardées à Paris et qui sont, dit-il, de nature à nuire au crédit financier de la Russie. Je lui réponds, plutôt sèchement, que ces affiches ne contiennent aucun délit, que le gouvernement français ne peut intervenir, que c'est aux intéressés qu'il appartient d'agir comme ils l'entendent (*l'Humanité*, 5 janvier 1924) et je ne m'occupe plus de sa plainte.

J'avais, en 1912, les mêmes motifs de circonspection. J'ajoute qu'alors, comme en 1906, je ne connaissais pas personnellement M. Lenoir. Je ne l'avais jamais reçu. Je ne lui avais jamais

parlé. Je ne l'avais jamais vu. C'est seulement en 1913, après mon entrée à l'Élysée, qu'il a demandé à M. Georges Payelle, ancien directeur général des contributions directes, aujourd'hui premier président de la Cour des comptes, qui l'avait autrefois rencontré au ministère des Finances, de lui faire obtenir une audience du président de la République. Il voulait, disait-il, se défendre auprès de moi d'être, comme certains le prétendaient, l'homme lige de M. Caillaux, ou, comme d'autres l'alléguaient, celui de M. Clemenceau. Il tenait à m'assurer qu'il n'avait rien fait contre mon élection et il se flattait de pouvoir me réconcilier avec M. Clemenceau. Je l'ai reçu, par pure politesse, pendant quelques minutes, et oncques n'ai eu, depuis lors, l'occasion de causer avec lui. Il m'a envoyé en 1914, à ma grande surprise, des poésies de sa composition. A cela se sont bornées nos relations. Jamais je ne lui ai demandé le moindre service. Jamais je ne l'ai chargé d'aucune mission. Jamais je ne l'ai autorisé à user de mon nom auprès de personne.

A la lumière de ces observations, besoin n'est pas d'une grande perspicacité pour comprendre le jeu de M. Isvolsky. Lorsqu'il écrit, le 10/23 octobre 1912, la lettre dont le comité *Fichte Bund* de Hambourg reproduit un fragment sous le titre : « La préparation de la guerre mondiale par la corruption de la presse » et dont *l'Humanité* a donné, le 7 janvier 1924, le texte intégral, il va mentir le moins possible à son ministre pour obtenir enfin les fonds qu'il sollicite depuis si longtemps ; mais il présente la vérité de telle façon que son gouvernement puisse le croire d'accord avec moi.

C'est là, il faut bien le dire, une méthode où il excelle et où M. Raffalovitch paraît également assez expert. Si l'on prenait leur correspondance au pied de la lettre, les hommes les plus intègres auraient exercé pression sur eux, par des intermédiaires sûrs, pour obtenir des fonds en faveur de tels ou tels journaux. Ils accusent successivement de ces manœuvres indignes un Méline, un Léon Bourgeois, un Maurice Sarraut, un Doumer. (*Humanité*, 18, 19, 20 décembre 1923. Lettres de M. Raffalovitch.) On est stupéfait de voir que des Russes qui habitaient Paris aient pu ramasser de telles allégations et qu'ils aient cru leurs compatriotes capables de les prendre au sérieux.

Donc le 10/23 octobre 1912, M. Isvolsky commence par signaler à M. Sazonoff les subsides pécuniaires qui sont accordés à certains journaux de Paris par l'Autriche, l'Allemagne et la Turquie, et il ajoute : « Une pareille situation, ainsi que j'ai pu m'en convaincre, préoccupe non seulement moi-même, mais aussi le ministère français des Affaires étrangères, et je suis fondé à penser que M. Poincaré considère comme désirable que nous recourions également à ce moyen. » On voit le détour. Ce n'est pas moi qui suis préoccupé, c'est le ministère ; et M. Isvolsky n'affirme pas que je considère une intervention comme désirable, mais il est fondé à le penser. Il rappelle ensuite lui-même à son ministre qu'autrefois, sur l'indication de M. Rouvier, l'ambassade impériale s'est adressée à M. Lenoir ; mais, depuis lors, n'ayant plus reçu un copek, elle a été souvent exposée à des campagnes dangereuses pour la Russie. Il se garde de dire que je lui aie rien demandé ou

rien suggéré. Mais il déclare qu'il m'a fait confidence de ses intentions et qu'il s'est convaincu (remarquons cette tournure équivoque et prudente) que j'étais prêt à lui indiquer un plan opportun de répartition. Il ne prétend pas que je connaisse Lenoir, ni qu'il m'en ait parlé. Mais il dit : « La personne de Lenoir lui est *apparemment* bien connue et *il nous aurait probablement fait ressortir* que sa collaboration serait désirable. »

Les deux adverbes : apparemment, probablement, sont assez éloquents par eux-mêmes. M. Isvolsky insinue que si M. Raffalovitch et lui n'avaient pas songé à M. Lenoir, je leur aurais, sans doute, conseillé de s'adresser à lui, mais il n'ose pas dire que j'aie prononcé ce nom ni aucun autre.

Le 17/30 octobre, M. Sazonoff répond que le Conseil des ministres a décidé d'allouer trois cent mille francs à l'ambassade, mais il fait des réserves sur le choix de M. Lenoir, dont le cabinet russe n'a pas été, dit-il, satisfait autrefois et qui n'inspire pas confiance à Saint-Pétersbourg.

Aussitôt, M. Raffalovitch, qui a traité avec M. Lenoir toutes les anciennes affaires de presse, écrit pour rassurer M. Sazonoff. Lui non plus, il n'avancera pas que je lui aie recommandé M. Lenoir, mais il écrira sous la même forme prudente et détournée : « *Il paraît* que le président du Conseil ici a confiance en Lenoir plus que vous ne l'auriez à Saint-Pétersbourg. » (*Humanité*, 7 janvier 1924.)

Mais, malgré l'ouverture du crédit de trois cent mille francs, M. Kokovtzoff n'était pas très favorable à l'opération projetée par M. Isvolsky. Il la trouvait décevante. Par lettre du 17 octobre,

il m'avait annoncé l'envoi de M. Davidof à Paris (*l'Humanité*, 9 janvier 1924). M. Davidof vint effectivement. Ma conversation avec lui me détermina, comme je l'ai dit, à démentir auprès de M. Kokovtzoff, par lettre du 18 novembre, la version intéressée de M. Isvolsky.

J'écrivis au président du Conseil que j'avais vu deux fois M. Davidof. « J'ai tenu, tout d'abord, lui disais-je, à rectifier dans son esprit et dans celui de Votre Excellence une idée dont il m'a fait part et qui était entièrement inexacte. Vous avez cru, paraît-il, que c'était le gouvernement français qui avait formulé le vœu que le gouvernement impérial fît, dans les circonstances présentes, quelques sacrifices pécuniaires pour assurer, dans la presse parisienne, une publicité favorable aux vues de l'alliance franco-russe. Je ne saurais trop vous répéter que cela est tout à fait contraire à la réalité. Jamais le gouvernement français n'a eu une pensée aussi indiscrète et jamais je n'ai dit un mot qui permît de nous l'attribuer. C'est, à l'inverse, S. E. M. l'ambassadeur de Russie qui m'a exprimé l'avis que des avances de fonds pourraient être utiles. » Comme le crédit de trois cent mille francs avait été alloué à M. Isvolsky et comme je n'avais aucun moyen de l'empêcher d'en user, j'aurais pu m'arrêter là et laisser au gouvernement russe une liberté absolue. J'ajoutais cependant : « J'ai dit à M. Davidof que je désirais continuer à garder la même réserve. J'ai cru seulement pouvoir lui indiquer que, puisque vous avez ouvert, pour l'objet que M. Isvolsky avait en vue, un crédit de trois cent mille francs, il faudrait le répartir, autant que possible, par fractions successives, avec beaucoup de prudence

et de discrétion. Je ne puis, au surplus, que m'en rapporter, sur ce point, à votre clairvoyance. » Il était difficile de donner plus clairement à entendre à M. Kokovtzoff que je l'engageais à laisser le moins d'argent possible à la disposition de M. Isvolsky.

Au reçu de cette lettre, M. Kokovtzoff adressa à M. Sazonoff une note confidentielle, où il lui laissait parfaitement voir qu'il n'était pas dupe de la manœuvre de M. Isvolsky (3 décembre 1912, *Humanité*, 10 janvier 1924) : « *Au cours de l'entrevue du président du Conseil des ministres français avec le conseiller d'Etat actuel, Davidof, M. Poincaré déclara à celui-ci que l'idée d'une pression pécuniaire sur la presse française appartenait entièrement à notre ambassadeur et que, quant à lui, il ne pouvait que se borner à nous donner le conseil de dépenser la somme assignée très progressivement et avec beaucoup de prudence.* Au cours de pourparlers ultérieurs verbaux entre le maître de cour Isvolsky et M. Poincaré, *il a été convenu qu'aucune nécessité immédiate de recourir à des distributions quelconques n'était prévue* et qu'il était seulement désirable d'avoir à *titre de réserve* une somme de trois cent mille francs dans le cas où surgirait à *l'improviste* la nécessité d'effectuer des dépenses. L'accord auquel il fut arrivé et la position, vis-à-vis de cet accord, furent ensuite confirmés par une lettre de M. Poincaré à moi adressée en date du 18 novembre, nouveau style, dont copie a été transmise à Votre Excellence à la date du 10 novembre de l'année courante, vieux style. » C'est la lettre qu'on vient de lire.

Mon rôle avait donc été très simple. Sachant

qu'il avait été alloué trois cent mille francs à l'ambassade de Russie, j'avais simplement dit que rien n'en justifiait actuellement la distribution ; et par prudence, j'avais conseillé de ne rien faire, même plus tard, que d'accord avec le ministère des Finances et par les soins de l'un quelconque de ses agents.

M. Klotz ne vit aucune objection au choix de M. Lenoir, et ne connaissant ni lui, ni les autres courtiers, j'aurais bien été incapable d'avoir moi-même une préférence. D'après les lettres de M. Isvolsky et de M. Raffalovitch, en date de décembre 1912 et janvier 1913, il semble que M. Lenoir ait, contrairement à mes instances, demandé assez vite un acompte de vingt-cinq mille francs. M'étant complètement désintéressé de la suite de l'affaire, je n'ai rien su à ce sujet. Je n'ai pas su non plus que M. Lenoir se fût présenté à l'ambassade, au nom, prétendait-il, de M. Israël, pour y demander des subsides (*Humanité*, 18 janvier 1924). Je n'ai pas su davantage que le 4 mars 1913, M. Lenoir fût allé trouver M. Raffalovitch, de la part, disait-il, de M. Briand, président du Conseil, pour réclamer une nouvelle avance de trente-cinq mille francs (*Humanité*, 12 janvier 1924). Pour reprendre l'expression de M. Raffalovitch lui-même, je n'ai jamais été mis au courant de cette « cuisine », ni M. Briand non plus, j'en suis sûr. Le seul souvenir que j'aie, et il est confirmé par un décret, c'est que le 17 janvier 1913, je n'avais pas, depuis le 1er du mois, dépensé un centime sur les fonds spéciaux du ministère et que sur l'allocation courante je laissais à mon successeur une économie déjà réalisée de quatre-vingt mille francs. Si j'avais voulu donner vingt-cinq mille

francs à des journaux, serais-je donc allé frapper à la porte de M. Isvolsky?

Il est également faux que mon gouvernement soit intervenu pour faire aider par la Russie *le Radical*, dont M. Perchot, sénateur, était alors le directeur. Le gouvernement est, à plusieurs reprises, intervenu en faveur de M. Perchot, mais parce qu'il était dû en Russie plusieurs millions à la compagnie française du port de Touapse, dans laquelle il était le principal intéressé, et qu'il n'arrivait pas à obtenir justice. L'affaire n'a, d'ailleurs, commencé à être réglée qu'à la fin de 1913. Le devoir élémentaire du Quai d'Orsay était d'appuyer à Saint-Pétersbourg les légitimes réclamations d'un entrepreneur français.

Voilà ce que la société *Fichte Bund* appelle la préparation de la guerre mondiale par la corruption de la presse. Sans doute, il ne s'est rencontré en France qu'un nombre infime de calomniateurs pour s'associer à cette vile campagne étrangère. Mais l'un d'eux s'appelle Victor Margueritte. Il était plus qualifié que personne pour parler avec compétence de subventions à la presse. Pendant la guerre, ce fils de général, cet officier qui s'était d'abord flatté de reprendre du service et qui, attaché au quartier général du gouverneur militaire de Paris, m'avait même demandé, un jour d'octobre 1914, de m'accompagner dans une tournée aux armées (« S'il y avait dans l'une de vos autos, un strapontin pour historiographe, je serais très heureux et très fier, si vous vouliez bien me le donner »), cet officier, qui s'était ensuite replié sur le bureau de la presse au ministère de la Guerre, m'écrivait sur du papier à en-tête de ce ministère : « 7 mai. Monsieur le président, je n'ai pu voir

encore M. Delcassé, et M. Piccioni me dit que le ministre a montré quelque hésitation, lorsqu'il lui a demandé, en faveur de *l'Information universelle*, la prolongation, pour la durée de la guerre, de la mensualité de dix mille francs dont l'œuvre a besoin pour vivre. » Cent vingt mille francs par an pour la publication de M. Victor Margueritte, M. Delcassé trouvait, en effet, que c'était beaucoup. Mais M. Victor Margueritte était d'un tout autre avis ; et, puisqu'il faut lui appliquer les expressions de son livre, il trouvait que le ministre ne faisait pas « un judicieux emploi de la sportule » il réclamait « une manne nouvelle » ; et il ajoutait : « Si l'aide des Affaires étrangères venait à me manquer, ce serait la fin immédiate d'une propagande en pleine voie de réalisation et pourtant bien nécessaire à notre pays, en face du *formidable effort allemand.* » Cette fois, M. Victor Margueritte ne se contentait plus d'un strapontin dans mon auto ; il lui fallait un fauteuil rembourré, à quelque distance du front.

Il est stupéfiant qu'il se soit trouvé en Amérique des écrivains assez mal renseignés pour recueillir également les misérables calomnies du *Fichte Bund.* L'un de ces esprits fantaisistes va jusqu'à prétendre que le gouvernement russe nous aurait remis des fonds, au ministre français des Finances et à moi, pour m'assurer une élection triomphale à la présidence de la République (1). On se demande quelle idée cet auteur se fait de l'Assemblée nationale et de la France elle-même. Mais, s'il avait pris la peine de lire le *Livre noir*, il y aurait vu que j'avais fait tout ce qui dépendait

(1) M. W. L. Langer, *New Republic*, 15 avril 1925.

de moi pour arrêter toute distribution et que les sommes versées à mon insu n'avaient pas, avant l'élection, dépassé vingt-cinq mille francs ; de quoi, évidemment, acheter tout le Congrès. Cette facétie un peu insolente me rappelle celle que les Allemands et leur chancelier lui-même répétaient volontiers pendant la guerre, qu'en venant à Paris en janvier 1913 après être allé à Berlin en décembre, le général Soukhomlinoff avait eu pour but de préparer mon élection. Depuis lors, le général Soukhomlinoff, jugé et condamné pour trahison dans son pays, s'est réfugié en Allemagne et y est mort en février 1926, comme dans son pays de prédilection.

Un autre Américain va encore plus loin (1). Il ramasse dans la *Handel Zeitung* de Leipzig un télégramme que ce journal attribue à M. Isvolsky et que l'ambassadeur aurait envoyé, en juillet 1913, à M. Sazonoff. De ce télégramme étrange, personne n'a vu l'original ; personne ne dit même d'où il vient. Il n'a été publié ni par Stieve, ni dans le *Livre noir*. Paru pour la première fois dans la *Handel Zeitung*, il a été reproduit dans la plupart des journaux allemands, puis dans les journaux américains, notamment dans *l'Humanité* de New-York (novembre 1924). Il est mutilé, il ne porte ni numéro d'ordre, ni quantième, et le passage qu'on en cite a toutes les apparences d'un faux grossier. M. Isvolsky aurait eu un entretien avec moi, en juillet 1913, et il aurait écrit en russe à M. Sazonoff : « Par cet entretien, j'ai été convaincu que Poincaré est

(1) M. Harry Elmer Barnes. — Cet article a été reproduit, ainsi que la traduction française de celui que j'avais publié dans le *Foreign office*, par la revue de M. Mathias Morhardt.

sous tous les rapports en plein accord avec nous, pour juger que le moment est finalement arrivé de réaliser les aspirations réclamées de notre politique traditionnelle. » Et ici, craignant, sans doute, que M. Sazonoff ne comprît pas le russe, M. Isvolsky aurait ajouté entre parenthèses en français : (à réaliser les aspirations séculaires). Et le télégramme continuerait ainsi : « ...et aussi de rétablir l'équilibre européen avec la restitution des provinces usurpées de l'Alsace-Lorraine. Il prévoit de grandes difficultés, de la part des radicaux-socialistes, qui sont opposés à toute guerre, en premier lieu pour des raisons financières et économiques, mais spécialement à une guerre commençant dans les Balkans. Ce parti a des dirigeants vraiment capables : Caillaux, Herriot, Poincaré, et dispose d'un grand nombre de députés et de journaux. Poincaré croit comme moi, à ce propos, qu'il serait nécessaire de faire un grand sacrifice de notre part. J'ose à peine formuler le chiffre de trois millions de francs, dont trois cent cinquante mille francs pour le seul *Radical*, l'organe du sénateur Perchot. Mais si nous considérons combien cette somme est insignifiante en comparaison des changements mondiaux que nous pouvons nous attendre à en tirer, peut-être jugerez-vous bon de soumettre cette suggestion au Conseil des ministres pour une application immédiate. » Si j'avais tenu à M. Isvolsky les propos insensés qui me sont prêtés dans ce télégramme, ce n'est pas à l'Élysée qu'il aurait fallu m'enfermer, c'est bel et bien à Charenton. S'il les avait inventés, et s'il avait conclu de là à une nouvelle demande d'argent, dix fois plus forte que le crédit qui lui avait été ouvert et où je l'avais empêché de puiser libre-

ment, il aurait poussé le cynisme un peu loin et aurait mérité d'être arrêté comme escroc. Mais, à la vérité, comme l'a remarqué la *Nuova Rivista Storica* de Milan dans une note qu'elle ajoute à l'article de Barnes (1), rien n'est plus suspect que ce prétendu document. Pense-t-on que M. Isvolsky aurait pu, sans s'exposer à l'incrédulité de M. Sazonoff, raconter à son ministre que devenu président de la République, je désavouais ce que j'avais dit et répété, comme président du Conseil, sur les « aspirations séculaires » de la Russie? Quant à l'allusion explicite à l'Alsace-Lorraine, la *Nuova Rivista Storica* remarque, avec raison, qu'elle est unique dans la correspondance de M. Isvolsky et que mêlée ici « aux aspirations séculaires » de la Russie, elle a bien l'air d'avoir été glissée là intentionnellement. J'ajoute que, si au moment où le télégramme a paru, M. Herriot était incontestablement devenu un des chefs les plus éminents du parti radical, il n'avait pas encore, en 1912, au regard de M. Isvolsky, une situation politique suffisante pour que l'ambassadeur parlât de lui comme on prétend qu'il l'aurait fait. Quant à mon propre nom, s'il n'est pas le résultat d'une coquille, je ne m'explique pas ce qu'il vient faire dans l'énumération des chefs radicaux-socialistes. Enfin, M. Isvolsky, s'il avait écrit ce télégramme, aurait su qu'il serait communiqué à M. Kokovtzoff, président du Conseil, ministre des Finances, et il se rappelait comment j'avais démenti ses allégations auprès de ce dernier. Il ne se serait pas exposé, une seconde fois, à cette mésaventure.

(1) Numéro de novembre-décembre 1925.

On ne reproduit enfin, et pour cause, ni la réponse de M. Sazonoff, ni celle de M. Kokovtzof. Bref, il y a toutes chances pour que la pièce soit apocryphe. Elle est, en tout cas, mensongère ; et si la naïveté de ceux qui l'ont prise au sérieux est assez touchante pour désarmer toute critique, l'effronterie de ceux qui l'ont, sans doute, fabriquée est de nature à jeter la suspicion sur beaucoup d'autres documents qu'on a prétendu avoir tirés des archives russes. Je ne puis oublier, du reste, qu'avant d'être portée à *l'Humanité*, la correspondance pécuniaire de M. Isvolsky et de M. Raffalovitch avait circulé à Paris, qu'un personnage suspect m'avait même fait offrir de me la vendre et que, bien entendu, j'avais refusé d'écouter de telles propositions.

Au demeurant, ni M. Victor Margueritte, ni le *Fichte Bund*, ni les Américains dont je viens de parler, n'ont cherché à prouver qu'après avoir reçu les maigres subsides de MM. Isvolsky et Raffalovitch, aucune des petites feuilles dont *l'Humanité* a donné les titres et dont le tirage était, en général, insignifiant, eussent, « en face du formidable effort allemand », publié jamais le moindre article belliqueux. Pour personne, il ne s'agissait de « préparer la guerre ». Mais les procédés auxquels l'ambassadeur avait eu recours pour arriver à ses fins et la nécessité où il m'avait mis de démentir ses assertions auprès de M. Kokovtzoff ne pouvaient me déterminer à lui accorder le lendemain, comme président de la République, une confiance que j'avais dû trop souvent lui refuser, comme président du Conseil.

D'autre part, dans le mois qui s'est écoulé entre mon départ du quai d'Orsay et mon entrée

à l'Élysée, MM. Briand et Jonnart s'étaient aperçus qu'à Saint-Pétersbourg l'activité de M. Georges Louis s'était, de plus en plus, ralentie. Personne ne peut croire sérieusement que ce soit pour me complaire que deux esprits de cette valeur et de cette indépendance se soient fait une opinion sur l'utilité d'être mieux informés de ce qui se passait en Russie. Il y a eu, entre le 17 janvier et le 18 février, non pas comme l'a étourdiment écrit M. Fabre-Luce, un seul Conseil présidé par M. Fallières, mais une douzaine de réunions ministérielles, auxquelles je n'assistais pas et dont sept ou huit se sont tenues sous la présidence de mon respecté prédécesseur. A supposer que j'eusse pu exercer quelque influence sur ces délibérations gouvernementales, je n'en aurais certainement pas eu l'inconvenance.

Ce n'est pas moins spontanément que MM. Briand et Jonnart ont eu l'idée de confier à M. Delcassé la mission de représenter la France à Saint-Pétersbourg. Depuis qu'il avait suivi dans la retraite son fidèle ami M. Pams, M. Delcassé s'était, de nouveau, plongé dans la solitude et le silence. Il semblait même bouder la politique. Mais MM. Briand et Jonnart se rappelaient qu'il avait accompagné M. Loubet en Russie, qu'il était connu de l'Empereur, de M. Kokovtzoff, de M. Sazonoff, et ils se disaient que par lui le contact serait plus aisément rétabli que par tout autre.

M. Briand ne cachait à personne ses préoccupations. Il me les avait naturellement confiées ; il en avait parlé autour de lui. Un écrivain connu par ses travaux d'histoire diplomatique, M. Pierre Albin, avait eu, le 13 février 1913, avec le président du Conseil, une entrevue qu'il a notée sur le

moment même et dont il a reproduit le récit dans *l'Eclair* du 21 novembre 1924 : « Chacun de nous une fois en place, M. Briand se renverse sur son dossier, fait une moue et me dit : « Vous savez, « Louis, ça ne va pas. — Ah ! — Il continue : « Ça ne va pas du tout. On le sent isolé là-bas, « sans autorité. Il ne nous renseigne pas. » Je tente une explication : Isvolsky l'a discrédité en écrivant à Sazonoff que Louis n'avait pas l'oreille de son gouvernement. Mais le président m'arrête, fait une moue encore plus significative que la première : « Non, dit-il, ce n'est pas cela ! Il ne nous « envoie rien. Jamais de lettres, à peine quelques « télégrammes. Il voit très rarement Sazonoff, « presque toujours Nératoff. Il ne peut obtenir « rien de précis. Il ne nous dit pas : Sazonoff ou « Nératoff m'a répondu telle chose ; mais : la « pensée de M. Sazonoff est que... Ça ne peut pas « durer... » Il n'y avait pas à essayer une nouvelle défense de Louis. On voit que M. Briand suit de très près les affaires extérieures, qu'il est renseigné, a jugé sur pièces et que, malgré sa sympathie pour Louis, son opinion est faite. Louis est condamné. Le seul embarras du gouvernement est de le remplacer en pleine crise. »

M. Jonnart a bien voulu, du reste, m'expliquer lui-même, dans une note concise, comment il avait été amené à prendre la double décision de rappeler M. Louis et de nommer M. Delcassé.

« M. Georges Louis, m'a-t-il écrit, a été remplacé à l'ambassade de Saint-Pétersbourg, alors que j'étais ministre des Affaires étrangères. Mes souvenirs sont très précis. Je n'avais entendu dire que du bien de M. G. Louis, alors qu'il était directeur des Affaires politiques. Mais, dès mon

arrivée au quai d'Orsay, je fus informé que, depuis plusieurs mois, notre ambassadeur en Russie ne témoignait plus de l'activité qu'exigeaient les circonstances. *Je le savais malade* et j'attribuais à son état de santé la défaillance qu'on était en droit de lui reprocher. Cependant l'horizon se chargeait de nuages. En pleine guerre des Balkans, le ministre des Affaires étrangères devait suivre les événements au jour le jour, avec une attention plus soutenue.

« J'attendais de nos ambassadeurs et de nos ministres un redoublement de zèle et de vigilance. A Londres, nous étions admirablement représentés ; à Berlin, Jules Cambon nous renseignait avec une sûreté de vues et une précision qui ne laissaient aucun doute sur les intentions de l'Allemagne. Le Reichstag votait de nouveaux et importants crédits pour augmenter les effectifs de l'armée, pour accroître son artillerie lourde, et dans l'entourage du Kaiser comme dans le monde militaire, dans le monde des affaires comme dans la jeunesse des écoles, partout, de l'autre côté du Rhin, on souhaitait la guerre. Notre volonté formelle était de tout faire pour l'éviter — tout ce que l'honneur national nous permettait de faire — et, dans ce but, de rester en relations étroites avec l'Angleterre et avec la Russie. Or, pour des raisons trop explicables, les rapports de l'ambassadeur de Saint-Pétersbourg devenaient de plus en plus rares et le Quai d'Orsay n'obtenait plus que des télégrammes très brefs, en réponse à ceux qu'il lui adressait. J'appris que M. G. Louis ne quittait plus guère son ambassade ; il avait à peu près perdu le contact avec M. Sazonoff, ministre des Affaires de

Russie, qui s'en plaignait ; il ne voyait plus jamais le Tsar. *La France était trop angoissée, trop menacée pour qu'il fût possible sans danger de prolonger cette situation. Le Conseil des ministres, le dernier présidé par M. Fallières, fut unanimement de cet avis.* Je rendis un hommage mérité à M. Georges Louis, à ses services, à son dévouement au cours d'une longue carrière, et je lui exprimai mon regret de le rappeler à Paris. Le gouvernement confia à M. Delcassé la mission de reprendre le contact avec M. Sazonoff et de s'entretenir directement avec le Tsar des informations qui nous parvenaient et du règlement des questions que l'attitude de l'Allemagne nous obligeait à aborder d'urgence. Nous savions que M. Delcassé serait *persona grata* en Russie, que, grâce à la grande autorité dont il jouissait dans le monde diplomatique, il serait reçu avec empressement, avec reconnaissance à Pétersbourg, et que l'Empereur notamment lui réserverait l'accueil le plus sympathique et tiendrait compte de ses avis. Il était certain, d'autre part, que M. Delcassé se rapprocherait là-bas de son collègue l'ambassadeur d'Angleterre, et entretiendrait avec lui des rapports confiants et cordiaux. L'événement a justifié nos prévisions. »

Après la décision du Conseil, M. Jonnart avait prié M. Isvolsky de demander à l'Empereur son agrément à la nomination de M. Delcassé, et deux jours après, le 17 février, avant que je fusse à l'Élysée, il avait télégraphié à M. G. Louis : « Le gouvernement de la République estime que la gravité des circonstances l'oblige à se faire représenter auprès de la Puissance alliée par un personnage politique investi d'une particulière auto-

rité et qui puisse appliquer à ses fonctions une activité que l'état de votre santé vous interdit malheureusement. Le choix même de votre successeur vous prouvera le prix que le gouvernement attachait à votre collaboration. C'est, en effet, M. Delcassé qui aura l'honneur de vous remplacer. J'ai prié l'ambassadeur de Russie de solliciter l'agrément de l'Empereur. Ce n'est pas sans un vif regret que je suis amené à mettre fin à votre mission qui fut, à tant d'égards, utile et considérable. Veuillez croire à toute la gratitude que le gouvernement de la République vous garde pour vos longs et loyaux services, auxquels il espère avoir l'occasion de recourir encore. *Signé :* JONNART. »

CHAPITRE V

La transmission des pouvoirs présidentiels. — Visite à l'Hôtel de Ville. — Le cabinet Briand réinvesti. — Réceptions et cérémonies à Vincennes. — La France pacifique.

Lorsque Paris se réveilla, le mardi 18 février, il faisait un froid très vif. Une brise glacée soufflait dans les rues déjà pavoisées. Le soleil s'était levé dans un ciel clair et joyeux. A la fin de la matinée, le temps s'assombrit. Mais rien ne pouvait arrêter l'enthousiasme populaire. Toute la ville était en fête. Dès le début de l'après-midi, une foule immense se dirigeait vers les Tuileries, la place de la Concorde, les Champs-Élysées et s'échelonnait sur le long parcours qu'allait suivre le cortège officiel. Dans ma petite rue du Commandant-Marchand, devant la paisible demeure que je devais quitter, se pressaient ouvriers et bourgeois, hommes, femmes et enfants, dont les vivats ininterrompus se répercutaient dans tout le quartier.

A 2 heures et demie, venait me chercher M. Briand, président du Conseil, accompagné du général Beaudemoulin, du lieutenant-colonel Fénelon et de M. Adolphe Pichon. Le général Beaudemoulin, que je ne connaissais pas personnellement et qui ne s'était pas fait recommander à moi, m'avait été spontanément proposé par M. Étienne, ministre de la Guerre de M. Briand, comme secrétaire général militaire. Le lieutenant-colonel Fé-

nelon était à l'Élysée auprès de M. Fallières et je comptais le garder avec moi comme les autres officiers de la maison. M. Pichon, qui avait été mon chef de cabinet à la présidence du Conseil, allait devenir secrétaire général civil. En habit et cravate blanche, je montais avec M. Briand dans le landau de grand gala qui m'attendait, encadré d'un détachement de cuirassiers et suivi du porte-étendard du 1er régiment. Au moment où le cortège s'ébranlait au son des trompettes, ma mère, qui était venue passer avec moi le commencement de la journée, mais qui n'avait voulu assister à aucune des cérémonies officielles, souleva, pour mieux me voir, le rideau d'une des fenêtres de ma bibliothèque et me jeta un long et tendre regard, où je crus démêler autant de trouble que de fierté maternelle. Elle était restée, comme moi, inconsolable de la mort de mon père, que nous avions perdu en 1911. Elle ne vivait plus que pour ses enfants ; et moi-même, en ce jour où j'étais arraché à la douceur de la vie intime, je n'avais vraiment d'autre ambition que d'être, dans mon nouveau poste, digne des leçons de droiture et de désintéressement qu'elle et lui, ils m'avaient données.

Par l'avenue Malakoff, l'avenue du Bois et les Champs-Élysées, le landau et son escorte se dirigent alors vers le palais qui va être dorénavant mon domicile obligatoire. La multitude est partout de la même densité. Çà et là, je reconnais sur la chaussée, sur les trottoirs, aux fenêtres des maisons, des visages familiers, sénateurs, députés, hommes de lettres, artistes, avocats et ce sont, pendant tout le trajet, les mêmes acclamations qu'un mois auparavant.

Je maîtrise de mon mieux l'émotion qui m'envahit et, au bruit du canon des Invalides, j'arrive à l'Élysée. M. Fallières m'attend dans la grande antichambre, au moment où, accompagné de M. Briand, je gravis le perron d'honneur. Nous nous avançons l'un vers l'autre et, longuement, nous nous serrons les mains.

Précédé par les huissiers, le Président me conduit, par le salon des tapisseries et celui des aides de camp, dans le salon des ambassadeurs, où se trouvent déjà réunis les ministres et les bureaux des Chambres. Il se place devant la cheminée, adresse à l'assistance un salut circulaire et, du ton le plus affectueux, me souhaite la bienvenue en ces termes : « Monsieur le Président, en vous transmettant les pouvoirs que je tenais de l'Assemblée nationale de 1906 et qui vous ont été dévolus par celle de 1913, laissez-moi vous offrir mes plus cordiales félicitations. Elles vont à l'homme éminent dont la vie tout entière a été vouée au culte de la République. Les services que, dans votre brillante carrière, vous avez rendus au pays, qui ne les a pas oubliés, vous ont à différentes reprises ouvert le chemin du pouvoir. Votre action continuera à s'exercer désormais, avec une autorité plus haute, en faveur de la politique de paix, de liberté, de progrès à laquelle la nation est fermement attachée. La France ne pourra qu'y gagner en prestige, en force et en prospérité. Que messieurs les présidents et messieurs les membres des bureaux des deux Chambres me permettent de les remercier d'avoir bien voulu assister à la remise des pouvoirs. Leur présence à cette solennité n'échappera pas à la vigilance attentive du pays qui sait que l'avenir de nos institutions

repose sur l'accord permanent des grands pouvoirs de l'État. »

Je réponds : « Monsieur le Président, votre accueil si bienveillant et si cordial est le plus précieux encouragement que je puisse recevoir au moment où je prends possession des pouvoirs que m'a confiés l'Assemblée nationale. Je suis fier de l'estime et de l'amitié dont vous voulez bien m'honorer. Dans l'exercice de ma haute magistrature, je tâcherai de me rendre digne des sentiments que vous me marquez et des exemples que vous m'avez donnés. Pendant une existence très noblement remplie, vous avez toujours été le serviteur loyal de la République et de la démocratie ; et tous ceux qui vous ont approché savent avec quelle conscience et quelle simplicité vous vous êtes acquitté des plus grands devoirs. Je n'oublierai jamais, pour ma part, qu'au début et à la fin de votre septennat, j'ai eu la bonne fortune de siéger auprès de vous dans les conseils du gouvernement, où j'ai pu éprouver, en maintes circonstances, la sûreté de votre jugement et la clairvoyance de votre patriotisme. A mon tour je consacrerai toutes mes forces à la tâche qui m'est dévolue et dans l'accomplissement de laquelle j'aurai besoin de pouvoir m'appuyer sur la confiance du Parlement, comme sur celle du pays. Je suis heureux que messieurs les présidents et messieurs les membres des bureaux des deux Chambres aient bien voulu assister aujourd'hui à la remise des pouvoirs. Leur présence m'apparaît, à moi aussi, comme le symbole de l'harmonie qui doit assurer le fonctionnement normal de la Constitution. Ils peuvent compter sur mon inaltérable dévouement à la République et à la patrie. »

M. Fallières et moi, nous faisons ensuite, côte à côte, le tour du cercle des personnes présentes et nous nous retirons seuls dans son cabinet. Là, je reçois du général Florentin, grand chancelier de la Légion d'honneur, le collier de grand maître de l'Ordre, longue chaîne de médailles d'or, au droit desquelles sont gravées les armoiries des villes de France ou des allégories comme celles du Commerce et de l'Agriculture, et dont le revers enregistre plus modestement les noms successifs des chefs de l'État. Un procès-verbal est signé, qui relate mon élévation à la dignité de grand maître, et, sous mon habit noir, je passe en écharpe, comme signe de mes nouvelles fonctions, le cordon de moire rouge.

La municipalité de Paris, qui a tenu, pour la première fois, à célébrer la transmission des pouvoirs présidentiels, nous a invités, M. Fallières et moi, à une réception qu'elle nous offre dans les salons de l'hôtel de ville. Avec le Président, je remonte donc dans le landau de gala et je lui laisse, bien entendu, la place de droite. La foule est de plus en plus nombreuse. Tout Paris semble s'être concentré maintenant au bas des Champs-Élysées, autour de l'Obélisque, sur les terrasses des Tuileries, sous les arcades de la rue de Rivoli. Des spectateurs ont escaladé des chaises et des échelles. Des grappes humaines pendent aux arbres. Toutes les fenêtres, garnies de visages souriants, frémissent de mouchoirs qui s'agitent. Ce ne sont partout que drapeaux, écussons et banderoles. Le long du chemin, retentissent continuellement les mêmes cris de joie.

Nous arrivons. L'hôtel de ville a revêtu sa parure des grands jours. Tambours et clairons

battent et sonnent aux champs. Les musiques militaires jouent la *Marseillaise*. La place est noire de monde. M. Loubet, qui nous a devancés, ainsi que Mmes Loubet, Fallières et Raymond Poincaré, nous attend déjà, avec les présidents et les bureaux des Chambres, les ministres, les sénateurs et les députés de la Seine, les conseillers municipaux et de nombreux personnages officiels, dans la cour Louis XIV, recouverte d'un grand velum et très artistiquement décorée. Le président du Conseil municipal et le préfet de la Seine, qui représentent les deux faces d'un même pouvoir et que les traditions administratives ont faits inséparables, m'adressent l'un après l'autre une allocution de bienvenue : l'un est M. Galli ; l'autre M. Delanney. Je réponds en quelques mots. Puis, en tête d'un long cortège, nous traversons, M. Fallières, M. Loubet et moi, le salon Willette pour gagner l'escalier d'honneur, que nous gravissons, entre deux haies de gardes républicains en culottes blanches, alignés de marche en marche, impassibles, le corps droit, le sabre au poing. Nous entrons dans la salle des Fêtes, élégamment aménagée par M. Falcou, directeur municipal des Beaux-Arts, et les vivats du public dominent les voix des chœurs de l'Opéra-Comique et du Conservatoire, qui chantent la *Marseillaise*. Nous nous asseyons quelques minutes pour entendre un rapide concert, dont la *Marche lorraine* forme un des morceaux les plus applaudis. Une longue promenade à travers des salons transformés en parterre humain nous conduit au buffet, où l'État et la Ville échangent des toasts chaleureux. Je reçois enfin, dans une salle voisine, les délégués des diverses sociétés parisiennes, qui, sur notre pas-

sage, s'étaient rangées, bannières au vent, derrière les grilles des Tuileries, et ils me remettent des adresses émouvantes. Avant de quitter l'hôtel de ville, je m'arrête dans le cabinet du président du Conseil municipal pour apposer ma signature sur un livre d'or, que j'aurai bien des fois, maintenant, l'occasion de retrouver devant moi. Je laisse à M. Galli une offrande pour les pauvres et il m'offre une médaille que la municipalité a fait frapper en souvenir de ma visite. Au milieu d'une population toujours frémissante, je conduis M. Fallières à l'appartement qu'il a loué dans la rue François-Ier et qu'il va pouvoir habiter, en compagnie de ses livres familiers, avec toute la sérénité d'un bon citoyen qui a consciencieusement accompli sa tâche.

Toujours poursuivi par les hourras de la foule, je reviens à l'Élysée avec le général Beaudemoulin. J'y reçois presque aussitôt M. Briand et tous ses collègues du cabinet. Suivant l'usage, ils me remettent leur démission. Je les réinvestis sur-le-champ et je signe, à cet effet, mes premiers décrets. A l'issue de cette réunion, je vais avec MM. Briand et Étienne, à l'hôpital militaire Saint-Martin, porter des vœux et des secours à des sapeurs-pompiers qui ont été blessés le matin, rue de la Roquette, par une explosion. J'apprends, en même temps, qu'il est survenu, à bord du cuirassé *Danton*, pendant des exercices de tir qui se faisaient aux Salins d'Hyères, un grave accident d'artillerie et que trois marins ont été mortellement frappés. Si j'étais homme à me laisser étourdir par les fumées de la popularité, la cruauté du sort, qui frappe ainsi à Paris et dans le Midi, de braves gens en service commandé, suffirait à me dégriser et à réveiller en

moi la conscience de mon néant. Après toutes les manifestations de la journée, comment ne pas me sentir effrayé de la confiance que me fait le peuple de Paris? Poussé par un besoin d'intimité et d'affection, je vais pour la dernière fois dîner et passer la soirée avec ma mère et avec tous les miens, dans le petit hôtel de la rue du Commandant-Marchand. En partir, c'est vraiment mourir un peu.

Mais pendant que je me réfugie quelques instants au foyer domestique, voici déjà que m'arrivent, par brassées, les messages officiels : « Tsarkoïé-Selo, 18 janvier. — Au moment où vous entrez dans l'exercice des hautes fonctions auxquelles vous a appelé le peuple français, il me tient au cœur de vous renouveler l'assurance des sentiments amicaux que je vous ai exprimés le jour de votre élection à la présidence. Vous connaissez le prix que j'attache à l'union qui existe entre la France et la Russie. Comptant sur votre concours pour maintenir et faire prospérer cette union, je vous adresse mes vœux les plus sincères et les plus cordiaux. — Nicolas. »

« Washington, 18 février. — De la maison hospitalière de M. Jusserand, votre ambassadeur et mon ami, dont je suis l'hôte, je tiens à adresser à Votre Excellence mes très cordiales salutations pour son élection à la présidence. Je fais des vœux pour le succès de votre haute magistrature et pour la prospérité que votre administration ne manquera pas de donner au peuple français. — V. H. Taft. »

« Rome, 18 janvier. — Au moment où vous assumez la présidence de la République, je tiens à vous adresser mes félicitations cordiales, associées

aux vœux bien sincères que je forme pour votre bonheur et la prospérité de la France. — VICTOR-EMMANUEL. »

Télégrammes analogues du roi de Grande-Bretagne et d'Irlande, du roi des Belges, des rois d'Espagne, de Danemark, de Norvège, de Suède. Conformément à un usage courant, les empereurs d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie se bornent à faire exprimer leurs vœux par leurs ambassadeurs. Mais la presse de la Triple-Alliance est aussi favorable que celle d'Angleterre. A Rome, l'officieuse *Tribuna* me consacre une étude des plus flatteuses, où elle me présente comme l'homme nécessaire. A Vienne, l'organe de la présidence du Conseil, le *Fremdenblatt*, publie l'article le plus sympathique et le plus élogieux.

De la France entière continuent à me venir d'innombrables témoignages de confiance, qui me donnent, de plus en plus, l'impression d'être soutenu par la presque unanimité du pays et qui, en même temps, me font mieux sentir combien il va m'être difficile de réaliser tant d'espérances inexprimées.

Si je comprends bien la pensée profonde du pays, il veut très sincèrement la paix ; mais il souhaite, avec une ardeur égale, que ne se renouvellent pas des gestes de menace comme ceux de Tanger et d'Agadir. La paix qu'il entend maintenir, il comprend qu'il doit être en état de la défendre.

Après avoir, en grande partie, consacré ma première journée, celle du mercredi 19, à la visite de l'hôpital Saint-Antoine et à de multiples réceptions, je préside, dans la matinée du jeudi 20, le Conseil des ministres. M. Jonnart nous fait connaître que l'Empereur de Russie a donné à la

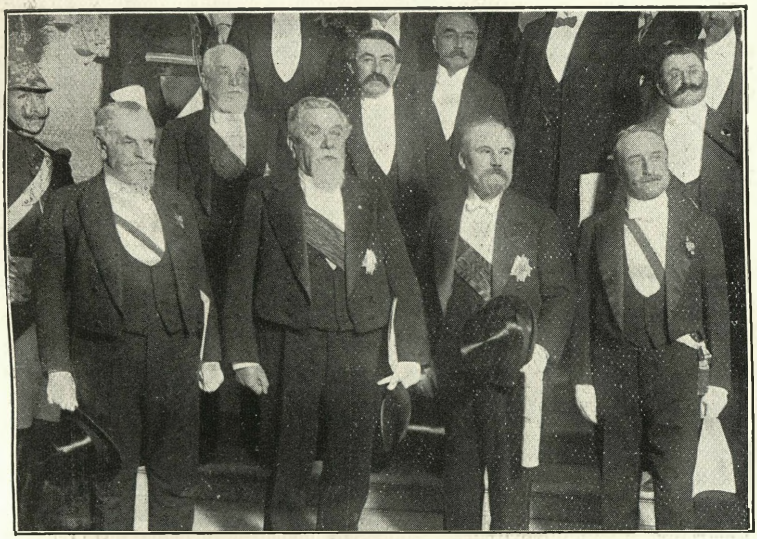

VISITE A L'HÔTEL DE VILLE, 18 FÉVRIER 1913 (chap. v.)

Au premier rang : MM. Dubost, Fallières, Poincaré, Deschanel.
Au second rang : MM. Loubet et Briand.

Photos C. Chusseau-Flaviens.

LES FÊTES DE LA MUTUALITÉ A MONTPELLIER (chap. vi.)

Les enfants viennent saluer le Président.

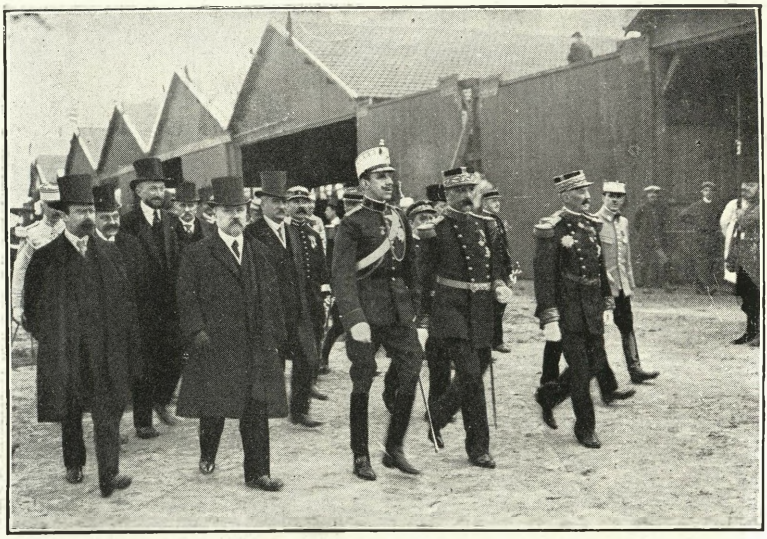

Photo C. Chusseau-Flaviens.

VISITE DU ROI D'ESPAGNE EN FRANCE (chap. VIII.)

Le Roi au camp d'aviation de Buc.

Photo Henri Manuel.

VOYAGE DE M. POINCARÉ EN ANGLETERRE (chap. X.)

Le roi George V et M. Poincaré dans une rue de Londres.

nomination de M. Delcassé l'agrément qui lui avait été demandé. La décision antérieurement prise par le Conseil va donc recevoir effet. M. Jonnart me soumet le décret qui charge l'ancien ministre d'une mission semestrielle.

Je lis ensuite moi-même au Conseil le message que j'ai préparé : message qui n'est pas, comme on le croit souvent, un acte personnel du président et qui doit être contresigné par M. Briand, dont il engage la responsabilité. Mon projet que j'ai, d'avance, communiqué à MM. Briand et Jonnart et qu'ils ont accepté, est adopté, sans objection, par le Conseil. J'insiste particulièrement sur les services que nous a rendus notre Constitution, sur les libertés parlementaires, sur les réformes fiscales et sociales, et j'ajoute que la République a le devoir d'assurer à la France, dans le respect universel de notre dignité nationale, les bienfaits de la paix intérieure. Je rends hommage à notre armée, à notre marine. « Dans leur labeur silencieux, elles sont, dis-je, les plus utiles auxiliaires de notre diplomatie. Nos paroles de paix et d'humanité auront d'autant plus de chances d'être écoutées qu'on nous saura mieux armés et plus résolus. » Le message est vivement applaudi dans les deux Chambres et, au Sénat notamment, les passages qui touchent à la politique étrangère sont scandés par des bravos unanimes.

L'après-midi, je reçois, dans la grande salle des fêtes, le corps diplomatique, dont l'aimable doyen, sir Francis Bertie, m'exprime les compliments collectifs : « En vous apportant ces félicitations, nous avons, me dit-il, présents à l'esprit les liens de confiance et de sympathie qui se sont noués entre vous et les représentants étrangers pendant que vous

exerciez la double fonction de président du Conseil et ministre des Affaires étrangères. Il m'est donc particulièrement agréable d'avoir l'honneur, en invoquant cet heureux souvenir, d'inaugurer aujourd'hui de nouvelles relations avec vous, monsieur le Président, dans la haute charge à laquelle vous venez d'être appelé. Pour l'accomplissement de notre tâche, nous savons que nous pouvons compter sur le bienveillant concours du chef de l'État et sur son constant souci de tout ce qui pourra contribuer à maintenir et à resserrer les relations amicales de nos pays avec le vôtre. »

Je remercie l'ambassadeur d'Angleterre, et je poursuis : « Votre Excellence connaît les sentiments que je professe pour Elle depuis longtemps et dont cette dernière année d'intime collaboration n'a pu que redoubler la vivacité. Je suis très heureux de l'occasion qui m'est offerte de lui renouveler aujourd'hui l'expression de ma sincère amitié. *Avec vous tous aussi, messieurs, j'ai eu la grande satisfaction d'entretenir, pendant mon passage à la présidence du Conseil et au ministère des Affaires étrangères, les relations les plus suivies et les plus cordiales, et je vous demeure très reconnaissant du précieux concours qu'en des circonstances souvent difficiles, vous avez prêté au gouvernement de la République dans l'œuvre de paix qu'il a poursuivie, d'accord avec les puissances européennes. Je vois dans nos rapports passés la meilleure garantie de nos rapports futurs et c'est avec le ferme espoir de resserrer encore entre nous ces liens de confiance et de sympathie que je vous exprime aujourd'hui tous mes vœux pour vos personnes et pour vos pays respectifs.* » Comme on le voit, les assurances que j'avais données à M. Is-

volsky et qu'il s'est si fièrement empressé de présenter à son gouvernement comme une exceptionnelle faveur du Président de la République française, je les donne aussi, et publiquement, à tous les membres du corps diplomatique, y compris les ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie ; et, après cet échange d'allocutions, lorsque je fais, suivant la coutume protocolaire, le tour du cercle, je m'arrête, en outre, près du baron de Schœn et du comte Szécsen pour causer quelques minutes avec eux.

Mais je m'aperçois vite que désormais le meilleur de mon temps va être dévoré par les cérémonies et les devoirs de représentation. Ce sont immédiatement des visites au Salon des artistes décorateurs et au concours agricole, un déjeuner aux membres du jury et aux lauréats, trois bals le même soir, à la Société des anciens élèves de l'Institut agronomique, à la Saint-Cyrienne, à l'hôtel de ville ; que sais-je encore?

Le conseil de l'Ordre du barreau, le bâtonnier en tête, vient m'offrir ses vœux et me prie de rester inscrit au tableau pendant la durée de ma présidence. Malgré l'exemple de Grévy, j'accepte volontiers de ne pas me séparer de mes confrères. Du reste, je me mettrai facilement en règle avec les prescriptions professionnelles. Je continuerai à payer patente et je serai, comme je le dois, « dans mes meubles ». J'apporterai, en effet, à l'Élysée, le mobilier de mon cabinet et ma bibliothèque, que j'installerai dans une des salles du premier étage donnant sur le jardin, pour me ménager un asile propice à la lecture et au travail.

L'Empereur de Russie a envoyé à Paris un représentant spécial, le baron Schilling, pour me

remettre en son nom les insignes de l'ordre de Saint-André. Cet envoyé vient à l'Élysée, accompagné de M. Isvolsky, dès le mardi 25 janvier ; je les reçois en présence de MM. Briand et Jonnart et je les retiens à déjeuner avec les deux ministres français. Le baron Schilling m'apporte une lettre de l'Empereur ainsi conçue : « Monsieur le Président, grand et bon ami, je viens de vous adresser mes félicitations et mes meilleurs vœux à l'occasion de votre élection à la présidence et de votre entrée dans l'exercice de vos hautes fonctions. En ce moment, il me tient au cœur de vous répéter combien je suis pénétré de l'idée que l'Alliance de la France et de la Russie répond tant aux sentiments qu'aux intérêts des deux peuples, *ne cessant d'être, en même temps, un facteur efficace de la paix en Europe. Émanant du cœur même de deux grandes nations, consacrée par vingt ans d'existence féconde, cette Alliance constitue la base de la politique étrangère que j'ai tracée à mon gouvernement.* Pour qu'elle porte tous les fruits qu'elle est en mesure de donner, une collaboration constante et un contact permanent entre les cabinets de Paris et de Saint-Pétersbourg me paraissent indispensables. C'est dans ce sens qu'avant de revêtir la plus haute dignité de la République, vous avez exercé le pouvoir comme chef du gouvernement français, et croyez bien, monsieur le Président, que je vous en sais particulièrement gré. Désireux d'offrir un nouveau témoignage de mon sincère attachement à la France, ainsi que de mon estime et de mon amitié personnelle pour vous, je me fais un plaisir de vous conférer aujourd'hui mon ordre de Saint-André, dont je vous adresse ci-joint les insignes, avec mes meilleurs vœux pour la prospérité de

la France et pour l'accomplissement de la tâche que vous avez assumée. Veuillez agréez, monsieur le Président, grand et bon ami, les assurances de ma parfaite estime et de ma haute considération. — Votre bon ami, NICOLAS. Tsarkoïé-Sélo, le 6 février 1913. »

Il a suffi de mon élection pour que je devinsse le « grand et bon ami » de l'Empereur. Ainsi le veut le protocole qui, avec raison, ignore les hommes et ne connaît que les fonctions. A mon tour, je dois, dans ma réponse, employer le même vocabulaire et j'adresse en quelques lignes, à mon « cher et grand ami », l'expression de mes remerciements. Aucun secret, du reste, dans ces deux lettres officielles. Avec l'assentiment de l'ambassadeur, je les fais immédiatement communiquer aux journaux et elles sont, le soir même, publiées par toute la presse. Ce qu'il y a de piquant, c'est que le *Livre noir*, oubliant cette publication, insère au milieu de la correspondance diplomatique de février 1913, un prétendu projet de la lettre par laquelle l'Empereur m'aurait annoncé la remise du cordon de Saint-André (1). Il suffit de lire le texte pour voir que cet autre message était adressé à l'un de mes prédécesseurs, probablement au président Loubet, puisqu'il parle de la « splendide exposition » qui est en cours et « dont la France a le droit de s'enorgueillir ». Le destinataire était un autre « cher et grand ami », auquel le Tsar parlait naturellement sur le même ton qu'à moi et qui n'était pas plus troublé que moi par l'apparente intimité de ces formules de courtoisie internationale.

(1) Vol. II, p. 30.

La remise de la plus haute décoration russe était, en effet, un rite qui datait des débuts de l'Alliance. D'autres souverains que l'Empereur de Russie avaient, du reste, envers les nouveaux présidents français les mêmes égards que Nicolas II et, dès le 1er mars 1913, le baron Guillaume venait me remettre, avec une lettre autographe du roi des Belges, la grand'croix de l'ordre de Léopold. Mais M. Isvolsky n'a pas, bien entendu, laissé échapper l'occasion de relater à son ministre la cérémonie à laquelle il avait assisté, et dont le baron Schilling avait été l'officiant. Bien que je ne l'eusse reçu qu'en présence de cet envoyé et de MM. Briand et Jonnart, il a tenu à raconter les propos de table qui avaient pu être échangés à l'Élysée (1). Ici, comme toujours, son récit ne doit pas être pris au pied de la lettre. Suivant la méthode qui lui est chère, l'ambassadeur substitue volontiers sa pensée à la mienne. La défiance que m'inspire le remuant diplomate m'a, d'ailleurs, déterminé à lui rappeler, dès mon élection, que, si j'étais toujours prêt à l'écouter, c'était au gouvernement seul qu'appartenait la responsabilité de la politique.

M. Isvolsky rapporte cependant avec exactitude, dans sa longue dépêche, que toute la presse, sans aucune distinction de parti, s'est félicitée du témoignage de fidélité que l'Empereur vient de donner à la France alliée. Il n'y a pas de note discordante. Mais dans cette satisfaction unanime ne perce pas le moindre chauvinisme. Tous les jours, j'assiste à de nouvelles démonstrations de loyalisme et de confiance ; tous les jours, je me

(1) *Livre noir*, t. II, p. 31 et 32.

sens entouré d'une faveur publique si ardente que je prévois déjà l'inévitable régression ; et pas une fois, dans ces manifestations quotidiennes, je ne perçois un cri qui ne soit l'expression d'un sentiment pacifique.

Il n'y a pas jusqu'à la Reine des Reines, Mlle Germaine Breguet, qui, le jour de la mi-carême, ne me dise dans son gracieux compliment :

Et de paix, aujourd'hui se lève sur la France
Une aube d'espérance.

Au Trocadéro, où je préside une fête de la Ligue de l'Enseignement (1), dans les rues de Paris que je parcours sans cesse pour continuer mes visites aux hôpitaux, dans les expositions artistiques que j'inaugure, aux banquets que je préside, dans les théâtres où je passe quelques soirées, partout, je reçois un accueil enthousiaste, et, nulle part, je n'ai à relever une parole imprudente. Même à la revue de printemps, le dimanche 16 mars, les mouvements des troupes n'ont pas un seul instant échauffé les esprits. J'ai quitté l'Élysée au commencement de l'après-midi, dans un landau découvert, où ont pris place avec moi M. Étienne, ministre de la Guerre, le général Joffre et le général Beaudemoulin. Notre voiture était conduite par des artilleurs et escortée par un régiment de cuirassiers. De l'Élysée au bois de Vincennes, nous n'avons entendu qu'applaudissements et cris de joie. Pas plus dans le peuple de Paris qu'au gouvernement et dans les Chambres, il n'y avait personne pour qui une revue militaire eût une signification belliqueuse. La population

(1) Vendredi 28 février 1913.

s'était gaiement portée en masse vers l'hippodrome, avec des filets ou des paniers de provisions ; elle était heureuse de fêter en l'armée la protectrice de notre tranquillité. Mais elle recherchait surtout le plaisir d'un beau spectacle. Elle a été récompensée de son déplacement par un défilé magnifique, qui s'est terminé en un simulacre d'assaut. Après une dernière chevauchée des dragons et des cuirassiers, j'ai quitté ma tribune pour me rendre à la mairie de Vincennes, où j'avais été invité par la municipalité et par M. Charles Deloncle, sénateur de la Seine, et là encore, pas un mot n'a été prononcé qui ne traduisît une commune volonté de paix. En répondant aux allocutions qui m'étaient adressées, j'ai insisté sur le désir de travail qui anime les habitants de Paris et de la banlieue, sur les services que la France a rendus à l'Entente européenne et sur l'indiscutable loyauté de ses intentions pacifiques.

Il n'est donc pas exact qu'il se soit produit en France, au début de 1913, une sorte de fermentation chauvine. Qu'il y ait eu, à la suite des alertes passées, un sentiment plus vif du devoir patriotique, c'est certain ; mais c'était là l'inévitable contre-coup des incidents de Tanger, de Casablanca et d'Agadir ; ce n'était nullement le signe de dispositions guerrières.

Aussi bien le pauvre baron Guillaume a-t-il un peu manqué de psychologie dans les quelques réflexions que lui a inspirées, à cette époque, la vue de la France et dont il a fait part à son ministre dans une lettre que les Allemands ont trouvée aux archives de Bruxelles et publiée avec fracas. Combien le baron Beyens, représentant de la Belgique à Berlin, était plus clairvoyant, lorsqu'il

écrivait le 18 octobre 1912 à son gouvernement : « Le premier effet de la crise balkanique a été d'opérer un rapprochement entre le gouvernement impérial et celui de la République. Également désireux de voir le conflit localisé dans la péninsule et d'éviter une guerre européenne, ils se sont entendus pour agir dans le même sens sur leurs alliés respectifs, la Russie et l'Autriche, et ils ont pris part, en même temps, aux démarches tentées, un peu tardivement, à Constantinople et dans les capitales des Balkans. L'initiative prise personnellement par M. Poincaré en vue du rétablissement de la paix a reçu l'approbation et même les éloges de la presse allemande (1). »

Quelques jours après, le 30 novembre 1912, le baron Beyens ajoutait (2) : « Quels que soient les projets que M. de Kiderlen-Wächter, qui a de grandes idées, porte dans sa tête pour concilier à son pays les sympathies des jeunes puissances balkaniques, un fait absolument certain, c'est qu'il veut éviter une conflagration européenne. La politique allemande se rapproche sur ce point de celle de l'Angleterre et de la France, toutes deux résolument pacifiques. »

Le baron Guillaume se trompait donc sur l'opinion française ; et, si l'on veut avoir des preuves nombreuses et péremptoires de l'esprit passionnément pacifique dont la France était animée en 1913 et 1914, il n'est que de lire le récent ouvrage de M. Florent-Matter (3).

Il est juste, d'ailleurs, de dire que la lettre du

(1) *Documents belges*, n° 93.
(2) *Ibid.*, n° 96.
(3) Florent-Matter, *Les vrais criminels*, Berger-Levrault, édit., p. 178 et suiv.

baron Guillaume à M. Davignon a, en général, été reproduite incomplètement et placée sous un faux jour. Elle est datée du 14 février 1913 et ainsi conçue (1) : « Paris, 14 février 1913. — Monsieur le ministre, le nouveau Président de la République jouit en ce moment, en France, d'une popularité que n'a connue aucun de ses prédécesseurs. Pour ne parler que des deux derniers, l'élection de M. Loubet fut assez mal accueillie par l'opinion publique et celle de M. Fallières ne produisit que de l'indifférence. M. Poincaré est, tous les jours, l'objet de manifestations de sympathie ; on lui offre banquets sur banquets ; on chante ses louanges dans des complaintes au coin des rues et dans tous les cafés-concerts et cinémas, l'apparition de son portrait et la mention de son nom soulèvent des applaudissements. On prépare de grandes fêtes pour le jour où il prendra possession des pouvoirs présidentiels ; la ville de Paris lui offrira une réception, et des centaines de sociétés demandent la permission de se grouper sur le parcours de son cortège, lorsqu'il se rendra à l'hôtel de ville. Cette popularité est faite de divers éléments : son élection avait été habilement préparée ; on lui sait gré d'avoir, au cours de son ministère, manœuvré assez adroitement pour mettre la France en évidence dans le concert européen ; il a eu quelques mots heureux et qui ont fait impression. Mais il faut y voir, tout d'abord, une manifestation de ce vieux chauvinisme français, qui s'était éclipsé depuis de longues années, mais a repris sa force depuis les incidents d'Agadir. M. Poincaré est Lorrain et ne manque aucune occasion de le

(1) *Documents belges*, n° 97.

rappeler ; il fut le collaborateur et l'instigateur de la politique militariste de M. Millerand ; le premier mot qu'il ait prononcé enfin, au moment même où il apprit son élection à la présidence de la République, fut la promesse de veiller au maintien de tous les éléments de la défense nationale. Dans ces conditions, et grâce à ses éminentes qualités, il pourra rendre de grands services à son pays, mais il est trop avisé pour ne pas savoir que les réactions sont fréquentes dans l'opinion publique française et qu'il n'est aucun pays où la roche Tarpéienne soit aussi près du Capitole. Je suis, etc... *Signé :* GUILLAUME. »

Quelques jours après, faisant allusion à la nomination de M. Delcassé, le baron Guillaume ajoutait (1) :

« La personnalité de M. Delcassé est très connue et assez significative. Il fut un des artisans de l'Alliance russo-française et plus encore de l'amitié franco-anglaise. Les incidents de son départ forcé du quai d'Orsay sont présents à la mémoire de tous. Au bout de quelques années, lorsque M. Delcassé prit le ministère de la Marine, on dit de toutes parts que son retour au pouvoir n'était pas mal vu à Berlin, *et l'ambassadeur d'Allemagne le proclamait très haut.* Le mois dernier, des amis de l'éminent homme d'État allaient le répétant, pour l'hypothèse où, au Congrès de Versailles, après d'éventuels scrutins inutiles, on eût voulu faire élire M. Delcassé comme outsider. Il n'était un secret pour personne qu'il le désirait ; mais bien des hommes politiques eussent redouté ce choix dans la crainte d'une apparence de manifes-

(1) *Documents belges*, nº 99.

tation antiallemande. Faut-il donner cette interprétation au choix du nouvel ambassadeur de Saint-Pétersbourg? Je ne le pense pas, mais j'estime cependant qu'il n'a pas déplu à M. Poincaré, le Lorrain, d'affirmer, dès le premier jour de sa haute magistrature, son souci de se montrer ferme et de tenir haut le drapeau du pays. Dans les moments troublés où se trouve l'Europe, c'est le danger que présente la présence de M. Poincaré à l'Élysée. C'est sous son ministère que se sont réveillés les instincts militaristes, légèrement chauvins, du peuple français. On a vu sa main dans cette modification ; il faut espérer que son esprit pratique, politique et froid, le défendra contre toute exagération dans cette voie. L'accroissement notable des armements de l'Allemagne, qui survient au moment de l'entrée à l'Élysée de M. Poincaré, va augmenter le danger d'une orientation nationaliste de la politique de la France. Je suis... etc... *Signé :* Guillaume (21 février 1913). »

Il y aurait à relever, dans ces lettres, bien des erreurs et des naïvetés. Comme quelques Belges avant la guerre, le baron Guillaume eût assez volontiers accepté qu'en face des armements de l'Allemagne, la France demeurât indifférente et passive et il qualifiait de militariste et de chauvin un mouvement de mise en garde qui n'était dans le peuple qu'un réflexe irrésistible. Mais, lui-même, il reconnaissait loyalement que c'était le coup d'Agadir qui avait excité, en dernier lieu, les susceptibilités françaises et que c'était « l'accroissement notable des armements de l'Allemagne » qui venait inquiéter de nouveau notre opinion. Au surplus, il n'ignorait pas qu'au moment même

où il écrivait cette dernière lettre, le gouvernement belge, préoccupé, lui aussi, des mesures militaires que prenait l'Allemagne, avait compris la nécessité d'augmenter ses moyens de défense. Dans le *Livre gris* que la Belgique a publié en 1915 (1), figure, en effet, à la date du 22 février 1913, une autre lettre où le baron Guillaume reproduit une conversation qu'il vient d'avoir avec M. de Margerie, sous-directeur des affaires politiques au quai d'Orsay. Le ministre belge a expliqué à son interlocuteur que son pays entendait avoir une armée solide et sérieuse qui lui permît de faire pleinement son devoir pour sauvegarder son indépendance et sa neutralité ; et il a rapporté à M. de Margerie un entretien qu'il avait eu récemment avec moi : « M. Poincaré m'a assuré, écrit-il, que la France ne prendrait jamais l'initiative de violer notre neutralité ; mais que si les armées allemandes entraient en Belgique et que nous ne soyons pas de force à les repousser, le gouvernement se reconnaîtrait le droit de prendre les mesures qu'il jugerait utiles pour défendre son territoire, soit sur ses frontières, soit que l'état-major reconnût plus utile d'aller à la rencontre des forces impériales. Je ne puis, ai-je ajouté, mettre en doute la parole de M. Poincaré. Je me fie à ses déclarations et je dois même dire qu'à mon humble avis, et je ne parle ici qu'à ce titre, il semble qu'au point de vue stratégique l'Allemagne ait plus d'avantage à emprunter le chemin de la Belgique pour venir frapper la France au cœur, non loin de sa capitale, que n'en auraient les armées de la République à aller attaquer les frontières allemandes aux

(1) Tome II, n° 1.

environs d'Aix-la-Chapelle.» Les appréhensions du baron Guillaume étaient alors partagées par beaucoup de ses compatriotes. Il craignait, comme M. de Broqueville lui-même, que son malheureux pays ne devînt le champ de bataille de l'Europe. Il savait que le traité de garantie nous obligeait à intervenir en faveur de la Belgique, si les Allemands violaient la neutralité. N'ayant point charge de notre honneur national, il se fût accommodé des humiliations qui auraient pu nous être infligées, et tout ce qu'il souhaitait, fort naturellement du reste, c'était que la Belgique ne fût pas prise entre deux feux. Mais lorsqu'il attribuait à mon initiative la nomination de M. Delcassé, il se trompait. Ce sont MM. Briand et Jonnart qui en avaient eu spontanément l'idée et qui nous l'avaient communiquée à M. Fallières d'abord, à moi ensuite. J'avais fait d'autant moins d'objections que M. Delcassé n'avait pas voté pour moi à Versailles, que j'aurais eu mauvaise grâce à lui en garder rancune et que, à Berlin, comme le notait le baron Guillaume, semblaient tombées les préventions qui avaient existé contre lui.

Au demeurant, le 3 mars suivant, le baron Guillaume revenait, dans sa nouvelle dépêche à M. Davignon, sur l'état de l'opinion française (1) : « L'ambassadeur d'Allemagne, écrivait-il, me disait samedi : « La situation politique s'est beau« coup améliorée depuis quarante-huit heures. La « détente est générale ; on peut espérer un prochain « retour à la paix. Mais ce qui ne s'améliore pas, « c'est l'état de l'opinion publique en France et en « Allemagne, quant aux relations entre les deux

(1) Tome II, nº 1.

« pays. On est persuadé, chez nous, que l'esprit « de chauvinisme s'étant réveillé, nous avons à « craindre une attaque de la République ; en France, « on professe les mêmes craintes à notre égard. La « conséquence de ce malentendu est de nous ruiner « tous les deux ; je ne sais où nous allons dans « cette voie périlleuse. Ne se trouvera-t-il donc pas « un homme d'assez bonne volonté et d'assez de « prestige pour rappeler tout le monde à la raison? « *Tout cela est d'autant plus ridicule que, durant « toute la crise que nous traversons, les deux gouver- « nements ont prouvé les sentiments les plus paci- « fiques et se sont continuellement appuyés l'un sur « l'autre pour éviter les conflits de naître.* » M. le baron de Schœn a parfaitement raison. »

Le baron de Schœn rendait donc loyalement justice aux efforts persévérants du gouvernement français. Le baron Guillaume ne les méconnaissait pas davantage. Mais il craignait que, dans la course aux armements, dont l'Allemagne avait donné le premier signal, l'inoffensive Belgique ne risquât d'être écrasée.

CHAPITRE VI

Les armements de l'Allemagne et le service militaire en France. — Le ministère Briand met à l'étude le service de trois ans. — Réunion du Conseil supérieur de la guerre. — Dépôt du projet. — La réforme électorale au Sénat. — Crise ministérielle. — M. Barthou constitue le nouveau cabinet. — Voyage à Montpellier.

« L'accroissement notable des armements de l'Allemagne », dont parlait le baron Guillaume, avait pris, dans les derniers temps, des proportions inattendues. C'était, du reste, la continuation d'un effort progressif. Tandis qu'en France la durée du service militaire avait été réduite de trois ans à deux, le 21 mars 1905, avec rétroactivité, au profit de la classe sous les drapeaux, tandis que, par une décision du 4 avril 1908, le ministère Clemenceau avait abrégé les périodes d'instruction des réservistes, était intervenue en Allemagne, au mois de mars 1911, une loi nouvelle qui comportait une augmentation d'effectifs élevant à cent cinquante mille hommes la supériorité de l'armée allemande sur la nôtre, et qui prescrivait la création de cent douze compagnies de mitrailleurs, de dix-huit batteries de campagne, de neuf bataillons d'artillerie à pied, de cinq bataillons d'agents de chemins de fer, d'aérostiers, d'automobilistes, de télégraphistes et le reste. Au lendemain du jour où les Chambres françaises

avaient ratifié l'accord franco-allemand du 4 novembre 1911, au mois de mai 1912, apparaissait une nouvelle loi militaire allemande, augmentant encore les effectifs de trente-sept mille hommes, créant deux corps d'armée, une inspection d'armée nouvelle, dix-sept bataillons d'infanterie, cent six compagnies de mitrailleuses, six escadrons de cavalerie, trente batteries d'artillerie de campagne, quatre bataillons du génie, vingt-six trains de projecteurs, six compagnies de communication, etc.

En octobre 1912, l'Allemagne ordonnait l'exécution immédiate et totale de la loi de 1911, qui ne devait, d'après son texte, être mise définitivement en vigueur que dans les dernières semaines de 1916.

En janvier 1913, elle ordonnait l'exécution immédiate et totale de la loi de 1912, qui ne devait, d'après son texte, être entièrement appliquée qu'en 1917.

En même temps, notre ministère de la Guerre était informé par ses services de renseignements qu'il allait être déposé au Reichstag un troisième projet militaire, destiné à augmenter encore les effectifs de cent quarante-trois mille hommes et à élever la supériorité des troupes allemandes de couverture jusqu'à trois cent vingt-cinq mille hommes.

Avant mon installation à l'Élysée, M. Étienne, ministre de la Guerre, était venu me voir rue du Commandant-Marchand, dans la première quinzaine de février, et il m'avait parlé des inquiétudes que ces préparatifs allemands donnaient à notre état-major général. Le général Joffre craignait que l'infériorité de notre couverture ne devînt un véritable danger. Il croyait qu'il était nécessaire d'améliorer nos propres moyens de défense. L'Allemagne allait avoir huit cent soixante-

cinq mille hommes sous les armes ; son armée dépasserait alors la nôtre de plus de 35 pour 100 ; c'était, depuis quarante-deux ans, la première fois que l'Empire doublait ainsi sa supériorité acquise.

En même temps, plusieurs journaux avaient réclamé, en termes parfois trop vifs, une prompte réplique aux armements de l'Allemagne, et leur campagne avait aussitôt provoqué d'ardentes protestations des socialistes et notamment de M. Jaurès. La presse avait même révélé que, dans les premiers jours de février, six conférences successives s'étaient tenues au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Briand. Y avaient assisté, avec le président du Conseil, le ministre de la Guerre, le ministre des Finances, le généralissime et des représentants des commissions parlementaires de l'armée. Je n'avais, bien entendu, pris part à aucune de ces délibérations et je n'en avais même pas connu tous les détails. M. Briand m'avait indiqué toutefois que la question d'une réorganisation militaire avait été mise à l'étude.

Le *Temps* avait commencé une série d'articles où il préconisait le service de trois ans. « L'heure des demi-mesures, écrivait-il, est passée. Service de trente mois, recours aux engagements et réengagements, toutes ces solutions font perdre un temps précieux. » On recherchait cependant, au ministère de la Guerre, s'il ne serait pas possible de s'arrêter à des décisions intermédiaires, telles que le service de trois ans applicable seulement à la cavalerie et à l'artillerie montée. Mais, d'après ce qu'affirmait M. Étienne, l'état-major insistait pour une réforme générale.

Après mon arrivée à la présidence, le cabinet

Briand avait poursuivi l'examen commencé. Le jeudi 27 février s'était tenu, à la place Beauvau, un Conseil de cabinet, à la suite duquel le président du Conseil, ministre de l'Intérieur, avait adressé aux agences la note suivante : « Le Conseil a poursuivi l'examen des moyens envisagés par le ministère de la Guerre pour remédier à l'insuffisance des effectifs militaires. Les décisions du gouvernement seront arrêtées en Conseil des ministres, dans une des prochaines séances. Toutes les informations publiées à cet égard sont donc inexactes ou prématurées. »

Dans ce même Conseil, MM. Étienne et Klotz communiquèrent à leurs collègues un projet de loi autorisant le ministre de la Guerre à engager des dépenses pour une somme totale de cinq cents millions, en vue d'accélérer la mise au point de notre outillage militaire, notamment pour l'artillerie lourde, les pièces à tir courbe, destinées à fouiller les replis du terrain, les munitions, la défense des places fortes. Ils soumirent le jour même, à ma signature, ce projet de crédit extraordinaire.

Le lundi 3 mars, le Conseil des ministres se réunissait exceptionnellement pour discuter les propositions de M. Étienne sur le rétablissement du service de trois ans ; et le lendemain 4 mars, le conseil supérieur de la guerre était appelé à donner son avis. La séance se tint à l'Élysée sous ma présidence. MM. Briand et Étienne y assistaient. M. Baudin, ministre de la Marine, était retenu à Toulon par des tirs de guerre et surtout par l'obligation de recevoir le premier lord de l'Amirauté britannique. Étaient présents les généraux Joffre, Galliéni, Archinard, Pau, Marion, Menes-

trel, de Langle de Cary, Chomer, Meunier, Michel, Laffon de Ladebat, de Castelnau. La délibération dura de deux à cinq heures. Le Conseil fut unanime à déclarer qu'il y avait nécessité absolue, pour la défense nationale, d'augmenter les effectifs militaires. Il approuva ensuite, avec la même unanimité, le projet préparé par M. Étienne et tendant au rétablissement du service de trois ans, égal pour tous, sans dispenses. Auparavant, il avait examiné diverses autres modalités susceptibles d'accroître les effectifs : engagements, utilisation de la main-d'œuvre civile, appels mensuels des réservistes, service de trente ou de vingt-sept mois. Il avait été également unanime à déclarer toutes ces mesures insuffisantes.

Je m'étais soigneusement gardé de toute pression, si légère fût-elle, sur le Conseil. J'avais recommandé aux généraux de s'expliquer en toute liberté. Je les avais invités à peser à la fois l'intérêt militaire et les conséquences politiques, financières et morales. Je les avais priés de n'écouter que la voix de leur conscience. Tous s'étaient plaints de l'insuffisance de notre couverture, qui ne nous permettait pas de soutenir une attaque brusquée. L'Allemagne allait avoir, au bas mot, trente hommes de plus que nous dans chaque compagnie de la région frontière. Notre infériorité était encore plus accentuée pour la cavalerie. Le service de trente mois ne pouvait pas combler le trou qui se creusait dans les unités, du mois d'octobre au mois d'avril, et il se prêterait mal à des manœuvres d'automne.

Devant un avis aussi formel, le Conseil des ministres, réuni dans la matinée du mercredi 5 mars, décida de déposer à la Chambre, dès le

jeudi 6, le projet destiné à rétablir le service militaire de trois ans, sans dispense. « C'est un devoir pour nous, était-il dit dans l'exposé des motifs, et le premier de ceux qui incombent à un gouvernement conscient de ses responsabilités, de vous soumettre, avec les solutions qu'il comporte, le problème militaire qui se pose présentement pour la France. »

Le projet signalait le fléchissement continu qu'avait déterminé dans les effectifs l'abaissement de la natalité. Il insistait sur l'impossibilité actuelle de créer les nouvelles unités reconnues indispensables et même d'assurer l'instruction des unités existantes, sur l'inefficacité de divers procédés employés pour pallier la faiblesse des contingents, sur les raisons de rejeter le service de trente mois et les appels échelonnés, sur la nécessité du service de trois ans.

La presse allemande, qui avait applaudi aux mesures prises par son gouvernement, s'empressa, bien entendu, de critiquer celles de la France. En même temps elle trouva, dans le centenaire de 1813, l'occasion d'évoquer des souvenirs glorieux pour la Prusse et désagréables pour nous. L'empereur Guillaume lui-même crut devoir utiliser, le 10 mars, une nouvelle pincée de poudre sèche. Après avoir célébré, dans un ordre du jour à l'armée, les victoires de 1813, il ajouta pompeusement : « Nous aussi, nous irons le cœur joyeux et confiant au combat, s'il s'agit, un jour, de conserver ce qui a été conquis au prix d'un sang si précieux et de défendre l'honneur de l'Allemagne contre quiconque oserait y toucher. » Ainsi, Guillaume représentait franchement son pays comme un empire conquérant qui veut garder sa proie.

Le surlendemain, un communiqué de la chancellerie à la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, cherchait, il est vrai, à calmer la presse et à détruire le mauvais effet de la nouvelle sortie impériale. « On a publié ces jours-ci, disait-il, dans différents journaux allemands des articles alarmants au sujet de la situation qui existe actuellement ou pourra exister prochainement en Europe. On a déjà exposé, à plusieurs reprises, dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, la façon dont la situation est envisagée dans les sphères officielles allemandes, qui sont absolument étrangères à ces articles. Les efforts collectifs des grandes puissances ont déjà donné de précieux résultats, comme le premier ministre anglais vient aussi de le constater clairement. Nous persistons à penser que, grâce à cette action exercée en commun par les puissances, on parviendra aussi à triompher des difficultés existantes. » Le communiqué s'efforçait ensuite de justifier l'initiative que l'Allemagne avait prise de renforcer ses effectifs. « On dit, d'un autre côté, dans les articles en question, que l'augmentation des forces militaires projetée en Allemagne est motivée par la prétendue aggravation de l'état des relations qui existent entre ce pays et l'un ou l'autre de ses voisins, aggravation qui pousserait à la guerre ; mais les assertions de ce genre doivent être repoussées de la façon la plus catégorique. Il est évident pour tout le monde que la puissance respective des différents États de l'Europe a subi, par suite des événements des Balkans, des modifications qui atteignent aussi l'Allemagne indirectement. Tant que la paix perpétuelle et universelle ne sera pas garantie, l'Allemagne doit

considérer qu'elle sera peut-être obligée de défendre dans une guerre les frontières étendues de son territoire de plusieurs côtés à la fois et qu'elle combattra alors pour son existence. Le nouveau projet de loi concernant l'armée a pour but de parer à cette éventualité. »

Donc, au moment où elle va prendre des mesures militaires qui augmenteront encore le déséquilibre des forces entre nos deux pays et qui nous mettent dans l'obligation d'atténuer l'énormité de cet écart, l'Allemagne ne songe pas à nier, comme elle va le faire huit jours plus tard, que c'est elle qui, la première, a pris sur elle d'accroître ses effectifs. Elle tâche d'expliquer sa décision par la crise balkanique et par les changements survenus en Europe, c'est-à-dire, de toute évidence, par les inquiétudes qu'éprouve l'Autriche pour la stabilité du régime dualiste. Mais pas un instant, elle n'imagine de prétendre que la France l'ait devancée dans l'extension des armements.

Notre infériorité militaire était, d'ailleurs, si certaine et si connue, que la commission du budget de la Chambre se hâta d'examiner le programme de dépenses extraordinaires que lui avait confidentiellement soumis le ministre de la Guerre. Elle conclut à l'ouverture d'un crédit de quatre cent vingt millions et confia à M. Clémentel le soin de rédiger un rapport favorable, qui fut déposé dans la séance du 18 mars.

Par une lettre de la veille, M. Jules Cambon avait attiré l'attention de M. Jonnart sur deux études que nos attachés militaire et naval, le lieutenant-colonel Serret et M. de Faramond, adressaient aux ministres de la Guerre et de la

l'adversaire. Il faut mener les affaires de telle façon que, sous la pesante impression d'armements puissants, des sacrifices considérables et d'une situation politique tendue, un déchaînement (Losschlagen) soit considéré comme une délivrance... Il faudra susciter des troubles dans le nord de l'Afrique et en Russie. Le but vers lequel il faut tendre, c'est de prendre l'offensive avec une grande supériorité dès les premiers jours. Pour cela, il faut concentrer une grande armée, suivie de fortes formations de Landwehr, qui détermineront les armées des petits États à nous suivre ou, tout au moins, à rester inactives sur le théâtre de la guerre, et qui les écraseraient en cas de résistance armée... Fin 1914, on aura sous les drapeaux huit cent mille hommes en chiffre rond, y compris les sous-officiers et les volontaires d'un an. Les compagnies des corps frontières, par suite des renforcements, passent de deux cents à deux cent soixante-dix hommes... Les nouvelles lois militaires apporteront de sensibles élévations d'effectifs de paix sur toute la ligne. Elles donneront, en 1914, l'effectif de guerre complet à nos corps de couverture. Ces derniers pourront donc marcher au premier ordre sans attendre l'arrivée des réservistes... Nous nous assurerons ainsi les meilleures conditions pour l'heureuse exécution de la surprise stratégique sur nos ennemis, la conduite et l'achèvement rapides et violents de la campagne entreprise. »

A l'heure même où, en face des projets allemands, M. Briand et son cabinet venaient de prendre courageusement leurs responsabilités, ils étaient aux prises, devant le Sénat, avec les difficultés que soulevait, dans la haute Assemblée,

la réforme électorale votée par la Chambre. Une discussion très vive s'était engagée et avait rempli de longues séances. Le mardi 18 mars, M. Briand avait prononcé, à l'appui du projet, un de ses plus beaux discours. Rarement il avait montré tant de puissance oratoire et tant de vie frémissante. Mais, dès le début, il avait senti à l'extrême gauche une grande froideur, presque de l'hostilité. Il avait cité les textes décisifs qui prouvaient que successivement tous les chefs du parti républicain, MM. Clemenceau, Monis, Caillaux, s'étaient engagés en faveur de la représentation des minorités, que tous l'avaient promise, avant de la répudier. Il avait fait ensuite une critique acerbe du projet de la commission sénatoriale, qui concluait au scrutin de liste pur et simple. M. Clemenceau avait répondu avec la verve de ses meilleurs jours et avait remporté, une fois de plus, un de ces succès auxquels son passé l'avait accoutumé : il avait renversé le cabinet. Un amendement déposé par M. Peytral et repoussé par le gouvernement avait été voté par 161 voix contre 128.

M. Briand était immédiatement venu à l'Élysée et m'avait remis sa démission. J'avais vainement insisté pour qu'il conservât le pouvoir. Il avait, m'avait-il répondu, expressément posé la question de confiance et ne se croyait plus qualifié pour chercher, sur le régime électoral, une entente entre les deux Assemblées. J'inaugurais donc mes fonctions présidentielles par une crise embarrassante, qui survenait dans des circonstances délicates et menaçait de laisser en suspens les projets qui intéressaient la défense nationale.

Au même moment, M. Delcassé, qui était sur

le point de partir pour Saint-Pétersbourg, venait prendre congé de moi. Je lui remettais pour l'Empereur une lettre, que j'avais préparée d'accord avec M. Jonnart, et qui a été publiée au *Livre noir* (1). Elle eût été faite pour la publicité que je n'aurais eu ni un mot à y ajouter, ni une virgule à en retrancher. Je parlais à l'Empereur du « grand effort militaire que le gouvernement français se proposait de faire pour soutenir l'équilibre des forces européennes », et cette phrase suffirait à montrer que l'ancien Kaiser a altéré la vérité, lorsqu'il a prétendu, dans ses *Tableaux d'histoire*, que j'avais promis le service de trois ans au tsar pendant mon voyage en Russie. J'ajoutais que M. Delcassé entretiendrait Nicolas II de toutes les questions qui intéressaient le fonctionnement de l'Alliance et pouvaient nous permettre de veiller plus sûrement à la conservation de la paix.

J'eus l'impression que M. Delcassé ne prolongerait guère son séjour en Russie et qu'il ne partait que pour peu de mois. Mais il n'était visiblement pas fâché de s'éloigner des débats parlementaires pour lesquels il avait toujours eu un goût très mitigé. Il compatissait, avec un sourire discret, aux ennuis que me procurait la formation d'un nouveau cabinet.

Après avoir inauguré le samedi 19 mars, dans le grand amphithéâtre des cours, le nouvel hôpital de la Pitié, je procédai aux consultations traditionnelles. M. Briand m'engagea à lui donner comme successeur M. Barthou, qui était son garde des Sceaux et qui, n'ayant pas voté la réforme électorale à la Chambre et ayant néanmoins

(1) *Livre noir*, t. II, p. 52.

fait partie du cabinet démissionnaire, ne se trouvait engagé à fond dans aucun des deux partis en présence et avait, par son intelligence et sa souplesse, plus de chances que tout autre de rapprocher les deux Assemblées. Il était, d'autre part, convaincu de la nécessité de faire voter la loi de trois ans et, à cet égard, il maintiendrait le projet de M. Briand. Celui-ci ajoutait que le cabinet n'avait pas été mis en échec à la Chambre et que le vote du Sénat ne donnait, en dehors de la question électorale, aucune indication politique.

M. Paul Deschanel, président de la Chambre, m'avait également indiqué le nom de M. Barthou, mais à option, avec ceux de MM. Léon Bourgeois et Pichon. M. Dubost, président du Sénat, avait été de l'avis de M. Briand.

J'avais cependant fait venir, tout d'abord, M. Léon Bourgeois, que je désirais pressentir et que j'aurais été heureux de voir prendre le pouvoir. Mais il avait objecté, comme je le craignais, sa mauvaise santé et son besoin de repos.

Le temps que la France était obligée de consacrer au dénouement de la crise ministérielle était, du reste, employé par l'Allemagne à la prompte mise en œuvre de son programme militaire. Le même jour, mercredi 19, se réunissait le conseil fédéral, qui approuvait le projet fiscal destiné à gager la dépense d'un milliard, une taxe unique et exceptionnelle sur la fortune.

Le jeudi 20, après une assez longue visite aux vieillards et aux malades de la maison départementale de Nanterre, j'ai repris mes consultations et reçu MM. Freycinet et Ribot, qui m'ont paru favorables à la constitution d'un ministère Barthou. Je me suis donc décidé à faire appeler le

député des Basses-Pyrénées, dont je connaissais, depuis de longues années, non seulement la riche culture et l'ingénieuse subtilité, mais la sincérité républicaine et la patriotique énergie. Il ne m'a point caché sa satisfaction.

Certains milieux de gauche lui reprochaient depuis quinze ans d'avoir été le ministre de l'Intérieur du cabinet Méline et il n'était pas fâché de pouvoir défendre au premier rang ses idées personnelles. Il m'a seulement demandé quelques heures pour consulter ses amis et il est bientôt revenu m'apporter une réponse affirmative.

J'avais reçu dans l'intervalle un télégramme d'un personnage qui nous réservait pour l'avenir d'assez désagréables surprises. C'était le nouveau roi de Grèce, Constantin. Son père, le roi Georges, venait d'être assassiné à Salonique, pendant une promenade à pied, par une sorte de déséquilibré, appelé Skina. Avec lui disparaissait un sincère ami de la France. Nous n'en pouvions malheureusement pas dire autant du diadoque appelé à lui succéder. Aux sympathies que je lui avais envoyées, il s'était cependant empressé de répondre avec courtoisie.

M. Louis Barthou a employé la journée du vendredi 21 à constituer son cabinet. Il confie le département de la Justice à M. Ratier, sénateur, ancien avoué au tribunal de la Seine, homme très estimable et très renseigné sur les choses judiciaires ; les Affaires étrangères à M. Stéphen Pichon, qui les a sagement dirigées sous le ministère Clemenceau et qui connaît mieux que personne la maison où il va rentrer ; l'Intérieur à M. Klotz, qui est remplacé aux Finances par

M. Charles Dumont. M. Barthou garde au ministère de la Guerre M. Étienne, et au ministère de la Marine M. Pierre Baudin. Ses autres collaborateurs sont, pour les Travaux publics, M. Joseph Thierry, député des Bouches-du-Rhône, dont le talent a été très remarqué à la Chambre ; pour l'Agriculture, M. Clémentel, esprit laborieux et caractère affable ; pour le Commerce, M. Massé ; pour les Colonies, M. Jean Morel ; pour le Travail, l'infatigable et éloquent M. Chéron que les Normands appellent leur Gambetta. Sont désignés comme sous-secrétaires d'État à l'Intérieur, M. Paul Morel ; aux Finances, M. Bourély ; aux Beaux-Arts, M. Léon Bérard ; à la Marine marchande un jeune qui a de Talleyrand la claudication et le génie réalisateur et qui paraît appelé à une grande destinée politique, M. de Monzie.

Parmi les nouveaux ministres, il y en a plusieurs qui ont ouvertement voté contre moi à l'Assemblée nationale. J'ai pleinement approuvé M. Barthou de donner aux amis de M. Pams ce gage de conciliation.

Le lendemain, 22 mars, le nouveau président du Conseil m'a amené ses collègues à l'Élysée et m'a fait la présentation d'usage. « J'ai tenu, m'a-t-il dit, à constituer un ministère d'union républicaine. Je puis vous affirmer que tous ses membres sont animés de la plus respectueuse sympathie pour votre personne et entièrement dévoués à la République. J'ai cherché à faire vite et bien. J'ai fait vite ; l'avenir dira si j'ai fait bien. »

En attendant l'avenir, un grand nombre de députés jugeaient assez mal la combinaison. M. Thierry, progressiste, était regardé comme

trop pâle et, à l'extrême gauche, les socialistes repoussaient, de plus en plus, l'idée du service de trois ans.

Au conseil du mardi 25, M. Barthou m'a donné lecture de la déclaration ministérielle, qui contenait, au sujet du régime électoral, l'expression d'un désir de transaction et qui, sur la loi militaire, était ainsi conçue : « Aucune préoccupation ne domine à nos yeux la nécessité d'assurer la défense nationale par des mesures indispensables et urgentes. L'accroissement déjà acquis des forces militaires des autres peuples avait imposé au précédent cabinet le devoir de vous soumettre un projet de loi portant à trois ans la durée du service égal pour tous. Ce devoir et ce projet, nous les faisons nôtres. Nous ne nous dissimulons pas la lourde charge qui en résultera pour le pays ; mais un tel sacrifice n'est au-dessus ni de son patriotisme réfléchi, ni de sa volonté de vivre. »

L'après-midi, à la Chambre, M. Barthou, vivement interpellé par MM. Violette, Franklin-Bouillon, Fernand Brun, Thalamas, a fait front avec crânerie ; mais l'ordre du jour de confiance déposé par MM. Noël et Méquillet, n'a été adopté que par 225 voix contre 162 ; il y a eu, en dehors des députés en congé, 116 abstentionnistes volontaires, la plupart radicaux-socialistes, membres de la droite ou de l'Action libérale. C'est pour le cabinet un départ assez médiocre. Il est maintenant obligé, pour vivre, de rassembler une majorité. M. Barthou envisage avec optimisme et bonne humeur la nécessité de cet effort.

Dès le vendredi, d'ailleurs, il remporte un succès de bon augure. Les socialistes unifiés ont prétendu incorporer dans le projet d'amnistie, déposé

après mon élection, un amendement qui aurait étendu la loi de pardon aux saboteurs de la défense nationale condamnés par application de la loi de 1894 sur les menées anarchistes. Le cabinet s'est opposé à cette extension et a groupé autour de lui la presque totalité de la Chambre.

Il se trouvait donc déjà sérieusement consolidé, lorsque le dimanche 30 mars, accompagné de MM. Barthou et Chéron, j'ai accompli, comme président de la République, mon premier voyage officiel. J'avais été prié d'aller présider à Montpellier le congrès de la mutualité française, et, en dépit du temps pluvieux, la population m'avait fait un accueil tel, que le président du Conseil et les deux députés radicaux de la ville, MM. Lafferre et Pelisse, avaient cru devoir, par une délicate attention, en féliciter télégraphiquement Mme Poincaré.

Au nombre de plusieurs centaines, les maires du département étaient venus me saluer. Après avoir reçu, à la préfecture, les représentants des administrations publiques et de l'armée, je me suis rendu, par des rues magnifiquement décorées, au théâtre, où j'ai présidé la séance de clôture du congrès. Pour répondre aux appels de la foule, j'ai dû paraître sur le balcon et y prononcer quelques mots de remerciements. Rentré dans la salle, j'ai entendu d'excellents discours mutualistes et j'ai moi-même clos la série en exprimant ma gratitude au président du congrès, M. Warnery, au maire de la ville, M. Pezet, et aux habitants. Je sentais bien, disais-je, que ces manifestations de sympathie dépassaient de beaucoup ma personne et s'adressaient surtout à la magistrature que j'exerçais. Et j'ajoutais : « Dans une démocratie

maîtresse de ses destinées et justement fière de se gouverner elle-même, les hommes ne sont jamais que les images momentanées des idées ; et si le président de la République trouve parmi vous une bienveillance si empressée, c'est surtout qu'il représente à vos yeux, sous une forme presque impersonnelle et anonyme, un régime qui a donné à la France plus de quarante années de paix et de prospérité. Au poste de confiance que lui assigne l'Assemblée nationale, il n'est que le premier serviteur de la Constitution et des lois. »

Au banquet de deux mille cinq cents couverts servi ensuite dans les bâtiments du quartier d'artillerie, je répondais encore au maire par des paroles dont, ni en France, ni au dehors, personne ne pouvait prendre ombrage : « Vous parliez tout à l'heure, monsieur le maire, de ma chère Lorraine. Là-bas, sous un ciel un peu plus pâle que le vôtre, derrière la ligne bleue des forêts, par delà les coteaux modérés où se meurt une vigne amaigrie, j'ai, sans doute, laissé des souvenirs que rien jamais n'effacera. Mais si fidèle qu'il soit à son pays natal, le Lorrain a toujours devant les yeux la lumineuse vision de la France. Et vous, messieurs, vous qui vivez ici sous un climat plus favorisé, vous qui habitez cette belle cité et qui êtes fiers de sa glorieuse histoire, vous qui cultivez la terre de Languedoc et qui, après de si cruelles épreuves, avez enfin triomphé de la fortune contraire, vous restez tous attachés à votre sol par des raisons profondes et, dans les coutumes mêmes que vous ressuscitez gracieusement pour fêter ma présence, je retrouve les origines lointaines de vos sentiments traditionnels. Mais, si solides que soient ces attaches séculaires, elles

vous lient moins à votre petite patrie qu'à la France elle-même et plus celle-là vous est chère, plus vous sentez celle-ci proche de vos cœurs, plus elle vous paraît vivante, douce et familière. »

Comme je le disais à mes auditeurs, la ville n'avait pas seulement revêtu, pour me recevoir, sa plus somptueuse parure de fête ; elle avait cherché, dans son passé, de pittoresques motifs de décoration. Dans la vaste enceinte du Peyrou, avaient été préparés, pour l'après-midi, des divertissements variés. Plusieurs fois, dans des voyages professionnels à Montpellier, j'avais admiré, entre deux audiences, cette ordonnance savante qu'a célébrée M. Paul Valéry, « ce style très noble » et « cet empire tranquille de l'horizon qui s'offre au regard ». Mais en ce dimanche de mars, je ne voyais plus autour de moi qu'une multitude exaltée. Il s'en détacha, d'abord, sept jeunes filles charmantes, portant le joli costume des grisettes montpelliéraines de 1830, qui vinrent m'offrir des fleurs et m'adresser un compliment en langue d'oc. Puis, pendant que je regardais la campagne, bordée au loin par les premières ondulations des Cévennes et que j'admirais la courbe harmonieuse de l'aqueduc, a commencé la gracieuse danse des Treilles. J'ai voulu, avant mon départ, visiter l'hôpital suburbain. Partout, j'ai retrouvé les mêmes explosions d'enthousiasme ; partout aussi la gaieté populaire était saine et pacifique. Pas la moindre manifestation chauvine, pas un cri fâcheux. Il n'y avait certainement, dans cette foule ardente, personne que hantât une vision guerrière ; et *le Petit Méridional* résumait fidèlement, le lendemain, l'impression de la journée, lorsqu'il constatait que la ville de Mont-

pellier avait été le théâtre d'une magnifique démonstration de concorde et de paix et lorsqu'il ajoutait : « Le premier voyage du président de la République lui a permis de prendre contact avec ces populations méridionales si travailleuses, si profondément conscientes de leurs devoirs, si soucieuses de justice et de progrès, et qui lui sont reconnaissantes de leur avoir apporté ses nobles paroles d'approbation pour leur amour de la patrie et de la République, de réconfort et d'encouragement pour la poursuite du mieux-être social. »

CHAPITRE VII

Les demandes des États balkaniques. — La question de Scutari. — Le projet de démonstration navale. — Les exigences de l'Autriche. — Les inquiétudes de la Russie. — L'esprit de conciliation de la France et de l'Angleterre. — Reddition de Scutari. — Sous la pression de l'Europe, le roi Nicolas remet la ville aux Puissances. — Essad Pacha en Albanie.

En arrivant au quai d'Orsay, M. Stéphen Pichon avait trouvé, à son tour, une tâche redoutable. En Orient, plusieurs questions graves restaient en suspens. La Porte avait accepté la médiation des Puissances ; mais les alliés balkaniques n'y avaient eux-mêmes donné leur assentiment qu'à des conditions dont l'Autriche ne semblait pas devoir prendre son parti. Ils demandaient que Scutari leur fût immédiatement remis, en même temps qu'Andrinople, et l'Autriche continuait à exiger que Scutari restât à l'Albanie. Ils voulaient que la possession des îles de la mer Égée fût reconnue à la Grèce, alors que plusieurs puissances entendaient laisser le règlement de cette difficulté à l'Europe tout entière. Ils réclamaient une indemnité de la Turquie, alors que les Puissances estimaient, au contraire, qu'ils devaient participer désormais à la dette ottomane, en proportion des territoires qui allaient leur

être attribués (1). Le cabinet de Vienne, cherchant à se ménager, tout à la fois, les bonnes grâces de la Roumanie et celles de la Bulgarie, conseillait à celle-ci de céder Silistrie à celle-là, et promettait, en retour, de l'aider à obtenir Salonique aux dépens de la Grèce. L'Autriche ne pouvait pas ne pas savoir qu'elle jetait ainsi de l'huile sur le feu. En même temps, elle prenait prétexte du bombardement de Scutari par les Monténégrins pour adresser à Cettigné une protestation isolée et pour envoyer des bâtiments de guerre croiser devant la côte albanaise. La Russie, qui venait de congédier la classe restée sous les drapeaux, était très émue de ces initiatives autrichiennes (3). Elle craignait que cette démonstration navale ne s'étendît aux eaux monténégrines et, pour en corriger l'effet, elle émettait l'idée que des navires français et britanniques devraient aller montrer leurs pavillons dans les mêmes parages. M. Paul Cambon jugeait inutile cette proposition de M. Sazonoff (4). M. Pichon se bornait, très prudemment, à rappeler au comte Szécsen combien serait regrettable une action isolée, et l'ambassadeur, qui se rendait évidemment compte de la maladresse de son gouvernement, répondait que l'Autriche n'avait eu d'autre pensée que d'appuyer les volontés collectives des puissances (5). Par esprit de conciliation, M. Pichon appuyait à Cettigné et à Constantinople les demandes qu'y présentait l'Autriche, d'une part, de faire cesser le bombardement de

(1) *Livre jaune*, t. II, nos 164, p. 107, et no 171, p. 111.
(2) *Ibid.*, p. 110.
(3) *Ibid.*, no 177, p. 114.
(4) *Ibid.*, no 178.
(5) *Ibid.*, no 179.

Scutari, d'autre part, d'évacuer la population civile.

Mais M. Isvolsky ne laissait pas passer un jour sans revenir voir M. Pichon, et il insistait pour que la flotte autrichienne ne fût pas seule présente dans l'Adriatique. « Comment voulez-vous, répliquait M. Pichon, que nous envoyions des bateaux sur la côte monténégrine? Nous aurons l'air de faire pression sur une population slave, et vos compatriotes ne nous le pardonneront pas. Nous ne pourrions nous livrer à une manifestation de ce genre que si nous étions autorisés à faire savoir que nous agissons d'accord avec vous. — Il nous serait impossible, déclarait M. Isvolsky, de nous associer nous-mêmes à des mesures de coercition. — Alors, répétait M. Pichon, donnez-nous publiquement le mandat de vous remplacer. Sinon, nous ne saurions expliquer notre intervention, ni à l'opinion slave, ni à l'opinion française. »

Pendant que les grandes Puissances délibéraient, les Alliés continuaient à marcher. Les Bulgares et les Serbes avaient enlevé les forts à l'est d'Andrinople, et leur cavalerie était entrée dans la ville. La garnison avait mis le feu aux dépôts, à l'arsenal et aux casernes. Cette victoire et la prise de Janina par les Grecs achevaient la débâcle de la Turquie ; mais elle n'excitait que davantage les ambitions du Monténégro.

M. de Schœn était, à son tour, venu voir M. Pichon et lui avait dit : « Si l'affaire de Scutari obligeait l'Europe à intervenir, l'Allemagne proposerait volontiers que fût confié à l'Autriche-Hongrie et à l'Italie le mandat européen de faire dans les eaux monténégrines une démons-

tration navale. Seriez-vous favorable à cette combinaison? — Oui, si toutes les Puissances étaient d'accord à ce sujet. Nous n'avons d'autre désir que de prévenir des actions isolées (1). » Mais, au même moment, l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Londres allait trouver sir Ed. Grey et lui annonçait, de la part du comte Berchtold, que le conseil de guerre monténégrin avait décidé de donner l'assaut à Scutari ; il ajoutait que si la ville tombait, un massacre de chrétiens serait inévitable et qu'une pression semblait nécessaire. Sir Ed. Grey répondait que les Puissances allaient conseiller à la Serbie d'éloigner ses troupes de Scutari et que le Monténégro, livré à lui-même, ne serait pas capable de pousser les choses bien loin (2).

Il n'y avait malheureusement pas que les Monténégrins qu'avait agités la victoire bulgare. Elle avait eu aussi sa répercussion à Saint-Pétersbourg, et M. Sazonoff, sollicité par M. Daneff, cherchait à étendre les avantages que les Puissances avaient l'intention d'accorder à la Bulgarie. M. Pichon avait eu soin de refroidir cette ardeur (3). La Russie avait, en même temps, déclaré que, pour empêcher l'assaut des Monténégrins contre Scutari et la reprise des hostilités qui pourrait s'ensuivre, elle n'élevait aucune objection contre une démonstration navale, qui pourrait consister, par exemple, dans le blocus d'Antivari. Mais elle se disait forcée de s'abstenir, n'ayant pas de bâtiments dans la Méditerranée. Le Conseil des ministres, réuni à l'Élysée, le mardi 1er avril, avait maintenu que nous-mêmes nous ne nous

(1) *Livre jaune*, t. II, nº 182, 184.
(2) *Ibid.* nº 185.
(3) *Ibid.*, nº 189.

associerions à cette démonstration que si toutes les Puissances y participaient ou si nous recevions un mandat explicite.

Beaucoup de journaux français prétendaient même qu'en aucun cas le gouvernement de la République n'aurait dû se prêter à une intervention. Dans leur sympathie pour les petits États balkaniques, ils ne comprenaient pas qu'on empêchât le Monténégro de s'emparer de Scutari. Ils répétaient qu'avec un peu de fermeté la Triple-Entente aurait raison de l'opposition de l'Autriche. Ils ne voyaient pas que, la conférence de Londres ayant décidé que Diakovo, Prizrend et Ipek seraient attribués aux Alliés, Vienne considérait qu'elle était allée à la limite des concessions. Comme l'a justement remarqué M. Auguste Gauvain (1), la Triple-Alliance eût préféré la guerre au partage de l'Albanie suivant les vues des Serbes, des Bulgares et des Monténégrins. Elle savait, en effet, que cette guerre se serait alors engagée dans les conditions les plus favorables pour elle. L'Allemagne aurait combattu aux côtés de l'Autriche-Hongrie, dont les intérêts étaient en jeu. L'Angleterre n'eût certainement prêté aucun concours à la Russie et la France eût pu être entraînée par son alliance à une lutte dangereusement inégale. Le gouvernement français avait donc raison de redoubler de prudence.

Encore, à cette date, ne connaissait-il pas toute la vérité. Nous savons aujourd'hui, par les révélations de M. Giolitti et de M. Tittoni, quelles étaient exactement, au printemps de 1913, les intentions de l'Autriche. Pendant un séjour dans

(1) *Les origines de la guerre européenne.*

sa campagne piémontaise, M. Giolitti, président du Conseil, avait reçu, de son ministre des Affaires étrangères, M. de San Giuliano, un télégramme qui rendait compte d'une demande inattendue faite par l'ambassadeur d'Autriche. M. de Merey était venu proposer au marquis de San Giuliano de concerter, à l'insu des autres grandes Puissances, une démonstration navale austro-italienne dans les eaux d'Antivari, de manière à obliger le Monténégro à lever le siège de Scutari. Par crainte de laisser l'Autriche agir seule en Albanie, le ministre italien des Affaires étrangères paraissait résigné à risquer de compte à demi l'entreprise projetée ; mais M. Giolitti lui signala les dangers d'une telle adhésion : « La démonstration, lui télégraphiait-il, ou bien finira par le ridicule, si elle n'est pas suivie d'un débarquement de troupes, ou bien amènera une guerre européenne. Car, faite sérieusement, toute démonstration militaire dans les Balkans déterminera la Russie à attaquer l'Autriche et pour y avoir participé, nous serions fatalement engagés dans le conflit. L'Allemagne veut la paix et, par conséquent, elle ne souhaite pas que s'effectue une démonstration navale ; mais si celle-ci devait avoir lieu, elle désirerait que nous y prissions part, pour nous contraindre à participer, de toutes façons, à la guerre. »

Cette dernière phrase montrait assez que, si M. Giolitti pensait que l'Allemagne voulait encore la paix, il craignait qu'elle ne retînt l'Autriche d'une main un peu molle. M. de San Giuliano se rangea à l'avis de son président et déclina l'offre de l'ambassadeur d'Autriche. Mais quelques jours plus tard, M. de Merey revenait à la charge

et réitérait sa proposition. M. de San Giuliano, de nouveau ébranlé, exprimait l'opinion qu'il ne fallait pas repousser définitivement l'invitation du Ballplatz. Il convenait, disait-il, d'y acquiescer, à condition de laisser, au préalable, la conférence des ambassadeurs employer tous les moyens de conciliation et même de pression pour décider le gouvernement monténégrin à lever le siège de Scutari. Même à cette acceptation conditionnelle M. Giolitti se montra résolument opposé. Il répondit aussitôt au ministre des Affaires étrangères: « Me réservant de donner ultérieurement une réponse plus précise, je pense pour le moment : 1° que nous ne devrons jamais, sous aucun prétexte, agir seuls ou en compagnie de l'Autriche, sans un mandat de toutes les Puissances européennes ; 2° que nous devrons, par tous les moyens possibles, éviter d'être investis d'un tel mandat, soit en laissant aux Puissances européennes le soin de l'exécuter en commun, soit en nous assurant au moins la participation de l'Angleterre ; 3° ni Scutari, ni le détroit de Corfou ne valant le risque à courir d'une guerre européenne, nous ne devrons être mêlés à celle-ci que si nous y avons un sérieux intérêt ou si le *casus fœderis* nous y oblige strictement ; 4° l'Autriche cherche à nous compromettre pour être sûre de notre intervention ; mais nous devons absolument éviter un pareil piège. En résumé, nous devons éviter de provoquer une guerre européenne et, si celle-ci devait se produire, ne pas en avoir la responsabilité et ne pas y être impliqués. Tout le reste est sans valeur pour nous et je n'irai jamais tirer les marrons du feu pour le compte d'autrui. »

M. de Merey insista encore, néanmoins, auprès

de M. de San Giuliano. Mais sur les entrefaites, la Serbie, obéissant aux injonctions des Puissances, et notamment de la France et de la Russie, retirait des environs de Scutari les troupes qui aidaient l'armée monténégrine à poursuivre le siège de la ville. C'était, de la part de la Serbie, comme de la part de la Russie et de la France, une nouvelle concession faite à l'Autriche. Le projet de démonstration navale perdait ainsi l'intérêt principal qu'y recherchait l'Empire austro-hongrois ; car en affectant d'intervenir contre le Monténégro, le Ballplatz songeait surtout à entraver l'action serbe en Albanie. Ce n'était pas du roi Nicolas qu'on voulait se défendre à Vienne. Peu de jours plus tard, M. de Merey vint même soumettre à la Consultà un projet d'aide financière au souverain de la Montagne Noire. Il s'agissait, déclarait-il, d'éviter le rattachement du petit royaume à la Serbie. Au cours de cet entretien, l'ambassadeur d'Autriche ne cacha point à M. de San Giuliano son dépit de voir perdre pour l'Autriche, par suite de l'attitude docile et conciliante de la Serbie, une occasion d'attaquer cette nation et de la mater définitivement : « Vraiment, je ne puis m'associer à la douleur de Merey, » répondait ironiquement M. Giolitti à M. de San Giuliano (1).

L'animosité de l'Autriche contre la Serbie ne devait pas, d'ailleurs, se borner à cette tentative. M. Giolitti, nous le verrons, note qu'à la fin de juin 1913, tandis que la conférence des ambassadeurs donnait satisfaction aux exigences de l'Au-

(1) *Mémoires* de M. Giolitti. — Lettre de M. Charles Roux, chargé d'affaires de France à Rome, le 18 décembre 1922, n° 603.

triche en Albanie, les intentions agressives de la Monarchie dualiste se renouvelèrent avec plus de précision.

Pour le moment, l'Autriche avait obtenu gain de cause à Londres. La conférence des ambassadeurs avait accepté, en principe, l'idée de la démonstration navale collective et, devançant l'envoi des autres navires, le Ballplatz avait fait partir une division navale pour Antivari (1). M. Sazonoff s'était de nouveau trouvé en face d'une opinion surexcitée. L'Empereur de Russie avait télégraphié en termes impératifs au roi Nicolas pour le sommer de céder. Mais celui-ci, disait M. Sazonoff, se conduisait comme s'il rêvait de mettre le feu au monde pour faire cuire son œuf. En même temps, le ministre russe nous priait instamment de nous associer à la démonstration navale, mais il redoutait si vivement les commentaires du monde slave qu'il ne voulait pas nous autoriser à faire savoir que nous agissions d'accord avec lui (2). M. Sazonoff insistait également pour que l'Angleterre prît part à la manifestation et ne laissât pas l'Autriche seule avec l'Allemagne. Mais sir Ed. Grey refusait, par loyauté et par délicatesse, d'intervenir, sans la France, avec les puissances de la Triple-Alliance (3). Grâce aux observations de sir G. Buchanan et de M. Delcassé, M. Sazonoff se décida enfin à faire publier que le gouvernement russe souhaitait de voir la France et l'Angleterre s'associer à la démonstration navale des Puissances ; et aussitôt le commandant de l'*Edgar-Quinet*, qui avait été envoyé à

(1) *Livre jaune*, t. II, n° 199.
(2) *Ibid.*, télégr. de M. Delcassé, 2 avril 1913, nos 204 et 205.
(3) *Ibid.*, nos 208 et 209.

Corfou, recevait l'ordre de s'entendre avec le commandant des navires anglais pour se rendre conjointement avec eux à Antivari (1).

Il était temps, car M. Jules Cambon venait de nous informer que, d'après des renseignements sûrs, un régiment autrichien avait pris passage sur les bâtiments envoyés devant Antivari et que, si ces troupes débarquaient, le navire allemand lui-même, le *Breslau*, mettrait aussi quelques hommes à terre, pour marquer la solidarité de l'Allemagne et de l'Autriche (2).

A peine avions-nous accepté de nous associer à la démonstration navale, que l'Autriche s'empressait de pousser plus loin ses avantages. Elle demandait qu'un ultimatum fût signifié au Monténégro et, qu'après un délai très bref, les côtes monténégrines fussent mises en état de blocus. Dans son profond désir de maintenir l'accord des Puissances, le gouvernement de la République acceptait encore cette nouvelle exigence, à condition qu'un délai de trois jours, et non pas seulement de vingt-quatre heures, fût imparti au Monténégro, que le blocus fût pacifique, c'est-à-dire que les navires qui tenteraient de le forcer fussent arrêtés, mais ne pussent être coulés, ni confisqués, et enfin que le blocus s'appliquât à la partie du littoral comprise entre Antivari et l'embouchure du Drin (3). Tous ces témoignages de bonne volonté avaient été donnés par M. Pichon en plein accord avec le Conseil des ministres et avec moi.

Mais la question de Scutari n'était pas seule à le préoccuper en Orient. C'est à Saint-Pétersbourg

(1) *Livre jaune*, t. II, nos 210 et 211.
(2) *Ibid.*, no 207.
(3) *Ibid.*, nos 216 et 218.

que les Puissances avaient chargé leurs ambassadeurs d'examiner le différend survenu entre la Roumanie et la Bulgarie, et cette nouvelle conférence avait commencé à siéger le 1er avril 1913, parallèlement à celle de Londres. Les ambassadeurs d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie avaient immédiatement soutenu les prétentions roumaines, notamment sur Silistrie. Ils avaient fait valoir que la Roumanie était le seul État balkanique qui eût déféré aux conseils de l'Europe en ne troublant pas le *statu quo*. Sans craindre de semer la discorde entre la Bulgarie et la Grèce, l'ambassadeur d'Autriche avait ajouté qu'en compensation du sacrifice qu'on demandait à la Bulgarie, on pourrait lui donner Salonique. « La Bulgarie ne doit rien, avait répondu sir G. Buchanan. Elle a acheté de son sang les avantages qu'elle va obtenir. Si la Roumanie exige une part du gain bulgare, c'est parce qu'elle se croit en mesure d'imposer ses prétentions. L'Angleterre ne peut admettre que la force prime le droit. La Roumanie doit, me semble-t-il, se contenter d'un avantage stratégique. » M. Delcassé avait déclaré qu'à son avis il ne pouvait être question d'arracher Salonique à la Grèce. M. Sazonoff avait insisté pour que la Roumanie se limitât à des revendications d'ordre stratégique (1). Mais là aussi, la Triple-Entente avait tenu à donner la preuve de son esprit de conciliation. Dès la deuxième conférence, M. Sazonoff, M. Delcassé et sir G. Buchanan avaient accepté la cession de Silistrie et l'obligation pour la Bulgarie de n'élever aucune fortification le long de la frontière actuelle, de Silistrie

(1) *Livre jaune*, t. II, nº 202.

à la mer, pourvu que la Roumanie abandonnât toutes autres revendications territoriales et dédommageât les habitants bulgares de Silistrie qui voudraient quitter la ville.

Aussitôt éclatait une autre difficulté. Dès que nous éteignions un foyer d'incendie, un autre s'allumait. Les Alliés balkaniques faisaient savoir aux Puissances qu'ils acceptaient leur médiation entre eux et la Turquie ; mais ils continuaient à poser des conditions inacceptables. La ligne frontière indiquée par la conférence de Londres pour la Thrace devait être prise comme base de discussion et non comme frontière définitive. Les îles de la mer Égée devaient être cédées aux Alliés et non remises à l'Europe. Les frontières de l'Albanie devaient être déterminées d'avance et les Alliés espéraient qu'elles seraient conformes à leurs propositions. Une indemnité de guerre devait être accordée (1). M. Pichon craignait naturellement que de telles prétentions n'eussent pour effet de retarder la conclusion de la paix et, si les hostilités continuaient, il se demandait toujours avec anxiété ce qu'il adviendrait, au cas où les Bulgares entreraient à Constantinople. M. Isvolsky avait nettement annoncé, le 31 mars, que le gouvernement impérial enverrait l'escadre de la mer Noire dans le Bosphore, et M. Pichon pensait que cet envoi entraînerait une action navale de la Triple-Alliance dans les mêmes parages et peut-être une action militaire de l'Autriche-Hongrie. Il voulait prévenir une si dangereuse éventualité et croyait que le mieux serait de faire apparaître simultanément les escadres de

(1) *Livre jaune*, t. II, n° 214.

toutes les Puissances aux Dardanelles, à Rodosto et à Constantinople (1).

Mais la Russie faisait des objections contre une manifestation collective. Elle hésitait même à intervenir seule, comme le suggérait sir Ed. Grey, avec un mandat de l'Europe. Elle voulait bien prévenir les Puissances et même prendre envers elles des engagements précis. C'était tout. Avant de rien faire, elle consentait toutefois à ce qu'un avertissement catégorique fût adressé par la Triple-Entente à la Bulgarie (2). En même temps, M. Sazonoff donnait un nouveau gage à la paix en déclarant à l'ambassadeur d'Allemagne que si les Monténégrins s'emparaient de Scutari, la Russie demeurerait fidèle à la décision européenne d'attribuer Scutari à l'Albanie (3). Il avait d'autant plus de mérite à garder cette attitude que d'ardentes démonstrations slavophiles avaient eu lieu à Saint-Pétersbourg et que le gouvernement russe avait dû en interdire le retour (4).

Mais, au moment même où une suspension d'armes de dix jours fixait les Bulgares sur les lignes de Tchataldja (5) et où la conférence de Saint-Pétersbourg se mettait d'accord sur un projet d'entente entre la Roumanie et la Bulgarie (6), de graves dissentiments se produisaient entre les Alliés balkaniques. Les Bulgares et les Grecs se querellaient à propos de Salonique, les Serbes et les Bulgares à propos de la ligne du

(1) *Livre jaune*, t. II, n° 220.
(2) *Ibid.*, nos 225 à 227.
(3) *Ibid.*, n° 226.
(4) *Ibid.*, nos 228, 229.
(5) *Ibid.*, nos 238, 241.
(6) *Ibid.*, n° 239.

Vardar et des frontières de l'Albanie (1). D'autre part, l'état-major monténégrin entrait en pourparlers avec Essad Pacha, en vue de la reddition de Scutari, et le protocole de capitulation était, en effet, signé le 22 avril. La conférence de Londres proposait de demander au roi Nicolas de remettre la place aux Puissances représentées par les commandants des forces navales internationales. Mais cette suggestion causait à Saint-Pétersbourg un véritable désarroi (2). D'après M. Isvolsky, M. Sazonoff prétendait maintenant que la prise de Scutari modifiait la situation, qu'il était impossible d'user de coercition envers le Monténégro et qu'il y avait lieu, si l'on retirait la ville au roi Nicolas, de lui accorder des compensations (3). M. Paul Cambon avait protesté à Londres auprès du comte Benckendorff contre la thèse imprévue du gouvernement russe ; il avait insisté pour que la démarche collective fût faite à Cettigné, et M. Pichon, après en avoir conféré avec moi, lui avait mandé le 25 avril : « J'approuve entièrement votre manière de voir et je télégraphie dans ce sens à Saint-Pétersbourg. Mon approbation complète (*à laquelle M. le Président de la République veut bien s'associer*) vous prouve tout le prix que j'attache, dans les circonstances présentes, à notre étroite union avec le gouvernement britannique (4). » Et comme M. Doulcet, chargé d'affaires de France à Saint-Pétersbourg, remplaçant M. Delcassé, avait, sur la foi des assurances qu'il avait reçues, télégraphié que la Russie ne déviait pas

(1) *Livre jaune*, t. II, nos 234, 236, 240, 242, 245, 251.
(2) *Ibid.*, nos 257, 258.
(3) *Ibid.*, nos 255, 257.
(4) *Ibid.*, no 261.

de sa ligne de conduite, M. St. Pichon lui avait répondu qu'au contraire, à en juger par les communications de M. Isvolsky, le gouvernement impérial se livrait à une évolution dangereuse, sur laquelle il était indispensable d'appeler sérieusement son attention (1). Par bonheur, M. Sazonoff s'était ravisé et avait finalement accepté de faire une démarche collective à Cettigné, sans subordonner à des compensations pécuniaires ou territoriales la mise en demeure de restituer Scutari (2). Mais cette acceptation à peine donnée, il répétait qu'il espérait que, si le roi de Monténégro se soumettait, on ne lui refuserait pas ces compensations (3).

A l'inverse, l'Allemagne nous prévenait (4) que la patience de l'Autriche était épuisée et que l'Europe ne pouvait laisser le Monténégro « la rendre ridicule devant le monde et devant l'histoire ». Les mesures adoptées par la réunion des ambassadeurs semblaient insuffisantes au cabinet de Berlin. Ni le blocus resserré, ni la promesse de certaines compensations ne produisaient, disait-il, aucune impression sur le Monténégro. L'action navale n'avait pas pu empêcher la chute de Scutari. A plus forte raison des moyens plus ou moins platoniques n'amèneraient-ils pas l'évacuation. Le Monténégro ne consentirait jamais à abandonner Scutari en échange des seules compensations réalisables, c'est-à-dire celles qui ne se feraient pas aux dépens de l'Albanie, telle que la voulait l'Autriche. Le roi Nicolas ne céderait

(1) *Livre jaune*, t. II, n° 262.
(2) *Ibid.*, n°s 263, 265.
(3) *Ibid.*, n° 267, 27 avril.
(4) *Ibid.*, n° 268, 28 avril.

qu'à la force. Le gouvernement allemand demandait que la réunion des ambassadeurs arrêtât les mesures coercitives à appliquer dans un délai de quarante-huit heures ; et si toutes les Puissances ne se prêtaient pas à une action commune, il proposait que mandat fût donné à l'Autriche et à l'Italie d'exécuter la volonté de l'Europe. Si l'Italie déclinait cette offre, l'Autriche devrait marcher seule. Le ton de cette note allemande était assez brutal et prouvait qu'une fois de plus c'était le brillant second qui menait la danse.

M. Paul Cambon était, au contraire, nettement défavorable à une campagne militaire contre le Monténégro, et il n'était pas d'avis que l'Europe donnât à l'Autriche le mandat que l'Allemagne sollicitait pour elle (1). Sir Ed. Grey exprimait, de son côté, une opinion transactionnelle. Il serait opportun d'informer le roi Nicolas que, s'il se soumettait à la volonté des Puissances, elles discuteraient avec lui, après l'évacuation de Scutari, des compensations raisonnables. Sinon, l'Europe ne lui donnerait aucun appui et se désintéresserait de son sort. Le cabinet français, réuni sous ma présidence, le mardi 29 avril, se trouva unanime à approuver la solution du secrétaire d'État britannique. Nous pensions tous qu'il y avait deux périls à conjurer : un acte d'impatience du gouvernement de Vienne et l'effervescence de l'opinion russe. M. Pichon supplia le comte Berchtold de temporiser et M. Sazonoff de modérer chez lui le sentiment national (2).

M. Sazonoff redoutait que la menace publique

(1) *Livre jaune*, t. II, n° 269.
(2) *Ibid.*, n° 270.

de nous désintéresser du sort du Monténégro n'inquiétât la Russie et n'encourageât les ambitions autrichiennes (1). En outre, il croyait le roi Nicolas homme à rechercher des combats avec les troupes austro-hongroises dans le dessein de provoquer les pires complications (2). Il laissa cependant la conférence des ambassadeurs rédiger une formule analogue à celle qu'avait proposée sir Ed. Grey. Elle fut signifiée à Cettigné par les ministres des Puissances (3). Et M. Sazonoff se déclara satisfait (4). Le 5 mai, le roi Nicolas, tout en affirmant une fois de plus, avec son peuple, disait-il, son droit consacré par l'histoire et par la conquête, remettait le sort de la ville entre les mains des Puissances, dans l'intérêt de la paix européenne.

Les succès qu'avaient remportés les Alliés ne leur avaient donc pas donné tout ce qu'ils auraient pu en attendre. La Serbie avait dû renoncer à la côte adriatique, où ses armées étaient arrivées. Le Monténégro était obligé de rendre Scutari. La Grèce voyait s'évanouir l'espérance qu'elle avait eue de recevoir les îles occupées par l'Italie. Les Bulgares avaient été arrêtés sur le chemin de Constantinople. Les grandes Puissances ne s'étaient entendues que pour couper les ailes à la victoire. La France avait, du moins, la satisfaction d'avoir toujours agi dans un esprit complètement désintéressé et de n'avoir eu d'autre objet que d'empêcher une guerre européenne.

Pendant toutes ces négociations, la politique autrichienne était restée aussi intransigeante et

(1) *Livre jaune*, t. II, n° 277.
(2) *Ibid.*, n° 278.
(3) *Ibid.*, n°s 282, 283.
(4) *Ibid.*, n° 284.

l'Allemagne avait toujours pris le parti de son alliée. La cession de Scutari allait, sans doute, amener une détente. Mais, à l'heure même où nous croyions en avoir la certitude, surgissait un nouvel incident. Essad Pacha, qui, à la suite de tractations mystérieuses, avait, en réalité, volontairement rendu Scutari au roi Nicolas, était parti avec vingt-cinq mille hommes de troupes bien en main, ses munitions et son artillerie légère, pour la haute Albanie. Arrivé dans la montagne, il s'était, disait-on, proclamé prince d'Albanie, d'accord avec le roi de Monténégro. Le tour était bien joué. Mais qu'allait dire l'Autriche? Elle avait réclamé l'autonomie de l'Albanie, au nom du principe des nationalités, dont elle avait, chez elle-même, quelque mépris, mais qu'elle considérait comme un excellent objet d'exportation. Or, voilà que l'Albanie, dont l'Europe avait décrété la naissance, semblait vouloir choisir elle-même son chef. Comment allait-on accueillir à Vienne une prétention qui menaçait de déranger tant de combinaisons?

CHAPITRE VIII

Visites et réceptions. — Le chauvinisme allemand. — Les incidents de Lunéville et de Nancy. — Guillaume II à Metz. — Une ambassade extraordinaire de la République Argentine. — Voyage du roi d'Espagne en France. — Fêtes de Paris, de Fontainebleau et de Buc.

Pendant que le gouvernement français, prudemment piloté par son ministre des Affaires étrangères, évoluait ainsi au milieu des récifs, je continuais, pour remplir les obligations de ma charge, à dépenser la plus grande partie de mes journées à des visites d'hôpitaux ou d'expositions diverses, la plus grande partie de mes soirées à des réceptions officielles. Le 1er avril, j'avais eu le grand plaisir d'offrir un déjeuner intime au roi et à la reine des Belges, qui étaient venus passer quelques heures à Paris, en très modeste appareil, avec deux officiers d'ordonnance et une dame d'honneur. Nous les avions reçus, Mme Poincaré et moi, avec M. et Mme Barthou, M. et Mme Pichon, M. Klobukowski, notre ministre à Bruxelles, et Mme Klobukowska. Le roi Albert m'avait paru aussi préoccupé que moi des événements. Il croyait cependant encore qu'à la volonté pacifique de la France, l'empereur d'Allemagne répondait par des dispositions également conciliantes et qu'il résistait aux influences pangermaniques qui s'exerçaient autour de lui.

Quelques jours après, j'avais reçu le nouvel ambassadeur d'Espagne, M. Wenceslao Ramirez de Villa Urrutia, qui venait d'être nommé en remplacement de M. Perez Caballero et qui m'avait remis ses lettres de créance. En termes des plus aimables, il m'avait assuré de la vive sympathie du roi Alphonse XIII et du peuple espagnol pour la France, et je lui avais répondu sur le même ton de cordialité. Le traité franco-espagnol, relatif au Maroc, venait d'être voté sans opposition par les deux Chambres et les liens des deux pays étaient heureusement resserrés. Une semaine s'était à peine écoulée qu'Alphonse XIII échappait à un attentat, commis à Madrid, par un individu qui avait tiré sur lui à bout portant un coup de revolver. Le roi n'avait pas été atteint, mais son cheval avait été blessé. Le message de félicitations que j'adressai au jeune souverain fut envoyé par moi du village de la Meuse où j'avais reçu la nouvelle du crime. Je venais d'éprouver, au milieu de tant d'obligations publiques, la plus grande tristesse de ma vie privée. Ma mère, qui était venue dîner avec nous à l'Élysée quelques jours auparavant et dont la santé ne nous causait pas d'inquiétudes, avait été prise d'un léger malaise dans la nuit du jeudi au vendredi 11 avril. Ma femme et ma belle-sœur, averties, étaient allées la voir dans la matinée. Elles l'avaient trouvée mieux et croyaient tout danger conjuré, lorsque, subitement, elle s'était éteinte entre leurs bras. Nous la conduisîmes auprès de mon père, qui reposait déjà dans le paisible cimetière où les Allemands devaient venir un jour troubler son sommeil. Dans l'affreuse douleur qui s'abattait sur nous, nous n'eûmes même pas le droit de nous isoler pour pleurer ; jusqu'à Nubé-

court, nous fûmes accompagnés, non seulement par des amis, mais par tout un cortège d'indifférents. Rentré à Paris après ce cruel voyage, je dus reprendre presque immédiatement la fastidieuse série de ces devoirs de représentation qui continuaient à prélever la plus grande part de mon activité.

J'avais successivement reçu, dans le courant d'avril, le prince de Galles, que j'avais trouvé déjà moins timide et plus mûr que l'année précédente, et le roi de Suède, Gustave V, qui avait eu la gracieuseté de m'apporter lui-même les insignes de l'ordre des Séraphins et qui se félicitait d'avoir pu, cette année encore, passer quelques semaines sur notre côte d'Azur. J'avais également donné audience à sir Francis Bertie, qui, après une conversation de sir Ed. Grey et de M. Paul Cambon, était venu m'informer que le roi George V serait heureux de me recevoir à Londres dans les derniers jours de juin. D'accord avec le gouvernement, j'avais pensé que la première de mes visites officielles devait être pour l'Angleterre, que mes prédécesseurs n'avaient pas manqué d'aller saluer après leur entrée en fonctions.

Ni les obligations de cette vie extérieure, ni les peines intimes ne détournaient cependant mes pensées du péril qui semblait grandir en Europe, et c'était toujours l'énigme allemande qui s'imposait le plus fortement à mon attention. Je ne pouvais me dissimuler que, dans tout l'Empire, les passions nationales allaient s'exaspérant de jour en jour. Les ligues pangermanistes et les ligues militaires se livraient à une propagande de plus en plus intense (1). Le général de Liébert,

(1) V. Dr Ottfried Wippold. *Le Chauvinisme allemand*, Payot, 1921.

député au Reichstag, faisait des conférences sur la volonté allemande d'arriver à la puissance, sur la nécessité de pratiquer une politique d'expansion et de force ; le général Keim, de Berlin, tenait partout un langage agressif ; le lieutenant-général von Wrochem s'écriait : « C'est surtout le retentissant soufflet du Maroc qui nous a révélé toute notre impuissance militaire. Un peuple qui progresse et se développe comme le nôtre a besoin de territoires nouveaux pour y déployer ses forces, et si la paix ne lui donne pas ces territoires, il faut qu'il recoure à la guerre (1). »

Le *Berliner Tageblatt*, apercevant les dangers de cette campagne, écrivait le 21 avril : « Si le gouvernement, le Reichstag et le peuple ne trouvent pas le courage de se séparer des pangermanistes, l'Empire finira par être étouffé dans le marécage des armements et alors toute la politique pacifiste officielle ne nous servira plus de rien. »

Mais ce conseil n'était guère suivi. Dès le 10 février 1913, bien avant que M. Briand prît le parti de proposer le service de trois ans, la *Gazette de Francfort* avait publié la note suivante : « La séance du Comité central du parti national libéral fut présidée aujourd'hui par M. Bassermann, député au Reichstag. Celui-ci parla de la politique extérieure en dépeignant la situation internationale comme inquiétante ; il exigea de nouveaux armements et préconisa une politique active. » Et la *Gazette de Francfort* reproduisait la motion votée par le groupe national libéral du Reichstag : « Le groupe a la satisfaction de constater que les de-

(1) *Danziger neueste Nachrichten*, 6 mars 1913.

mandes formulées déjà en 1911 et 1912 seront enfin réalisées par la nouvelle loi militaire qui va être soumise prochainement au Reichstag. »

Comme le remarque M. Maurice Muret (1), c'était une brillante recrue que le pangermanisme faisait ainsi dans la personne de M. Bassermann. Jusque-là, le parti des nationaux libéraux, composé essentiellement de grands bourgeois, avait hésité à faire chorus avec les belliqueux.

Le 13 mars 1913, le *Tägliche Rundschau* publiait cet appel de la Ligue militaire allemande : « L'Empereur et le chancelier ont annoncé le dépôt d'une nouvelle et vaste loi militaire. Le peuple allemand va donc se trouver en face d'une grave décision. Il y a une année, le Reichstag a adopté, avec une bonne volonté réjouissante, l'augmentation de l'armée proposée par le gouvernement. La Ligue militaire n'a cessé de déclarer que ce renforcement était insuffisant. Il y a cinq mois, elle terminait son appel par ces mots : La gravité du présent nous oblige impérieusement à rattraper le temps perdu. Il faudrait être privé de raison pour croire que les déplacements de puissance dans les Balkans n'auront pas de répercussion sur le système européen... La manière dont la guerre s'est terminée constitue pour l'Autriche un danger sérieux et continu. La paix se rétablira ; mais la monarchie de Habsbourg n'échappera nullement à l'éventualité de devoir lutter pour son existence. Notre sort est lié au sien. La chute de l'Autriche exposerait l'Allemagne aux plus grands dangers. »

Quelques jours après, dans un congrès de femmes allemandes, le recteur de l'Université de

(1) *L'évolution belliqueuse de Guillaume II.* Payot, édit.

Berlin qualifiait la France d'ennemie héréditaire (Erbfeind), et le propos ne choqua personne dans l'assemblée. Il fallut que M. P. Stehelin relevât dans la *Strassburger neue Zeitung* l'inconvenance de cette qualification donnée à un pays voisin par un fonctionnaire de l'État.

Le Kronprinz, qui avait alors trente-deux ans, se posait publiquement en partisan de la guerre. Le député socialiste Liebknecht osait s'en plaindre au Reichstag le 25 avril 1913, mais il s'attirait, de la part du président, un rappel à l'ordre immédiat, et son observation vite réprimée n'empêchait pas l'héritier de la couronne de signer la préface d'un livre guerrier et d'y écrire cette phrase caractéristique : « Jusqu'à la fin du monde, l'épée sera et restera le suprême facteur, le facteur décisif. »

Le prince de Bülow avait cependant montré lui-même que, depuis 1908, l'Allemagne n'avait plus la moindre raison de se croire menacée d'encerclement (1). Ce déchaînement de pangermanisme n'avait donc aucune excuse. Nous faisions chaque jour ce qui dépendait de nous pour l'arrêter, non seulement en tenant le plus large compte, dans toutes les négociations engagées, des désirs de l'Allemagne et de l'Autriche, mais en multipliant les égards et les prévenances envers ces deux pays.

C'est ainsi que le 5 mars, un malheureux accident ayant causé à Héligoland la mort de plusieurs marins allemands, j'avais télégraphié à l'Empereur : « J'apprends la terrible catastrophe qui

(1) Prince de Bülow, *la Politique allemande*, trad. de M. Maurice Herbette. Ch. Lavauzelle édit., Paris, 1915, p. 72, 115, 122.

met en deuil la marine impériale. Je tiens à exprimer à Votre Majesté mes profondes condoléances et à l'assurer de ma compassion pour les familles de ceux qui viennent de périr dans l'accomplissement de leur devoir. » L'Empereur m'avait répondu : « Très sensible à la sympathie que vous avez bien voulu me témoigner à l'occasion de la terrible catastrophe de Héligoland, je vous prie, monsieur le Président, de recevoir mes très sincères remerciements, ainsi que ceux de la marine allemande. — GUILLAUME. I. R. »

Un peu moins d'un mois plus tard, le 3 avril 1913, à six heures du matin, un dirigeable de la maison Zeppelin, le *L-Z-16*, partait de Friedrichshafen, en voyage d'essai, emmenant trois officiers allemands qui composaient la commission de réception. Deux ou trois heures après, le dirigeable pénétrait au-dessus du territoire français, dans les environs de Belfort. Il était successivement signalé à Xertigny, à Passavant, à Épinal, à Baccarat, à Manonviller. Il volait à des hauteurs variables et se livrait, pendant environ six heures, à des allées et venues étranges au-dessus des départements de la Haute-Saône, des Vosges et de Meurthe-et-Moselle, et cela tout le long d'une frontière française bordée de fortifications. Enfin, vers quatorze heures, il descendait sur le champ de manœuvres de Lunéville, n'ayant plus que peu de lest et d'essence, et s'infligeant à lui-même de légères avaries par la maladresse et la lourdeur de son atterrissage.

C'était là un voyage bien suspect, qui constituait, d'ailleurs, une violation flagrante du décret du 21 novembre 1911 sur la navigation aérienne. Aussitôt posé sur le sol, le dirigeable, qui mesurait

cent quarante mètres de long, fut entouré par les militaires qui manœuvraient sur le terrain d'exercice. Ils le protégèrent contre toute détérioration et l'isolèrent jusqu'à l'arrivée des autorités responsables. A 15 h. 15, le gouvernement fut avisé de cet incident par un télégramme qu'envoyait le commandant d'armes de Lunéville et qui me fut immédiatement communiqué. Le général Hirschauer, inspecteur général de l'aéronautique, partit le soir même pour Lunéville.

Entre temps, après une enquête sommaire dirigée par les autorités civiles et militaires locales, le capitaine Georg, qui commandait la commission de réception, et le pilote de la maison Zeppelin furent autorisés à télégraphier à la société allemande pour faire connaître leur situation. Cent cinquante hommes de la garnison de Lunéville furent mis à la disposition du pilote pour assurer l'arrimage du dirigeable. L'équipage, sur sa demande, passa la nuit auprès de l'appareil et répara les avaries.

Dans la matinée du 4, un train spécial, venu d'Oosbaden, amenait à Deutsch-Avricourt un wagon contenant les tubes d'hydrogène nécessaires au regonflement des ballonnets. Dans le même wagon arrivaient treize ouvriers spécialistes avec les outils et les pièces réclamées la veille à sa maison par le pilote. Cette voiture, attachée à l'express français, parvenait à Lunéville assez tôt pour que toutes les réparations fussent terminées à midi. Telle avait été, sur les instructions du gouvernement, la complaisance des autorités administratives et militaires, ainsi que de la Compagnie de l'Est.

De son côté, le général Hirschauer avait pro-

cédé, le même matin, dès la première heure, à une enquête rapide, dont il avait télégraphiquement rendu compte à Paris ; et le gouvernement, après avoir pris connaissance de son rapport, avait décidé que le dirigeable serait autorisé à regagner l'Allemagne par la voie de l'air et que les officiers seraient conduits à Deutsch-Avricourt par la voie de terre. Dès 11 heures, cette décision était notifiée aux intéressés.

A midi quarante-cinq, le dirigeable reprenait son vol et s'éloignait tranquillement de France en suivant le cours de la Seille. Quelques minutes plus tard, les officiers allemands, accompagnés du commissaire spécial d'Avricourt, partaient en automobile pour la frontière.

En moins de vingt-quatre heures, une affaire particulièrement délicate avait donc été réglée par le gouvernement français, dans des conditions plus que satisfaisantes pour l'Allemagne, avec un esprit de courtoisie et même de benveillance que personne ne pouvait méconnaître. Le gouvernement allemand parut, d'abord, le comprendre. Il chargea M. de Schœn d'exprimer par écrit à M. Pichon, « sa vive reconnaissance pour la manière dont le gouvernement français avait bien voulu terminer ce regrettable incident. » Mais à peine le dirigeable avait-il gagné Metz, à peine les officiers qui le montaient étaient-ils arrivés à Strasbourg, que le ton changea. Non seulement ce fut, dans toute la presse allemande, un concert d'imprécations contre la France, mais le gouvernement de Berlin lui-même, mis sans doute en mouvement par l'audacieuse ingratitude de ses officiers, crut devoir renvoyer M. de Schœn au quai d'Orsay pour se plaindre de l'attitude des auto-

rités civiles françaises, des entraves apportées aux communications télégraphiques du capitaine et du pilote, des démonstrations hostiles de la population, des inscriptions blessantes qui auraient été crayonnées sur la nacelle. Bien mieux, ayant appris que le sous-préfet de Lunéville était promu préfet par MM. Barthou et Klotz, le gouvernement allemand ne recula point devant une démarche aussi insolite qu'inconvenante : il demanda qu'il fût sursis à cette promotion et, pour donner plus de poids à cette demande, il la fit en double, à Paris auprès de M. Pichon, à Berlin auprès de M. Jules Cambon ; si bien que d'un incident que la France avait mis une parfaite bonne grâce à régler, l'opinion allemande, trompée par une presse remarquablement orchestrée et par la conduite même du gouvernement impérial, tira contre nous les conclusions les plus injustes.

Trois jours après, commençaient au Reichstag les débats de la nouvelle loi militaire, et il était visible qu'on avait voulu préparer et faciliter le vote par une savante présentation de l'affaire du zeppelin. Le chancelier, M. de Bethmann-Hollweg, prononça d'une voix claire et ferme un long discours, dans lequel il essaya de justifier l'augmentation des effectifs. Il rendit justice aux efforts pacifiques que l'Europe n'avait cessé de déployer au cours de la guerre balkanique. Il se défendit de considérer comme inévitable un choc entre les Slaves et les Germains. Il se félicita des bons rapports qui existaient entre l'Allemagne et la Russie. Mais il se plaignit que les victoires balkaniques eussent été célébrées comme des succès de la pensée slave. Il ajouta, sur un ton de menace : « Nous nous sommes efforcés, dans la mesure du

possible, d'atténuer cette tension ; mais nous n'avons pas le droit de cacher, comme l'autruche, notre tête dans le sable. Il est évident, en effet, que notre fidélité d'alliance s'étend au delà des ressources de notre diplomatie. La vigueur nouvelle de l'opposition des races a accru l'importance des modifications politiques et militaires apportées par la guerre balkanique. Nous sommes contraints, dans nos calculs d'avenir, d'en tenir compte. » Il déclara ensuite que les rapports de l'Allemagne avec la France étaient bons et qu'il avait toutes raisons de croire que le gouvernement français actuel désirait vivre en paix avec l'Empire. Mais, comme cette assurance si justifiée ne s'accordait guère avec le projet de loi, il se hâta de la corriger. « Personne, dit-il, ne sait quels changements l'avenir nous réserve. » Et il dénonça non seulement ceux qu'il appelait les chauvins, mais aussi, disait-il, les gens calmes et réfléchis de France qui avaient, suivant lui, le tort de croire trop souvent à la supériorité de leur pays et qu'une confiance si téméraire pouvait pousser à des aventures. Il osa même prononcer ces paroles ironiques et hautaines, qui n'étaient ni pour calmer les esprits en Allemagne, ni pour être agréables à la France : « Les Français, avec leur tempérament vif, ont vu dans les défaites turques de Kirkilissé et de Bourgas des défaites allemandes, des victoires des instructeurs français sur les instructeurs allemands. D'avance, on escompte l'appui des États balkaniques, celui des Alsaciens-Lorreins. Dans son illusion, la France a déjà gagné la guerre. »

Ainsi, le chancelier raillait un peuple pacifique et, en revanche, approuvait l'Autriche lorsqu'elle

cherchait à entraver le développement des États balkaniques, lorsqu'elle tâchait de les affaiblir et de les diviser.

Après lui, le vieux comte Kanitz soutint les trois thèses suivantes, un peu contradictoires. Premièrement, la France est un pays fini, dont la population décroît chaque jour. Deuxièmement, la France est un pays agressif, qui crie du matin au soir : « A Berlin ! » Troisièmement, la France ne cesse d'augmenter ses armements, ce qui oblige l'Allemagne à augmenter les siens. A quoi M. Scheidemann, socialiste, avait assez justement répondu : « Si vous votez le projet, ne vous étonnez pas d'une réplique française. » Après trois séances de discours, presque tous favorables à l'accroissement des effectifs, la discussion en première lecture fut close et le projet fut soumis à la commission. Il était désormais certain qu'il serait voté avant la Pentecôte.

C'est au lendemain de ce débat qu'éclata à Nancy, dans la journée du dimanche 13 avril, un nouvel incident, que le langage agressif de M de Bethmann-Hollweg avait peut-être contribué à provoquer. Sept Allemands, partagés en deux groupes distincts, étaient venus de Metz à Nancy pour visiter la ville. Deux de ces voyageurs, M. Teichmann et M. Heyne, s'étaient rendus le soir au Casino, où un vendeur de journaux, appelé Cholet, avait échangé avec eux des propos sans aménité. Cholet était allé, quelques semaines auparavant en Lorraine annexée, à Moyeuvre-la-Grande ; il y avait été maltraité par des Allemands immigrés et n'avait échappé que par la fuite à leurs sévices. Il avait gardé de cette mésaventure un sourd ressentiment, et, retrouvant à Nancy

deux Allemands attablés, il avait grommelé contre eux assez haut pour qu'un agent de police le fît taire et le sommât de s'éloigner.

Le même soir, vers minuit, à la Brasserie lorraine, où les consommateurs se réunissent volontiers à la sortie des théâtres, se trouvaient assemblés un certain nombre de spectateurs du Casino. Là aussi, étaient venus plusieurs Allemands, MM. Segerbarthold, Krauth et Schout, accompagnés de Mme veuve Schreiber et de Mlle Wieser, chanteuse d'opéra. L'algarade du Casino, grossie et dénaturée, donna lieu, dans les groupes allemands et français, à des commentaires discordants. Quelques jeunes gens eurent le tort d'adresser, d'une table voisine, de mauvais compliments aux touristes allemands, qui ripostèrent, de leur côté, par de pesantes facéties. L'un des Français poussa l'irrévérence jusqu'à faire passer aux étrangers une feuille où il avait écrit cinq vers de Henri Heine, peu flatteurs pour l'Allemagne. Le patron de la brasserie mit heureusement fin à ces fâcheux colloques.

Vers une heure et quart du matin, la Brasserie lorraine ferma ses portes et les consommateurs se dispersèrent. Les cinq Allemands s'acheminèrent en groupe vers la gare, pour prendre le train de Metz, qui partait vers deux heures. Ils furent suivis par des jeunes gens qui hasardèrent de nouveaux quolibets, mais avec assez de discrétion pour que la police ne remarquât rien d'anormal et crût simplement voir passer, dans l'ombre, des noctambules un peu bruyants. Les Allemands commençaient cependant à s'énerver et laissaient voir, par instants, une humeur épaissie.

Les choses se gâtèrent à la gare, où un assez

grand nombre de personnes se trouvaient aux abords du buffet, dans les salles d'attente et sur les quais. L'apparition des deux Allemands du Casino et des cinq de la Brasserie lorraine, tous arrivés pour reprendre le train, et tous reconnaissables à l'aspect, plus encore qu'à l'accent, fut saluée de murmures irrespectueux. Pour les mettre, les uns et les autres, à l'abri de ces démonstrations désobligeantes, un employé de service les fit monter par avance dans le train de Metz, qui était déjà formé sur le troisième quai. Il semblait qu'ils fussent là tout à fait en sûreté, mais les manifestants ne tardèrent pas à découvrir leur refuge ; ils vinrent assiéger le wagon, dont les Allemands cherchaient à tenir les portières fermées, et réussirent à y pénétrer. Il s'ensuivit quelques horions. La bagarre ne dura que très peu d'instants. Mais un Allemand fut frappé et un autre perdit son chapeau. S'étant aperçu du désordre, l'employé revint au wagon, y monta à son tour, en expulsa les turbulents promeneurs et ramena le calme. Le train partit exactement à l'heure réglementaire et emmena vers Metz les Allemands rassérénés.

Si blâmable qu'eût été cette brève échauffourée, elle avait fait si peu de bruit à Nancy, que le préfet de Meurthe-et-Moselle ne jugea même pas à propos d'en instruire le gouvernement. M. Barthou et moi, nous n'en fûmes informés que par des télégrammes d'agences, assez tardivement dans la journée du 14 avril. Mais, bien entendu, les Allemands, aussitôt rentrés à Metz, avaient présenté l'affaire aux journaux et aux autorités dans la forme la plus dramatique, et voilà de nouveau la presse germanique partie en guerre contre la France et les Français.

Dès le lendemain, un membre du Reichstag, M. de Richtofen, questionnait le secrétaire d'État aux Affaires étrangères et incontinent M. de Jagow, tout en avouant n'avoir pas encore de renseignements sûrs, prenait position : « Les incidents de Nancy, disait-il, ne me sont jusqu'à présent connus que par les télégrammes de l'agence Wolff et de la presse. Si ces informations se confirmaient pleinement, cet incident devrait être qualifié de tout à fait regrettable. Il constituerait une triste preuve du fait que ces agitations chauvines, dont le chancelier parlait récemment, gagnent en influence sur les esprits et sont dangereuses. L'ambassadeur d'Allemagne à Paris a été chargé de demander au gouvernement français des éclaircissements et, au cas où ces informations premières seraient fondées, de faire des représentations au sujet de l'insuffisance de protection accordée aux Allemands en cette affaire. »

M. de Wedel, secrétaire de l'ambassade, se présenta, en effet, au quai d'Orsay, dès le matin du mardi 15, pour demander si le gouvernement français pouvait lui fournir des renseignements précis. M. Pichon était au Conseil des ministres, à l'Élysée. Son chef de cabinet répondit qu'un rapport était attendu et que les conclusions en seraient communiquées à l'ambassade. Avant même qu'eût été faite cette démarche allemande, et à l'heure où M. de Jagow, parlant au Reichstag, essayait de transformer une malheureuse querelle nocturne en conflit international, le gouvernement français avait envoyé à Nancy M. Ogier, conseiller d'État, directeur du contrôle au ministère de l'Intérieur, pour procéder sur place à une enquête impartiale. Sur son rapport, le cabinet Barthou, jaloux de ne

laisser aucun tort à la charge de la France, prit, dès le 18, des sanctions sévères. Les deux agents de police qui étaient de planton à la gare et qui ne semblaient pas avoir remarqué les désordres furent révoqués pour surveillance insuffisante. Le commissaire central de la police de la ville et le commissaire spécial qui exerçait la police de la gare furent tenus pour responsables des négligences de leurs services et déplacés par mesure disciplinaire. Le gouvernement alla plus loin. Il frappa le premier magistrat du département. Le préfet de Meurthe-et-Moselle, qui avait commis la faute de ne pas informer immédiatement le ministre de l'Intérieur, fut relevé de son emploi et appelé à une autre fonction. C'étaient là des mesures rigoureuses, et beaucoup de journaux les reprochèrent au cabinet. Mais MM. Barthou et Klotz pensèrent, avec mon approbation, que nous ne devions laisser à nos voisins aucun prétexte de plainte. Le gouvernement voulait faire comprendre à tous les fonctionnaires que les moindres incidents de la vie d'une grande ville pouvaient, quand les Allemands y étaient mêlés, revêtir inopinément un réel caractère de gravité. Il entendait stimuler la vigilance des agents de l'État, particulièrement dans la région de l'Est, de manière à prévenir, en deçà comme au delà de la frontière, toutes manœuvres qui auraient pour objet de surexciter les esprits. Il aurait certainement eu le droit de répondre aux Allemands qu'*ils* devaient, comme tous les citoyens lésés, s'adresser à la justice française. Mais il tenait à se conduire envers l'Allemagne avec une irréprochable modération.

L'Allemagne, d'ailleurs, ne lui en sut aucun gré. La campagne gallophobe reprit de plus belle

dans la presse germanique. La conservatrice *Deutsche Tageszeitung*, la pangermaniste *Post*, le *Lokal Anzeiger*, déclarèrent que les sanctions édictées ne suffisaient pas. Les deux premiers de ces journaux demandèrent que le gouvernement français exprimât ses regrets. Le cabinet de Berlin résista cependant à cette pression et accepta de considérer l'incident comme clos.

Mais la série n'était pas terminée. Le dimanche 20, des officiers de l'armée active allemande, qui commandaient une société de boy-scouts, introduisaient par plaisanterie leur petite troupe, avec sa musique et ses drapeaux, sur le territoire français. Le mardi suivant, au moment où j'allais quitter Paris pour aller passer, en famille, trois jours à Sampigny, un biplan allemand, monté par deux officiers, qui appartenaient au centre d'aviation de Darmstadt, venait atterrir à Arracourt. Le pilote, capitaine von Wall, expliquait que, trompé par le brouillard, il s'était égaré et avait cru descendre près de Château-Salins. Les autorités françaises admirent le cas de force majeure et laissèrent l'aéroplane reprendre son vol dans la direction de Metz. Le lendemain, l'Empereur d'Allemagne arrivait dans cette ville, accompagné d'une nombreuse suite civile et militaire. Un des Lorrains annexés qui aimaient le mieux la France, un de ceux qui, au moment où l'Allemagne nous a déclaré la guerre, a quitté sa petite patrie pour se réfugier dans la grande, le chanoine Collin, qui a eu, avant de mourir, la satisfaction de représenter la Moselle au Sénat, publiait dans *le Lorrain* un article qui traduisait, une fois de plus, la résignation et la prudence des populations annexées : « Guillaume II, écri-

vait-il, arrive aujourd'hui dans notre Lorraine et sera ce soir l'hôte de la ville de Metz. Qu'il y soit le bienvenu. Ses soldats, auxquels il vient donner un coup d'œil et un encouragement, le recevront avec la discipline, le respect et la satisfaction discrète qui conviennent. La population civile l'accueillera surtout avec l'espoir qu'il partage ses désirs et ses besoins de paix. Dans notre Alsace-Lorraine, nous ne désirons aucunement la guerre. Nous avons fait, à cet égard, de trop douloureuses expériences. »

L'état d'esprit que reflétait cet article était aussi bien celui des Alsaciens que celui des Messins ; il était aussi bien celui des Lorrains de la Meuse que celui des annexés. Presque à la même date, la deuxième Chambre d'Alsace-Lorraine votait sans discussion et à l'unanimité une motion où elle s'élevait contre toute idée de guerre entre la France et l'Allemagne. Moi-même, le jour où Guillaume II venait à Metz, j'étais encore à Sampigny, tout près de la frontière, au milieu d'autres Lorrains ravis de ma présence ; et, bien que le protocole eût placé à proximité de ma maison un poste militaire et hissé un drapeau sur mon toit, nous ne formions, ces braves gens et moi, dans la douceur printanière de nos forêts et de nos prairies, que des rêves de vie champêtre et de laborieuse tranquillité.

Quelques heures après, j'étais rappelé à Paris par les monotones obligations de ma charge, visites de délégations, sorties officielles, audiences banales, réceptions d'apparat, suite ininterrompue d'inaugurations, remise de lettres de créances par des ministres étrangers.

Le lundi 5 mai, venait à l'Élysée M. Manuel

Lainez, ambassadeur extraordinaire de la République Argentine, chargé de remercier le gouvernement d'avoir envoyé à Buenos-Aires une mission conduite par M. Pierre Baudin, à l'occasion du centenaire de l'indépendance. M. Lainez m'adressait une chaleureuse allocution à laquelle je répondais en des termes d'une égale cordialité. Je retenais M. Lainez à déjeuner avec le distingué ministre de la République Argentine, M. Larreta, et avec MM. Barthou, Pichon et Pierre Baudin. Le lendemain, j'apprenais que le tribunal arbitral de la Haye, composé de MM. Fusinato, Hommarskjœld, Kriege, Renault et Detaube, venait de rendre sa sentence dans cette regrettable affaire du *Carthage* et du *Manouba*, qui avait failli, un peu plus d'une année auparavant, troubler les relations de la France et de l'Italie. Comme je m'y attendais, nous obtenions gain de cause et la décision du tribunal international prouvait à quel point était injustifiée la campagne menée, depuis quelques mois, dans certains journaux d'outre-monts. Il était jugé que les autorités navales italiennes avaient commis un abus en procédant à la capture et à la saisie momentanée du *Carthage*. Le gouvernement italien était condamné au paiement de 100 000 francs pour les pertes et les dommages éprouvés par les particuliers intéressés, soit 15 000 francs pour la Compagnie générale transatlantique, 25 000 pour l'aviateur Duval, 60 000 pour les passagers et les chargeurs. De même, pour le vapeur postal français *Manouba*, la sentence portait que les autorités italiennes n'étaient pas en droit de le capturer et de le conduire à Cagliari. Une fois le navire conduit à Cagliari, ces autorités, disait le tribunal, n'avaient

cependant pas commis de nouvelle faute en l'y retenant et en arrêtant, à titre provisoire, les vingt-neuf passagers turcs. Au total, sur le chef du *Manouba*, le gouvernement italien était condamné au paiement de 40 000 francs pour les pertes et dommages éprouvés par les intéressés. Bref, nous l'emportions sur les questions de principe. L'Italie était condamnée à des sommes modestes. La presse des deux pays accueillit favorablement cette solution raisonnable et les deux gouvernements, pour sceller leur réconciliation définitive, réglèrent à l'amiable l'affaire du *Tavignano*.

Ces aspirations pacifiques, dont la France faisait preuve en toutes circonstances, se manifestèrent encore avec plus d'éclat dans les fêtes offertes, les jours suivants, au roi Alphonse XIII. Il avait tenu à consacrer le vote définitif de l'accord franco-espagnol, relatif au Maroc, par une visite officielle à Paris, où il n'était pas venu sous la présidence de M. Fallières. Huit ans auparavant, tout jeune encore, il y avait été reçu par M. Loubet ; et, par son entrain, son élégance et sa simplicité, il avait fait la conquête de la population. Il professait ouvertement de vives sympathies pour la France et se plaisait à rappeler que le sang des Bourbons coulait dans ses veines. Il s'intéressait vivement aux questions militaires et avait exprimé à notre ambassadeur, M. Geoffray, le désir que lui fût donné le spectacle d'une revue. Mais dans le déploiement des troupes et dans le chatoiement des uniformes, il admirait la beauté d'un décor beaucoup plutôt, certes, qu'il ne cherchait la répétition d'un combat.

Il arriva dans la matinée du mercredi 5 mai, à la gare du Bois de Boulogne, gracieusement ornée

de verdure, de fleurs, de tapisseries et de drapeaux. Il était en tenue de capitaine général d'artillerie, dolman noir aux manches brodées de trois galons d'or, pantalon noir avec passepoil rouge, shako blanc surmonté d'une aigrette rouge. Leste et souple, il sauta prestement sur le quai, me serra la main avec effusion et eut un mot aimable pour M. Barthou et les ministres que je lui présentais. La taille mince, les yeux vifs et joyeux, le nez aquilin, la moustache fine et relevée, la lèvre inférieure un peu forte, le menton assez accusé, il séduisait ceux qui l'approchaient par un désir de plaire et une familiarité qui donnaient, tout de suite, aux plus modestes la satisfaction de se croire ses égaux. Je le fis monter à ma droite dans la daumont attelée de mes quatre plus beaux chevaux noirs ; et, suivis de six autres voitures, dont la première était occupée par le premier ministre espagnol, comte de Romanones, et par M. Barthou, nous nous dirigeâmes, escortés par les cuirassiers et acclamés par une foule innombrable, vers le palais des Affaires étrangères qui allait devenir, pour trois jours, résidence royale. Sur le parcours, au milieu d'un tonnerre de hourrahs, il fut, paraît-il, poussé deux ou trois cris de : « Vive Ferrer ! » Ni le roi, ni moi, nous ne les entendîmes, mais il l'apprit un peu plus tard dans la journée et me dit : « Ah ! cette malheureuse affaire dont on me rend responsable ! Comme si un souverain constitutionnel était libre de ses actes et n'était pas, le plus souvent, obligé de s'incliner devant la volonté de son gouvernement ! »

Je conduisis Alphonse XIII jusqu'à ses appartements et après qu'il y eut pris quelques instants de repos, nous nous rendîmes ensemble sur l'Es-

planade des Invalides, où, pour répondre au vœu du roi, le général Michel, gouverneur militaire, fit défiler, devant une tribune pavoisée aux couleurs espagnoles et françaises, les élèves des Écoles militaires et les troupes de la garnison de Paris. Puis j'offris à notre hôte, dans le salon Murat de l'Élysée, un déjeuner intime, auquel assistaient, avec la suite du roi, le comte de Romanones, MM. Barthou et Pichon. Le roi tint à me remettre aussitôt la Toison d'or, dont la conquête m'avait certainement coûté moins de mal qu'à Jason, mais ne me valut pas le royaume de Pélias. Le collier qui m'était confié n'était d'ailleurs qu'un dépôt. Il devait être restitué après ma mort, comme celui de tous les autres chevaliers. Ainsi l'avait voulu Philippe le Bon lui-même, fondateur de cet ordre insigne.

L'après-midi, le roi visita l'École militaire. Il reçut ensuite assez longuement la mère de la reine, la princesse de Battenberg, qui se trouvait à Paris et il se fit enfin, suivant l'usage des chefs d'État en voyage officiel, présenter le corps diplomatique. Le soir, je donnai à l'Élysée un grand dîner auquel j'avais convié, avec les bureaux des Chambres et les ministres, un certain nombre d'hommes politiques. J'avais invité notamment M. et Mme Caillaux, pour achever d'effacer dans l'esprit du roi les dernières traces de son mécontentement de 1911. Le président Loubet qui était, lui aussi, chevalier de la Toison d'or, était également venu avec Mme Loubet. Seuls parmi les ambassadeurs, avaient été priés sir Francis Bertie et le comte Szécsen de Temerin, à raison des liens de parenté qui unissaient la famille royale d'Espagne avec celles d'Angleterre et d'Autriche.

J'avais tenu à donner ce nouveau gage des bons rapports que nous entretenions avec la monarchie dualiste. Le toast que je portai à S. M. Alphonse XIII s'inspirait, du reste, des mêmes sentiments pacifiques : « Sire, la France, qui a gardé un reconnaissant souvenir des deux dernières visites de Votre Majesté, se rappelle avec émotion la sympathie que vous lui avez toujours témoignée. Elle est heureuse de souhaiter la bienvenue à un souverain qui a su la charmer par sa loyauté, sa bonne grâce et sa bravoure. Elle salue en lui la noble nation qui a dicté à l'histoire tant de pages glorieuses et offert au monde tant d'exemples chevaleresques. Je me félicite particulièrement de recevoir Votre Majesté au lendemain du vote unanime par lequel les Assemblées de nos deux pays ont donné leur approbation à nos accords marocains. Les longues et courtoises négociations qui ont abouti aux récentes conventions auraient, s'il en avait été besoin, préparé l'Espagne et la France à se mieux connaître et à s'estimer davantage. Ce n'est pas d'hier que les deux grandes nations voisines ont compris l'étroite solidarité de leurs intérêts et les raisons permanentes de leur amitié traditionnelle. Mais, en collaborant désormais avec une mutuelle confiance à une œuvre de civilisation et de paix, elles verront plus clairement que jamais dans leur voisinage une leçon de la nature et dans leur parenté la loi de leurs destinées. » Le roi me répondit que mes paroles lui allaient au cœur et que la nation espagnole était heureuse de constater, une fois de plus, dans le chaleureux accueil qu'il recevait à Paris, les sentiments fraternels du peuple français. Il ajouta : « Voisins jusqu'ici en Europe, nos deux pays le seront dé-

sormais en Afrique et se réjouiront d'avoir, dans des accords scellés par vous, élargi la voie qui leur permettra d'affermir chaque jour davantage les nombreux liens qui les unissent et de rendre plus étroite leur collaboration à l'œuvre de progrès et de paix. » Le mot de paix revenait ainsi dans chacune de nos déclarations, parce qu'il était l'expression de notre pensée permanente.

Le même mercredi, 5 mai, le tsar faisait annoncer qu'il se proposait de se rendre bientôt à Berlin, pour y assister au mariage de la princesse Victoria-Louise et plusieurs groupes parlementaires français se préparaient à se rencontrer, dans une conférence qui devait se tenir à Berne, avec un petit nombre de membres du Reichstag. Au même moment aussi, Guillaume II adressait au régiment d'artillerie mecklembourgeois cet ordre du jour enflammé : « Je me souviens volontiers, et avec reconnaissance, du remarquable dévouement et du courage que les batteries du régiment ont montrés dans les sanglants combats de la campagne de 1870. Ce passé glorieux de l'artillerie grand-ducale de Mecklembourg-Schwerin m'est une garantie pour l'avenir. Je suis certain que le régiment ne laissera pas se perdre la gloire acquise par ses devanciers, qu'il restera inébranlable dans sa fidélité à la patrie commune, fidélité qui fut scellée par le sang de tant de braves, et que s'il s'agit à nouveau de défendre l'honneur allemand et la puissance allemande contre l'étranger, il saura ajouter de nouveaux lauriers aux anciens. »

Le lendemain, le roi d'Espagne, qui est un des meilleurs cavaliers de son pays, se réjouissait de voir évoluer près de Fontainebleau, dans la pittoresque vallée de la Solle, bordée de falaises et

couronnée de beaux arbres touffus, les officiers et les hommes des 7e et 13e régiments de dragons. Il montait lui-même un magnifique cheval bai brun, et la foule, étagée sur les hauteurs voisines, le saluait, de nouveau, d'acclamations répétées.

Nous revenions ensuite, par Fontainebleau, jusqu'au polygone d'artillerie, pour y assister à des exercices de tir que le roi, captivé, suivait avec passion, et tout terminé, nous gagnions le château, où devait être servi, dans la galerie Henri II, un déjeuner de quatre-vingts couverts. On avait réservé au jeune souverain les appartements de Napoléon Ier, où le prévenant conservateur, M. Georges d'Esparbès, avait installé, en l'honneur de notre hôte, une magnifique jardinière Empire, fleurie de rouge et de jaune. Sur le bureau de l'Empereur, il avait fait déposer l'exemplaire de *Don Quichotte* que Napoléon aimait à feuilleter. Après le repas, le roi visita, sous la conduite de M. d'Esparbès, le palais entier, qu'il avait déjà parcouru autrefois, mais dont l'histoire et les souvenirs d'art intéressaient toujours son intelligente curiosité. L'après-midi, à la Carrière, dans un vaste cirque entouré de rochers et de sapins, eut lieu un grand carrousel, où le roi ne se lassa pas d'applaudir d'éblouissantes reprises et d'harmonieuses variations hippiques, chassés-croisés, voltes, quadrilles, ailes de moulin, croix de Malte, charges, poursuites et ralliements. Dans le train de retour, Alphonse XIII, enthousiasmé de tous ces spectacles, me parla longuement du plaisir qu'ils lui avaient procuré.

Dans la matinée du vendredi, il alla visiter à Neuilly une œuvre de charité hispano-américaine et revint à Paris en automobile avec une telle vitesse que le préfet de police récemment nommé à la

succession de M. Lépine, M. Hennion, crut devoir se mettre à la tête du cortège pour en modérer un peu l'allure. J'accompagnai ensuite le roi à une exposition du moyen âge et de la Renaissance, organisée dans l'ancien hôtel de Sagan, puis au Petit Palais des Champs-Élysées, où nous fûmes reçus par M. Galli, président du Conseil municipal, et par M. Delanney, préfet de la Seine. Vers la fin de l'après-midi, le roi assista sur le plateau de Buc à une superbe fête aérienne, à laquelle prenaient part, avec deux dirigeables, quatre-vingts aéroplanes civils et militaires. Il tint à interroger, les uns après les autres, un assez grand nombre d'aviateurs et étonna les meilleurs pilotes par la vivacité de sa compréhension. La journée achevée, je le conduisis à la gare de Jouy-en-Josas où l'attendait le train royal, qui devait le ramener à Madrid. Avant de quitter le territoire français, il me télégraphia pour me remercier, en termes chaleureux, des marques de sympathie qui lui avaient été données. Il ajoutait : « L'accueil que m'a fait Paris sera à jamais présent à ma mémoire et augmentera la constante affection que j'ai toujours éprouvée pour votre beau pays. »

Pendant son séjour, nous n'avions eu, lui et moi, aucune conversation politique, sinon sur la collaboration franco-espagnole au Maroc. J'avais, à ce sujet, concerté mon langage avec celui que M. Pichon tenait au comte de Romanones. Le ministre et moi, nous avions tous deux assuré le gouvernement espagnol que nous combinerions volontiers nos efforts avec lui pour hâter la pacification dans les deux zones et que le général Lyautey passerait à l'occasion, par Madrid, pour préciser les détails de cette coopération. Sur les affaires

d'Orient, j'avais dit et répété au roi, comme M. Pichon à M. de Romanones, que nous n'avions à l'égard de l'Autriche aucune hostilité, loin de là, et que nous continuerions à tout faire pour maintenir l'accord européen.

CHAPITRE IX

Les lois militaires allemandes et la loi française du service de trois ans. — Vote à la Chambre et au Sénat. — Reprise des hostilités en Orient. — Attaques des Bulgares contre les Serbes et les Grecs. — Nouveaux projets de l'Autriche contre la Serbie. — Le traité de Bucarest.

Les lois militaires allemandes n'en mettaient pas moins le gouvernement français dans l'obligation de faire voter la nôtre. Elle n'était pas sans rencontrer certaines résistances, non seulement dans le groupe socialiste, mais parmi les radicaux-socialistes, qui étaient très partagés et dont plusieurs recommandaient de préférence le service de deux ans et demi. M. Léon Bourgeois avait écrit à M. Charles Richet, président du huitième Congrès national de la paix, qu'il voterait le projet de loi, « se souvenant, disait-il, trop cruellement des désastres de 1870 ». M. Clemenceau, qui venait de fonder *l'Homme libre* et qui ne nous y épargnait les railleries, ni à M. Barthou, ni à son ancien collaborateur M. Pichon, ni à moi, félicitait cependant le président du Conseil « d'avoir pris à temps les mesures de conservation qui s'imposaient, affirmait-il, de toute nécessité ».

Le gouvernement avait, en outre, décidé d'appliquer immédiatement l'article 33 de la loi de 1905, qui lui permettait de maintenir la classe sous les drapeaux. MM. Durafour et Brizon avaient

interpellé le cabinet sur cette mesure. M. Barthou avait lu, le jeudi 15 mai, une déclaration très sobre, qui avait expliqué la résolution prise, et la Chambre avait adopté, par 322 voix contre 155, un ordre du jour d'approbation, déposé par M. Verlot. Trois jours plus tard, au banquet du parti radical-socialiste, M. Caillaux, tout en déclarant excessive une durée de trois ans, ajoutait que la démocratie ne pouvait éluder les devoirs nouveaux qui résultaient pour elle de la situation internationale et reconnaissait qu'une « allonge » au service militaire était inévitable.

Mais le maintien de la classe, exploité par quelques agitateurs, avait provoqué des essais de mutinerie à Toul, à Mâcon, à Nancy, surtout à Rodez. Des brochures anarchistes avaient été distribuées dans les casernes. Il avait fallu traduire des soldats en conseil de guerre, en diriger d'autres sur des corps de discipline, casser des gradés. Ces tristes incidents eurent, bien entendu, leur répercussion à la Chambre des députés. Le gouvernement avait déposé un projet de crédits supplémentaires pour subvenir aux dépenses du maintien de la classe. Le débat s'était d'abord engagé sous des apparences techniques, mais, après ce commencement paisible, il s'était envenimé. M. Maurice Violette avait pris avec quelque animation la défense des mutins. M. Barthou avait répondu dans une belle improvisation, et le projet avait été voté par 386 voix contre 165.

La discussion de la loi de trois ans, assez longtemps retardée par l'opposition qu'elle avait rencontrée dans la minorité de la commission, fut amorcée le lundi 2 juin et remplit de si nombreuses journées que, pour aboutir avant les

vacances parlementaires, le Conseil des ministres dut décider, le mardi 10 juin, de demander à la Chambre des séances exceptionnelles. Au contraire, dès le 13, le Reichstag votait en seconde lecture l'article 1er du projet dont il était saisi, et le 1er juillet il adoptait l'ensemble des lois militaires et des lois financières connexes, sans rien changer aux demandes du gouvernement impérial. L'armée allemande recevait la plus forte augmentation qui eût jamais été réalisée depuis 1871. Elle allait désormais compter sur le pied de paix 876 000 hommes. L'énorme renforcement de 150 000 hommes qui lui était assuré était couvert par deux sortes de mesures financières : une taxe exceptionnelle sur la fortune et un impôt annuel sur les successions. Tout ce bruit d'armes n'empêchait pas, d'ailleurs, les deux gouvernements de continuer leur collaboration en Orient. Il n'empêchait pas davantage les chefs d'État d'échanger, chaque fois que s'en présentait l'occasion, des politesses officielles. Le roi d'Angleterre était allé, comme le tsar, à Berlin, pour le mariage de la princesse Victoria-Louise avec le duc Ernest Auguste de Brunswick et de Lunebourg et, de mon côté, j'avais adressé, le 23 mai 1913, à l'Empereur Guillaume « mes très sincères félicitations et mes meilleurs vœux pour les jeunes époux ». Il m'avait courtoisement remercié et m'avait télégraphié qu'il était « très reconnaissant de mon souvenir ».

Le 15 juin, à propos du vingt-cinquième anniversaire de son avènement au trône, je lui exprimais encore « mes félicitations, ainsi que mes vœux pour sa personne et pour la famille impériale et royale », et une fois de plus, il se

disait très sensible « à mon aimable souvenir ».

Entre temps, le président du Conseil et le ministre de la Guerre bataillaient de leur mieux pour hâter le vote de la loi militaire. Ils étaient constamment sur la brèche et subissaient chaque jour des assauts redoublés. Pour faire tomber l'une des plus fortes objections présentées contre la durée du service, le gouvernement avait fini par accepter, sur mon conseil, l'incorporation à vingt ans qui, en permettant l'appel immédiat de la classe 1913, rendait possible la libération prochaine de la classe 1910 et favorisait ainsi la transition entre les deux régimes. Mais cette innovation n'avait pas été sans provoquer des observations de quelques médecins et il avait fallu rassurer les familles par des instructions données aux conseils de revision. D'autre part, MM. Messimy et Paul-Boncour avaient déposé un contre-projet assez séduisant pour les partisans d'une solution transactionnelle ; ils demandaient que le service fût porté à vingt-huit mois seulement pour l'infanterie et à trente mois pour les armes montées. Mais le conseil supérieur de la guerre persistait à penser qu'une solide réorganisation de l'armée exigeait un service uniforme de trois ans. Le contre-projet de MM. Paul-Boncour et Messimy, énergiquement combattu par M. Barthou, fut repoussé par 312 voix contre 216 ; et enfin, le 19 juillet, après une longue série de vicissitudes, et après une déclaration lue au nom de la minorité par M. Caillaux, l'ensemble de la loi militaire fut voté par 358 voix contre 204. Immédiatement, M. Doumer, nommé rapporteur au Sénat, commençait son travail. Dans un exposé complet et lumineux de la question, il donnait

les détails les plus précis sur les armements de l'Allemagne. « Au début même de l'année 1913, écrivait-il, le gouvernement allemand prit la résolution de présenter au Conseil fédéral et au Reichstag un projet de loi dont l'adoption ne pouvait faire aucun doute pour les gens informés et qui devait réaliser une augmentation nouvelle et considérable de l'armée allemande. Le projet, qui est devenu loi depuis quelques jours, sans atténuation, sans aucun retranchement, comportait un nouvel accroissement des effectifs en hommes et en chevaux, du matériel, des moyens de toutes sortes qui contribuent à la puissance des armées modernes. Ce renforcement subit et inattendu faisait suite à d'autres déjà très sérieux, décidés et réalisés dans les deux années précédentes. Une loi du 27 mars 1911 avait déjà procuré une augmentation des effectifs de 5 000 officiers, 3 000 sous-officiers et 15 000 soldats, en même temps qu'elle réalisait de grosses améliorations techniques pour l'emploi des mitrailleuses, l'artillerie à pied, les troupes de communication, l'instruction de l'armée. L'effectif total de celle-ci se trouve porté à 671 000 hommes. Un an plus tard, nouveau renforcement plus imposant encore. La loi du 21 mai 1912 créa, aux frontières de l'Empire, deux corps d'armée de plus. Le nombre des unités à effectif renforcé fut accru, les effectifs globaux augmentés de 2 000 officiers, 7 000 sous-officiers, 37 000 soldats. L'armée fut ainsi portée au chiffre de 712 000 hommes, dont 37 000 officiers ou assimilés. La supériorité numérique de l'armée allemande sur l'armée française, qui dépassait ainsi 130 000 hommes en chiffres ronds, pouvait paraître suffisante. C'est pourtant quelques

semaines seulement après la mise à exécution de la loi qui la réalisait, que fut décidée par le gouvernement impérial la formidable augmentation que le Reichstag a sanctionnée de son vote. » M. Doumer examinait avec soin les conséquences de la nouvelle loi allemande. Il montrait que l'augmentation sur les frontières occidentales n'était pas inférieure à 50 000 hommes, 10 000 chevaux, 500 pièces de canon. Sur les frontières orientales, elle était de 70 000 hommes, 1 000 chevaux, 340 canons. Les troupes de couverture étaient presque mises sur le pied de guerre. C'était, stationnée à l'est et à l'ouest de l'Empire, une force de onze corps d'armée, dotée d'une puissante cavalerie, et toute prête à entrer en campagne. Dans l'ensemble, l'armée allemande, avec la garde et les corps bavarois, comprenait dorénavant 42 000 officiers, 112 000 sous-officiers, 722 000 hommes de troupes, soit un effectif total de 876 000 hommes. Le rapporteur établissait qu'en face de cette armée allemande, la France ne pouvait, en comptant les troupes métropolitaines et les troupes coloniales, réunir qu'un effectif général de 29 000 officiers, 48 500 sous-officiers, 532 500 hommes de troupes. Ce dernier chiffre, si l'on déduisait les étrangers et les indigènes, devait même être ramené à 481 500. « Avons-nous le droit de laisser notre armée dans cet état d'infériorité? demandait M. Doumer. Pour y consentir, il faudrait que la France fût résignée à déchoir, à perdre son rang de grande puissance, à abandonner son rôle historique et politique, à manquer à l'équilibre de l'Europe. Et si elle consentait à cette décisive humiliation, à cet abandon d'elle-même, il est à croire qu'elle se condamnerait à la disparition.

Devenue une proie facile et une proie tentante, elle aurait toute chance de perdre l'indépendance et la vie, après avoir volontairement perdu l'honneur. Sa faiblesse militaire en face de l'extraordinaire effort allemand est, en effet, trop certaine et trop visible. Aucun sophisme ne peut prévaloir contre l'énormité et la brutalité des chiffres. Trois cent mille hommes de moins ! Plus de trois cent mille hommes même, si l'on tient compte de ce qui est pour longtemps immobilisé sur la terre africaine ! » Après avoir ainsi dénoncé le péril, M. Doumer démontrait, par une analyse détaillée de toutes les autres solutions proposées, que le seul remède était dans le service intégral de trois ans. Le Sénat se hâta de mettre à son ordre du jour la discussion du projet. La session fut prolongée pour que le vote ne fût pas retardé. Le 5 août, un contre-projet, tendant à établir le service de deux ans et demi et soutenu par M. Herriot, fut repoussé par 202 voix contre 76 ; et, le jeudi 7, l'ensemble du texte voté par la Chambre fut approuvé, sans aucune modification, à une immense majorité : 254 voix contre 37.

Deux jours après, était signée la paix de Bucarest et, par une coïncidence piquante, le roi Constantin de Grèce était nommé feld-maréchal allemand. Ces deux événements d'inégale importance avaient été précédés, en Orient, d'une longue succession de péripéties nouvelles. M. Pichon avait continué à pratiquer, sans un jour de défaillance, la politique d'union européenne que j'avais suivie en 1912 ; il s'était, en même temps, attaché à maintenir l'accord le plus étroit possible de la France avec l'Angleterre et la Russie. Chaque page du *Livre noir* fournit la preuve de ce double

effort et montre, par conséquent, combien sont inexactes les paroles attribuées à M. Pichon dans les écrits publiés par M. Judet sous le titre de « Carnets Louis ». Chose stupéfiante : bien que M. Pichon ait démenti, avec indignation, le langage imbécile qui lui était prêté et bien que toute son attitude contredise ces propos imaginaires, de prétendus historiens allemands ou même des auteurs progermains d'Amérique s'appuient sur ces racontars, comme sur des témoignages dignes de foi, pour falsifier sottement la pensée permanente du gouvernement français. Il leur aurait suffi, cependant, de lire Stieve ou le *Livre noir* pour constater que les préoccupations de M. Pichon étaient les mêmes, en 1913, que celles que M. Jonnart et moi nous avions eues avant lui (1).

De son côté, M. Isvolsky restait toujours aussi loquace et aussi agité. Il persévérait, en même temps, dans ses méthodes accoutumées. Un rescrit impérial lui semblait-il, dans la rédaction, plus attentif pour l'Allemagne que pour la France? Il écrivait aussitôt à M. Sazonoff : « La partie introductive du rescrit est susceptible de provoquer ici un certain émoi ; elle souligne, pour ainsi dire, la solidarité entre la Russie, l'Allemagne et l'Angleterre et, d'une façon générale, ne dit mot de notre alliée, la France. Pour moi, naturellement, il est tout à fait clair que cette formule ne recouvre aucune arrière-pensée. Mais vous savez avec quelle sensibilité maladive on suit ici nos rapports avec l'Allemagne et quelle alarme causent chaque fois les voyages de l'Empe-

(1) V. notamment, *Livre noir*, t. II. Lettre de M. Isvolsky, 25 avril/8 mai 1913, p. 87 et suiv.

reur à Berlin (1). » M. Isvolsky se servait ainsi littéralement, en 1913, des mêmes expressions, pour traduire les sentiments qu'il prêtait à la France, qu'en 1912 pour rendre compte des pensées qu'il m'attribuait. Bien mieux. Il jugeait tous ses collaborateurs de l'ambassade avec la même bienveillance que la France et les Français. Il se plaignait du caractère entier de M. Sevastopoulo, « de l'amour-propre blessé » de M. Arthur Raffalovitch, de sa « manie des grandeurs » (2). Par bonheur, M. Sazonoff restait plus calme que son ambassadeur et M. Pichon se félicitait hautement de son esprit pacifique (3).

A la fin de mai, les différends entre alliés balkaniques s'étaient aggravés. M. Daneff disait à M. Paul Cambon que, pour régler les difficultés survenues avec la Serbie, la Bulgarie était prête à s'en remettre, conformément au traité de Sofia, à l'arbitrage de la Russie. Quant aux compétitions qui divisaient la Bulgarie et la Grèce, M. Daneff ajoutait qu'elles devraient être tranchées par les grandes Puissances (4). Mais, en attendant, les Grecs se plaignaient que les Bulgares eussent concentré 70 000 hommes entre Doiran et Sérès ; et à Belgrade, on craignait qu'après s'être jetés sur les troupes grecques et en avoir fini avec elles, les Bulgares excités à la curée eussent la tentation de se retourner contre les Serbes (5). Le chargé d'affaires de Serbie à Berlin considérait comme inévitable un conflit entre Grecs et Bulgares. Les

(1) *Livre noir*, t. II, M. Isvolsky, 6/19 juin 1913, p. 98.
(2) *Ibid.*, Lettre de Isvolsky. 6/19 juin 1913, p. 98.
(3) *Ibid.*, p. 90 et 91.
(4) *Livre jaune*, t. II, n° 301.
(5) *Ibid.*, n° 302.

troupes échangeaient déjà des coups de feu. Une division serbe, campée à Guevgueli, sur le Vardar, à soixante kilomètres de Salonique, recevait l'ordre de se porter au secours des Grecs (1).

C'est au moment même où l'incendie semblait sur le point de se rallumer partout que les Alliés et la Turquie signèrent à Londres, le 30 mai, des préliminaires de paix. Le sultan cédait aux États balkaniques tous les territoires de son Empire, sur le continent européen, à l'ouest d'une ligne tirée d'Enos, sur la mer Égée, à Midia sur la mer Noire, à l'exception de l'Albanie. Les belligérants s'en remettaient tous aux grandes Puissances du soin de régler toutes les questions concernant l'Albanie, notamment la délimitation des frontières. L'île de Crête était laissée à la Grèce. Le sort des autres îles égéennes et de la péninsule du mont Athos était confié aux Puissances (2).

Malheureusement, à la signature même de ce traité, avait eu lieu à Saint-James-Palace, entre les plénipotentiaires, un court débat qui avait fait apparaître le défaut d'entente entre les délégations balkaniques (3).

M. Guéchoff avait rencontré M. Pachitch à Tzaribrod. Il avait été convenu que les quatre premiers ministres alliés se réuniraient bientôt dans une ville balkanique et que, s'ils ne s'accordaient pas, ils s'en rapporteraient à l'arbitrage de la Russie (4). De son côté, le Tsar avait télégraphié au roi Ferdinand et au roi Pierre Ier pour les engager à ne rien entreprendre l'un contre

(1) *Livre jaune*, t. II, n° 304.
(2) *Ibid.*, n° 306.
(3) *Ibid.*, n° 308.
(4) *Ibid.*, n^{os} 310, 311, 314, 315.

l'autre, sans avoir demandé les conseils de la Russie (1).

M. Pichon, qui me tenait au courant de tous ces incidents, regardait les Bulgares comme de beaucoup les plus intransigeants des Alliés. M. Stanciof n'hésitait pas à lui dire que son pays ne pouvait céder sur aucun point ; la Bulgarie réclamait Salonique, Monastir, Vodena, Kastoria, Ostrovo, Ochrida ; elle prétendait que l'arbitrage de l'Empereur ne pouvait porter sur Monastir ni sur les territoires environnants. M. Pichon avait répondu à M. Stanciof que la Bulgarie, en prenant cette attitude, assumait de lourdes responsabilités, et, comme je l'avais fait l'année précédente, il lui avait déclaré que l'emprunt, de nouveau sollicité, ne serait pas accordé si la Bulgarie ne montrait pas un esprit plus conciliant (2).

Le roi Ferdinand s'était empressé d'envoyer à Saint-Pétersbourg, avec un réquisitoire contre la Serbie, une acceptation théorique de l'arbitrage (3). Mais, pendant que M. Pachitch se concertait avec ses collègues d'Athènes et de Cettigné pour se rendre à Saint-Pétersbourg, M. Daneff faisait à M. Sazonoff des réponses évasives (4). Puis c'était la Serbie qui, à son tour, se figurait que la Russie se préparait à témoigner une complaisance excessive envers la Bulgarie, et M. Pachitch donnait sa démission. La France, l'Angleterre et la Russie faisaient des démarches réitérées à Belgrade et à Sofia pour éviter la rupture (5).

(1) *Livre jaune*, t. II, n° 321.
(2) *Ibid.*, n° 327.
(3) *Ibid.*, n° 333.
(4) *Ibid.*, n°s 343, 344 et 347.
(5) *Ibid.*, n°s 347, 350 et suiv.

Mais il était intervenu en Europe deux changements de ministères qui n'étaient pas faits pour faciliter notre action. A Sofia, M. Guéchoff avait été remplacé à la présidence du Conseil par M. Daneff, qui avait montré à Londres des dispositions peu favorables aux autres alliés balkaniques. A Budapest, le chef du cabinet hongrois, M. Lukacs, avait été remplacé par l'homme politique magyar qui passait pour le plus antislave et le plus germanophile, le comte Étienne Tisza (1). En même temps, la conduite de la Turquie nous inquiétait de plus en plus. Malgré le traité de Saint-James, la Porte refusait de démobiliser. Les ministres audacieux qui s'étaient emparés du pouvoir, le 26 janvier 1913, après avoir fait assassiner Nazim Pacha et molester le vieux grand-vizir Kiamil, se moquaient ouvertement de l'Europe et spéculaient sur les discussions des peuples balkaniques, pour recouvrer une partie des territoires cédés. Ils avaient la certitude d'être encouragés dans cette entreprise par l'Autriche et par l'Allemagne, qui ne se consolaient, ni l'une ni l'autre, de l'issue de la guerre.

C'est l'instant que choisit la Bulgarie pour se jeter inopinément sur la Serbie. Dans la nuit du 24 au 25 juin, six cents hommes de troupes régulières bulgares attaquèrent les avant-postes serbes près de Kratovo. M. Sazonoff supposait que la Bulgarie était encouragée dans ses exigences par l'espoir d'obtenir plus ou moins secrètement l'appui de l'Autriche (2). Et alors, en effet, que M. Pachitch, ayant repris sa démission et reçu de la

(1) V. Gauvain, *Les origines de la guerre européenne.*
(2) *Livre jaune*, t. II, n° 361.

Skouptchina l'autorisation d'accepter définitivement l'arbitrage du Tsar, s'apprêtait à partir pour Saint-Pétersbourg, les armées du général Radko Dimitrief attaquaient à l'improviste les Serbes sur un large front et il s'ensuivait des combats aussi acharnés qu'incertains (1).

Cette agression félonne avait certainement été inspirée par le désir national de la Bulgarie d'occuper et d'annexer la Macédoine. Le cabinet de Sofia ne l'avait cependant ni prescrite ni même autorisée. M. Daneff ne l'avait pas connue d'avance et, dès qu'il en fut averti, il donna l'ordre de cesser le feu. Tout avait été secrètement combiné entre le roi Ferdinand et le général Savof, général en chef ; encore ce dernier a-t-il déclaré qu'il avait obéi à un ordre écrit du roi, et Ferdinand ne l'a pas démenti. Le général Savof s'est même conformé, le 1er juillet, au contre-ordre donné par M. Daneff. Toute la responsabilité de cette tragique aventure remonte donc au souverain bulgare.

Mais Ferdinand lui-même n'avait marché que dans la conviction de plaire à l'Autriche, à laquelle l'expansion de la Serbie portait ombrage. M. Take Jonesco a donné à ce sujet, sur les manœuvres du cabinet de Vienne, des détails caractéristiques (2). Dès le mois de mai 1913, l'Autriche avait chargé son ministre à Bucarest, le prince de Furstenberg, de prévenir le gouvernement roumain qu'en cas de conflit entre la Bulgarie et la Serbie, elle défendrait la Bulgarie « au besoin par les armes ». Entre l'attaque partielle et l'at-

(1) *Livre jaune*, t. II, nos 367 et 371.

(2) Journal *La Roumanie* fin décembre 1914 et commencement janvier 1915. V. GAUVAIN, *op. cit.*

taque générale des derniers jours de juin, dans la matinée du 27, le comte Tarnowsky, ministre d'Autriche à Sofia, rendit visite à Ferdinand. Le roi l'emmena en voiture dans sa propriété de Krania, où ils eurent un long entretien. Aussitôt après le départ du comte Tarnowsky, Ferdinand fit appeler le général Savof, et c'est dans la nuit suivante que le général, rentré à Sofia, expédia un ordre d'offensive brusquée.

La France ne voulait pas renoncer à l'espoir que cette reprise d'hostilités serait sans lendemain. Mais la conduite de la Bulgarie restait aussi suspecte à la Grèce qu'à la Serbie.

Tandis que M. Pichon redoublait ses efforts modérateurs auprès de MM. Vesnitch, Stanciof et Romanos (1), M. Venizelos nous suppliait d'ouvrir les yeux à la Russie, que la Bulgarie, disait-il, tromperait comme elle a trompé tout le monde (2). Et M. Paul Cambon trouvait que M. Venizelos n'avait pas tort. « Comme les Serbes, écrivait-il, les Grecs ont été attaqués par les Bulgares. M. Venizelos a le droit de dire que son gouvernement a attendu l'attaque, car, mieux que personne, il a su que la Grèce y était exposée. Délégué aux conférences de Londres, il n'a pas pu ignorer les propos que M. Daneff, délégué comme lui, tenait à tout venant. Or, ces propos étaient que la Bulgarie voulait Salonique et l'aurait, fût-ce au prix d'une guerre (3). »

Profitant de tous ces troubles et ne voulant pas laisser le champ libre à la Bulgarie, la Roumanie, à son tour, donnait à ses troupes l'ordre de

(1) *Livre jaune*, t. II, nos 375, 376, 378.
(2) *Ibid.*, no 379.
(3) *Ibid.*, no 392.

passer le Danube (1). Cette démonstration inspirait immédiatement plus de sagesse au roi Ferdinand, qui repliait ses troupes et concédait la frontière Turtukaï-Baltchik. De tous côtés, d'ailleurs, le sort des armes était défavorable aux agresseurs, et la Bulgarie commençait à crier grâce. Le 16 juillet, M. Stanciof me demandait audience au nom du roi Ferdinand et je le recevais en présence de M. Pichon (2). Il exprimait, de la part de son souverain, le vœu que la France prêtât ses bons offices pour déterminer une médiation des grandes Puissances et fixer avec elles les conditions de la paix. Il me représentait que, si les Roumains qui venaient d'entrer à Varna continuaient leur marche sur Sofia, une révolution pouvait éclater dans la capitale bulgare. Il me suppliait de considérer sa démarche comme la preuve que la Bulgarie voulait la paix et se résignait aux conditions inévitables. Je lui répondais que la France, fidèle à son attitude constante, accepterait et conseillerait volontiers toute mesure permettant une rapide conclusion de la paix par l'accord de toutes les Puissances. Nous convenions, M. Pichon et moi, qu'avis de la démarche et de la réponse serait donné à tous les gouvernements.

Les revers bulgares amenaient une crise ministérielle à Sofia. Radoslavistes et stamboulovistes prenaient le pouvoir. Le docteur Guenadieff devenait ministre des Affaires étrangères avec mission de conclure la paix. Mais, en même temps, le nouveau gouvernement hésitait à reconnaître

(1) *Livre jaune*, t. II, nº 385.
(2) *Ibid.*, nº 399.

publiquement sa défaite et les Turcs tiraient prétexte de ces retards pour marcher sur Andrinople, où ils entraient le 20 juillet. Maîtres de cette ville, ils déclaraient qu'ils ne pouvaient plus s'en tenir à la frontière tracée à Londres et qu'ils réclamaient le cours de la Maritza (1).

La conférence de Londres décidait, au contraire, de maintenir la ligne Enos-Midia, et M. Sazonoff estimait qu'il était impossible à l'Europe chrétienne de céder à la prétention de la Porte. Il avait même prévenu Turkhan Pacha que la Russie saurait employer, au besoin, les moyens de coercition dont elle disposait (2).

Cette fois encore, M. Pichon, fidèle à la politique que j'avais suivie l'année précédente, et interprétant ma pensée en même temps que la sienne, prévenait le gouvernement russe que nous nous associerions à toute mesure que les Puissances seraient unanimes à considérer comme efficace ; il insistait, en revanche, sur les dangers que présenterait une action isolée de la Russie (3).

Mais où était maintenant l'unanimité? Si tous les ambassadeurs de Londres étaient d'accord pour le maintien de la ligne Enos-Midia, l'Allemagne trouvait prématurées des mesures comminatoires ; l'Italie proposait de négocier avec la Porte ; sir Ed. Grey lui-même déconseillait le recours à la force (4).

M. Sazonoff, désespérant d'obtenir une démonstration navale collective, demandait subsidiairement que les forces maritimes de la Russie, de l'An-

(1) *Livre jaune*, t. II, n° 413.
(2) *Ibid.*, n° 414.
(3) *Ibid.*, n° 417.
(4) *Ibid.*, n° 421.

gleterre et de la France vinssent croiser devant Constantinople. M. Pichon me consultait et, conformément à mon avis, répondait : qu'une intervention de la Triple-Entente, *telle que la suggérait le gouvernement russe, amènerait immédiatement la rupture du concert européen et que nous ne pouvions souscrire à cette proposition* (1). Pas plus qu'en 1912, nous n'étions donc à la remorque de la Russie. Nous continuions à placer au-dessus de tout la nécessité de l'entente entre les grandes Puissances, y compris l'Allemagne et l'Autriche.

La Russie était cependant si inquiète que sir Ed. Grey, pensant qu'elle se trouvait, malgré tout, dans l'obligation morale de défendre la Bulgarie contre la Porte, se demandait si elle ne pourrait pas s'entendre elle-même avec l'Allemagne et obtenir carte blanche en Turquie, moyennant l'engagement de ne pas intervenir en Asie, mais de limiter son action à l'Europe. M. Pichon répondit que, si un accord pouvait être établi entre la Russie et l'Allemagne, nous serions les premiers à nous en féliciter (2). Voilà comment nous souhaitions la guerre.

La Russie s'adressait donc à Berlin, mais, bien entendu, l'Office impérial consultait Vienne, et le gouvernement austro-hongrois s'empressait de répondre qu'il ne mettait pas obstacle à une action de la Russie, mais qu'il se réservait de prendre, de son côté, les mesures qu'il jugerait utiles pour protéger lui-même la Bulgarie. De plus en plus, l'Autriche faisait le jeu de Sofia et réciproquement.

(1) *Livre jaune*, t. II, n° 424.
(2) *Ibid.*, n°s 426, 427.

M. Jules Cambon, parlant de la réponse autrichienne, disait : « Il s'agit évidemment du Sandjak (1). » Devant ces difficultés, M. Sazonoff ne donnait heureusement pas suite à son premier mouvement. Il se contentait de rappeler à Sébastopol les deux croiseurs russes qui étaient devant Constantinople. Il espérait que ce rappel donnerait des préoccupations à la Porte. Il admettait même une rectification de la ligne Enos-Midia en faveur de la Turquie (2).

Toutes ces petites querelles finissaient par lasser un peu l'admirable patience de sir Ed. Grey. Il était fatigué. L'heure des vacances d'été avait sonné. Il avait hâte de prendre un congé dont il avait grand besoin. Il proposait d'ajourner *sine die* la réunion de Londres, aussitôt que serait établi l'accord sur l'organisation temporaire de l'Albanie. M. Paul Cambon avait peur que cet ajournement n'eût l'apparence d'une rupture ; il faisait remarquer que la conférence des ambassadeurs était le symbole de l'accord des Puissances ; il croyait préférable que les séances fussent simplement espacées de quinzaine en quinzaine. Après avoir pris mon avis, M. Pichon répondait qu'il approuvait l'opinion de notre ambassadeur. C'était donc encore la France qui s'attachait la première à sauvegarder toutes les possibilités du concert européen (3).

Dans son désarroi, Ferdinand de Bulgarie avait fini par s'adresser au roi de Roumanie, avec prière d'accélérer la conclusion de la paix. Le roi de Roumanie avait invité à Bucarest les plénipo-

(1) *Livre jaune*, t. II, n° 430.
(2) *Ibid.*, n^{os} 432, 433.
(3) *Ibid.*, n^{os} 434, 435.

tentiaires des États balkaniques. Les délégués bulgares s'étaient, d'abord, rencontrés avec les délégués roumains ; l'accord s'était rapidement réalisé sur presque tous les points ; mais aussitôt les Bulgares avaient tenté d'entraîner la Roumanie à une entente séparée et avaient sollicité son appui contre les Serbes et les Grecs (1).

La question de Cavala était une de celles qui divisaient le plus la Grèce et la Bulgarie. Les Grecs occupaient la ville ; M. Guéchoff voulait les en expulser. La Russie soutenait la Bulgarie ; par sympathie pour le roi Constantin, l'Allemagne défendait la Grèce (2).

Le 2 août, je recevais du roi Ferdinand de Bulgarie le télégramme que voici (3) : « Depuis dix mois, la nation bulgare se trouve en guerre. Après les victoires décisives qu'elles avaient remportées en Thrace et qui ont permis à la Serbie et à la Grèce de s'émanciper complètement et d'agrandir leurs territoires dans des proportions inespérées, grâce, en grande partie, à ses immenses sacrifices, toutes les forces vives de la Bulgarie se trouvent maintenant sur ses frontières, engagées dans une lutte déplorable et persévérante. Or, aujourd'hui qu'elle est sincèrement désireuse de mettre fin à cette nouvelle guerre, elle se heurte aux exigences intraitables de ses anciens alliés, auxquels l'état de choses actuel a fait oublier les éminents services qu'elle leur avait cependant rendus. Elle se voit même menacée d'étouffement, sans accès positif à la mer libre, parce que la Grèce veut se voir attribuer le port de Cavala et cela pour des

(1) *Livre jaune*, t. II, n° 439.
(2) *Ibid.*, n° 440.
(3) *Ibid.*, n° 442.

raisons ethnographiques que l'on refuse à la Bulgarie le droit d'invoquer ailleurs pour elle-même. Ce serait arracher à la Bulgarie, après la Macédoine, la dernière possibilité d'assurer un développement pacifique. Ce serait, après tous les sacrifices auxquels il a consenti, demander à mon malheureux pays ce qu'il lui est impossible de céder. Ce serait non seulement asseoir à l'avenir la paix dans les Balkans sur une base bien fragile, mais encore risquer la pénible nécessité d'une reprise désespérée de la guerre, avec toutes ses horreurs, au moment même où tous, si l'on y met un peu de bonne volonté, nous espérions avoir quelque droit à la paix. C'est pour tout cela que je m'adresse à la France, bien que récemment, hélas ! elle ait paru ne plus vouloir se souvenir des liens qui, moi seul parmi tous les autres, me rattachent cependant à elle. *Mais je n'oublie pas que c'est du chef de la nation française qu'au cours de cette longue crise sont venues toutes les nobles initiatives pacifiques et toutes les paroles conciliantes.* Je vous prie donc, monsieur le Président, au nom de l'humanité et de la justice, de soutenir la Bulgarie à Bucarest dans la question de l'attribution de Cavala. »

Le caractère de Ferdinand se reflétait assez exactement dans ce télégramme. Reproche à la France d'oublier le sang français qui coulait dans les veines royales, reproche aux alliés balkaniques de marquer de l'ingratitude à la Bulgarie dont les troupes venaient de les attaquer traîtreusement, flatterie un peu lourde à l'égard de nos initiatives pacifiques qui étaient, à cette époque, reconnues par l'Europe entière, tout y était. Après entente avec M. Pichon, je me bornai à répondre : « Je m'empresse d'accuser réception

à Votre Majesté de son télégramme que je me ferai un devoir de communiquer au gouvernement de la République. Je prie Votre Majesté de recevoir l'assurance de mes meilleurs sentiments. » Et le lendemain, M. Pichon télégraphiait à M. Blondel, notre ministre à Bucarest : « Le Président de la République a appelé la bienveillante attention du gouvernement de la République sur le télégramme personnel qu'il a reçu du Roi. Le gouvernement a examiné avec la plus vive sympathie les considérations développées par le Roi. Il n'a, d'ailleurs, cessé d'être animé de sentiments d'amitié sincère pour la Bulgarie. S'il lui conseille de céder en acceptant des conditions dont il comprend toute la pénible rigueur, c'est parce qu'il a la certitude que la prolongation de la résistance aboutirait inévitablement à la reprise des hostilités (1). » Ainsi, la préoccupation du gouvernement français était toujours la même, mettre fin à une guerre qui pouvait se généraliser ; et il prenait parti pour la Grèce contre la Bulgarie, c'est-à-dire, dans la circonstance, pour l'Allemagne contre la Russie, dans le seul espoir d'empêcher le recommencement des combats. Les conseils que la France avait donnés à la Bulgarie mécontentèrent, d'ailleurs, vivement la Russie ; une campagne de presse commença à Saint-Pétersbourg contre la France, et M. Pichon fut obligé de prier M. Delcassé de chercher à dissiper auprès de M. Sazonoff ce nouveau malentendu (2).

Mais lorsque M. Sazonoff cédait ainsi momentanément à son opinion publique, il se reprenait

(1) *Livre jaune*, t. II, nº 449.
(2) *Ibid.*, nº 467.

vite et avait, du reste, toujours soin de répéter qu'il ne voulait se livrer à aucune initiative isolée. Tout au contraire, lorsqu'elle apprit que les États balkaniques allaient signer le traité de Bucarest, l'Autriche voulut empêcher la conclusion d'une paix qu'elle trouvait, sans doute, trop favorable à la Serbie et elle médita, pour la seconde fois, une attaque armée contre sa petite voisine. A la séance du 5 décembre 1914 de la Chambre italienne des députés, M. Giolitti a raconté comment les choses s'étaient passées (1). Le 9 août, M. de San Giuliano lui avait télégraphié : « L'Autriche vient de nous faire connaître, ainsi qu'à l'Allemagne, son intention d'agir contre la Serbie. Elle prétend qu'une telle action est défensive et espère ainsi faire jouer le *casus fœderis* de la Triple-Alliance, que je ne juge pas applicable en l'occurrence. Je cherche à m'entendre avec l'Allemagne pour nous efforcer d'empêcher cette action autrichienne. » M. Giolitti s'était empressé de répondre : « Si l'Autriche attaque la Serbie, il est évident que le *casus fœderis* ne s'applique pas. C'est là une action qu'elle accomplirait pour son propre compte ; car il ne s'agit pas pour elle de se défendre, personne ne songeant à l'attaquer. Il est nécessaire que cela soit déclaré à l'Autriche de la façon la plus formelle, et il faut souhaiter que l'Allemagne intervienne pour détourner l'Autriche d'une aventure aussi dangereuse. » A la demande de l'Italie, l'Allemagne retint, en effet, le bras de l'Autriche. L'empereur Guillaume II n'était pas encore disposé, à ce moment, à employer contre la Serbie les expressions mé-

(1) V. également ses *Mémoires* (Plon-Nourrit).

prisantes dont il devait se servir, en juillet 1914, dans ses annotations colériques. Il avait, en 1913, des raisons de désirer la conclusion du traité de Bucarest. Il ne voulait pas trop désobliger le Hohenzollern de Roumanie. Il fit donner à l'Autriche des conseils de prudence et le roi Charles le remercia chaleureusement par un télégramme qui a été, depuis lors, livré à la publicité : « Grâce à toi, disait-il, la paix restera définitive. »

Le traité fut donc signé à Bucarest le 10 août entre la Roumanie, la Grèce, le Monténégro et la Serbie d'une part, la Bulgarie d'autre part.

Entre la Bulgarie et la Roumanie, la nouvelle frontière partait du Danube, en amont de Turtukaï, pour aboutir à la mer Noire au sud d'Ekrène ; la Bulgarie devait démanteler, dans la région voisine, les ouvrages fortifiés et n'en pas construire d'autres. Entre la Bulgarie et la Serbie, la frontière devait suivre, à partir du sommet Patarica, l'ancienne frontière turco-bulgare et la ligne de partage des eaux entre le Vardar et la Strouma, la haute vallée de la Stroumitza restant toutefois sur territoire serbe. Entre la Grèce et la Bulgarie, la ligne devait aller de la crête de Belasica Planina à l'embouchure de la Mesta sur la mer Égée. Le gouvernement bulgare s'engageait à ramener son armée sur le pied de paix (1).

A peine ce traité était-il signé par les intéressés que le cabinet de Vienne donnait à entendre qu'il n'était pas définitif, qu'il devait être soumis aux grandes Puissances et que la majorité d'entre elles ne l'approuvaient pas (2). La Russie semblait

(1) *Livre jaune*, t. II, n° 471.
(2) *Ibid.*, n° 462.

avoir, de son côté, quelques arrière-pensées de revision, naturellement différentes de celles de l'Autriche. L'Allemagne craignait, au contraire, de déplaire à la Roumanie. Le gouvernement français se mit directement d'accord avec le cabinet de Berlin, pour que l'Europe se bornât à prendre acte des décisions arrêtées à Bucarest (1).

Aujourd'hui, la plupart des Allemands ont oublié de parti pris ces persévérants efforts de la France, et M. Viviani, indigné de cette campagne, a pu écrire dans sa *Réponse au Kaiser* (2) : « L'Allemagne n'a pas hésité à prétendre, même en 1919, dans son mémoire sur les responsabilités de la guerre, que les affaires balkaniques n'avaient été, en réalité, qu'un vaste complot tramé à la fois contre l'Autriche-Hongrie et la Turquie par la Russie, avec la complicité de l'Angleterre, de la France et des États balkaniques. Pour réfuter de telles allégations, il suffit d'ouvrir les publications officielles des divers gouvernements alliés et, en particulier, les trois *Livres jaunes* français consacrés aux affaires balkaniques. On y trouve la preuve éclatante des efforts constants déployés par la diplomatie de l'Entente, et notamment par la France et par M. Raymond Poincaré, pour prévenir le conflit, puis le limiter, et pour l'apaiser. »

Mais qui ouvre les *Livres jaunes?* Il y a, jusqu'en Amérique, des auteurs qui préfèrent lire M. Fabre-Luce ou même M. Judet et qui, avec de tels collaborateurs, s'imaginent travailler pour l'histoire.

(1) *Livre jaune*, t. II, nº 466..
(1) Ferenczi et fils, édit.

CHAPITRE X

Voyage à Toulon. — Manœuvres navales. — Voyage en Angleterre. — Départ de Cherbourg. — Arrivée à Portsmouth. — Séjour à Londres. — L'Entente cordiale. — Visite à Windsor. — Retour à Calais et à Paris.

Pendant que la crise balkanique se prolongeait ainsi avec des alternatives de violence et de détente, je ne m'étais pas cru en droit d'aller prendre du repos au château de Rambouillet et je me demandais même encore si, aux vacances d'été, je séjournerais dans la maison de campagne qu'avaient adoptée MM. Loubet et Fallières, ou si je m'installerais, comme Sadi Carnot, à Fontainebleau. Les représentants de Seine-et-Marne, notamment MM. Régismanset et Dumesnil, avaient insisté auprès de moi pour que je m'établisse à Fontainebleau. Mais j'avais une préférence pour Rambouillet, qui me rappelait des souvenirs de jeunesse et que je trouvais, du reste, plus paisible. En attendant l'heure incertaine des villégiatures, j'avais, à raison de mon deuil, refusé d'assister en province à plusieurs fêtes où j'étais attendu, mais je n'avais pu me dispenser d'accomplir quelques voyages strictement officiels. C'est ainsi que je m'étais rendu, le 7 juin, à Toulon, pour assister aux manœuvres navales. J'étais arrivé, le matin, de bonne heure, dans cette ville, dont la population professait des opinions politiques avancées, et j'avais

reçu un accueil aussi chaud que récemment à Montpellier.

Aux souhaits de bienvenue du maire, M. Micholet, j'avais répondu par une allocution dont les derniers mots étaient, une fois de plus, un appel à la paix. « Je sais, disais-je, que les habitants de Toulon sont profondément pénétrés de leurs devoirs patriotiques. Mieux que personne, ils comprennent que, place forte et port de guerre, leur ville ne peut laisser désarmer ou affaiblir ni son front de terre ni son front de mer. Mais le spectacle qu'ils ont sous les yeux leur permet, en même temps, d'entrevoir les ravages que, dans une guerre entre grandes nations, feraient les formidables engins inventés tous les jours par la science humaine. Aussi le patriotisme des Toulonnais n'est-il ni provocant, ni agressif ; il est grave et réfléchi, et il connaît tout le prix de la paix. Sentiments qui s'harmonisent avec ceux de la France entière et avec l'action persévérante du gouvernement de la République. Notre démocratie a clairement prouvé au monde, mieux que par des paroles, par toute une série d'actes non équivoques, la sincérité de ses intentions pacifiques ; et depuis le début de la crise orientale, la diplomatie française, sans rien sacrifier, bien entendu, de nos intérêts et de notre dignité nationale, s'est utilement employée, d'accord avec nos amis et nos alliés, à préparer, à maintenir et à féconder l'entente européenne. »

Quelques instants après, je m'embarquais sur la vedette du préfet maritime, portant, pour un jour, le pavillon présidentiel ; j'étais accompagné des ministres de la Guerre et de la Marine, ainsi que du vice-amiral Le Bris, chef d'état-major

général. Vers 9 heures du matin, nous accostions le *Jules-Michelet*, qui nous saluait des vingt et un coups de canon réglementaires et dont l'équipage poussait les sept hourras obligatoires. Les invités à la revue navale, membres du Parlement et journalistes, devaient nous suivre sur le *Carthage*, dont le nom avait retenti, l'an passé, dans la presse de France et d'Italie. Le temps était radieux, mais la mer, qui brillait d'un éclat métallique sous un soleil éblouissant, était très agitée. Le *Michelet* roulait assez fortement et, en allant et venant sur le pont, je rencontrais à chaque instant des malades. Je n'avais pas le droit d'être moi-même indisposé et j'éprouvai ce jour-là que le plus sûr remède contre le mal de mer est d'emprunter momentanément une de ces grandeurs charnelles dont Pascal a parlé sans illusion et sans respect.

A la sortie de la rade de Toulon, le *Jules-Michelet* avait successivement rencontré les deux escadrilles de sous-marins et les cinq escadrilles de contre-torpilleurs, les trois escadres de cuirassés et l'escadre légère, dont l'ensemble constituait la première armée navale méditerranéenne.

Après l'avoir tout entière passée en revue, je déjeunai à bord et, l'après-midi, j'assistai à un simulacre de combat entre un groupe de cuirassés du type *Danton* et un groupe des types *Patrie* et *Suffren*. Chacune des forces ennemies avait à sa disposition des torpilleurs qui sillonnaient, de toutes parts, la mer démontée et blanche d'écume. Le spectacle terminé, le *Jules-Michelet* gagna la rade des Salins d'Hyères et, dans le parcours, fut attaqué à plusieurs reprises par des sous-marins en plongée, qui reparaissaient à la surface, dès que nous nous étions éloignés. Jeux

de la paix qui, par miracle, ne se sont plus tard qu'exceptionnellement renouvelés, pendant la guerre.

Vers 5 heures du soir, le mistral tomba et quand le *Jules-Michelet* arriva à son mouillage, en rade des Salins d'Hyères, la mer était apaisée et déjà endormie. J'offris, à bord du cuirassé, un dîner d'une trentaine de couverts aux ministres, aux amiraux, à des sénateurs et à des députés, et dans la soirée nous eûmes encore l'occasion d'assister à des exercices nocturnes.

Le lendemain dimanche 8 juin, c'était l'armée navale qui devait, à son tour, défiler devant le *Jules-Michelet.* J'étais monté sur la passerelle arrière et je saluais successivement chacune des unités qui passait. Je me rendis ensuite à bord du *Voltaire* pour y rencontrer l'amiral Boué de Lapeyrère et les officiers généraux de l'armée navale et pour y remettre d'inévitables décorations ; puis je revins sur le *Jules-Michelet*, où j'offris un dîner aux commandants des navires et aux parlementaires, membres des commissions de la marine ou de l'armée. M. Pierre Baudin porta, au nom de l'armée de mer, la santé du président de la République et je répondis en quelques mots par un juste éloge de nos marins : « Esprit de discipline, abnégation, héroïsme, sont devenus chez eux, disais-je, une seconde nature. La France elle-même peut se mirer dans les yeux de ces braves gens ; elle y voit briller d'un éclat inaltéré toutes ses qualités traditionnelles. »

Rentré à Paris, le lundi 9 juin, je recevais, entre autres visiteurs, M. Myron T. Herrick, ambassadeur des États-Unis, qui me présentait l'amiral Peary, de passage en France. Je félici-

tais l'explorateur de l'expédition qu'il avait entreprise vers le pôle Nord, et je lui remettais la plaque de la Légion d'honneur ; puis, la vie représentative recommençait, avec tout son apparat et toutes ses servitudes.

A la demande du gouvernement, les deux Chambres avaient voté des crédits pour couvrir les frais de deux voyages présidentiels, l'un à Londres, l'autre en Espagne, et, dans les derniers jours de juin, j'accomplis le premier, en compagnie de M. Stéphen Pichon. C'était à l'heure même où la crise balkanique redoublait d'intensité. Dès le 4 juin, le roi d'Angleterre, me remerciant des vœux que je lui avais adressés à propos de l'anniversaire de sa naissance, m'avait télégraphié : « J'attends avec grand plaisir l'occasion qui, je je suis heureux d'y penser, me sera bientôt offerte de vous recevoir à Londres et de vous exprimer en personne mon constant désir que les sentiments de sympathie et d'amitié qui unissent actuellement nos deux pays continuent à se développer. »

Les journaux britanniques, et particulièrement le *Times*, le *Daily Mail*, le *Daily Express*, avaient joyeusement annoncé ma venue, en insistant sur les services que j'avais, disaient-ils, rendus depuis dix-huit mois à la paix européenne. Une délégation du conseil municipal de Paris, présidée par le nouveau président, M. Chassaigne-Goyon, avait été invitée par le County Council de Londres aux fêtes qui devaient être données en mon honneur.

Je partis pour Cherbourg le lundi 23, fort humilié de n'avoir jadis, ni au lycée de Bar-le-Duc, ni à Louis-le-Grand, appris un seul mot d'anglais.

Je ne pouvais même pas lire alors dans le texte original le magnifique hommage que Rudyard

Kipling adressait à la France et que publiait le *Morning Post*, le jour de mon arrivée à Londres.

Terrible with strenght that draws from her tireless soil,
Strictest judge of her own worth, gentlest of man's mind,
First to follow Truth and last to leave old truths behind,
France beloved of every soul that loves its fellows kind !

Terrible d'une force qu'elle tire de son sol inépuisable,
Juge le plus sévère de sa propre valeur, nation la plus [gentille d'esprit,
La première à suivre la Vérité, la dernière à abandonner [les vieilles vérités,
France chérie de toute âme qui aime ses semblables !

La ville de Cherbourg me fit un accueil magnifique.

Le maire, M. Mathieu, député radical, me remercia au nom des habitants et célébra dans son allocution l'Entente cordiale qui apparaissait, disait-il, à ses concitoyens « comme un des gages nécessaires de la paix, de la paix au maintien de laquelle ils restent fidèlement attachés, dans les limites compatibles avec la grandeur et la dignité du pays ». — « La halte que vous m'avez ménagée, lui répondis-je, me permet, avant mon embarquement, de trouver dans un dernier contact avec les populations françaises un nouveau témoignage de leur fidélité républicaine et de leurs aspirations pacifiques. Ce soir, sur votre rade, à bord du *Courbet*, je verrai pointer dans l'ombre vos illuminations et j'entendrai l'écho de vos réjouissances. Je saisirai sans peine le sens de ces manifestations. Ce que vous célébrerez ainsi, c'est l'amitié de deux grands peuples jaloux de leur indépendance et de leur dignité, et sponta-

nément unis dans un commun amour de la liberté, du travail et du progrès. Et demain, à l'aube, lorsque l'escadre française lèvera l'ancre et mettra le cap sur Portsmouth, je me saurai accompagné de vos vœux unanimes et je me sentirai moins indigne de transmettre à nos voisins la pensée de la France. »

Un cruel accident se produisit, hélas ! au fort du Roule pendant les salves d'honneur et attrista les fêtes. Des gargousses ayant été imprudemment rangées, en violation des règlements, à proximité des pièces qui tiraient, le rugueux d'une étoupille fut projeté sur elles, et comme il portait encore des parcelles de poudre en ignition, il les enflamma et une terrible explosion s'ensuivit. Deux artilleurs furent tués et huit autres blessés. Je connus ce malheur trop tard pour aller jusqu'au fort saluer les victimes et ne pus que faire remettre des secours aux survivants et aux familles des deux morts. Qu'au moment où je partais pour l'Angleterre la paix armée commît ainsi, par mégarde, les méfaits de la guerre, était-ce un mauvais présage? Je laisse aux esprits superstitieux la liberté de le croire. Pour moi, j'éprouvai, du moins, une très grande peine à savoir de braves gens atteints, ce jour-là, par la méchanceté du sort dans l'accomplissement du service qui leur avait été commandé.

Je passai la nuit en rade à bord du *Courbet*. C'était l'un de nos plus récents cuirassés. Le ministère de la Marine l'avait choisi pour mon voyage, parce que, de tous nos bâtiments, il était celui qui pouvait le mieux faire figure honorable devant l'imposante assemblée de dreadnoughts que l'Amirauté britannique avait réunie

Photo C. Chusseau-Flaviens.

VOYAGE DE M. POINCARÉ EN ANGLETERRE (chap. X.)

A Portsmouth, M. Poincaré, accompagné du prince de Galles, passe en revue le piquet d'honneur.

Photo C. Chusseau-Flaviens.

VOYAGE DE M. POINCARÉ EN ESPAGNE (chap. XII.)

Les dames de Tolède attendant le cortège.

en rade de Spithead pour me saluer à mon arrivée. Mais lui-même le *Courbet* était un bien modeste *man of war*, en comparaison de l'*Orion*, du *King George*, du *Centurion*, du *Conqueror*, du *Monarch* ou du *Thunderer*. Tous déplaçaient 22 000 ou 23 000 tonnes ; tous filaient 21 ou 22 nœuds ; tous étaient armés de 10 canons de 340 millimètres, de 16 canons de 100 millimètres, de 3 tubes lance-torpilles de 525 millimètres ; tous avaient la flottaison protégée par une cuirasse de 30 centimètres. Pauvre *Courbet!* Il n'atteignait pas tout à fait 20 nœuds ; sa cuirasse ne dépassait pas 27 centimètres ; il avait, il est vrai, 12 canons de 305 millimètres contre 10 de 340 ; mais les 12 pièces ne tiraient pas du même bord ; dans le tir par le travers, il ne pouvait en aligner que 10. Quant à l'escadre légère qui nous accompagnait, la *Gloire*, la *Marseillaise*, et le vieux et cher *Condé* qui m'avait conduit à Cronstadt, c'étaient de bien humbles personnages pour se présenter devant l'escadre britannique.

Nous arrivâmes en vue de Portsmouth un peu avant midi. Six destroyers anglais et six destroyers français s'étaient portés à notre rencontre. A peine le *Courbet* avait-il jeté l'ancre que l'amiral sir Edmund Poë et d'autres officiers généraux vinrent sur le *Fire Queen* me saluer à bord et m'emmenèrent sur leur bateau jusqu'à la jetée du sud, où une large tente était préparée. Le prince de Galles, vêtu de l'uniforme de la marine anglaise et portant le grand cordon de la Légion d'honneur, que M. Fallières lui avait remis l'année précédente à l'occasion de sa majorité, était venu m'attendre au débarcadère. M. Paul Cambon, très heureux de me recevoir en Angleterre, M. de

Fleuriau, conseiller de l'ambassade, le colonel de la Panouse, attaché militaire, étaient tous là, eux aussi, en grand costume.

Un programme inflexible m'interdisait de séjourner à Portsmouth, dont la population s'était massée aux abord des quais. Je fus reçu par le Maire et par les Aldermen qui me remirent une adresse décorée de belles enluminures. C'était la première d'une collection qui devait rapidement s'enrichir. Le voyage de Portsmouth à Londres me permit de causer un peu tranquillement avec le prince de Galles, que je trouvai toujours aussi simple, mais déjà mûri, et dont M. Pichon admira, comme moi, la bonne grâce et l'esprit alerte. Le roi, accompagné du duc et du prince Arthur de Connaught, m'attendait à Victoria Station. Je ne l'avais pas encore vu. Je fus immédiatement frappé de sa ressemblance avec son cousin, l'empereur de Russie. Il avait cependant le teint moins pâle, le regard moins rêveur, le sourire moins triste, le geste moins timide. Il m'accueillit avec beaucoup d'empressement et, après m'avoir invité à passer en revue avec lui la garde d'honneur, il me conduisit à un landau de gala, dont les quatre chevaux, attelés à la daumont, étaient montés par des postillons vêtus de splendides livrées écarlate et or, bien éblouissantes auprès de mon habit noir. Dès que la voiture s'ébranla, ce fut, dans la foule immense qui entourait la gare, une tempête de hurrahs. En France, j'aurais pu être quelquefois tenté, devant les manifestations de la rue, d'oublier que, passagère ou durable, la popularité était le lot de ma fonction beaucoup plus qu'un hommage à ma personne. En Angleterre, cette illusion s'éva-

nouissait devant l'évidence. C'était bien la France que Londres acclamait et je n'étais, pour cette multitude enthousiaste, qu'un symbole, coiffé d'un haut de forme et cravaté de blanc.

Le roi et le prince de Galles me menèrent à York House, où avaient été préparés pour moi les mêmes appartements qu'en 1903 pour le président Loubet et en 1906 pour le président Fallières. Plus tard, après la guerre, le roi George et la reine Mary voulurent bien nous réserver, à Mme Poincaré et à moi, une partie de la demeure royale de Buckingham Palace. Mais la tradition était encore, en 1913, que les chefs d'État français fussent logés à York House, où avaient autrefois habité le Roi et la Reine, lorsqu'ils étaient duc et duchesse d'York. Le salon qui m'était destiné était de style Louis XV, avec des tentures de couleur rose Dubarry. Les murs étaient ornés de deux grands tableaux représentant la reine Victoria et le roi Léopold Ier. La chambre à coucher, meublée en acajou incrusté de marqueterie, était tendue de toile de Perse aux couleurs vives.

Le temps de réparer le désordre infligé à ma démocratique tenue de gala et, précédé par une escorte de cavaliers chamarrés, j'allais au palais de Buckingham pour y saluer le roi et la reine, puis à Malborough House pour y présenter mes hommages à la reine Alexandra, chez qui je rencontrais l'impératrice douairière de Russie. J'achevais cette tournée officielle par une visite à la princesse de Slesvig-Holstein, sœur d'Édouard VII, qui habitait Schomberg House, et par une autre visite encore au duc et à la duchesse de Connaught, qui m'attendaient à Clarence House. Toute la famille royale rivalisa d'amabilité pour

me rendre aussi agréable que possible cette série d'obligations mondaines.

Je me rendais ensuite à Albert-Gate, où M. Paul Cambon me disait la joie qu'il avait de me recevoir à l'ambassade de France. M. Albert Duché, président de la chambre de commerce française, me présentait la colonie, que je félicitais de tout ce qu'elle avait fait pour préparer et féconder l'Entente cordiale, et que je remerciais vivement des services rendus par elle « à la paix et à la civilisation ». Si ce mot de paix revenait ainsi, infatigablement, dans chacune de mes allocutions, c'est qu'il jaillissait avec une force irrésistible, non seulement du fond de mon cœur, mais de la conscience de tous les Français dont j'étais le représentant.

Le soir avait lieu à Buckingham Palace un grand banquet offert par le Roi et la Reine. Dans la vaste salle où étaient dressées les tables couvertes de fleurs bleues, blanches et rouges, les yeomen de la cour, armés de hallebardes, faisaient la haie. Ils portaient les somptueux uniformes de l'époque des Tudor. De grands buffets, ornés de vaisselle d'or, étincelaient à la lumière des lampes électriques. J'étais placé à la droite du Roi, qui avait à sa gauche la princesse héritière de Suède. La Reine était à ma droite. Notre conversation ne toucha, pendant tout le repas, qu'à des sujets assez indifférents. La Reine, qui parle le français avec une grande aisance, me promit aimablement d'accompagner le Roi lorsqu'il viendrait, dans peu de mois, à Paris. Le Roi, qui a appris un peu tardivement notre langue, mais qui la connaît cependant fort bien, me remercia de lui avoir envoyé, en 1912, le texte des discours que j'avais prononcés, à Nice

et à Cannes, sur Victoria et sur Édouard VII.

Il me renouvela même ces remerciements, en termes particulièrement chaleureux, dans le toast qu'il me porta et qu'il accompagna des compliments personnels les plus bienveillants. Il ajouta : « Nos gouvernements ont constamment en vue le maintien de la paix. Ces derniers mois, lorsque de graves questions internationales se succédaient, l'esprit de confiance et de franchise mutuelle avec lequel la France et la Grande-Bretagne ont abordé ces divers problèmes a prouvé qu'il était d'un appui inestimable. Nous éprouvons une vive satisfaction à constater qu'en présence des difficultés sérieuses que l'Europe a traversées, tous les efforts des grandes Puissances intéressées n'ont pas cessé de tendre vers la paix. » Ma réponse fut tout entière dans le même ton. Après avoir exprimé au Roi et au peuple britannique ma gratitude pour l'accueil que j'avais reçu, et rappelé, en quelques mots, les origines de l'Entente cordiale, je fis allusion aux graves événements qui s'étaient succédé dans les derniers mois, qui avaient tenu l'Europe si longtemps en alerte et qui n'étaient pas, disais-je, sans lui causer encore des préoccupations sérieuses. « Nos deux gouvernements, continuais-je, ont pu apprécier tous les jours les bienfaits d'une entente qui leur a permis d'établir entre eux une collaboration constante, d'étudier en plein accord les problèmes posés et de se concerter aisément sur les solutions désirables. Dans cette coopération quotidienne, ils n'ont pas cessé de s'employer à conjurer l'extension ou la reprise des hostilités et à prévenir entre les grandes Puissances des conflits dont les conséquences seraient incalculables. Comme l'Angleterre, la France s'est félicitée de

pouvoir travailler à cette œuvre de paix avec le concours persévérant de toutes les chancelleries, et elle continuera du même cœur à faire effort pour que l'harmonie, dont l'Europe a donné l'exemple salutaire, ne soit pas troublée dans l'avenir. »

Assurément, ni l'un, ni l'autre de ces discours, n'était de nature à exciter les passions chauvines en France ou en Angleterre. Il eût été souhaitable que Guillaume II, lorsqu'il prenait la parole, consentît à s'inspirer de notre langage. Après dîner, je m'entretins un peu avec M. Asquith, premier ministre, et avec Mrs Asquith, que j'avais autrefois rencontrée à Paris, dans un déjeuner intime, chez mon ami Gabriel Hanotaux.

Le mercredi 25, j'employai la matinée à visiter les institutions françaises : hôpital français de Shaftesbury avenue, home des gouvernantes françaises à Lancaster Gate, institut français de Marble arch. MM. Pichon et Cambon m'ont accompagné dans toutes ces démarches, et l'ambassadeur éprouvait une légitime fierté à me faire les honneurs d'établissements à la fondation desquels il s'était très utilement intéressé. Les rues de la ville continuaient à regorger de monde et mes oreilles à bourdonner du bruit des hurrahs.

Retour au palais de Saint-James et à York House, brillante présentation des armes par les Horse Guards en dolmans rouges, réception du corps diplomatique, départ pour le Guildhall. Sur tout le parcours du cortège, des troupes contiennent la foule ; les fifres des soldats de la ligne mêlent leurs sons joyeux aux appels éclatants des trompettes des Horse Guards et aux âpres accents que font entendre, çà et là, les cornemuses des

Highlanders. Les quartiers que je traverse, le borough de Holborn, le borough de Marybone, m'envoient des délégations qui arrêtent ma voiture et me remettent des adresses. Les hommes lèvent leurs chapeaux, les femmes agitent leurs mouchoirs.

A la porte du Guildhall, je suis reçu par le Lord-Maire, sir David Burnett, et par la Lady mayoress, entourés d'une nuée de costumes étincelants. Lui-même, le Lord-Maire a revêtu, selon l'usage, un splendide manteau couvert d'hermine. Les aldermen portent des robes rouges bordées de fourrures. Nous nous formons en cortège pour nous rendre à la bibliothèque. En tête, marchent les trompettes de la cité, tout de rouge habillés et sonnant à perdre haleine. Ils sont suivis des maréchaux de la cité, puis de grands huissiers en perruque, d'un massier et d'un porte-glaive. Je donne le bras à la Lady mayoress. MM. Pichon, Cambon, Mollard ont revêtu l'habit diplomatique pour ne pas jeter trop de taches sombres dans une cérémonie si colorée. Salués de bravos frénétiques, nous entrons dans la bibliothèque, sorte de petite chapelle gothique éclairée à chaque extrémité par une verrière et décorée de deux grands portraits de Charles II et de Jacques II. Les conseillers, vêtus de soie bleue et armés d'un bâton pacifique, se rangent sur les deux côtés de l'allée centrale et nous livrent passage jusqu'à l'estrade qui a été dressée au fond de la pièce et sur laquelle se tiennent les invités de marque. Il y a là quelques Français en habit noir, notamment les conseillers municipaux de Paris, reconnaissables seulement à leurs modestes insignes. Mais tous les Anglais semblent de belles peintures descendues

de cadres anciens. M. Asquith lui-même a revêtu un costume brodé d'or et orné d'épaulettes ; un grand sabre pend à sa ceinture. En Russie, l'an dernier, je me sentais transporté, à travers l'espace, dans un monde à demi asiatique. Aujourd'hui, en Angleterre, je me crois enlevé, à travers le temps, vers un passé que la France a détruit chez elle, mais que nous reconnaissons, malgré tout, comme nôtre, aux lueurs fugitives de nos souvenirs.

Je m'assieds près du Lord-Maire, devant une table où se dresse un coffret ciselé, que m'offre la corporation des maîtres orfèvres. Suivant la tradition, qui est souveraine en cette enceinte, trois coups de « gavel » sont frappés. Le Conseil se réunit ; il décide de me présenter immédiatement une adresse, au nom de la cité de Londres. Le « recorder », en robe noire et perruque blanche, donne lecture de cette adresse, dont le texte sur parchemin est ensuite roulé et enfermé dans le coffret. Ne pouvant me défendre de céder un peu à la douceur de tant de réminiscences historiques, je réponds que je n'ai pas pénétré sans une profonde émotion dans l'édifice auguste et vénérable qui abrite de si vieilles et de si glorieuses coutumes. « C'est ici, dis-je, que le présent s'enchaîne étroitement au passé, ici que se retrouvent les origines de votre vie municipale, ici que vos anciennes corporations ont créé une capitale commerciale dont l'éclat devait rapidement rayonner sur le monde. En foulant ce sol, où le bruit de nos pas fait lever tant de souvenirs, je ne puis me défendre d'un sentiment de respect et d'admiration. Souffrez, messieurs, que je m'y abandonne et que je reporte, avec piété, ma pensée vers l'époque lointaine dont je respire ici le parfum.

Rien ne saurait mieux faire comprendre à un ami de l'Angleterre quel surcroît de force un grand peuple passionné pour le progrès trouve dans le culte éclairé de ses traditions nationales. »

Nouvelles sonneries de trompettes, nouveau cortège. Nous nous rendons, avec le même cérémonial, dans la salle du banquet, où sont dressées une trentaine de grandes tables. Nous voici encore devant un décor gothique, stalles de vieux chêne, galeries de bois sculpté, plafond lambrissé et partout, fixés entre des arcs-boutants, les étendards des corporations, cramoisis ou bleu de roi. Au sommet de deux échafauds, se tiennent, comme deux statues de marbre, deux écuyers tranchants, qui s'apprêtent à découper une énorme pièce de bœuf et à en remettre les morceaux aux serveurs, sur de larges plats d'argent.

Mais, avant que les convives soient admis à rien manger, le maître des toasts, placé dans mon dos, près du Lord-Maire, nous impose silence en annonçant d'une voix forte que le Chapelain va dire le *Benedicite*. « *Pray, be silent! Ladies and gentlemen...* »

Cette fois, c'est le Lord-Maire qui porte le toast au Roi. Tous les assistants répètent, en tendant leurs verres : *King, King!* On se rassied encore. *Pray, be silent! Ladies and gentlemen!* C'est le toast au Président de la République française. Le Lord-Maire le prononce en anglais et, comme il a pris soin de m'en faire communiquer une traduction, ses éloges me couvrent de confusion. *Pray, be silent! Ladies and gentlemen!* répète le maître des toasts. C'est mon tour. Je suis malheureusement forcé de parler en français. Plus tard, dans ce même Guildhall, à la League of Help, à

l'Université de Glasgow, à l'Université de Londres, je hasarderai, avec une prononciation boiteuse, des discours en anglais, et je n'aurai pas trop à m'en repentir. Mais aujourd'hui, 25 juin 1913, voici que je réalise un bien autre prodige. Je m'adresse à un auditoire si indulgent qu'il m'applaudit, à tout rompre, comme si le français était sa langue natale. Toute la salle est debout, frémissante, lorsque je m'écrie : « Aujourd'hui, l'amitié de deux nations s'est encore, s'il est possible, resserrée et affermie. Il ne se produit pas un seul incident de nature à engager la politique internationale, sans que les gouvernements amis échangent loyalement leurs vues, et cette coopération continue, *qui n'exclut le concours d'aucune autre puissance, et qui tend, au contraire, au maintien de l'Entente européenne, établit entre le Royaume-Uni et la France une habitude de confiance fraternelle et de commune volonté. L'idéal de paix et de progrès qui éclaire l'esprit des deux peuples* n'est nulle part plus radieux que dans cette illustre cité, où la vie économique s'est développée avec une intensité prodigieuse et où se manifeste de toutes parts la force souveraine du travail humain. »

Comme les précédents, ce discours est accueilli par la presse anglaise avec une faveur unanime. Je reçois à York House une multitude de lettres et de télégrammes, dont les moins officiels sont les plus touchants. J'y vois venir aussi, après le banquet, les municipalités du comté de Londres, de Westminster, de Kensington, les président et membres du County Council et d'innombrables délégations, société franco-écossaise, associations des chambres de commerce du Royaume-Uni,

chambre de commerce de Londres, Institut royal de santé, que sais-je encore? Les adresses sur parchemin s'entassent dans mes appartements ; et le consciencieux général Beaudemoulin passe des heures à les classer.

Le soir, dîner à l'ambassade de France. Le Roi et le prince de Galles portent le grand cordon de la Légion d'honneur. J'ai passé autour du cou le collier de l'ordre de Victoria, que George V m'a fait remettre dans la matinée. Je m'entretiens, après le repas, avec quelques-uns des convives que me présente M. Paul Cambon, les membres du Cabinet et aussi M. Bonar Law, le marquis de Lansdowne, le comte Roseberry, M. Winston Churchill, le maréchal French. Si j'ai besoin de quelques renseignements, lord Farquhar, que le Roi a attaché à ma personne et qui est l'obligeance incarnée, s'empresse de me les fournir.

Le programme de mon voyage n'est pas encore épuisé. Ma journée du jeudi 26 est, à son tour, très remplie. Je suis convié, dans la matinée, à visiter le château de Windsor. Non pas malheureusement en simple touriste. Un détachement de cavalerie m'accompagne jusqu'à la gare de Paddington et lorsque je traverse Piccadilly, tout animé par les essaims d'ouvriers et d'ouvrières qui se rendent à leur travail, je suis reconnu à mon escorte et tumultueusement salué. Dès que j'arrive à Windsor, le maire me présente une nouvelle adresse et j'y vais d'un nouveau remerciement. A la porte du château, je suis reçu par le duc d'Argyll, le Lord Stewart, le Lord Chambellan, le lieutenant gouverneur du Roi et plusieurs autres personnes.

Je me fais, d'abord, conduire à cette vieille cha-

pelle Saint-George à laquelle travailla, dit-on, le plus ancien des grands poètes anglais, Chaucer, et qui abrite sous ses voûtes les tombes de tant d'hommes illustres. Je prends à peine le temps d'admirer le chœur, les stalles et les vitraux, et je vais déposer une couronne sur la tombe du roi Édouard VII. Je parcours ensuite, sous la conduite des conservateurs, qui me montrent les pièces les plus rares des collections, les diverses salles du château, salle des gardes, galerie de Waterloo, salle à manger de Charles II, salle de Van Dyke, hall de Saint-George, salle à manger de la reine, salon blanc, salon cramoisi, et pour me rappeler cette visite trop rapide, le duc d'Argyll me remet un charmant petit guide, orné de jolies gravures, dont il a signé la page de garde. Mais ce n'est ni pour me divertir, ni pour m'instruire que je suis venu à Windsor. Je reste prisonnier de mes devoirs présidentiels. Je remonte en voiture et à travers la forêt qu'a chantée Shelley, je me rends à Frogmore où la reine Victoria dort son dernier sommeil auprès du prince-consort ; et sur cette tombe aussi, j'incline une palme de fleurs.

Un peu avant midi, je suis de retour à Paddington et à travers Hyde Park, où des enfants jouent sur les pelouses, je reviens au Palais de Saint-James, et j'en ressors aussitôt après pour retourner à Hyde Park Hôtel, où un banquet m'est offert par la colonie française. Le discours de M. Lebègue, président de la Société française de bienfaisance, me fournit l'occasion de faire, en même temps que l'éloge de l'activité déployée par nos compatriotes, celui de M. Paul Cambon, dont j'ai si vivement apprécié, depuis dix-huit mois, l'incomparable collaboration. Après ce déjeuner, qui se termine

par le chant de la *Marseillaise*, je vais retrouver le Roi et la Reine au concours hippique de l'Olympia et j'y assiste à une très belle parade de douze lieutenants de Saumur et à une épreuve de la coupe-challenge du roi Édouard VII. L'équipe russe se classe la première, la France est seconde, l'Angleterre troisième. Les applaudissements des spectateurs se partagent à peu près également entre les concurrents et les chefs d'État, et cette manifestation me donne à réfléchir, une fois de plus, sur la vanité des « grandeurs charnelles ».

Je rentre à York House et, à la demande de M. Pichon et de M. Paul Cambon, j'y reçois, avec eux, sir Ed. Grey. Le ministre français a naturellement profité de mon séjour à Londres pour causer avec son collègue. Pour moi, je ne me suis entretenu avec le Roi que de généralités sur la nécessité de maintenir la Triple-Entente et le concert européen. Mais le jour même où je débarquais en Angleterre, les troupes bulgares venaient d'attaquer les avant-postes serbes près de Kratovo, et M. Sazonoff télégraphiait au comte Benckendorff qu'en perspective d'une guerre entre les Alliés, il croyait très désirable un échange de vues entre les gouvernements de la Triple-Entente. Il lui demandait de pressentir sir Ed. Grey et ajoutait que la présence du Président de la République et de M. Pichon à Londres pourrait, sans doute, faciliter la conversation (1).

Sir Ed. Grey m'apparaît bien tel que je me le

(1) *Livre jaune*, t. II, n° 361. C'est par suite d'une erreur matérielle que le télégramme publié sous ce numéro et daté du 26 juin 1913, est présenté comme signé de M. Pichon et envoyé à M. Paul Cambon. Il a été, en réalité, envoyé par le Quai d'Orsay à M. P. Cambon, pour être remis à M. Pichon, qui était à Londres.

représentais, un esprit élevé, d'une grande droiture et d'une prudence avisée. Il entend à peu près le français, mais ne le parle guère et, dans les entretiens qu'il a avec M. Paul Cambon, l'ambassadeur et lui s'expriment dans leurs langues respectives, sans que ce genre de dialogue crée jamais entre eux le moindre malentendu. Sir Arthur Nicolson qui, lui, connaît très bien le français, accompagne sir Ed. Grey et prend part à l'entretien, que facilite même, à plusieurs reprises, son talent d'interprète. Très attaché à l'Entente, sir Ed. Grey est visiblement tout aussi préoccupé de ne pas dire un mot et de ne pas faire un geste qui puisse compromettre l'accord de l'Europe. Il juge les événements avec beaucoup de sang-froid. Il est d'avis que, si les hostilités continuent entre les États balkaniques, les Puissances devront garder la neutralité. C'est aussi mon opinion et celle de M. Pichon. Il est convenu qu'on demandera à Saint-Pétersbourg, à Vienne et Berlin que tout le monde observe la même attitude. Si, d'autre part, un arbitrage devient nécessaire dans le différend gréco-bulgare, il croit, comme nous, désirable que cet arbitrage soit exercé par les six Puissances. Il nous dit enfin que pour Koritza, il n'a pas l'espoir de voir la conférence l'attribuer à la Grèce (1). Au total, cette brève conversation avec sir Ed. Grey me laisse la meilleure impression.

Dans une note remise à l'agence Reuter, M. Pichon déclare que les points de vue des deux chancelleries sur la politique générale et sur les questions relatives au maintien de la paix sont

(1) *Livre jaune*, t. II, nos 363, 364.

identiques, et il ajoute : « La visite du Président constitue un nouvel élément de pacification parmi les nations du monde. »

Le même soir, sir Ed. Grey m'offre, au Foreign Office, un dîner auquel assistent, entre autres convives, le prince Louis de Battenberg, le duc de Connaught, M. Asquith ; et aussitôt après, nous allons tous ensemble à Buckingham Palace, où il y a bal de la cour. Par une faveur insigne, j'ai été admis à y venir en pantalon, alors que le protocole y exige, à défaut d'un costume officiel, la culotte courte. M. Pichon a revêtu son habit diplomatique. M. Paul Cambon, qui doit danser un quadrille avec la Reine, a courageusement mis la culotte et la porte avec élégance. Devant le vaste parquet réservé aux danseurs, une estrade a été dressée. Trois fauteuils y sont disposés pour le Roi, la Reine et moi. Mais je serai seul à rester là tout le temps, en spectateur un peu morne des exercices chorégraphiques. La Reine dansera fréquemment, le Roi moins souvent, pour ne pas m'abandonner trop longtemps, mais, bien que personne ne me le laisse sentir, il m'est difficile de ne pas penser que la crainte de faire plaisanter en France le Président de la République l'a rendu un peu ridicule en Angleterre.

Je quitte Londres dans la matinée du vendredi 27, toujours salué d'applaudissements et de bravos. A Douvres, je m'embarque sur le *Pas-de-Calais* et dis adieu à la terre anglaise. La foule massée sur la plage et sur les jetées pousse encore des hurrahs. Des baigneurs et des baigneuses s'ébattent autour de notre navire, qu'escortent des barques pavoisées. Des salves d'artillerie sont tirées par les forts et par l'escadre britannique

venue mouiller dans la rade en l'honneur de la France. Le *Pas-de-Calais* s'éloigne de la côte, encadré par deux escadrilles de torpilleurs, l'une anglaise, l'autre française, et suivi des trois cuirassés : *Gloire*, *Condé* et *Marseillaise*.

Je suis reçu à Calais par M. Klotz, ministre de l'Intérieur, et par le maire, M. Morieux. Je vais déposer une palme au pied du monument élevé à la mémoire des marins du *Pluviôse* et je m'arrête à l'hôtel de ville, où le président de la chambre de commerce et le maire m'adressent des félicitations, auxquelles je réponds encore par des paroles de paix.

De Douvres, avant de quitter le sol de l'Angleterre, j'avais envoyé des remerciements au Roi. Il m'a répondu par un télégramme très cordial et m'a renouvelé l'assurance du bon souvenir qu'il garde de ma visite.

J'arrive à Paris à la fin de la journée. Une foule frémissante assiège la gare du Nord. A voir sa bonne humeur, je ne puis douter que, de mon voyage en Angleterre, elle n'attende, comme moi, de nouvelles garanties de concorde européenne et de sécurité.

CHAPITRE XI

A chaque jour sa besogne. — Séjour à Sampigny. — Visite de M. Lahovary. — Traité entre la Porte et la Bulgarie. — Voyage touristique. — Les grandes manœuvres. — Le colonel de Winterfeld victime d'un accident.

Maintenant, c'est à l'occasion du grand prix que sort, de nouveau, la daumont de gala ; et dans le Bois de Boulogne comme à Longchamp, dans les tribunes comme sur la pelouse, se renouvellent les mêmes démonstrations. Et ce sont encore des banquets que m'offrent les associations de presse ; c'est un dîner que je donne en l'honneur de M. Théotokis, venu en ambassade extraordinaire pour nous notifier l'avènement du roi Constantin ; ce sont les sociétés d'artistes que je reçois également à ma table avant la clôture des Salons ; c'est le soixante-quinzième anniversaire de la Société des gens de lettres, qui se célèbre sous ma présidence dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne ; c'est la Société d'encouragement au bien dont je préside, au Trocadéro, la distribution annuelle ; c'est, le même jour, le grand prix cycliste qui se court à l'autre extrémité de Paris et auquel j'ai à peine le temps d'arriver ; ce sont encore des visites aux œuvres et aux hôpitaux ; c'est l'inauguration du boulevard Raspail, qui a lieu à deux pas de la maison où je venais naguère encore embrasser mes vieux parents et où

je ne retournerai plus ; c'est un discours que prononce mon ami M. Deville et qui me remue profondément par l'évocation de ce cher souvenir ; c'est une promenade que le conseil municipal me fait faire jusqu'à la place des Vosges, où de nouveaux jardins ont été plantés, puis jusqu'à la passerelle de l'Estacade, que je dois également inaugurer, et enfin jusqu'au pont Sully, près duquel je m'embarque dans un bateau pavoisé qui me ramène au pont Alexandre-III ; c'est derechef une fête au Trocadéro, celle des Prévoyants de l'avenir ; c'est une *garden-party* que nous donnons le 13 juillet à l'Élysée avec une salle de danse improvisée sur les pelouses ; c'est la revue du 14 Juillet qui a attiré, cette année, un public extraordinaire et qui, par la magnifique tenue des troupes métropolitaines et par la présence des tirailleurs algériens, sénégalais, malgaches, annamites, tonkinois, obtient un succès prodigieux ; c'est la remise des drapeaux aux régiments de formation nouvelle ; c'est encore une longue chaîne de cérémonies et de discours : chaque journée passe en traînant son boulet. Heureux les libres citoyens qui, au mois de juillet, peuvent gagner la mer ou la montagne ! Mais comment écarter les demandes qui me sont adressées et qui me viennent, en général, des sociétés ou des groupements les plus dignes d'intérêt? Ce n'est pas moi qu'on appelle, c'est la France dont je suis le représentant, et à qui l'on demande un encouragement. Ai-je le droit de répondre, en son nom, par un refus?

La province aussi me réclame. Après Montpellier, Toulon, Cherbourg, Calais, voici le Havre. J'y suis invité par le Comité des régates et par le

Yacht Club de France. J'y vais donc le mercredi 23 juillet accompagné de trois ministres, MM. Baudin, Massé et Joseph Thierry. Au passage, je promets à Rouen, qui se dit jalouse, de revenir un autre jour. Je suis salué au Havre par M. Bignon, député, président du conseil général. Nous filons sur Sainte-Adresse, d'où j'admire un instant la fête nautique ; mais victime d'un horaire impitoyable, je reviens présider le banquet que m'offrent la municipalité et la chambre de commerce du Havre ; et ce sont de nouveaux discours. Le maire, M. Genestal, me rappelle de vieux souvenirs, auxquels je m'attarde à mon tour. Je suis venu au Havre, en 1895, comme ministre de l'Instruction publique, assisté de M. Ferdinand Buisson, alors directeur de l'enseignement primaire. J'y ai présidé le congrès des œuvres post-scolaires. J'y suis retourné plus tard pour célébrer l'élection de mon ami Siegfried. J'y retrouve aujourd'hui des visages familiers, mais depuis mes dernières visites, toute une métamorphose s'est opérée dans la physionomie de la ville, dont la puissance commerciale et maritime s'est considérablement accrue ; et je donne des exemples ; et je cite des chiffres.

Mais mon ordre du jour n'est pas épuisé. Il me faut encore poser la première pierre du nouveau bassin de marée, faire le tour du port, poser la première pierre de la maison des douaniers, aller à l'hôpital Pasteur et à l'hôpital général, monter quelques instants sur le paquebot *France*, de création récente, être reçu à l'hôtel de ville, et lorsque sonne l'heure du départ, si je n'ai rien oublié, c'est que les moindres de mes mouvements sont mesurés et repérés avec un soin minutieux et

que toute omission m'est interdite aussi sévèrement que toute fantaisie.

Le lendemain de mon retour, le roi et la reine d'Espagne, qui se rendaient incognito en Angleterre, auprès de la princesse de Battenberg, mère de la reine, passaient à Paris. Nous étions allés, Mme Poincaré et moi, les saluer à la gare d'Orsay et les avions retenus à déjeuner avec M. Quinones de Leon, alors chambellan du Roi, l'ambassadeur et la marquise de Villa Urrutia, M. et Mme Barthou, M. et Mme Pichon. Vingt-quatre heures après, je recommençais mes tournées. A la demande de M. Jules Coutant, député, et de M. l'abbé Lemire, j'allais visiter à Ivry l'hospice et les jardins ouvriers, puis à Saint-Maurice l'asile des convalescents et la maison d'aliénés. « S'il est vrai, disais-je à la mairie d'Ivry, que la politique ait parfois semé la discorde parmi les habitants de cette ville, j'ai le devoir d'ignorer ces dissentiments. Le rôle que la Constitution m'a assigné est tout entier d'union républicaine et de concorde nationale. » Et la voix des rues me criait partout que cet appel était entendu. A Saint-Maurice, après avoir visité en détail les établissements hospitaliers et félicité le personnel, je répondais aux remerciements du maire et de M. le sénateur Ranson : « Si parmi les attributions du Président de la République, il est une prérogative que je puisse être fier d'exercer, c'est la faculté d'offrir aux déshérités de la vie et aux victimes du sort mieux que des encouragements personnels, c'est le droit d'apporter au chevet de la maladie et de la pauvreté les vœux maternels de la France. » Tel était, en 1913, l'esprit belliqueux dont la France était animée.

La session close, je partais enfin pour Sampigny,

non pas dans le train présidentiel, avec son grand compartiment meublé de rouge et décoré de fades amours, qui depuis Félix Faure servait aux déplacements officiels des présidents et qui venait encore de me transporter au Havre, mais dans un wagon composé d'un petit salon très sobre, d'un cabinet de travail et d'une chambre à coucher, que la Compagnie de l'Est avait fait construire à mon intention et dans lequel je devais, pendant la guerre, passer bien des nuits sans sommeil. Dans le paisible clos où je retrouvais encore tant de souvenirs de famille aujourd'hui détruits, nous nous efforcions d'organiser une vie aussi intime, aussi retirée que pouvaient le permettre les obligations de ma charge. Deux officiers de la maison militaire se relayaient, il est vrai, auprès de moi pour établir une liaison permanente avec l'Élysée et les ministères. Des guérites rayées de bandes tricolores et des sentinelles plantées à la porte du jardin nous faisaient défense de nous croire tout à fait libres. Mais nous étions entourés d'une population discrète et affectueuse, qui respectait délicatement notre repos. Elle avait fêté notre présence en une journée où elle avait su mêler harmonieusement le genre familier au genre solennel et, cette dette acquittée envers le protocole, elle n'avait plus eu d'autre souci que de ne pas nous déranger. Je n'avais pu cependant refuser aux habitants de Bar-le-Duc, ma ville natale, une visite de quelques heures et je n'ai pas besoin de dire que j'avais éprouvé là une de ces émotions que ni la volonté, ni la pudeur d'âme, ne parviennent à maîtriser entièrement. Puisqu'il s'est trouvé, à l'étranger et même parfois en France, des esprits aveugles ou myopes pour me reprocher d'avoir trop

souvent rappelé, pendant ma présidence, mes origines lorraines, on me permettra de citer quelques lignes de ce que je disais à mes compatriotes. Après avoir évoqué devant eux l'image de mon enfance, je m'accusais de les avoir un peu perdus de vue pendant ma jeunesse et je leur contais par quels chemins je leur étais plus tard revenu. « J'ai découvert alors dans notre histoire, dans nos monuments, dans nos paysages tout ce que je n'y avais pas vu jusque-là, tout ce qui, par une lente habitude, avait dirigé mes instincts et commandé mes goûts sans se préciser dans la clarté de ma conscience ; et plus le temps a passé, plus j'ai senti grandir en moi l'influence de mes origines et la force de mes attaches. Depuis mes débuts dans la vie politique, j'ai été partout protégé par une escorte d'idées lorraines, et ce n'est pas aujourd'hui certes que je répudierai ces fidèles compagnes de ma pensée. Mieux que jamais, j'ai compris ce que je dois à ma province, le jour où le vote de l'Assemblée nationale m'a élevé à la première magistrature du pays. Combien de fois, depuis lors, ai-je entendu dans la foule, à Paris, à Montpellier, à Toulon, à Cherbourg, à Calais, au Havre, le cri répété de : « Vive la Lorraine ! » Je ne me suis pas mépris sur la signification de ces vivats adressés à notre pays. Ils n'étaient ni l'expression d'une préférence pour une partie déterminée de la France indivisible, ni la manifestation d'un chauvinisme agressif. Ils n'étaient qu'un hommage spontanément rendu par des Français de toutes les régions à une contrée dont les habitants ont subi les rigueurs des destins contraires et se sont accoutumés, dans la souffrance, à la pratique des meilleures vertus natio-

nales. *Nulle part autant que dans nos provinces de l'Est, les siècles n'ont enseigné aux populations les horreurs de la guerre et les bienfaits de la paix*, nulle part le patriotisme n'a reçu aussi directement la dure leçon des choses et ne s'est plus complètement adapté à la double condition de la sagesse et de la fermeté. » Je ne sais si c'était là le langage d'un « prince lorrain » ; mais c'était assurément celui d'un citoyen français.

Quelques jours après, c'était Commercy, dont j'avais été si longtemps député, qui me souhaitait, à son tour, la bienvenue ; et voici comment, devant mes anciens électeurs, j'embouchais la trompette guerrière : « Le charme de notre longue et fraternelle collaboration ne s'évanouira pas dans mon cœur. Si je ne suis plus votre élu, je reste votre ami, je viendrai le plus souvent possible me retremper dans votre affection et remplir mes yeux des images auxquelles ils sont habitués. Du haut de ma colline boisée, j'aurai toujours le même plaisir à contempler notre Meuse qui serpente dans la vallée tranquille et laborieuse, les villages blottis dans la fraîcheur des vergers, les troupeaux qui foulent l'herbe de la prairie, la charrue qui laboure le flanc des coteaux, le train qui fuit sur la voie, le bateau qui glisse entre les peupliers du canal ; au loin, les fumées qui empanachent les hautes cheminées des forges et aciéries commerciennes ; *tous ces signes de paix et de travail qui donnent à nos horizons tant de douceur, de calme et de gravité.* Et devant les lignes simples de ce tableau champêtre, je mêlerai ma pensée à la vôtre et j'évoquerai avec gratitude le souvenir des témoignages de confiance que vous m'avez prodigués. » De ce tableau champêtre,

l'Allemagne, moins d'un an plus tard, devait faire un tableau de bataille.

Municipalités et habitants de Bar-le-Duc, de Commercy, de Saint-Mihiel, m'offraient, en même temps, des témoignages de leur attachement : statuettes, vase de pierre, lampe de fer forgé, dont le bombardement ne devait bientôt me laisser que les débris.

Le 20 août, jour de mon anniversaire de naissance, un aimable télégramme du roi d'Angleterre réveillait en moi les souvenirs de mon voyage à Londres, et le lendemain une visite de M. Lahovary, ministre de la Roumanie, me rappelait toutes les angoisses que m'avait données la crise balkanique. Dès qu'avait été signée la paix de Bucarest, le roi Charles, reconnaissant du rôle pacificateur qu'avait joué le gouvernement de la République, avait tenu à me conférer, en signe de gratitude, le collier de son ordre Carol Ier, et l'aimable M. Lahovary avait fait tout exprès le voyage de Sampigny pour m'apporter les insignes. Il y avait, au moins, un Hohenzollern qui rendait publiquement justice à la France.

Je m'entretins avec le ministre de Roumanie de la situation orientale. Le traité de Bucarest ne l'avait pas complètement clarifiée. En Russie, l'opinion avait considéré comme un échec l'attribution de Cavala à la Grèce (1). En Turquie, le grand vizir avait remis aux représentants des six Puissances une nouvelle protestation contre la ligne Enos-Midia (2). En Bulgarie, on estimait que la paix était injuste et spoliatrice et ne pou-

(1) *Livre jaune*, Affaires balkaniques, t. III, n° 1.
(2) *Ibid.*, n° 5

vait assurer dans les Balkans une tranquillité durable (1). En Autriche, on trouvait plus importante et plus désirable la revision de la frontière serbo-bulgare que celle de la frontière bulgaro-grecque. Le comte Thurn en avait informé M. Sazonoff, qui avait répliqué : « Pour moi, c'est l'inverse. Puisque nos points de vue s'opposent, le mieux est donc de ne rien annoncer. » M. Sazonoff renonçait dès lors à toute demande de revision, et nous ne pouvions que nous en féliciter (2).

Mais restait à obtenir de la Turquie l'évacuation d'Andrinople. Les Puissances étaient d'accord pour exercer une pression sur la Porte, non par des moyens actifs, mais par refus de tout concours financier (3). Le gouvernement ottoman opposait aux demandes de l'Europe la force d'inertie et se plaignait que les troupes bulgares commissent des atrocités dans les localités évacuées par la Grèce. Il annonçait qu'il allait être obligé d'envoyer au delà de la Maritza un détachement pour protéger les populations. M. Pichon s'efforçait de le retenir (4).

Malheureusement, ni la sagesse de M. Pichon, ni celle de M. Sazonoff ne calmaient l'Autriche. Le 15 août, le comte Thurn remettait une nouvelle note au ministre russe, pour lui répéter que décidément le traité de Bucarest infligeait à la Bulgarie une trop forte humiliation et un trop grand affaiblissement. Sofia, disait le gouvernement austro-hongrois, est sous la menace serbe ; et il exprimait l'espoir que, de ce côté, et aussi dans

(1) *Livre jaune*, t. III, n° 6.
(2) *Ibid.*, n°s 7 et 8.
(3) *Ibid.*, n° 9.
(4) *Ibid.*, n° 15.

la trop grande profondeur de l'hinterland de Cavala, le traité de Bucarest serait redressé. C'était donc l'Autriche qui cherchait elle-même à rallumer le feu si péniblement éteint.

Pendant qu'elle songeait ainsi à déchirer un traité pour diminuer la Serbie au profit d'une Bulgarie devenue victime de sa propre agression, nous continuions à tâcher d'arrêter la Turquie. Contrairement aux promesses de la Porte, les troupes ottomanes avaient franchi la Maritza et occupé Demotika ; elles semblaient se préparer à marcher sur Dédéagatch. La Russie recommençait à s'émouvoir. « Il s'agit de faire respecter une décision prise par toute l'Europe, répondait M. Pichon ; il est nécessaire que les sanctions soient prises également par toute l'Europe (1). »

Le grand vizir, pressé par les ambassadeurs, se défendait de vouloir occuper Dédéagatch et affirmait que les troupes turques avaient reçu l'ordre de repasser la Maritza (2). Les Bulgares exagéraient, de leur côté, l'avance turque. Ils annonçaient bruyamment à l'Europe l'invasion de la rive droite, et l'émotion grandissait à Saint-Pétersbourg.

Le gouvernement français avait dépensé des trésors de patience et d'ingéniosité pour déterminer un rapprochement entre la Bulgarie et la Porte ; celle-ci était disposée à céder sur la Thrace, celle-là, refroidie par les remontrances de la Russie, ne gardait plus grand espoir pour Andrinople et se décidait à engager avec la Turquie des négociations directes (3).

(1) *Livre jaune*, t. III, nos 25, 26, 27.
(2) *Ibid.*, nos 34, 37.
(3) *Ibid.*, nos 54, 55, 56.

Dans une lettre personnelle qu'il m'adressait de Paris à Sampigny le 28 août, M. Pichon, plus rassuré, me disait : « Je respecte trop votre repos pour vous fatiguer de communications. Mais je suis attentivement toutes les affaires et je ne cesse de me préoccuper de celles dont l'étude avait été reportée jusqu'aux vacances parlementaires. C'est ainsi que j'aurai bientôt à vous soumettre un dossier complet de l'affaire du statut de Tanger. Nous sommes tout à fait d'accord avec Djavid Bey pour le règlement des affaires de Syrie. Vous avez vu que nous avons ôté à la Russie tout prétexte à mauvaise humeur, à récrimination ou à réclamation dans l'affaire d'Andrinople. »

Effectivement, la Bulgarie avait fini par envoyer le général Savof et M. Totcheff comme délégués à Constantinople et, dans les premiers jours de septembre, une détente s'était produite. Les négociations commencèrent le 9 et n'aboutirent que le 29. La frontière suivait une ligne sinueuse et fort compliquée de l'embouchure de la rivière Rezvaja sur la mer Noire au point le plus septentrional du coude formé par la Maritza vers le nord, et de là elle se dirigeait, avec de nouveaux détours, vers la mer Égée, où elle aboutissait à l'embouchure de la branche droite de la Maritza. Cette délimitation laissait Andrinople à la Turquie (1).

Au même moment, apparaissait un autre signe favorable. Les cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg avaient pris le parti de changer tous deux leurs ambassadeurs, qui n'avaient pas toujours fait preuve d'adresse et n'avaient pas réussi

(1) *Livre jaune*, t. III, nº 90.

à rapprocher les deux pays. M. Sazonoff avait envoyé à Vienne M. Chebeko, qui avait de longue date du goût pour le germanisme et qui était connu comme partisan de l'Entente des trois Empereurs. Aux dernières manœuvres de Russie, notre mission militaire avait remarqué l'amabilité témoignée, comme en vertu d'un mot d'ordre, aux officiers autrichiens. Enfin, le président du Conseil, M. Kokovtzoff, avait tenu, au commencement de septembre, au représentant de la correspondance viennoise, un langage très aimable pour l'Autriche et très flatteur pour l'empereur François-Joseph (1). Tout semblait au calme.

J'étais libre, dès lors, de réaliser un projet que j'avais formé depuis quelques semaines. Il m'avait été suggéré par un certain nombre de personnes qui s'intéressaient au développement du tourisme et au réveil des mœurs provinciales, notamment M. Henry de Jouvenel, et l'exécution en avait été préparée par M. Edmond Chaix, président de la commission du Tourisme de l'Automobile Club de France, par la Fédération des syndicats d'initiative du Centre, par les conseils généraux et les préfets de plusieurs départements, sous la direction générale de M. Morain, alors préfet de la Haute-Vienne. Ce voyage n'allait être qu'un enchantement et, dans toutes les régions traversées, j'allais constater, avec plus d'évidence que jamais, combien était général en France l'amour du travail et de la paix.

J'ai commencé ma randonnée par Limoges, accompagné d'abord par M. Ratier, garde des Sceaux, qui devait être ensuite relayé par d'autres

(1) *Livre jaune*, t. III, n° 72.

ministres, et M. Ratier étant sénateur de l'Indre, je me suis, en passant, arrêté à Châteauroux pour saluer ses compatriotes. Dans les villes que le train présidentiel traverse d'une allure rapide, dans les villages près desquels il passe, à toutes les barrières, en plein champ, le long de la voie, les riverains du chemin de fer ont apporté des chaises, se sont juchés sur des tonneaux, ont improvisé des tribunes, et ils envoient indifféremment au mécanicien, à mes compagnons de voyage et à moi, des saluts fervents et anonymes.

A Limoges, le conseil municipal socialiste a décidé de ne pas se mêler aux fêtes, mais la population lui a forcé la main. Fermées le premier jour, les fenêtres de l'hôtel de ville se sont ouvertes le matin du second et garnies de curieux dans l'après-midi. Dès mon arrivée, la joie publique s'est donné carrière, et, en quelques heures, elle a tout emporté. Dans la soirée, devant la préfecture, la foule venait, à chaque instant, me rappeler au balcon, et, dès que je prenais la parole pour la remercier, il se faisait un silence religieux.

Le lendemain matin, notre long cortège d'automobiles s'est rendu, le long de la Vienne et de la Glane, à travers des villages pavoisés et sous une voûte d'arcs de triomphe, à la ville de Saint-Junien. Sur le parcours, les habitants ont eu les plus touchantes attentions et les idées les plus charmantes. Ici, avaient été dressées des estrades, où des jeunes filles, coiffées du barbichet, chantaient des chœurs ; là, c'étaient des enfants qui m'apportaient des gerbes de fleurs ou des corbeilles de fruits. A tous les croisements de routes étaient arrêtées des automobiles, des voitures, des charrettes chargées de curieux. Rentré à Limoges,

je présidais, au manège Iéna, un banquet de quinze cents couverts et j'expliquais, dans mon allocution, quel allait être l'objet de mon voyage ; j'en traçais d'avance l'itinéraire, j'indiquais les enseignements que j'entendais moi-même en tirer, et faisant une discrète allusion à la bouderie muette de la municipalité socialiste, j'ajoutais : « Vous n'avez pas cru devoir vous arrêter à ces difficultés passagères, je vous en remercie. Vous avez compris que, placé par ses fonctions en dehors des luttes de partis, le Président de la République représente la France tout entière et que, fidèle serviteur de la Constitution et des lois, il a mission de sauvegarder partout l'union nationale. Ce n'est pas moi qui prononcerai aujourd'hui une parole de discorde ; ce n'est pas moi qui formulerai ici même un regret ; et dans le toast que je vous demande la permission de porter, je n'exclurai personne de mes vœux, parce que, dans la République, je ne veux connaître et je ne connais que des Français. »

Visites à la chambre de commerce, au musée de céramique, aux manufactures de porcelaine, qui m'offrent toutes de jolis spécimens de leur fabrication, et je rentre à la préfecture, où Mme Poincaré vient d'arriver, avec M. Clémentel, pour faire avec moi le voyage en auto, et où de jeunes Limousines lui ont déjà apporté un barbichet d'honneur, brodé à son intention. Le soir, à la préfecture, dîner auquel prennent part des parlementaires de toutes opinions.

Et dès la première heure, le mercredi 10, nous voilà partis pour Saint-Léonard, dont les conseillers socialistes n'ont pas imité l'abstention de leurs collègues de Limoges ; Eymoutiers, der-

nière étape de la Haute-Vienne ; Bourganeuf, où je suis affectueusement reçu par M. Viviani, député de l'arrondissement ; Guéret, où des jeunes filles offrent à Mme Poincaré une gracieuse coiffure de paille à la mode du pays et où nous déjeunons rapidement au musée installé dans l'ancien couvent de la Providence ; le Sanatorium de Peyres, où sont en traitement d'anciens instituteurs ; Aubusson et Felletin, qui nous remettent des tapis fabriqués à notre intention ; le camp de la Courtine, d'où les troupes sont absentes à cause des manœuvres et où nous offrons, au mess des officiers, un dîner à nos compagnons de voyage, M. et Mme Clémentel, M. et Mme Klotz, M. Viviani, M. Lamy, M. Chaix et des sénateurs et des députés. Nous avons, dans la journée, parcouru plus de deux cents kilomètres et nous nous sommes arrêtés, ne fût-ce qu'un instant, dans de très nombreux villages. Comment ne pas remercier, au passage, d'un mot hâtif, des habitants qui avaient pris, pour nous fêter quelques minutes, de si longues peines et avaient eu de si jolies trouvailles? Les façades des plus humbles maisons étaient décorées avec une étonnante variété. Des bruyères, des genêts, des gerbes de fleurs, des branches d'arbres, des sapins entiers, des guirlandes, des toiles, des tapis, des groupes d'enfants, des chèvres enrubannées, tout servait à exprimer le sentiment général des communes traversées, et j'éprouvais un serrement de cœur à penser que les plus naïves de ces manifestations avaient, sans doute, coûté à de pauvres gens beaucoup de temps et de travail et que la vitesse de l'auto me dérobait peut-être les plus émouvantes.

Notre file de voitures se remet en marche le jeudi 11 et, au départ, l'air est si vif sur le plateau de Millevaches que nous sommes obligés de nous envelopper de manteaux et de couvertures. Nous entrons dans la Corrèze, et voici que passent devant nous, comme en une éblouissante succession de films, Ussel, Bord, assise sur la Dordogne au pied de ses orgues basaltiques, Champagnac-les-Mines, le pont suspendu de Vercajoux, Neuvic, qui a avancé sa fête communale pour célébrer mon passage, Lapleau, où la municipalité m'offre un déjeuner, Saint-Privat, Argentat, dont un vieux quartier, avec des maisons à tourelles, garde un caractère féodal ; Beaulieu, Tulle, où le conseil général nous a préparés à la préfecture un excellent dîner et où de charmantes fillettes, coiffées du « paillol » et couvertes du châle de cachemire corrézien, chantent des chœurs ou dansent des rondes et des bourrées. Et partout encore, ce sont les mêmes cris de joie, les mêmes applaudissements, les mêmes pluies de fleurs, les mêmes présents dont les plus humbles sont les plus précieux. La guerre a malheureusement dispersé ou détruit beaucoup de ces souvenirs. Mais aucun n'a disparu de ma mémoire, et, lorsque je me rappelle ces journées de continuel ravissement, je crois ressusciter un beau rêve lointain, qu'ont suivi bien des cauchemars.

De Tulle à Brive, nous faisons un long détour par Uzerche, dont le général Brugère, qui y est né, me montre les antiques maisons, les tourelles et les portes pittoresques, et dont nous gravissons ensemble, d'un bon pas, les rues à pic, pour aller contempler, du haut de la terrasse, le superbe panorama des environs ; c'est ensuite Salon-

la-Tour, Lubersac, Pompadour, où nous visitons le château et le haras, Juillac, Ayen, où je remarque sur un arc de triomphe cette inscription : « Vive le Lorrain. » Mais que l'Allemagne n'en prenne pas ombrage. La municipalité d'Ayen a une raison pour pousser ce cri de guerre. La cloche de l'église a été fondue en 1755 par un nommé Henri Poincaré, dit le Lorrain, fondeur à Neufchâteau, et le maire me remet une copie du procès-verbal d'achat, car il s'est renseigné et il sait que ma famille paternelle habitait Neufchâteau avant de venir s'établir à Nancy. La cloche carillonne gaiement, aux cris répétés de « Vive la Lorraine ». Après un arrêt à Objat, nous arrivons à Brive, où l'enthousiasme populaire est à son apogée, et où, après un grand déjeuner donné par la ville dans la salle du théâtre, nous trouvons, à la sous-préfecture, un repos bien gagné.

Et en route pour Noailles, et de là pour le département du Lot. Nous sommes reçus à Souillac par le maire M. Malvy, père du député, et par ce dernier. Puis, par la région sèche et rocailleuse des Caures, nous filons sur Rocamadour, dont le site merveilleux immobilise quelques minutes nos automobiles poudreuses et, par Gramat, nous atteignons Montal, dont M. Fenaille a reconstitué le château Renaissance pour en faire présent à l'État, et là, nous déjeunons avec Rodin, Léon Bérard, André Michel, M. et Mme Henri Lavedan, M. Paul-Boncour, dans une salle à manger qu'ornent de splendides tapisseries ; et par Ayssac, Marcilhac, Sonduché, Saint-Géry, nos automobiles, chargées de bouquets et de poussière, viennent déboucher à Cahors au bruit des pétards et au son des cors de chasse. Des paysans en blouse

bleue m'y remettent une histoire du Quercy dans un coffret de bois sculpté. Nous faisons un tour de ville au milieu de Cadurciens frénétiques. Je dépose une palme d'argent au pied de la statue de Gambetta. Le soir, je suis, à la préfecture, l'hôte du conseil général et une ravissante fête vénitienne est donnée sur le Lot.

Mais M. Mollard ne commande pas au ciel, et le dimanche 14, lorsque nous quittons Cahors, la pluie se met à tomber. Personne ne paraît en avoir cure. A Luzech, à Gourdon, dont les femmes, coiffées du « pierrot quercinois », portent des fichus croisés sur la poitrine et des tabliers de soie ; à Domme, vieille cité fortifiée, d'où nous découvrons jusqu'à l'horizon toute la vallée de la Dordogne ; à Sarlat, où le soleil reparaît et caresse les jolies façades qui datent de la Renaissance, et où le maire, M. Sarrazin, député, me montre la maison natale de la Boëtie ; à Périgueux enfin, où les trottoirs sont noirs de monde et où un retour offensif de la pluie passe inaperçu, ce sont toujours de nouvelles décorations, de nouvelles créations du génie populaire, de nouvelles expressions d'une même pensée. M. Saumande, maire et député de Périgueux, m'adresse, au banquet du soir, une chaleureuse allocution, à laquelle je réponds en rappelant mes anciens séjours à Périgueux et en insistant sur mon désir de signaler aux touristes français et étrangers, par des voyages annuels, des contrées dont les richesses naturelles et artistiques sont trop souvent ignorées. En septembre 1914, je me propose de parcourir, de même, une autre région.

De Périgueux à Brantôme, de Brantôme à Ribérac, de Ribérac à Bergerac, nos automobiles

continuent à rouler sous des averses de fleurs. Mais c'est à Bergerac que se termine le voyage touristique et, au banquet de la municipalité, je dis toute la mélancolie que me laisse ce trop rapide achèvement.

Mme Poincaré et moi, nous remercions M. Chaix qui, pendant toute la tournée, a voulu tenir lui-même le volant de notre voiture, et nous partons en chemin de fer pour Agen, où mon voyage reprend un caractère officiel et où Mme Poincaré ne descend point. A la préfecture, M. Leygues m'adresse une allocution vibrante, à laquelle je réponds par l'éloge de ce pays privilégié, où la nature souriante produit, sans effort, des fruits et des esprits savoureux. Je dis ensuite au conseil municipal et aux habitants toute la reconnaissance que je garde à leur illustre compatriote, M. Fallières, dont nul mieux que moi n'a pu apprécier, en même temps que la clairvoyante politique et la ferme droiture, la délicatesse et la bonté.

Le même soir, nous sommes à Toulouse, où notre arrivée n'est pas annoncée et où nous passons la nuit incognito chez mon compatriote de la Meuse, le préfet, M. Hyérard. Le lendemain matin, je pars avec le général Beaudemoulin, et sans Mme Poincaré, pour l'Isle-Jourdain, où je dois retrouver M. Étienne, ainsi que les généraux Joffre et de Castelnau. Les grandes manœuvres se donnent dans la région. J'y vais passer quelques heures. Au moment où j'examine une batterie de 120 long, établie derrière une crête, un capitaine de hussards m'apporte une triste nouvelle.

Une automobile partie de Montauban dans la matinée et conduisant l'attaché militaire alle-

mand, colonel de Winterfeld, les attachés militaires russe, danois et grec, et le colonel Dupont, du 2e bureau de l'état-major général, chargé de les accompagner, a fait une embardée sur la route et a capoté. Tous les officiers ont été projetés à terre, et le colonel de Winterfeld s'est trouvé pris sous la voiture renversée. On l'a transporté blessé à Grisolles, dans une maison particulière, celle de M. Massot, industriel, et des médecins y ont été appelés. J'ai tenu à aller le voir promptement, à me renseigner sur son état et à lui exprimer mes vœux. Il est couché dans une chambre assez obscure. Un médecin-major se tient à son chevet. Je l'interroge, ainsi que les autres docteurs. Je m'approche du colonel, je lui serre la main, je lui dis mes regrets et ma sympathie. Je me mets à sa disposition pour le cas où il aurait besoin de mes services. Il me déclare qu'il se sent mieux et qu'il est parfaitement soigné. En le quittant, je m'empresse de télégraphier à l'empereur d'Allemagne, dont le colonel est, je le sais, un ami et un protégé. « Grisolles, 16 septembre. Je viens d'aller voir le colonel de Winterfeld à la suite d'un malheureux accident d'automobile dont il a été victime aux manœuvres. J'ai grand plaisir à informer Votre Majesté que le pronostic des médecins est favorable et que l'état du blessé est déjà sensiblement amélioré. On n'a constaté que des contusions et des ecchymoses sans aucune fracture. J'ai pu causer quelques minutes avec lui sans qu'il éprouvât aucune fatigue. Je prie Votre Majesté de croire à ma très haute estime. »

Malheureusement le premier pronostic ne s'est pas vérifié et j'ai dû, le lendemain matin, après

une nuit passée en gare de Grisolles, envoyer à l'Empereur un télégramme moins optimiste. « Grisolles, 17 septembre 1913. J'ai le vif regret d'informer Votre Majesté que, dans la nuit, l'état de M. de Winterfeld a été reconnu par les médecins plus grave qu'ils ne l'avaient d'abord pensé. Il a été découvert une fracture du bassin qui va nécessiter une opération chirurgicale. Mme de Winterfeld, prévenue, est arrivée auprès du blessé. »

L'Empereur me répond de Cadinen : « 17 septembre 1913. A mon arrivée ici, je viens de recevoir les deux aimables télégrammes que vous avez bien voulu me faire parvenir sur l'état de santé du major von Winterfeld. Malheureusement, le second message détruit l'espoir que le pronostic favorable du premier télégramme pouvait faire naître. L'accident doit être assez grave. Très touché de toutes les bontés que vous montrez au blessé et de la sympathie chaleureuse que vous témoignez en cette occasion, je vous prie, monsieur le Président, d'agréer mes remerciements profonds et sincères. Veuillez croire, monsieur le Président, à ma très haute estime. — GUILLAUME, I. et R. »

Avant de quitter Grisolles, j'ai recommandé le colonel allemand aux autorités militaires et civiles. L'opération qu'il a subie s'est heureusement terminée, mais il a été malade pendant plusieurs mois à Grisolles, où il est resté l'hôte de M. Massot et a été admirablement soigné par les médecins français. Au mois de juillet 1914, lorsqu'il a été guéri, le gouvernement de la République offrit, en mon nom, à Mme de Winterfeld, quatre statuettes en biscuit de Sèvres. Mme de Winterfeld écrivit, le 11 juillet 1914, à Mme R. Poincaré une

lettre débordante de reconnaissance, où elle la priait de me remercier encore pour toute la sympathie que le gouvernement français avait témoignée à son mari. Dix jours après, la guerre éclatait. Le colonel de Winterfeld quittait la France, mais restait à proximité de notre frontière, et se livrait à une violente propagande contre nous. En novembre 1918, l'Allemagne, oubliant la propagande et se rappelant les statuettes, l'envoyait à Rethonde comme parlementaire chargé de négocier l'armistice.

CHAPITRE XII

A Toulouse. — De la pointe de Graves à Bordeaux. — Le roi Constantin à l'Élysée. — Quelques jours à Rambouillet. — Dans les landes et sur la Côte d'Argent. — Voyage en Espagne. — Retour par Marseille. — Hommage à Mistral. — Visite à la Bégude.

De Grisolles, je suis allé voir un combat entre les troupes du général Pau et celles du général Chomer, et j'ai repris le chemin de Toulouse. La ville a eu la délicate attention de laisser à quelques-uns de ses plus illustres enfants, peintres, sculpteurs, musiciens, le soin de me recevoir en son nom. Ils sont là toute une pléiade : Jean-Paul Laurens, Antonin Mercié, Marqueste, Segoffin, Henri Martin, Pedro Gailhard et quelques autres. Ce sont eux qui, avec de jeunes et charmantes Toulousaines, m'accueillent à mon arrivée, comme si les muses étaient chargées de me faire les honneurs d'une cité où, de tout temps, l'art s'est épanoui, sous les formes les plus variées, comme une production luxuriante de la race et du climat.

Mais la science, elle aussi, a ses fêtes à Toulouse, et je vais, à l'Université, saluer la personne de M. Paul Sabatier, un des plus dignes continuateurs de Marcelin Berthelot. Devant les professeurs assemblés dans l'amphithéâtre, je rappelle par quelle série de découvertes successives le grand inventeur de la méthode synthétique avait établi

qu'à elles seules, les forces physiques, lumière, chaleur, électricité, peuvent déterminer les éléments à s'assembler en composés organiques comme en composés minéraux, et je montre comment M. Paul Sabatier a poursuivi et complété, avec le secours de la catalyse et de l'hydrogénation, cette œuvre de reconstitution chimique. Le lendemain, jeudi, je visite, à l'Hôtel-Dieu, la Goutte de lait toulousaine, l'école de commerce, et je préside, à l'arsenal, un banquet de deux mille convives. Au toast du président du conseil général, M. Jean Cruppi, je réponds que, pour les hommes nés comme moi sous un ciel moins lumineux que celui de la Haute-Garonne, Toulouse est une lointaine et radieuse apparition d'art et de beauté, une maîtresse de gaie science et d'harmonie, une sorte de Rome ou de Florence française ; j'énumère les progrès agricoles, industriels et commerciaux accomplis depuis quelques années, sous l'égide des institutions républicaines, dans cette région privilégiée, et je poursuis : « Pour une contrée qui demande ainsi au labeur et à l'énergie de ses habitants des ressources croissantes, la paix est naturellement le plus grand des bienfaits. Vous êtes tous reconnaissants à la République d'avoir, depuis qu'elle est fondée, épargné à la France les tristesses d'une guerre. Vous ne lui êtes pas moins reconnaissants d'avoir contracté, pour le bien de deux grandes nations, une alliance indissoluble, d'avoir acquis de précieuses amitiés et d'avoir su défendre, en toute circonstance, nos intérêts et notre honneur. Vous n'ignorez pas que, pour assurer cette défense, nous sommes obligés d'entretenir et d'exercer une armée forte et disciplinée, comme celle que nous venons d'ad-

mirer aux environs de Toulouse. Vous ne ménagez ni votre sollicitude, ni votre affection à ces belles troupes, qui sont la fleur de la nation et auxquelles je suis heureux de renouveler devant vous les félicitations les plus vives. » Toulouse rivalise d'empressement avec toutes les villes que j'ai visitées, et c'est au milieu d'indescriptibles ovations que je la quitte pour Montauban, où M. de Selves me souhaite la bienvenue, et pour Mézin, d'où nous allons en auto, Mme Poincaré et moi, saluer M. et Mme Fallières dans leur calme retraite du Loupillon. Nous dînons chez eux dans l'intimité. Je suis heureux de passer quelques heures avec l'ancien Président et d'évoquer nos communs souvenirs de l'an passé.

Mais le temps presse ; nous regagnons notre train qui, dans la nuit, nous transporte à la pointe de Grave. Il est convenu qu'en compagnie de M. Barthou, de M. Thierry, ministre des Travaux publics, et de M. Charguéraud, directeur de la navigation, je dois remonter la Gironde jusqu'à Bordeaux. Je tiens à me rendre compte des projets dont la réalisation donnera au Verdon l'extension indispensable et facilitera les relations du port de Bordeaux avec toutes les parties du monde. C'est là un programme de longue haleine dont l'étude témoigne assez de nos espérances pacifiques.

Après un bref arrêt au Verdon, nous nous embarquons sur le contre-torpilleur *Dunois* qui, à une vitesse de dix-huit nœuds, file vers Bordeaux par une brise légère, entre deux rives lointaines et fort animées. Je mets à profit les loisirs du voyage pour griffonner au crayon le toast que, dès mon retour à Paris, je dois porter au roi Cons-

tantin de Grèce, qui vient d'adresser à Guillaume II, en passant à Berlin, un discours plat et servile. Je me propose de faire surtout un vif éloge du roi Georges, son père, qui aimait et admirait la France.

Les populations riveraines ont eu, pour nous adresser leurs hommages, les attentions les plus ingénieuses. Ici, c'est un ponton qu'on a fait avancer dans le fleuve pour y installer un orchestre ; là, ce sont des ouvriers d'usine qui se servent de porte-voix pour lancer leurs vivats jusqu'à nos oreilles. L'arrivée à Bordeaux, par le bassin Richelieu, est d'une incomparable beauté, et, une fois de plus, je me sens impuissant à dominer mon émotion. La ville a voulu effacer les magnifiques réceptions qui nous ont été faites à Limoges, à Guéret, à Tulle, à Cahors, à Montauban, à Toulouse. Elle s'est elle-même surpassée. Il n'y a certainement pas un habitant valide qui soit resté chez lui, et tous n'ont plus qu'une âme. Qui m'eût dit qu'un an plus tard, à pareille date, je me retrouverais, malgré moi, dans cette même ville hospitalière, et avec quelle tristesse et quelles angoisses !

La municipalité nous offre, à Mme Poincaré et à moi, un banquet à l'hôtel de ville et, à l'aimable toast du maire, M. Gruet, je réponds par un discours tout entier consacré à Bordeaux et au département de la Gironde, à leurs richesses économiques passées et présentes, à l'avenir qu'il faut préparer à la région.

De là, je vais présider silencieusement, sur la place Magenta, l'inauguration du monument aux morts de 1870. M. Louis Barthou, que des liens étroits rattachent à Bordeaux, prononce une émouvante allocution, qui se résume en ces deux mots :

« Les sentiments pacifiques de la France, dont tant d'incidents ont démontré la sincérité et la constance, ne sont pas incompatibles avec le devoir qui s'impose à elle d'être prête et d'être forte. »

Le soir, grand banquet offert par le conseil général et la chambre de commerce. Je ne parle, ici encore, que des intérêts matériels et moraux de la belle province qui m'accueille, et c'est par une manifestation de confiance dans les progrès pacifiques de la grande cité girondine que s'achève cette journée féerique.

Après une nuit passée à la préfecture, dans les appartements que M. et Mme Duréault ont gracieusement aménagés à notre intention et que nous trouvons tout fleuris, je vais, dans la matinée du vendredi, à l'hôpital Pellegrin et à l'hôpital du Tondu. J'ai le plaisir de rencontrer le docteur Demons qui jadis m'a sauvé d'une diphtérie dans un hôtel de Bordeaux. Je vois également son beau-frère, mon excellent confrère et ami Roy-de-Clotte, qui vient, avec le barreau bordelais, dont il est une des gloires, me saluer pendant mon séjour, comme l'ont aimablement fait les avocats dans toutes les villes judiciaires que j'ai traversées. J'entreprends une visite détaillée des quais et des bassins à flot et je me rends ensuite à l'hôtel de ville, où sont groupés tous les maires de la Gironde. Je leur exprime ma reconnaissance, à eux et à leurs administrés, pour les heures inoubliables que je viens de passer parmi eux.

Mme Poincaré, qui est allée, de son côté, avec Mme Duréault porter son offrande à quelques œuvres d'assistance, me retrouve à la préfecture, où nous offrons un déjeuner d'adieu. Puis la

foule nous reconduit à la gare, et nous reprenons le train présidentiel. A dix heures du soir, nous arrivons à la gare d'Orsay, non sans nous être arrêtés, pendant le trajet, à Angoulême et à Poitiers, pour répondre au joyeux salut des municipalités et des habitants.

Le lendemain dimanche 21, je reçois à déjeuner le roi Constantin et, après l'apologie de son père, je lui donne à lui-même l'assurance « que la France, dont les sentiments sont invariables, demeurera pour la Grèce l'amie loyale et sûre qu'elle a toujours été ». Un peu embarrassé par la fâcheuse impression qu'a laissée en France le discours où il vient de célébrer à Berlin la force triomphante de l'armée germanique, le souverain essaie de corriger sa maladresse et m'exprime, en bons termes, sa gratitude pour le « précieux appui que la France n'a cessé de donner aux revendications du peuple grec depuis son réveil à l'indépendance, jusques et y compris les glorieuses luttes qu'il vient de livrer ». Il développe ce thème assez heureusement et rend même justice aux « éminents officiers » qui forment la mission du général Eydoux. Bref, un toast correct et un peu guindé, si ce n'est pas tout à fait, comme le dit un journal parisien, le toast d'un Feld-Marschall qui s'est mis à la parade.

Le lendemain lundi, Conseil des ministres. Sur la proposition du ministre de la Guerre, il est décidé que la classe 1910 sera libérée le 8 novembre. Puis, le mardi, départ pour Rambouillet, où je vais trouver peut-être quelques jours de repos. J'y arrive en automobile et toute la population s'est portée sur mon passage. Les journaux locaux rappellent ma collaboration juvénile avec M. Ferdi-

nand Dreyfus, député de l'arrondissement, et les conférences que j'ai faites autrefois dans la salle de la Renaissance. Ils m'accueillent un peu comme un vieil enfant prodigue. Dans ce pays familier, j'éprouve presque la même sensation d'intimité que dans la Meuse. Malgré tant de grands souvenirs historiques qui peuplent le château, on s'y croit dans une belle et paisible demeure provinciale plutôt que dans un palais. Les appartements privés sont tranquilles et charmants. Les pièces de réception, ornées de boiseries exquises, ont vue sur la partie réservée du parc. La verdure et l'eau bornent l'horizon. Dans le lointain, passe quelquefois une forme humaine. Mais, après m'avoir acclamé à mon arrivée, les habitants se sont discrètement éloignés et n'approchent plus du château. Nous pouvons faire du canotage sans éveiller la curiosité de personne ou nous promener dans « les tirés » sans rencontrer d'autres êtres vivants que de jolis chevreuils qui s'effarouchent, des faisans qui s'envolent lourdement ou des lapins qui s'enfuient dans les taillis.

Cette vie champêtre est cependant coupée de quelques réceptions forcées. Un jour, ce sont les officiers du croiseur brésilien *Benjamin-Constant*, qui ont été envoyés en France pour me saluer à l'occasion de ma récente élection et que je retiens à déjeuner avec M. de Magalhaès, ministre du Brésil, M. Pichon et l'amiral Le Bris. Un autre jour, c'est une chasse que je donne à Marly, dans la plaine du Trou-d'Enfer. Mon premier invité, M. Briand, m'y remplace aimablement à l'heure du carnage et je viens seulement déjeuner avec les chasseurs dans le pavillon. D'autres jours encore, ce sont des délégations qui m'arrivent de

Reims, du Vaucluse, de Marseille, pour me convier à de nouveaux voyages. Et, entre temps, s'accomplit une grande révolution. M. Mollard, chef du protocole, est nommé ministre à Luxembourg, et M. Pichon propose, pour le remplacer, M. William Martin, qui a été chef adjoint de mon cabinet au ministère et qui, s'il n'a pas la prestance de ses prédécesseurs MM. Crozier et Mollard, a les mêmes qualités de tact que ce dernier. Le samedi 4 octobre, les ministres viennent, par une belle soirée d'automne, tenir un Conseil à Rambouillet, et ce sont encore les affaires d'Orient qui absorbent leur attention. Les négociations entre la Grèce et la Porte n'avancent point. A Berlin on considère comme probable que la Turquie va recommencer les hostilités contre les Hellènes (1). Il n'y a guère que la France et l'Angleterre qui soient favorables à la Grèce. Un conflit turco-grec risquerait donc, d'après M. Paul Cambon, de diviser profondément les Puissances (2). La France s'emploie activement, tant à Constantinople qu'à Athènes, pour faire prévaloir les solutions conciliantes (3).

C'est au milieu de ces nouvelles incertitudes que, le dimanche soir, je pars pour l'Espagne. A la demande de M. Barthou, député des Basses-Pyrénées, Mme Poincaré m'accompagnera jusque dans ce département où je m'arrêterai au passage et où je visiterai la Côte d'Argent. M. Milliès-Lacroix, sénateur des Landes, me retient d'abord quelques heures à Mont-de-Marsan et à Dax. Puis je me donne tout entier au pays basque et au pays béarnais. A Bayonne, où je lis sur des arcs

(1) *Livre jaune*, t. III, nos 59 et 60.
(2) *Ibid.*, no 94.
(3) *Ibid.*, nos 96, 97.

de triomphe des inscriptions comme celles-ci : « Bibe moussu Poincaré ! Bibe moussu Barthou ! » et où les navires de l'Adour ont arboré le grand pavois, je suis naturellement reçu par le cher Léon Bonnat dans son admirable musée, et c'est là qu'avec l'éloge du maître je fais, tant bien que mal, celui de sa cité natale. Bientôt après recommence le long de la mer une randonnée en automobile, qui me rappelle, par la joie de la population, notre tournée du Limousin. Nous faisons une courte station à chacune des plages de lumière qui se succèdent sur notre parcours : Biarritz, Guétary, Saint-Jean-de-Luz, Hendaye. Dans cette dernière ville, Mme Poincaré et moi nous visitons, avec le préfet de la Seine et Mme Delanney, M. et Mme Paul Strauss, et M. Henri Rousselle, le sanatorium installé par la municipalité de Paris ; nous allons ensuite serrer la main de Pierre Loti, qui nous attend tout joyeux dans la villa où il a rêvé à *Ramuntcho* et auprès duquel je regrette de ne pouvoir m'attarder. Mais je dois passer les Pyrénées le jour même. Mme Poincaré, avant de repartir pour Paris, retournera plus longuement au sanatorium pour y faire quelques distributions de friandises aux enfants.

En gare d'Irun, je reçois un télégramme où le Roi me souhaite aimablement la bienvenue en Espagne. La mission qu'il met à ma disposition pendant mon séjour attend sur le quai et m'offre ses services. Elle monte dans le train présidentiel et, dans la nuit qui tombe, nous faisons route vers Madrid. Lorsque le jour se lève, le ciel de Castille, dont la pureté m'a autrefois enchanté, m'apparaît couvert de nuages et une pluie diluvienne me cache l'horizon. Elle n'a pas cessé,

lorsque, au bruit du canon et aux accents de la *Marseillaise*, nous entrons, avec une lenteur solennelle, dans la gare de Madrid, toute décorée d'écussons qui portent les initiales R. F. mêlées aux armes d'Espagne.

Le roi est là, en uniforme de capitaine général d'infanterie, la poitrine barrée du grand cordon de la Légion d'honneur. Il est accompagné de l'infant Fernand de Bavière et de l'infant Alphonse. Il se précipite gaiement à ma rencontre, me serre la main, me présente les infants, M. de Romanonès, M. Maura, M. Garcia Prieto, le gouverneur de Madrid, l'alcade, la délégation du conseil municipal. Nous montons tous deux dans une calèche attelée à la Daumont et conduite par des postillons poudrés, dont la pluie dérange un peu la coiffure d'apparat, et nous partons pour le Palais royal entre des haies profondes de soldats qui tiennent la foule à distance. C'est seulement sur la place Saint-Martial, sur la place d'Orient et sur la place d'Armes que les parapluies repliés nous laissent voir, tout à coup, innombrable et vibrant, le peuple madrilène. A l'intérieur du Palais, s'étale dans toute sa magnificence le cérémonial espagnol. Sur le large escalier de marbre à double révolution sont échelonnés, de marche en marche, des hallebardiers impassibles, qui portent le frac bleu et la culotte courte. En haut, m'attendent la Reine, simple et charmante, telle que l'ai vue à Paris, la Reine mère et les Infants. Suivis d'un long cortège, nous nous dirigeons vers le grand salon royal et prenons place sur le balcon qui domine la place d'Orient. De là, nous assistons au défilé des troupes dont le mauvais temps n'altère pas la bonne tenue et parmi lesquelles les curieux acclament surtout

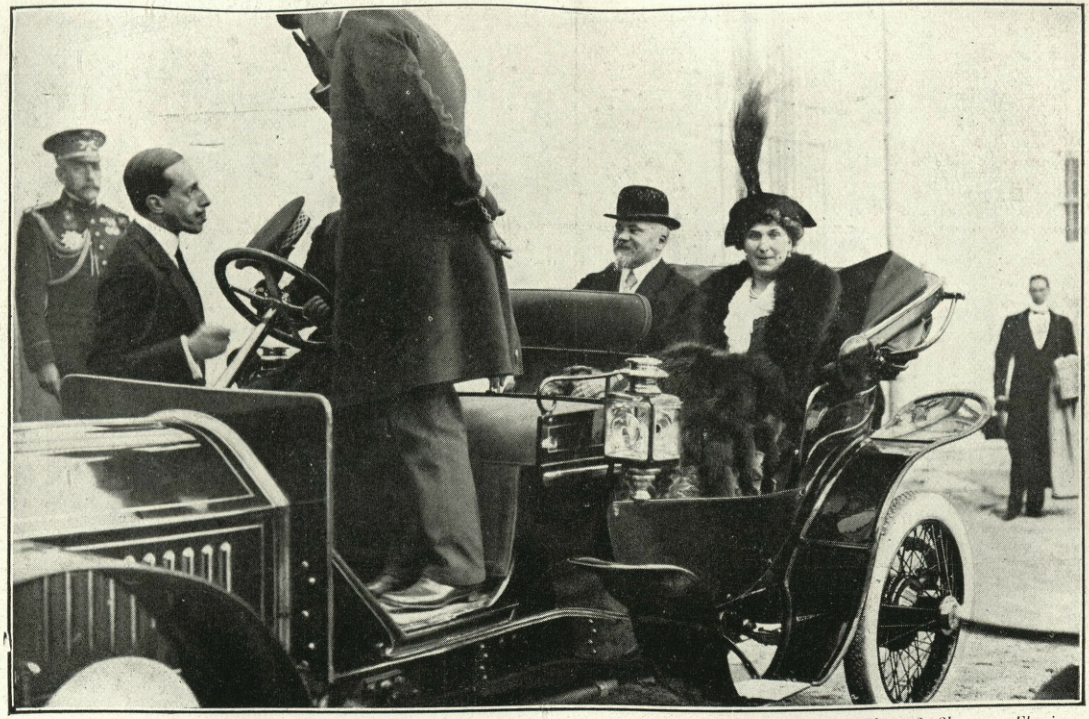

Photo C. Chusseau-Flaviens.

VOYAGE DE M. POINCARÉ EN ESPAGNE (chap. XII.)

La Reine et M. Poincaré en auto. A gauche, le Roi donnant un ordre au chauffeur.

Photos C. Chusseau-Flaviens.

VISITE DE M. POINCARÉ A FRÉDÉRIC MISTRAL (chap. XII.)

Dans le wagon présidentiel.

A Maillane.

les hussards de la Princesse, les gardes civils coiffés de tricornes et les lanciers aux casques d'argent. Dès que l'arrière-garde a passé devant nous, le torrent populaire rompt les digues et se précipite au pied du Palais. Nous allions quitter le balcon ; nous sommes forcés, le souverain et moi, d'y revenir à deux ou trois reprises.

Après avoir déjeuné avec la famille royale et m'être surtout entretenu avec la Reine mère, très fidèlement attachée à son pays d'origine, des souvenirs communs de la maison d'Autriche et de la maison de Lorraine, et notamment de l'église ducale que garde encore à Nancy un chapelain de l'Empereur, je distribue au petit prince des Asturies, au petit prince Jaime et à leur sœur Béatrix, des jouets variés que je leur ai apportés de Paris, et Paris leur apparaît tout de suite comme le Paradis des enfants princiers.

Je vais ensuite faire visite à l'infante Isabelle et aux infants Alphonse d'Orléans, Carlos et Fernando. Je reçois enfin à notre ambassade la colonie française et je la félicite de ce qu'elle a fait pour l'union des deux pays. « Aux heures mêmes, lui dis-je, où des malentendus fugitifs ont pu voiler momentanément les véritables sentiments des deux peuples, vous avez été, devant la France, les témoins des nobles vertus espagnoles et, devant l'Espagne, les garants de l'âme française. Vous avez travaillé à établir, sur des fondements inébranlables, une amitié commandée par la nature des choses et préparée avec vous par tous ceux, Français ou Espagnols, qui avaient un peu d'avenir dans l'esprit ».

Le soir, dans le plus grand salon du Palais, sous la large voûte décorée de peintures, le Roi

donne un grand dîner de gala, et après m'avoir chaleureusement remercié de ma visite, déclare qu'il y voit « un gage précieux de bonne entente et d'intimité entre les deux nations ». Il fait naturellement allusion à la « tâche de civilisation » que l'Espagne et la France ont toutes deux assumée au delà du détroit. Je réponds que cette tâche, poursuivie par les deux gouvernements, a été rendue facile par la clairvoyance de l'opinion publique. « Tout maintenant, dis-je, nous permet d'envisager avec confiance l'avenir de bonne entente et d'intimité dont parle Votre Majesté : nos affinités héréditaires, l'identité de notre civilisation et de notre culture, la parenté de nos belles langues latines, la solidarité de nos entreprises africaines, le besoin de développer nos relations économiques, notre égal attachement à la paix universelle. »

Afin de mieux concerter notre action au Maroc, le général Lyautey est venu à Madrid pour s'y rencontrer avec le comte de Romanonès et M. Pichon ; et ils ont ensemble, pendant mon séjour, de longues et cordiales entrevues. Cependant l'étude du régime de Tanger n'avance guère. L'Angleterre tient à une organisation internationale. L'Espagne voudrait avoir, dans la ville, une situation prépondérante. Nous avons nous-mêmes des intérêts locaux à sauvegarder. Ce n'est que dix ans plus tard, en 1923, que nous aboutirons à un arrangement. Mais, pour la politique à suivre dans chacune des deux zones, l'expérience du général Lyautey fournit au gouvernement espagnol de précieuses indications.

Le dîner royal est suivi d'une brillante réception à laquelle prennent part beaucoup de person-

nages politiques, et parmi eux le député républicain Azcarrate que le Roi met sa coquetterie à me présenter lui-même. Je lui dis, en riant, qu'il est plus avantagé que moi, car les royalistes français ne viennent pas à l'Élysée. Dix mois après, le mot n'était plus exact. La guerre levait la consigne que s'étaient imposée les adversaires de la République et c'était, en France, pour quatre ans, l'union sacrée.

Le lendemain, le soleil qui reparaît sèche vite les drapeaux détrempés et redouble l'animation des rues. De jolies Madrilènes ont orné leurs mantilles noires de cocardes aux couleurs françaises et nous applaudissent, de tout cœur, à la Puerta del Sol, lorsque nous y passons en automobile pour nous rendre à la gare d'Atocha. Nous prenons le train royal qui doit nous conduire à Tolède. Pendant le trajet, le Roi, qui est fort en verve, me vante les beautés de l'Espagne et me démontre sans peine que, malgré plusieurs voyages dans le pays, j'ai encore beaucoup à y voir et à y apprendre. Il me décrit le cours du Manzanarès, que suit à peu près la ligne, et me donne d'intéressants détails sur la résidence royale d'Aranjuez, que je n'ai pas visitée.

J'ai eu autrefois, comme Barrès, mes heures tolédanes, et comme lui, si j'aime la ville du Greco, c'est surtout, je crois, d'être une grande part de ma vie passée. Je voudrais bien aujourd'hui côtoyer, comme jadis, dans de libres promenades, les couvents grillés et les palais écussonnés, « dont la mauvaise fortune n'a pas abattu l'orgueil ». Mais me voici maintenant dans la cité « violette », prisonnier d'un cortège et serf de deux protocoles associés. C'est suivant un programme inflexible

que nous nous rendons au vieux pont romain d'Alcantara, jeté sur le Tage et flanqué de deux tours, qui domine cette *huerta* de Sagra et ces gorges sauvages où j'ai souvenance de m'être si longtemps arrêté. C'est le même programme qui amène au-devant de nous, sur le pont, l'alcade, les conseillers municipaux, le gouverneur militaire et son état-major. Et si là-haut, devant nous, des Castillanes en riches costumes sont accoudées à un large balcon de pierre, garni de somptueuses tapisseries, pour saluer notre passage, le regard que nous leur adressons est chronométré, et déjà les automobiles nous emportent le long des vieux remparts arabes et du faubourg d'Antequeruela.

Je visite, du moins, la manufacture d'armes que je ne connaissais pas, et j'en sors chargé de présents : une superbe épée faite sur le modèle de celle de Philippe II et qui donne aujourd'hui encore à d'aimables pacifistes, lorsqu'ils viennent dans mon cabinet, la certitude que j'ai toujours été travaillé par des instincts belliqueux, un petit poignard damasquiné et, cadeau moins meurtrier, un joli plateau d'argent destiné à Mme Poincaré.

Alphonse XIII me conduit alors à cette cathédrale si pleine de beautés que Barrès y faisait, disait-il, de la « surnourriture » intellectuelle. Mais comment la revoir un peu à loisir? et comment avoir la joie d'y chercher de nouvelles découvertes? Nous sommes reçus sous le porche par l'archevêque, entouré de tout son chapitre, et lorsque nous nous avançons entre les piliers colossaux, dans la nef d'une hauteur prodigieuse, « la poésie des grandes profondeurs » s'enfuit au tumulte de nos pas. On me laisse à peine le temps d'admirer les anciennes tapisseries et les joyaux du trésor.

Déjà les grandes orgues nous donnent le signal du départ et nous sommes emportés, par une volonté inexorable et anonyme, à l'Alcazar de Charles-Quint, où nous regardons manœuvrer dans la cour les élèves de l'école d'infanterie. La parade terminée, le Roi vient me saluer de l'épée, pour rendre, me dit-il, en ma personne, un hommage public à la France.

Quelques minutes furtives m'ont cependant été réservées pour un hommage au Greco. Nous faisons une halte à sa maison, récemment restaurée, et au musée voisin, qui contient une collection de ses œuvres ; et le conservateur, le marquis de la Vega Inclan, nous offre, au souverain et à moi, les deux seuls exemplaires d'un magnifique album, où sont reproduits en gravures les plus saisissants tableaux du maître. Du musée nous allons à pied, par d'antiques ruelles, à la synagogue du Transito, puis à la petite église de Santo Tomé, où je retrouve ma forte impression du temps passé devant *l'Enterrement du comte d'Orgaz*.

Grand déjeuner à l'Alcazar, retour à Madrid, et, le soir, représentation de gala au théâtre royal, devant une salle remplie de délicieuses toilettes et d'uniformes étincelants. Le célèbre pianiste Granados joue le 5e *Concerto* de Saint-Saëns. On applaudit quelques-unes des pages les plus expressives du maître espagnol Albenis. Sur la scène, le décor représente Grenade, et sur l'aile de la musique ma pensée s'envole vers l'Alhambra et vers la cour des Abencérages.

Je consacre une partie de la journée du lendemain aux établissements français, l'hôpital Saint-Louis des Français, le collège français, dont M. Loubet a posé autrefois la première pierre

et qui est devenu, en peu de temps, une institution prospère, l'Institut français qu'a récemment inauguré M. Steeg et qui, sous les auspices des universités de Toulouse et de Bordeaux, s'est rapidement développé avec le concours d'illustres professeurs et conférenciers espagnols et français. Devant un nombreux auditoire, je rappelle en quelques mots l'action que n'ont cessé d'exercer l'une sur l'autre, de Corneille à Rostand, les littératures des deux pays, et j'exprime le vœu que l'entente de la France et de l'Espagne donne encore à ces relations intellectuelles plus de suite et d'intensité.

Ces visites achevées, j'obtiens des maîtres de l'heure, les deux protocoles, la permission d'aller passer quelques minutes au Prado pour y retrouver d'anciennes émotions devant les Velasquez, les Goya, les Murillo, et je suis reçu au musée par le directeur, M. Villegas, et par le duc d'Albe, qui m'accompagnent discrètement dans les salles où je recherche mes toiles préférées. Pendant que je m'attarde un peu à ce plaisir défendu, le Roi, qui a appris que je faisais l'école buissonnière, a été tenté de suivre mon exemple et est aimablement venu me rejoindre. Après avoir contemplé de nouveau, très rapidement, quelques-uns des chefs-d'œuvre réunis dans les galeries, nous sommes partis ensemble en automobile pour le petit village du Pardo, situé à une quinzaine de kilomètres de Madrid. Là, dans un palais royal qui a été construit sous le règne de Charles-Quint et que décorent de merveilleuses tapisseries, est préparé un déjeuner de plus de cent couverts, dont la Reine fait les honneurs avec infiniment de bonne grâce.

L'après-midi a lieu l'inévitable corrida, mais

celles que j'ai vues à Séville et à Palma m'ont laissé peu de goût pour un spectacle d'ailleurs interdit en France par les lois dont je suis le gardien et j'obtiens heureusement d'en être dispensé. J'assiste plus paisiblement à une garden-party donnée dans les jardins publics du Retiro. Je prends ensuite congé de la Reine et de la reine Marie-Christine, et le soir, nous partons pour Carthagène, Alphonse XIII et moi, accompagnés du comte de Romanonès et de M. Stéphen Pichon. Avant de gagner nos cabines de repos, nous causons assez longuement tous les quatre. Nous reprenons l'entretien dans la matinée du lendemain avant de descendre à Carthagène. Le Roi et son premier ministre nous donnent l'assurance positive des dispositions amicales de l'Espagne envers la France. Les malentendus de la fin de 1911 sont complètement effacés. Une ère nouvelle commence. Même si nous étions jamais attaqués par l'Allemagne, nous pourrions compter d'avance sur la neutralité de l'Espagne, et dégarnir complètement de troupes la région des Pyrénées. « C'est, répète le Roi avec insistance, un engagement formel de ma part (1) ». Alphonse XIII va même plus loin. Il envisage que dans le cas où nous serions victimes d'une agression, son gouvernement serait peut-être, si les Cortez l'y autorisaient, en mesure de consentir à laisser passer notre 19e corps par la péninsule. « En tout cas, dit-il, vous n'aurez jamais à redouter de notre part un

(1) J'ai eu l'occasion de rappeler publiquement cette conversation, en réponse à un passage du pamphlet écrit contre Alphonse XIII par un écrivain de grand talent, M. Blasco Ibanez, et le Roi, qui n'a jamais caché ses sentiments personnels, m'a remercié, par lettre privée, de les avoir révélés.

coup dans le dos. » Personnellement, il souhaiterait une entente de plus en plus étroite entre les trois nations latines de la Méditerranée. Le ton précis et ferme avec lequel le Roi nous fait spontanément, à M. Pichon et à moi, ces déclarations d'amitié produit sur nous une profonde impression.

Lorsque nous arrivons à Carthagène, sont rangés dans la rade, et font face au débarcadère, des bâtiments de guerre espagnols, les uns qui sont comme le *Carlos Quinto* des vétérans ; mais d'autres qui attestent, comme l'*España*, par la nouveauté du type, l'effort de la marine royale. A côté d'eux s'est rangée la division des *Danton* français et, par une attention particulière, le cuirassé anglais *Invincible* est venu, lui aussi, d'ordre du roi George V, nous apporter le salut de l'armée navale britannique.

Un canot à vapeur me conduit à bord du *Diderot* pendant que le roi se dirige vers l'*España*. Peu après, je retrouve Alphonse XIII sur le dreadnought espagnol, dont il me montre avec fierté les tourelles cuirassées, les machines et les dynamos. Cette inspection terminée, nous allons ensemble, à bord de l'*Invincible*, remercier le capitaine de vaisseau Pelly et l'équipage britannique, qui nous reçoivent avec les honneurs souverains, et nous revenons au *Diderot*, sur lequel j'offre un déjeuner d'adieu. Le Roi s'intéresse vivement aux moindres détails de l'armement du cuirassé français, et l'amiral Boué de Lapeyrère les lui explique minutieusement. Puis, sous une large tente aux couleurs de Charles III, blanc et bleu clair, sur laquelle courent des draperies orange et rouge, nous nous installons autour d'une table en fer à cheval garnie de roses, de

marguerites et d'œillets. Les deux gros canons du *Diderot* allongent leur gueule au-dessus des convives, parmi lesquels le comte de Romanonès, M. Jimeno, ministre de la Marine, M. Lopez Munoz, ministre des Affaires étrangères, le vice-amiral de Miranda, le capitaine de vaisseau Pelly, au total plus de quatre-vingts couverts. J'adresse au Roi, qui est assis à ma droite, un toast que, suivant l'usage, je lui ai communiqué et, comme je ne le lis pas, il s'amuse à suivre des yeux la copie qui lui a été remise et s'assure que je ne m'égare point. Pour dépister cette amicale surveillance, je modifie, en parlant, deux ou trois mots du texte et lorsque j'ai terminé et qu'il m'annonce joyeusement qu'il a relevé des changements, je les lui indique moi-même et lui avoue mon innocente plaisanterie, qu'il raconte, en riant, à tous nos hôtes. Ce toast n'est d'ailleurs qu'un témoignage de reconnaissance au Roi et à son pays, un hommage à l'armée et à la marine espagnoles, un remerciement à l'*Invincible*, le tout aboutissant à cette simple conclusion : « Sur cette Méditerranée dont les flots nous entourent et qui a été le berceau des civilisations latines, l'Espagne et la France comprennent mieux encore, s'il est possible, la communauté de leurs intérêts permanents et les précieux avantages de leur union pacifique. » Le Roi me répond que mes paroles « ont trouvé le chemin de son cœur » et que ni l'Espagne ni la France ne peuvent, en effet, oublier ce berceau commun et ces intérêts permanents, que leur rappellent sans cesse les flots dont nous sommes entourés. Puis tous deux, nous adressons au roi George V le télégramme suivant : « Carthagène, 10 octobre. Nous nous

unissons pour remercier Votre Majesté d'avoir envoyé l'*Invincible* dans les eaux de Carthagène. Nous avons été très heureux de visiter ensemble ce beau cuirassé. Nous prions Votre Majesté de recevoir la nouvelle assurance de notre cordiale amitié. — ALFONSO — R. POINCARÉ. » De leur côté, les ministres espagnols et français communiquent cette note à la presse : « Les entretiens qui ont eu lieu entre le comte de Romanonès, M. Lopez Munoz et M. Pichon, et qui ont porté sur toutes les questions d'ordre politique, économique et commercial intéressant la France et l'Espagne, ont permis de constater une parfaite concordance de vues entre les représentants des deux pays. Leur politique en Afrique et en Europe se développe suivant les principes posés dans les accords de 1904, 1907 et 1912, et s'inspire de plus en plus des sentiments d'entente et d'amitié cordiale qui répondent aux intérêts comme aux aspirations et aux besoins des deux peuples. Ces principes trouvent leur application toute naturelle aussi bien dans la politique générale des gouvernements de Paris et de Madrid que dans les questions spéciales qui se rattachent à l'œuvre qu'ils accomplissent au Maroc. »

Vers trois heures, le roi Alphonse se sépare de moi, après m'avoir renouvelé ses affectueuses assurances, et l'escadre française, le *Diderot* en tête, lève l'ancre, au bruit des salves que tirent l'*Invincible* et les navires espagnols. Une longue clameur venue des quais accompagne notre départ.

La mer est calme, le ciel pur, l'atmosphère diaphane. Le voyage de Carthagène à Marseille nous procure une journée et deux nuits de solitude et de repos. A hauteur des Baléares, je de-

mande au *Diderot* d'appuyer un peu vers Majorque, où je voudrais débarquer pour revoir Palma, la Cartuja de Valldemosa et Miramar. Mais notre horaire me l'interdit et je ne puis qu'apercevoir de loin les terrasses couvertes de palmiers, d'orangers et de citronniers où l'archiduc d'Autriche Louis Salvator a promené sa mélancolie et ses étranges amours.

Dès que nous sommes en vue de Marseille je ne me défends pas du tressaillement intérieur que je ressens toujours, même après une brève absence, à retrouver la terre natale, et mon émotion grandit lorsque je vois venir à notre rencontre, au-dessus de nous, le monoplan de Garros et, devant nous, sur les flots immobiles, le *Lotus*, la *Ville-d'Alger* et le *Duc-de-Bragance*, envoyés par la Compagnie des messageries maritimes et la Compagnie transatlantique. C'est ensuite le *Marius-Chambon* qui accoste le *Diderot* pour me prendre à son bord et me conduire à quai, pendant que des centaines d'embarcations chargées de monde dansent agréablement autour de nous et que le bruit des vivats étouffe celui du canon.

Le *Marius-Chambon* entre dans le vieux port et nous débarquons, sous un ciel embrasé de soleil, au quai de la Fraternité. Là m'attendent MM. Pierre Baudin et Joseph Thierry, ministres, M. Schrameck, préfet, les sénateurs, les députés, les autorités civiles et militaires et, derrière ce cercle officiel, une foule qui s'agite, s'écrase et pousse des cris sans fin. Sur la Cannebière et dans la rue Saint-Ferréol, ce ne sont que drapeaux, oriflammes et girandoles. Aux fenêtres, sur les balcons, sur les marquises des magasins, des spectateurs applaudissent et nous jettent des fleurs.

Cette fois, Bordeaux même est dépassé et c'est la grande cité phocéenne qui a la palme de l'enthousiasme. Quels sont cependant les vœux qu'elle m'exprime? La loi de trois ans lui a-t-elle inspiré un esprit belliqueux et agressif? Loin de là. Au banquet du Palais de la Bourse, le maire, M. Chanot, me dit : « Marseille, ville de travail, de commerce et d'industrie, redoute les conflits de tout ordre, car elle en souffre. Si elle est prête à tous les sacrifices pour assurer la force du pays, elle est heureuse de vivre et de prospérer dans la sécurité et dans la paix. » Il me félicite d'avoir constamment obéi à la pensée de maintenir, entre citoyens, comme au dehors, une concorde féconde et réparatrice, et il me rappelle que Marseille prépare pour 1916 une exposition coloniale dont elle entend bien faire une grande fête internationale.

M. Pasquet, président du conseil général, et M. Adrien Artaud me tiennent le même langage et, à mon tour, je ne parle, dans ma réponse, que du programme de travaux publics qui doit donner à Marseille une plus grande liberté de respiration, établir une communication plus facile entre elle et l'intérieur du pays, assurer l'alimentation régulière de son commerce, étendre son trafic maritime et la mettre en mesure de garder son rang parmi les grands ports du monde.

Au Prado, où je vais poser la première pierre de la future exposition coloniale, M. Jules Charles-Roux, déjà nommé commissaire général, m'explique, dans un discours détaillé, le programme que la ville compte réaliser et qui doit aboutir dans trois ans. Trois ans, 1916, l'année de Verdun! Je réponds : « Votre prochaine Exposition sera une nouvelle démonstration de notre puissance

coloniale, si vaillamment servie par vous et si largement developpée par la République. » Et je promets d'assister à l'inauguration.

Du Prado, je me rends à l'hôpital de la Conception, où l'on me fait revêtir le sarrau et le bonnet blanc des internes pour visiter une salle de varioleux, et, par les rues étincelantes d'illuminations, je reviens à la préfecture où je reçois l'ordre des avocats et où j'offre un dîner aux autorités locales. La journée se termine comme il convient, par un feu d'artifice tiré dans le vieux port, et ma silhouette y apparaît, dans un brasier d'argent, à côté de Marseille et de la République.

Dans la matinée du 13, je vais examiner les bassins en construction, les travaux du tunnel de l'Estaque et les chantiers du canal de Marseille au Rhône. Les ouvriers me font un accueil des plus touchants et une de leurs fillettes m'offre un bouquet plus gros qu'elle, au nom des « enfants du grand souterrain ».

L'après-midi, je pousse jusqu'à Aix, dont le maire, le docteur Bertrand, me reçoit au Palais de justice, où j'ai souvent plaidé, et dont M. André Lefèvre me montre en détail la septuagénaire école des arts et métiers. Et c'est encore de paix durable, de travail, d'enseignement, d'assistance, d'hygiène, de progrès démocratique et social que traitent les discours que nous échangeons ; et si un des arcs de triomphe qui ornent la ville porte l'inscription : « La Provence à la Lorraine », ces cinq mots ne contiennent, certes, aucune arrière-pensée impérialiste.

Rentré à Marseille, je passe successivement à la Maison de la mutualité et à l'Hôtel de ville, où M. Chanot me montre le vieux livre rouge de

la cité, sur lequel les comtes et les rois juraient de respecter la charte marseillaise, puis je reçois à la préfecture les conseillers généraux des Bouches-du-Rhône, présentés par M. Pasquet, qui me soumet les revendications du département, toutes d'ordre économique. Le soir, une charmante fête nautique se déroule sur le vieux bassin.

Le mardi 14, départ pour Arles, où la population me conduit aux Arènes et se masse sur les gradins. Le spectacle est d'une beauté antique. Je remercie les Arlésiens de m'accueillir ainsi dans cet immense amphithéâtre où l'art grec se marie à la force romaine, et de maintenir intactes les traditions que le passé leur a léguées. Arles m'apparaît un peu, en effet, telle que l'a décrite Mistral, assise au bord du Rhône « comme une reine vénérée à l'ombre de la gloire et des monuments », ou « comme une moissonneuse, étendue sur son aire » ; et les vers de Dante sur les Alyscamps me reviennent à la mémoire :

Fanno i sepolcri tutto il loco varo.

Mais je n'en rends pas moins justice aux efforts accomplis depuis quelques années par l'administration locale pour relever la prospérité de la ville, pour enrichir la campagne environnante, pour bannir de la Camargue et de la Crau la sécheresse et l'aridité.

Venu si près de Mistral, que je n'ai jamais eu l'occasion de rencontrer, je tiens à lui porter l'hommage de mon admiration. Le train nous conduit à Graveson et de là nous partons pour Maillane en automobile et nous nous arrêtons, au milieu d'une nouvelle ovation, devant le mas du poète. D'une voix qui tremble d'émotion, il m'adresse

un compliment de bienvenue, auquel, plus troublé moi-même devant lui que devant le plus grand des souverains, je réponds en ces termes : « Cher et illustre maître, à vous qui avez élevé, en l'honneur d'une terre française, des monuments impérissables ; à vous qui avez éclairé de votre soleil nos imaginations assombries, à vous qui avez relevé le prestige d'une langue et d'une littérature dont notre histoire nationale a lieu de s'enorgueillir, à vous qui avez dressé dans nos souvenirs les figures immortelles de Vincent et de Mireille, de Calendal et d'Estérelle ; à vous qui avez chanté, en des stances inoubliables, les magnanarelles et les gardians ; à vous, le noble poète du Rhône et des îles d'or, à vous qui, en glorifiant la Provence, avez tressé à la France elle-même une verdoyante couronne d'olivier ; à vous que, il y a plus d'un demi-siècle, Lamartine saluait déjà comme un nouvel Homère et dont le premier livre lui apportait, disait-il, dans sa mélancolique retraite, une goutte de rosée, une haleine du matin, un rayon de lumière ; à vous qui avez vécu entouré de l'admiration universelle, et qui êtes resté fidèle à votre cher mas de Maillane ; à vous, dont les générations futures se passeront, à travers les âges, comme des fleurs qui ne se faneraient pas, les poésies divines, — à vous, auguste maître, — j'apporte aujourd'hui le témoignage de reconnaissance de la République et de la grande patrie. »

Je donne l'accolade au poète, et Mme Mistral et lui me font visiter la maison et le jardin. A mon départ, des tambourinaires, munis du galoubet, jouent la *Magali* provençale, ainsi qu'une farandole, que des Arlésiennes acccompagnent en chantant. J'emmène Mistral en auto jusqu'à la

gare de Graveson, où il déjeune avec moi dans mon train. Il est visiblement très touché de ma démarche et, à moi-même, cette station de poésie, rompant la gravité monotone des voyages officiels, me paraît très douce et très réconfortante.

Quelques jours après, Mistral devait m'envoyer une magnifique édition de *Mireille*, avec cette dédicace provençale : « A Moussu Ramoun Poincaré, Président de la Republico, en bello souvenenço de la visitò che faguè au pouèto de Mirèio, emé (avec) mis oumage à Madamo Poincaré, de tout cor. — Fr. Mistral, Maiano, Prouvénço, 14 d'outobre 1913. »

De Maillane à Avignon et à Orange, voici encore qu'un passage trop rapide dans des villes remplies de souvenirs d'histoire et de richesses artistiques me cause, malgré la joie des habitants, plus de mélancolie que de plaisir. D'Orange, je fais un écart jusqu'à Serignan pour aller saluer la vieillesse d'un sage, l'entomologiste Fabre, dont les œuvres m'ont initié aux mœurs des insectes, et m'ont fait découvrir, à moi comme à tant d'autres, de grandes choses dans l'infiniment petit. Fabre, affaibli par l'âge, ne me répond guère que par des larmes de reconnaissance.

Une heure plus tard, je suis à Montélimar, où m'attend, toujours alerte, un autre sage. C'est le Président Loubet. Il est venu me chercher à la gare pour m'emmener à la Bégude, où il me retient à dîner, mes compagnons et moi, et m'adresse, à la fin du repas, le toast le plus flatteur et le plus cordial. Dans la soirée, il tient à m'accompagner à nouveau jusqu'à Montélimar, où je reprends mon train pour Paris. Le mercredi 15, à huit heures du matin, je me retrouve à l'Élysée, les

yeux remplis d'images un peu confuses, où des visions basques et béarnaises, des costumes castillans et des décors provençaux se mêlent aux ombres des indigènes qui viendront, en 1916, égayer l'exposition coloniale de Marseille.

CHAPITRE XIII

A Reims, avec M. Léon Bourgeois. — En Eure-et-Loir, avec M. Paul Deschanel et M. Violette. — Projet de voyage touristique dans les Alpes pour l'été de 1914. — M. Kokovtzoff à Paris. — Les chemins de fer russes. — La Grèce et la Turquie. — La mission du général Liman von Sanders. — Conversation de l'empereur Guillaume et du roi des Belges. — L'incident de Saverne.

C'est M. Louis Barthou qui a géré le ministère des Affaires étrangères pendant que M. Pichon voyageait avec moi. Dans un Conseil des ministres tenu le jeudi 16 octobre, il nous met au courant de ce qui s'est passé durant notre absence : au total, rien de grave ; mais un nouveau danger vient tout à coup d'apparaître : des forces militaires serbes ont occupé, par mégarde ou de dessein délibéré, je ne sais, des points stratégiques que la conférence de Londres entend réserver à l'Albanie nouvelle. M. Pichon, qui a reçu comme moi, il y a quelques semaines, M. Pachitch et qui l'a trouvé dans des dispositions pacifiques (1), est surpris de cette singulière aventure. Nous sommes tous d'avis d'intervenir fermement à Belgrade. Justement, M. Sazonoff, qui est assez souffrant et qui vient de faire une

(1) *Livre noir*, t. II, télégr. de M. Sevastopoulo, 17/30 septembre 1913, p. 153.

saison à Vichy, est de passage à Paris, où il s'arrête deux jours avant d'aller conférer à Berlin avec le gouvernement impérial. Il vient me saluer à l'Élysée. Je lui dis nos inquiétudes. Il me répond qu'il est tout prêt à intervenir rapidement auprès de la Serbie avec l'Angleterre et avec nous. En sortant de mon cabinet, il a une longue conversation, au Quai d'Orsay, avec M. Stéphen Pichon, qui lui fait les mêmes recommandations que moi et reçoit la même réponse. M. Sazonoff voit également M. Barthou, avec lequel il n'a pas de peine à s'entendre. D'un commun accord, le ministre russe et M. Pichon convoquent alors M. Vesnitch et lui disent que son gouvernement serait beaucoup mieux inspiré s'il cédait aux remontrances amicales de la France et de la Russie que s'il s'exposait à des menaces autrichiennes (1). Très sagement, M. Vesnitch télégraphie à Belgrade dans le sens des observations de MM. Sazonoff et Pichon. Mais le cabinet de Vienne ne laisse même pas au gouvernement serbe le temps de prendre les mesures projetées et, cherchant, suivant l'expression de M. Dumaine (2), « un succès d'intimidation qui lui permette à la fois d'humilier la Serbie et de se vanter d'avoir sauvegardé l'Albanie », il envoie à Belgrade un ultimatum très dur. Devant cette impérieuse mise en demeure, la Serbie, qui connaît déjà le sentiment de la France et de la Russie, évacue immédiatement le territoire réservé à l'Albanie.

Sur les entrefaites, se produit en Allemagne un nouvel accident de zeppelin. Un de ces appareils

(1) Rapport de M. Sazonoff au tsar, 24 octobre 1913. *Livre noir*, t. II, p. 360 et suiv.

(2) *Livre jaune*, t. III, nº 105.

fragiles et formidables a fait explosion dans les airs, près de Johannisthal. Équipage et passagers sont morts. Je télégraphie encore mes profondes sympathies à l'empereur Guillaume (1) et il me remercie chaleureusement. J'ignore si ce zeppelin est destiné à venir, une nuit d'été, lancer des bombes sur les Parisiens endormis. Je sais seulement que la France est en paix avec l'Allemagne et ne veut manquer, envers elle, à aucune des règles de la courtoisie internationale.

Le dimanche 19 octobre, je vais passer quelques heures à Reims, où m'ont invité la municipalité et la représentation parlementaire. Je suis reçu à l'hôtel de ville par le maire, M. Langlet, et par M. Léon Bourgeois, qui a tenu à venir me souhaiter la bienvenue dans le département dont il est sénateur. Pour être présent, il a même demandé qu'on différât de quelques jours une opération aux yeux, qu'il est sur le point de subir. Il m'adresse quelques paroles affectueuses, auxquelles j'essaie de répondre sans laisser paraître trop d'émotion, et nous nous rendons ensemble à la maison de la mutualité, à la chambre de commerce, qui nous offre un déjeuner, au musée de la ville, à l'hôpital, par des rues dont toutes les maisons, aujourd'hui pavoisées, seront dans un an la proie des obus ; et, dans tous les quartiers, la pacifique population rémoise me prouve que la Champagne et la Lorraine sont, comme l'a dit M. Léon Bourgeois, deux sœurs tendrement unies. Unies maintenant dans la joie. Unies bientôt dans la douleur. Mais qui de nous peut prévoir le martyre auquel les deux sœurs seront condamnées?

(1) 17 octobre 1913.

L'après-midi, au parc des sports et au collège d'athlètes, nous assistons à une fête dont le marquis de Polignac a pris l'initiative et qui serait digne d'inspirer à Rostand des *Isthmiques* ou des *Néméennes*.

Le lundi 20, après un nouveau Conseil des ministres, où M. Charles Dumont expose son projet de budget pour 1914, je retourne en automobile à Rambouillet, avec Mme Poincaré, et nous y retrouvons les arbres du parc déjà dépouillés par l'automne. Mais quel plaisir de « donner les signatures » quotidiennes devant ce paysage tranquille et de cheminer, le soir, au bord des eaux silencieuses ! M. Clémentel vient, du reste, deux jours après m'enlever à ma solitude pour me faire visiter l'école de Grignon et m'y montrer des expériences de culture mécanique. Dans un vaste champ d'essai, nous voyons évoluer devant nous plusieurs machines, dont l'une est de construction allemande, et qui retournent la terre, la labourent, la piochent ou la pulvérisent. Ni M. Clémentel, ni moi, nous ne songeons aux applications militaires qu'on cherchera bientôt à faire de ces nouvelles inventions. Nous ne pensons tous deux qu'aux moyens de féconder le sol de France. Nous visitons ensuite la vacherie, la porcherie, le laboratoire, et j'ai, pendant toute une journée, l'illusion de lire des géorgiques modernes, plus chargées de science que de poésie.

Mais les chrysanthèmes de Rambouillet ne me dispensent pas d'aller voir sur le cours la Reine ceux qu'y expose la Société nationale d'agriculture de France ; et, chaque jour, ma courte villégiature est ainsi interrompue par des obligations officielles. Comment me soustraire à tous ces

petits devoirs de représentation? Ils m'importunent souvent, mais tant de braves gens se réjouissent de recevoir et d'approcher le Président de la République ! Il n'est pas pour eux un être en chair et en os. Il est une image, un symbole, et je m'attache de mon mieux à ne pas leur offrir une réalité trop indigne de ce qu'a rêvé leur imagination. Voici donc que recommencent mes déplacements professionnels. C'est dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Étienne, un congrès des comités de préparation militaire. C'est un voyage à Dreux, à Chartres, à Nogent-le-Rotrou, que j'accomplis sur l'invitation commune de MM. Paul Deschanel, Violette et Lhopiteau. Au banquet que m'offre la ville de Dreux, dont il est maire, M. Violette porte un toast à la République et ajoute : « Et puisque par la volonté des mandataires du peuple souverain, M. Poincaré l'incarne — et de si prestigieuse façon, — je vous demande de lever votre verre à M. le Président de la République et à la splendeur de la France. » Je rappelle dans ma réponse les progrès matériels et moraux qui ont été réalisés, depuis quelques années, dans les trois régions, Beauce, Perche et Thymerais, qui composent l'harmonieuse diversité du département d'Eure-et-Loir. J'indique ce qu'il reste à faire pour achever la tâche commencée, et je développe deux ou trois de ces lieux communs oratoires dont un chef d'État est bien forcé d'abuser un peu : le mouvement est la loi vitale des sociétés humaines ; le repos est une image anticipée de la mort ; dans l'ordre social, le mieux est le meilleur ami du bien.

Des bras de M. Violette je tombe dans ceux de M. Deschanel, non sans avoir passé, d'abord, par

ceux de M. le docteur Maunoury, député de Chartres. Entre le président de la Chambre et moi, rien ne subsiste, Dieu merci ! de notre bref dissentiment de janvier. A Nogent-le-Rotrou, qui est son fief électoral, il me rappelle aimablement, à la fin du banquet, une visite que j'ai déjà faite à cette ville, en 1897, et qui lui avait alors fourni l'occasion de m'adresser ce compliment hyperbolique : « Vous êtes une des plus hautes espérances de la République » ; et il enchérit sur cet ancien éloge : « Je n'avais qu'un tort, c'était de ne pas dire : la plus haute. » Il conclut en ces termes, qui sont un éclatant démenti aux propos qui lui ont été prêtés, après sa mort, dans les notes publiées sous le titre de *Carnets Louis*, et déclarées mensongères, d'ailleurs, par tous les vivants mis en cause : « La Beauce et la Perche vous remercient de mettre votre expérience, votre haute culture et votre patriotisme au service de la grandeur française et des institutions libres. »

Et comme M. Paul Deschanel a bien voulu citer un discours que j'ai autrefois adressé à son père, en lui remettant la grande couronne civique de la Société d'encouragement au bien, je lui donne l'assurance que je me souviens, comme lui, avec émotion de cette journée, qui a particulièrement touché son amour filial : « En célébrant, lui dis-je, le grand républicain qui vous a élevé dans le culte de la liberté, j'avais le droit de faire intérieurement un retour sur les leçons que j'ai eu moi-même la bonne fortune de recevoir dès l'enfance. Quel soutien dans la vie que l'exemple offert à nos jeunes années par le spectacle quotidien de la noblesse d'âme, du désintéressement et des plus hautes vertus démocratiques ! Comme on

est à l'aise plus tard, à quelque poste qu'on soit placé, pour ne penser qu'à son devoir et pour ne chercher que dans sa conscience une inspiration et une récompense ! » Je termine en rendant hommage au tact et à l'impartialité dont fait preuve M. Paul Deschanel dans l'exercice de ses fonctions présidentielles, et je bois, en même temps, qu'à lui, à la souveraineté populaire. Le lendemain, M. Ernest Judet lui-même semble désarmé : « Bien que Clemenceau, qui excelle, écrit-il, dans le dénigrement et triomphe dans la rosserie, se plaise à blaguer la politique de tourisme, elle ne réussit pas trop mal à M. Poincaré. Il a fait désormais la preuve qu'il ignore la fatigue. Sa mémoire imperturbable le sert avec une fidélité merveilleuse dans le tour de France quotidien qu'il veut continuer pendant sept années. Rien ne résiste aux manifestations de la présence réelle. Au total, les applaudissements des patriotes de Nogent ne se sont pas trompés d'adresse. » Et M. Judet parle même des « fines harangues » de M. Deschanel et de M. Poincaré. Voilà une conquête inattendue et, sans doute, un peu précaire.

Rentré à Rambouillet le dimanche, je viens à Paris le lundi 27 pour être témoin au mariage de M. Jacques Ditte, qui épouse Mlle Annie Henri-Robert, et je retourne au château pour faire, les jours suivants, quelques agréables promenades dans la forêt réservée. Les Balkans nous laissent maintenant respirer un peu. L'avenir est presque souriant. Par de belles soirées d'automne, nous nous attardons dans les allées du parc et, le matin, au réveil, je repose ma vue sur les larges canaux où nagent les cygnes blancs et sur les îles où jouent les oiseaux. Le gouvernement de M. Barthou n'a

plus à prévoir en ce moment, semble-t-il, que des difficultés d'ordre intérieur. Épreuve désagréable, mais qui n'a rien de mortel pour le pays. Les Chambres vont rentrer le 4 novembre. Le cabinet a deux gros débats en perspective, l'un sur une proposition de « défense de l'école laïque », dont M. Brard, député, a pris l'initiative et dont la discussion est déjà commencée, l'autre sur l'emprunt de consolidation que M. Charles Dumont veut émettre pour soulager la trésorerie et sur les titres duquel il a l'intention d'inscrire expressément l'exemption présente et future de tous impôts. Cette mention ne déplaît pas seulement aux partisans de l'impôt sur le revenu ; elle gêne, dans tous les groupes et notamment dans la majorité ministérielle, des députés qui ne veulent pas se lier les mains ou qui même, comme M. Cochery, ont promis l'impôt sur la rente. Le ministère doit donc s'attendre à des défections. Je conseille à M. Barthou de renoncer à cette inscription, qui ne me paraît pas nécessaire ; mais me trompé-je? le président du Conseil me laisse l'impression de ne pas tenir beaucoup à garder le pouvoir et même de ne pas être trop vivement fâché que s'ouvre devant lui, après un ministère heureux, une porte de sortie qui ne donne pas sur un abîme.

Au moment où s'achèvent les vacances parlementaires, M. Antonin Dubost, président du Sénat, vient, au nom des représentants de la région des Alpes, me prier de faire, pendant l'été de 1914, un voyage touristique dans le Sud-Est. J'accepte avec plaisir cette proposition et les journaux publient aussitôt la lettre par laquelle M. Dubost s'empresse de faire part de ma promesse à M. Antoine Borrel, député de la Savoie, que les

syndicats d'initiative ont eux-mêmes chargé d'une démarche auprès de moi. Il est donc entendu que pendant l'intersession de 1914, je parcourrai, en automobile, les routes des Alpes, de Nice à Évian. Je retrouverai sans doute, dans la région, quelques-uns des sites que j'ai admirés, jadis, dans mes manœuvres de chasseur alpin. Le général Beaudemoulin va confier à un des officiers de la maison militaire le soin d'étudier le projet et d'établir le programme. Le voyage sera préparé pour mon retour de Russie. C'est ainsi que nous prémédi tons la guerre.

Une effroyable catastrophe m'arrache à ces rêves alpestres. Le jour même de la rentrée des Chambres, au moment où je viens de me réinstaller à l'Élysée, j'apprends qu'une terrible collision s'est produite, en gare de Melun, entre deux trains de voyageurs. Il y a, paraît-il, trente ou quarante morts et de nombreux blessés. Je pars immédiatement pour Melun ; je visite les malheureuses victimes dans les salles de l'hôpital ; je salue à l'amphithéâtre les morts qui sont déjà retirés des décombres ; j'observe, sur la voie bouleversée, les derniers travaux de sauvetage, auxquels procèdent activement les troupes de la garnison. Il reste, sur le ballast, des débris fumants et des monceaux de ferraille, sous lesquels gisent, sans doute, encore des cadavres. Plusieurs des morts étaient des employés des wagons postaux. Je laisse des secours pour les familles et j'essaie de réconforter les blessés. Mais que peuvent des aumônes ou des paroles pour soulager tant de souffrances et consoler tant de deuils?

J'aurais voulu, du moins, pouvoir m'excuser le surlendemain au banquet qui clôturait le Con-

grès des maires de France, mais, malgré toute la tristesse que m'avait laissée cet horrible accident, j'ai dû tenir une promesse déjà ancienne et prononcer, au Palais de la Mutualité, un discours sur les droits et les devoirs des communes.

Après quoi, c'est, de nouveau, la fastidieuse série des audiences, des dîners de corps et des soirées officielles. Dans le mois de novembre, il ne se passe littéralement pas un seul jour où je ne sois condamné à une cérémonie et où je ne connaisse, à l'actif et au passif, le supplice du discours : heureux quand, par hasard, je prends part à des dîners moins solennels, comme celui de la conférence Molé-Tocqueville, ou lorsque l'admirable docteur Roux veut bien me prier de dire quelques mots à l'Institut Pasteur, pour la célébration du vingt-cinquième anniversaire.

C'est dans la même période que M. Kokovtzoff, venant d'Italie, s'est arrêté quelques jours à Paris, en compagnie de Mme Kokovtzoff. Nous les avons reçus à déjeuner, le mardi 11 novembre, à l'Élysée, avec M. et Mme Louis Barthou et M. et Mme St. Pichon. Nous les avons retrouvés tous deux, tels que nous les connaissions, aimables et simples, sans aucun des défauts dont était fait le snobisme de M. Isvolsky. Le président du Conseil russe a eu le jour même et le lendemain, avec M. Barthou, M. Pichon et M. Charles Dumont, plusieurs importantes conversations, dont il a rendu compte à l'Empereur, comme de celles qu'il avait eues à Rome avec MM. Giolitti et San Giuliano et de celles qu'il a eues, quelques jours après, avec M. de Bethmann-Hollweg et avec le Kaiser. Son rapport, rédigé à son retour et daté

du 19 septembre, a été publié dans le *Livre noir* (1). Autant les écrits du maître de cour Isvolsky fourmillent d'inexactitudes, volontaires ou non, autant le récit de M. Kokovtzoff respire la franchise et la loyauté. Notons, tout d'abord, cette phrase qui projette immédiatement la lumière sur une vérité qu'ont cherchée à obscurcir les Victor Margueritte, les Fabre-Luce et les Judet : « *Tous les hommes d'État, à commencer par le président de la République, répétaient constamment l'une des thèses de ma formule générale, notamment la nécessité de conserver à tout prix la communauté d'action de l'Europe et d'écarter par tous les moyens possibles ce que l'on désigne sous le terme de « démarches isolées » et en quoi ils voient une réelle menace contre la paix.* » Ainsi, tous les hommes d'État que M. Kokovtzoff a rencontrés en France étaient, comme moi, opposés à des démarches isolées, de quelque côté qu'elles vinssent ; tous jugeaient utile la précaution que j'avais prise en 1912 et dont M. Fabre Luce a si étrangement méconnu le sens et travesti le caractère ; tous aussi étaient, comme moi, partisans résolus de la communauté d'action de l'Europe ; tous enfin voulaient, comme moi, écarter ce qui pouvait être une menace contre la paix européenne. L'éditeur du *Livre noir*, M. René Marchand, ne pouvait lui-même ignorer notre état d'esprit. Il était alors correspondant du *Figaro* à Saint-Pétersbourg et, de passage à Paris en novembre, il était précisément venu à l'Élysée, le 4, envoyé par son père, avocat général, pour me remercier de l'avoir fait recommander à notre ambassade. Il parlait alors

(1) Tome II, p. 385 et suiv.

du gouvernement tsariste avec une candide vénération et savait très bien qu'à Paris, du plus modeste citoyen au chef de l'État, personne ne voulait la guerre.

Le rapport de M. Kokovtzoff suggère à tout lecteur impartial une autre observation. Il n'y est pas dit un mot des demandes d'argent qu'aurait, de nouveau, formées M. Isvolsky et dont il est parlé dans une prétendue lettre de juillet 1913 (1), venue de Leipzig en Amérique et citée plus haut. Le silence de M. Kokovtzoff prouve clairement que cet incident est imaginaire et que la lettre est fausse. M. Kokovtzoff, qui savait par moi que M. Isvolsky l'avait déjà trompé, n'aurait pas manqué de se renseigner, pendant son séjour, sur un retour offensif de l'ambassadeur. Il n'en a rien fait, et pour cause. Mais qu'un homme comme le professeur américain, Mr Barnes, n'ait pas vu que la pièce de Leipzig était apocryphe, c'est le signe d'une grande pauvreté d'esprit critique ; et qu'il y ait dans certaines villes allemandes des officines de documents faux, comme des fabriques de faux billets de banque à destination de la Hongrie, c'est un fait qui montre assez qu'il est impossible aux impérialistes d'outre-Rhin de trouver dans la vérité le moyen d'innocenter leur gouvernement d'avant-guerre.

M. Kokovtzoff continue, d'ailleurs, son rapport par ces mots qu'on ne verra naturellement reproduits, ni par M. Fabre-Luce, ni par M. Victor Margueritte, ni par le chancelier Marx, dans la médiocre réponse qu'il a faite à une étude sommaire que j'avais moi-même écrite en 1925

(1) V. présent volume, p. 111.

et qu'avait publiée la revue américaine *Foreign Affairs :* « Dans ces explications (celles des hommes d'État français et du Président de la République), j'ai noté d'autres traits dignes de votre attention (de l'attention du Tsar). Dans sa composition actuelle, *le gouvernement français manifeste la tendance indubitable et peu dissimulée d'éviter toutes les éventualités qui pourraient remettre la France dans la voie des aventures. Dans les manifestations insignifiantes, aussi bien que dans les grands événements de la vie, on remarque une tendance unique, celle de maintenir le calme et la paix et de ne pas provoquer la moindre apparence de brusques complications.* » Et plus loin : « Le président du Conseil, M. Barthou, qui produit, en général, une excellente impression, grâce à la droiture et à la sincérité de ses opinions, et le ministre des Affaires étrangères, M. Pichon, à qui revient le mérite indiscutable de la solution de bon nombre de questions graves, m'ont déclaré très nettement et sans la moindre incitation de ma part, que *tout le gouvernement est disposé de la manière la plus favorable à l'égard de sa voisine orientale, et ils m'ont même demandé de transmettre au chancelier allemand, si l'occasion se présente, l'assurance que, non seulement le gouvernement français ne cherche pas à aggraver les relations avec l'Allemagne, mais qu'il est même prêt à aborder d'un commun accord la solution de toute une série de questions, particulièrement celles touchant l'Asie Mineure, qui depuis longtemps attendent une solution nette.* » Il s'agissait notamment de la vieille affaire du chemin de fer de Bagdad, qui avait déjà passé en Angleterre, en Allemagne et en France, par des phases si diverses, et au sujet

de laquelle allaient bientôt reprendre de longs pourparlers, où la France a poussé aux limites extrêmes l'esprit de désintéressement et de conciliation (1).

M. Kokovtzoff se livrait ensuite à une analyse conciencieuse, quoique forcément un peu hypothétique, des raisons qui, suivant lui, poussaient alors les Français, et spécialement celui qu'il appelait déjà lui-même « le Français moyen » (2) à garder l'argent en espèces ou en billets dans les banques et les coffres-forts, plutôt que de le placer en fonds d'État ou en actions de grandes entreprises. Il étudiait également, non sans perspicacité, la situation périlleuse du gouvernement de M. Barthou, qui, dans le projet de budget, avait reconnu la nécessité de combler un déficit important et de demander à la Chambre, malgré l'approche des élections, un emprunt et une augmentation d'impôts. Il se trompait, il est vrai, dans ses pronostics, lorsqu'il ajoutait que M. Caillaux n'était pas près de revenir au pouvoir. Mais il donnait à des appréciations partiellement discutables une conclusion très juste : « La France ne nous abandonnera jamais dans les grandes questions de politique générale portant profondément atteinte à ses intérêts vitaux, mais partout où ces intérêts n'entrent pas en jeu, partout où prédominent d'autres intérêts, russes ou européens, la France se montrera indiscutablement très réservée et, selon toute probabilité, agira sur nous dans le sens d'une solution plus souple des questions soulevées. » Était-il possible de dire plus

(1) Cf. *Livre noir*, t. II. Lettre de M. Isvolsky, 7/20 novembre 1913, p. 182 et suiv.

(2) *Livre noir*, t. II, p. 395.

clairement que la France n'était pas et ne serait jamais à la remorque de la Russie et qu'elle consulterait avant tout, comme il était légitime, ses propres intérêts nationaux?

Après avoir soumis à l'Empereur ces diverses considérations, M. Kokovtzoff aborde le sujet principal de son rapport, l'amélioration du réseau russe de voies ferrées. Le président du Conseil russe rappelle que son gouvernement a dressé un vaste programme de travaux publics, destiné à développer la prospérité de l'Empire, mais on ne peut, dit-il, ni se procurer dans le pays même les ressources indispensables, ni placer des emprunts sur le marché allemand, qui est presque fermé, sur le marché américain, qui est débiteur de la France, sur le marché britannique qui n'accueille pas avec empressement les fonds étrangers. Il ne reste donc d'accessible que le marché français : « Je ne puis, écrit M. Kokovtzoff, cacher à Sa Majesté impériale qu'au moment d'entrer en pourparlers à ce sujet avec le gouvernement français, je n'étais point exempt d'appréhensions bien fondées. » Le président du Conseil précise que les premières négociations ont été engagées avec MM. Barthou, Pichon et Charles Dumont, au mois de juin de l'année courante, par l'entremise officieuse de M. de Verneuil, ancien président de la chambre des agents de change, et que le gouvernement français a répondu (1) : « Nous sommes prêts à favoriser la construction des chemins de

(1) Lorsque M. Fabre-Luce fait remonter à 1912 les conversations relatives à cette question, il commet donc une erreur inexcusable. Et ce ne sont pas les équivoques qu'il a imaginées, dans un article récent de la revue *Europe*, pour essayer de se disculper, qui réhabiliteront son système de discussion.

Photo C. Chusseau-Flaviens.

VOYAGE A REIMS (chap. XIII.)

Photo C. Chusseau-Flaviens.

LE ROI D'ESPAGNE A RAMBOUILLET (chap. XIII.)

Le Roi et M. Loubet quittent le château pour se rendre au terrain de chasse.

fer russes en autorisant l'admission des titres sur le marché français jusqu'à concurrence de deux cents millions de roubles, mais nous mettons à notre assentiment deux conditions : premièrement, que le gouvernement russe augmente les effectifs de son armée ; deuxièmement, qu'il se décide à comprendre, dans son programme de chemins de fer, certaines lignes stratégiques dont les états-majors ont reconnu la nécessité. »

On se rappelle, en effet, que tous les ans se tenait une conférence où se rencontraient les chefs des états-majors russe et français pour mettre au point les plans de défense commune prévus par la convention militaire du 17 août 1892. Dans la réunion du 13 juillet 1912, le général Joffre, préoccupé de l'insuffisance du réseau russe et des lenteurs funestes que devait, le cas échéant, subir la concentration de l'armée alliée, avait insisté auprès du général Gilinski pour qu'il fût remédié à ce dangereux état de choses (1). J'avais moi-même, pendant mon voyage en Russie, entretenu M. Kokovtzoff de ce grave sujet. Une neuvième conférence avait eu lieu, au mois d'août 1913, à Saint-Pétersbourg et à Krasnoë-Sélo, entre le général Joffre et le général Gilinski (2). Il avait été reconnu qu'en face d'une Allemagne dont la mobilisation venait encore d'être accélérée par les nouvelles lois militaires, il était indispensable de faire effort pour abréger les délais en France et en Russie. On était tombé d'accord sur l'utilité de doubler certaines lignes d'intérêt stratégique (3). D'après les prévisions du général Joffre et du

(1) *Livre noir*, t. II, p. 425.
(2) *Ibid.*, p. 431.
(3) *Ibid.*, p. 434.

général Gilinski, les travaux nécessaires pouvaient durer de trois à six ans (1). Il ne s'agissait donc nullement de préparer contre l'Allemagne une agression, ni même de prendre des mesures immédiates de défense. C'était une œuvre de longue haleine qu'on entreprenait pour faire cesser l'état d'infériorité dans lequel se trouvait le système russe de mobilisation.

Le gouvernement français avait certainement le droit et même le devoir de n'accorder à notre alliée l'accès du marché français que si la France trouvait à cette autorisation certains avantages, et il aurait commis une lourde faute, s'il avait négligé d'inviter la Russie à prendre toutes les précautions pour rendre, le cas échéant, sa coopération militaire plus prompte et plus efficace.

Mais ce qu'il faut retenir, c'est que dans toutes ces négociations, la France, en formant ses demandes de garanties, obéit toujours à la même pensée : obtenir que, si la guerre nous est déclarée, la Russie porte son principal effort, non contre l'Autriche, mais contre l'Allemagne, et qu'elle soit en mesure de concentrer, dans le plus court espace de temps, le plus grand nombre possible de divisions. Ce n'est donc pas, comme l'a écrit l'ancien empereur Guillaume, la Russie qui a demandé à la France de rétablir le service de trois ans, c'est la France qui, ayant pris spontanément, en réplique à l'Allemagne, une mesure qu'elle croyait commandée par les circonstances, s'est ensuite efforcée de déterminer son alliée, et cela non pas même pour le lendemain, mais pour plus tard, à un renforcement parallèle de sa puissance

(1) *Livre noir*, t. II, p. 404.

militaire. En subordonnant à ces prudentes conditions le consentement de principe qu'ils ont donné à un nouvel emprunt russe et en précisant, de plus, que l'emprunt de treize cents millions prévu par le gouvernement français lui-même conserverait la priorité, MM. Barthou, Pichon et Charles Dumont se conduisaient donc avec une sagesse que personne ne pouvait méconnaître, et aussi bien M. Kokotzoff s'est-il, de bonne grâce, incliné devant leurs justes observations.

Le président du Conseil russe et les ministres français ont touché, dans leurs conversations, à un autre sujet dont l'intérêt était plus pressant. La situation venait, de nouveau, de s'assombrir en Orient, avec une rapidité imprévue et déconcertante. La Turquie prenait, tout à coup, une attitude énigmatique, qui inquiétait la Russie. Il restait, en effet, à signer la paix entre la Porte et la Grèce. Le gouvernement turc avait envoyé à Athènes des plénipotentiaires qui, sur place, étaient tombés d'accord avec les négociateurs grecs, mais auxquels il n'avait donné que des pouvoirs *ad referendum*, et il semblait maintenant peu disposé à ratifier leur projet de traité (1). Dans chacune de ses réponses, il remettait en question les solutions acceptées par les délégués (2). M. Pachitch croyait, disait-il, d'après les renseignements les plus sérieux, que la Turquie, mise en appétit par le gain de la seconde guerre balkanique, était, en outre, poussée par l'Autriche à entreprendre une nouvelle campagne contre la Grèce ; et il déclarait que si cette lutte nouvelle

(1) *Livre jaune*, vol. III, n° 113.
(2) *Ibid.*, n° 115.

s'engageait, il serait impossible à la Serbie de n'y pas prendre part, car elle se rendait bien compte qu'après une défaite grecque, son tour viendrait infailliblement. M. Pachitch demandait à la Triple-Entente de retenir la Turquie ; et M. Sazonoff priait l'Angleterre et la France de se joindre à la Russie dans les démarches nécessaires (1). M. Pichon répétait aussitôt à Rifaat Pacha et prescrivait à M. Bompard de redire à Constantinople que le gouvernement de la République n'autoriserait aucun emprunt turc en France avant le rétablissement complet de la paix et de l'ordre en Orient (2). En même temps, il recommandait encore la sagesse à Athènes (3).

Mais, par une coïncidence suspecte, le roi Ferdinand de Bulgarie séjournait précisément à Vienne, à l'heure où la Turquie semblait méditer une nouvelle guerre et, en Serbie comme en Grèce, on était convaincu qu'il se faisait l'instrument du cabinet autrichien et que celui-ci cherchait à pousser la Turquie vers des aventures (4). Toujours est-il que l'Autriche avait envoyé à la Grèce, sans prévenir personne, une mise en demeure aussi brutale que celle qu'elle avait précédemment adressée à la Serbie. L'Allemagne trouvait que son alliée en prenait un peu trop à son aise, mais elle lui laissait, de plus en plus, les coudées franches. C'était, cette fois, avec Rome que Vienne s'était directement entendue. Les ministres d'Autriche-Hongrie et d'Italie à Athènes, sans s'être concertés avec leurs collègues de la Triple-Entente, avaient

(1) *Livre jaune*, vol. III, n° 119.
(2) *Ibid.*, n° 120.
(3) *Ibid.*, n° 121.
(4) *Ibid.*, n° 122.

signifié à M. Venizelos que les territoires occupés par les troupes de Constantin dans la partie de l'Épire destinée à l'État albanais, devaient être évacués avant le 31 décembre. Comme le remarque M. Gauvain, la question se posait de nouveau, par le fait de l'Autriche, de savoir si la liquidation des affaires balkaniques allait s'effectuer sous le contrôle d'une puissance ou sous celui de l'Europe entière. M. Jules Cambon mandait à M. Pichon (1) : « M. Zimmermann s'est plaint que le cabinet de Vienne eût envoyé son dernier ultimatum à la Grèce dans les mêmes conditions qu'il l'avait fait pour l'ultimatum à la Serbie, c'est-à-dire sans prévenir Berlin ; mais, *quelle que puisse être l'impression pénible causée ici par les initiatives de l'Autriche, on peut être assuré que le mécontentement du gouvernement impérial ne l'empêchera pas finalement de les soutenir.* » C'était donc bien l'Allemagne, et l'Allemagne seule, qui était, de plus en plus, à la remorque d'une alliée devenue inquiétante, à force d'être inquiète sur son équilibre intérieur.

L'Allemagne conseillait cependant à la Turquie de ne pas émettre de nouvelles prétentions, et la Porte, qui cherchait déjà, d'autre part, à se faire ouvrir les marchés de Londres et de Paris, et que la ferme réponse de M. St. Pichon avait découragée, se résignait à traiter avec la Grèce.

Mais, à la même heure, se produisait un coup de théâtre qui nous donnait brusquement l'explication de bien des intrigues. Nous apprenions que le gouvernement turc avait promis de confier à la nouvelle mission militaire allemande, dont le chef

(1) *Livre jaune*, t. III, nº 138. — V. sur cet incident et sur tous ceux de la même période le livre si précis de M. GAUVAIN : *Les origines de la guerre européenne.*

devait être le général Liman von Sanders, le commandement effectif du corps d'armée de Constantinople. M. Kokovtzoff, ayant quitté la France, arrivait à Berlin au moment même où M. Sazonoff recevait, à Saint-Pétersbourg, cette nouvelle surprenante. Averti par son collègue des Affaires étrangères, le président du Conseil russe allait aussitôt trouver le chancelier Bethmann-Hollweg, qui lui disait : « Cette mission Sanders ne fait que continuer l'ancienne mission von der Goltz. Les défaites qu'a essuyées la Turquie ont donné lieu, dans la presse européenne, à des commentaires qui n'étaient pas toujours très favorables à l'Allemagne. Nous sommes bien obligés de montrer au monde que nous n'avons pas perdu notre autorité à Constantinople. » Dans une seconde entrevue, M. Kokovtzoff revenait à la charge auprès du chancelier : « Ce n'est pas, insistait-il, contre le renouvellement d'une mission militaire allemande que nous protestons, c'est contre la remise à des officiers allemands d'un commandement de corps à Constantinople. Si cette mesure était prise, l'opinion russe en serait forcément émue. Au cours des derniers événements, toutes les puissances, la Russie comme les autres, ont cherché à protéger contre les Bulgares et les Grecs l'indépendance de Constantinople et des Détroits ; elles ont tenu, dans leur intérêt commun, à maintenir les Turcs dans cette région européenne ; si l'Allemagne exerçait désormais un commandement militaire à Constantinople, elle tiendrait la clef du passage. » M. Kokovtzoff avait, en conséquence, demandé que l'Allemagne, ou bien remplaçât le commandement militaire en Turquie par une inspection des troupes ou, tout au moins, concentrât le corps d'élite

commandé par elle sur un autre point que Constantinople, par exemple à Andrinople ou en Asie Mineure, mais, en ce dernier cas, ailleurs que sur la frontière russe ou dans la sphère des intérêts français (1). »

M. Kokovtzoff avait tenu le même langage à l'empereur d'Allemagne, qui avait joué l'étonnement et s'était écrié : « Comment aurions-nous pu supposer qu'une chose aussi simple éveillerait vos inquiétudes? Ce n'est pas nous, du reste, qui avons eu cette idée, c'est la Porte qui a fait appel à notre concours (2). » L'affirmation n'était pas exacte. C'était, au contraire, d'Allemagne qu'était venue la proposition (3). Et ce que l'Empereur avait en vue, c'était bien effectivement une mainmise militaire sur la Turquie. Qu'eussent dit les hommes qui, en France ou à l'étranger, se sont faits de parti pris, depuis la guerre, les détracteurs de l'ancienne politique russe, si le Tsar avait jamais prétendu placer sous le commandement d'un de ses généraux le corps d'armée de Constantinople?

Cependant le chancelier lui-même s'était borné à répondre par des faux-fuyants, puis par une lettre équivoque, aux observations de M. Kokovtzoff (4), et, malgré une démarche concertée de l'Angleterre, de la France et de la Russie à Constantinople, la difficulté ne devait être résolue que plus tard, le 15 janvier 1914, par une combinaison ingénieuse, sur laquelle je reviendrai le moment

(1) *Livre noir*, t. II. Rapport de M. Kokovtzoff, p. 411 et suiv. *Livre jaune*, t. III, n° 135. Lettre de M. Jules Cambon.
(2) *Livre jaune*, t. III, n° 140.
(3) *Ibid.*, n° 151.
(4) *Ibid.*, n° 153.
(5) *Ibid.*, n° 155.

venu et dont l'Allemagne, qui l'avait suggérée, gardait encore un bénéfice (1).

Pendant que le cabinet de M. Barthou cherchait à dissiper, au dehors, ces nouveaux nuages, j'étais toujours obligé de dépenser une activité un peu vaine à ce que l'article 3 de la loi constitutionnelle appelle la présidence des solennités nationales. A vrai dire, les solennités nationales avaient une fréquence qui en augmentait tous les jours la monotonie : fête de l'union des sociétés de gymnastique, déjeuners de chasses officielles à Rambouillet et à Marly, société des ingénieurs civils, orphelinat des P. T. T., et ainsi de suite. Mais c'était toujours mon double, le Président symbolique et anonyme, l'emblème accidentel et momentané du pays, que je promenais avec détachement dans ces réunions.

Dans l'intervalle, le roi et la reine d'Espagne, passant tous deux à Paris, le mardi 18 novembre, pour se rendre, l'un en Autriche, l'autre en Angleterre, viennent nous voir à l'Élysée, Mme Poincaré et moi. Nous leur rendons leur visite, et, à la fin de la journée, j'accompagne le Roi à l'Hôtel de ville, où il est reçu par M. Chassaigne-Goyon et le conseil municipal, au milieu d'une nombreuse et vibrante assistance. On le reconnaît maintenant à Paris comme un hôte familier. La rue, les fenêtres et l'écran lui sont également favorables.

Le lendemain, par un beau temps sec, Alphonse XIII déjeune au château de Rambouillet avec MM. Loubet, Fallières, Pichon, Briand, Quinones de Leon et moi. Après le repas, je le laisse partir pour la chasse avec mes autres invités, sous

(1) *Livre jaune*, t. III, nos 176 et 178.

la conduite du général Beaudemoulin. A la nuit tombante, le tableau de la battue s'étend sur le gravier, devant les bassins, dans toute la longueur du bâtiment. Le nombre de pièces, chevreuils, faisans, lièvres, lapins, dépasse sept cents. Comme il convient, Alphonse XIII a fait, à plusieurs reprises, le coup du roi. Le spectacle de cette hécatombe ne ravive pas en moi des goûts cynégétiques qui se sont émoussés depuis ma jeunesse, et je ne songe pas sans un peu de tristesse aux chevreuils familiers qui bondissaient naguère, autour de nous, sous la futaie, et qui s'éloignaient à peine au bruit de nos pas.

C'est quelques jours après le départ du roi d'Espagne que M. Stéphen Pichon m'a communiqué, sous le sceau du plus grand secret, une lettre que M. Jules Cambon lui avait écrite le 22 novembre, au sujet d'une conversation que le roi des Belges avait eue récemment à Potsdam avec l'Empereur et avec le chef d'état-major général de Moltke. M. Jules Cambon avait appris confidentiellement cette conversation, dès le 10 novembre, par le baron Beyens, ministre de Belgique à Berlin ; mais ce dernier avait insisté pour que notre ambassadeur ne nous renseignât que verbalement, et M. Jules Cambon, embarrassé par cette recommandation pressante, avait d'abord hésité à informer par écrit le ministre des Affaires étrangères. S'il s'y était enfin décidé, c'est parce que ne pouvant venir à Paris en ce moment, il n'avait pas voulu tarder davantage à prévenir M. Pichon.

La lettre est aujourd'hui connue. Elle a été publiée au *Livre jaune* du mois d'août 1914. Lorsqu'elle était arrivée à M. Pichon, elle l'avait naturellement beaucoup ému. Le roi Albert, venu

en Allemagne pour y passer en revue le régiment dont il était colonel honoraire, avait cru qu'il allait retrouver l'empereur Guillaume dans les dispositions pacifiques où il l'avait autrefois connu. Il s'était vite aperçu que le Kaiser était complètement changé, qu'il ne résistait plus aux tendances belliqueuses de certains partis politiques et qu'il considérait la guerre avec la France comme inévitable. Guillaume se plaignait, on ne sait pourquoi, que l'action de l'Allemagne fût partout contrecarrée par la France et que l'idée de la revanche hantât l'esprit de notre peuple. Il était, du reste, convaincu de l'écrasante supériorité de l'armée allemande et de son succès certain. Le général de Moltke avait tenu au Roi le même langage que l'Empereur. Lui aussi, comme son souverain, il déclarait « la guerre nécessaire et inévitable », mais il se montrait encore plus assuré que Guillaume d'une victoire rapide. « Cette fois, avait-il dit au Roi, il faudra en finir, et Votre Majesté ne peut pas se douter de l'enthousiasme irrésistible qui, ce jour-là, entraînera le peuple allemand tout entier. » Le roi des Belges avait répondu que les intentions pacifiques du gouvernement de la République et de la France ne pouvaient être mises en doute ; mais l'Empereur et son chef d'état-major n'en avaient pas moins persisté dans leur attitude. Le roi Albert avait été si frappé de ces conversations qu'il avait immédiatement fait part de ses impressions au baron de Beyens, en le priant de prévenir M. Jules Cambon. « Mais, avait-il ajouté, recommandez à M. Cambon de garder le secret. — Je ne puis pas, avait répondu M. Cambon à M. de Beyens, ne pas porter une communication de cette nature à la connaissance du Président de la République et

de M. Pichon. » Le baron Beyens en avait convenu, mais il avait précisé qu'il importait que la confidence n'allât pas plus loin et que les membres du cabinet français eux-mêmes ne fussent pas informés. Le ministre de Belgique confiait, en outre, à M. Jules Cambon, que l'Empereur semblait vieilli, surmené, irritable. A mesure que les années s'appesantissaient sur Guillaume II, les traditions familiales, le rigorisme de l'Impératrice, les sentiments rétrogrades de la cour, et surtout l'impatience des militaires, prenaient plus d'empire sur son esprit. Peut-être éprouvait-il une sorte de jalousie de la popularité que le Kronprinz s'était acquise en flattant les passions des pangermanistes. « *Quoi qu'il en soit, avait conclu le baron Beyens, il est nécessaire que le Président de la République soit prévenu. Le Roi a constaté que les dispositions de l'Allemagne sont aussi favorables à l'Angleterre et à la Russie qu'elles le sont peu à la France.* Il lui semblerait donc important qu'on veillât à ce qu'aucun incident ne se produisît. *Peut-être on s'en saisirait à Berlin, si même on ne cherchait pas à en créer un.* D'ailleurs, le roi Albert passera par Paris, lorsqu'il conduira la Reine dans le Midi ; à ce moment-là, il pourra causer avec M. Poincaré. »

Le baron Beyens n'en avait pas dit davantage, mais M. Jules Cambon avait trouvé cette communication fort grave. La loyauté personnelle du roi Albert écartait *a priori*, écrivait l'ambassadeur, toute idée qu'il se fît le porte-parole de l'Allemagne. Peut-être l'Empereur et son chef d'état-major général avaient-ils eu pour objectif de l'impressionner et de le disposer à ne faire aucune résistance, si l'Allemagne violait la neu-

tralité belge. Mais Guillaume était souvent peu maître de ses impressions et M. Jules Cambon estimait que nous aussi, nous devions désormais « tenir notre poudre sèche ». C'était sur ce conseil qu'il terminait son émouvante dépêche.

Dans son beau livre *l'Allemagne avant la guerre* (1), le baron Beyens a lui-même fait de cet incident révélateur un récit qui confirme celui de M. Jules Cambon : « Quel était, écrit-il, le but de ces confidences? Il n'est pas difficile de l'entrevoir. Elles étaient une incitation à se jeter, en présence du danger suspendu sur l'occident de l'Europe, dans les bras du plus fort, des bras prêts à s'ouvrir pour étreindre la Belgique, — quitte ensuite à l'étouffer! Quand on songe à l'ultimatum notifié le 2 août suivant au gouvernement belge, on voit à quel acte de complaisance et de lâcheté l'empereur Guillaume aurait voulu, par l'entretien de Potsdam, disposer déjà le roi Albert. »

Nomination du général Liman von Sanders à Constantinople, propos comminatoires de l'Empereur à Potsdam, c'étaient des signes inquiétants, qui nous permettaient d'observer les dangereux progrès du militarisme prussien. Dans le même temps éclatait le coup de tonnerre de Saverne.

Certes, pas plus que la France, l'Alsace-Lorraine ne désirait la guerre. Elle cherchait à s'accommoder tant bien que mal de la domination allemande (2). Mais l'indignation causée à Saverne et dans toute la province par l'insolence du lieutenant von Forstner et par le mot injurieux de

(1) Bruxelles et Paris, Librairie nationale d'art et d'histoire, G. Van Oest et C^ie^, édit., p. 24 et suiv.

(2) V. *les Vrais criminels.* par M. Florent Matter, Berger-Levrault, 1926. ch. v.

« wackes » adressé aux recrues alsaciennes, le soulèvement spontané de la population, la brutale répression infligée par les officiers aux habitants et même aux fonctionnaires civils, avaient, dans la lueur d'un éclair, fait apparaître au monde la cruauté du régime d'exception que subissaient les pays annexés. Les commentaires auxquels avait donné lieu en Allemagne ce triste épisode de la politique impériale en avaient encore montré plus clairement le caractère symptomatique. En séance publique d'immatriculation, le recteur de l'université de Marbourg, conseiller privé, le docteur et professeur Ludwig Dräger, haranguait les étudiants en ces termes : « Il faudra bien finir par en venir aux prises avec notre ennemi mortel. L'incident de Saverne a fait voir à quoi mène une politique de conciliation. Nous ne devrions pas nous dissimuler que la lutte avec notre ennemi héréditaire est inévitable. »

Le pangermanisme prenait une telle puissance chez nos voisins que, dans la livraison de novembre des *Preussische Jahrbücher*, le professeur Hans Delbrück en dénonçait les périls. Il craignait, disait-il, que l'Allemagne ne se laissât entraîner à faire, un jour ou l'autre, une guerre qui ne serait pas seulement une calamité pour le genre humain, mais qui pourrait être désastreuse pour l'Allemagne elle-même. Il ajoutait que, sans les maladresses des pangermanistes, l'Angleterre ne se serait pas mise du côté de la France dans l'affaire d'Agadir, et il concluait : « Si l'Angleterre n'avait pas soutenu la France, nous aurions pu opérer une pression beaucoup plus considérable et, à coup sûr, nous aurions fini par emporter un bien plus gros morceau du Congo. » Exercer une pression

plus forte et plus efficace, emporter un bien plus gros morceau d'une colonie française, voilà ce que le professeur Hans Delbrück, tout en blâmant les pangermanistes, considérait comme une opération pacifique.

Sans écouter les conseils diplomatiques de ce distingué docteur, les pangermanistes continuaient librement leurs chants guerriers. « Dans le plus jeune des lieutenants, écrivait *die Post* (1), c'est le peuple allemand qu'on outrage. Si l'on ne donne pas à cette affaire une solution vraiment prussienne, elle restera insoluble. Nous étions loin de vouloir prendre la défense du lieutenant von Forstner, lorsqu'il a employé le terme de « wackes », dont l'effet a été si imprévu, mais cet incident insignifiant a quelque chose de presque providentiel : nos yeux se sont ouverts au sujet de l'Alsace-Lorraine... La question se pose d'une façon presque menaçante : était-ce chose sage de donner une constitution à ce pays? Était-il vraiment mûr pour cela?... Il nous faut des hommes en Alsace, de mâles Prussiens... Qu'on envoie dans la belle terre d'Alsace des fonctionnaires prussiens qui ne restent pas immobiles lorsqu'on leur ordonne d'avancer, qu'on insuffle au pays un esprit allemand et qu'on mette un terme aux menées traîtresses des Wetterlé et de tous les petits Wetterlé qui sont à l'œuvre là-bas ; ainsi seulement on évitera un second Saverne... Si Strasbourg ne peut avoir raison de l'Alsace, il faut que Berlin parle. »

A la ligue pangermaniste, l'avocat Class, pré-

(1) 8 décembre 1913. V. *le Chauvinisme allemand*, par le docteur Otfried Nippold, Payot, édit.

sident, le baron von Stössel, le docteur Heinemann, le docteur Reismann-Grone, prononçaient de violents discours contre les « welches » et approuvaient hautement le langage brutal que le ministre de la Guerre von Falkenhayn avait tenu au Reichstag en s'expliquant sur les incidents de Saverne (1).

Das Vaterland s'en prenait vivement à ceux des membres du Reichstag qui avaient eu le courage de critiquer la conduite de certains officiers en terre d'Empire et il reprochait au président de l'Assemblée d'avoir laissé « le social-démocrate alsacien Peirotes » qualifier ces officiers de « gens coupables de haute trahison ». Et le même journal rappelait, pour en demander l'application rigoureuse, le vieux programme de Bismarck : « Ce n'est pas pour l'Alsace-Lorraine que nos guerriers ont versé leur sang. Non ! C'est pour l'Empire allemand, pour son unité et pour la défense de ses frontières. »

Dans le *Tag*, le major-général Heim renchérissait (2) : « Ce ne sont pas les Alsaciens, mais les Allemands qui doivent être les véritables maîtres en Alsace. Cela ne peut continuer ainsi. Ce qu'il faut, c'est un geste énergique. Mais qu'il se produise bientôt ! »

Au Reichstag, le chancelier avait parlé, sans doute, avec un peu plus de modération que le ministre de la Guerre. Mais il avait hésité à blâmer franchement les violences des militaires, il avait louvoyé, il s'était déclaré solidaire de son collègue von Falkenhayn, et il avait si bien fait qu'il avait fini par mécontenter un peu tout le monde. Une

(1) *Deutsche Tageszeitung*, 9 décembre 1913.
(2) 9 janvier 1914.

motion, portant que sa réponse n'était pas conforme aux vues du Reichstag, avait été votée à une grande majorité. Mais autant en emportait le vent. Le régime parlementaire ne fonctionnait pas en Allemagne. La souveraineté nationale n'y existait même sous aucune forme. Le chancelier n'était responsable, ni devant l'Assemblée, ni devant le pays. Il ne l'était que devant l'Empereur, et une velléité d'indépendance du Reichstag n'était pas pour corriger les inquiétantes dispositions que le roi Albert venait de nous signaler chez Guillaume II.

CHAPITRE XIV

La chute du cabinet Barthou. — La crise. — Constitution du ministère Doumergue. — Maintien de la loi de trois ans et de la politique extérieure. — L'emprunt français et l'emprunt russe. — L'Allemagne et l'Autriche. — La paix européenne à la fin de 1913.

La discussion du projet d'emprunt avait commencé à la Chambre des députés. Le groupe radical s'était prononcé par avance pour une émission limitée aux neuf cents millions qui devaient faire face aux dépenses extraordinaires d'armement et contre toute formule qui, inscrite sur le coupon, lierait le Parlement pour l'avenir. Le gouvernement persistait à demander une somme totale de un milliard trois cents millions et à vouloir porter sur le coupon une mention qui affranchirait la nouvelle rente de tout impôt futur. D'après ce qu'était venu me dire M. Georges Cochery, président de la commission du budget, esprit sage et pondéré, il était à craindre que la disposition présentée par le cabinet ne fût rejetée. J'avais, de nouveau, conseillé à MM. Barthou et Charles Dumont de ne pas engager leur responsabilité sur un texte qui avait déjà été repoussé, le 25 mars 1908, par 349 voix contre 170, qui pouvait sembler dirigé contre l'impôt général sur le revenu et dont je ne voyais pas l'opportunité. Mais, en cette circonstance, comme en beaucoup d'autres,

j'ai connu les étroites limites des pouvoirs présidentiels. M. Barthou m'a fait spirituellement comprendre que les conseilleurs n'étaient pas les payeurs, et il s'en est tenu à son idée avec d'autant plus d'obstination que c'était la première fois qu'il s'engageait personnellement dans un débat financier.

M. Caillaux a combattu, avec non moins d'opiniâtreté, la thèse du gouvernement. Il a obtenu un grand succès de tribune. Il a soutenu que le gouvernement n'avait pas le droit d'aliéner une partie de la souveraineté de l'État et d'engager les générations futures. Il a rappelé que des hommes comme MM. Casimir-Perier, Krantz, Aynard avaient, à plusieurs reprises, déclaré qu'aucun Parlement ne pouvait abdiquer la faculté de soumettre tous les contribuables, y compris ses créanciers porteurs de rentes, à un impôt général sur le revenu. Il a cité l'exemple de l'Angleterre. Il s'est efforcé de démontrer que, si l'on proclamait l'immunité indéfinie de la rente, jamais l'impôt sur le revenu, qu'il avait fait voter à la Chambre et qui était encore soumis aux délibérations du Sénat, ne pourrait être appliqué. M. Barthou et M. Charles Dumont ont vigoureusement riposté. Mais ils ont alors trouvé devant eux M. Cochery, président, et M. Noulens, rapporteur général de la commission du budget, et le cabinet a été renversé par 290 voix contre 265. C'était le 2 décembre, anniversaire qui, on le pense bien, donna lieu à quelques plaisanteries. Vers huit heures et demie du soir, les ministres m'ont apporté leur démission. Je les ai remerciés de la dévouée collaboration qu'ils m'avaient donnée pendant huit mois et je les ai priés, sui-

vant l'usage, d'expédier les affaires courantes. En serrant la main à M. Barthou, je n'ai pu m'empêcher de lui répéter : « C'est un suicide. »

Je me retrouvais donc pour la seconde fois, après moins de dix mois de présidence, devant une crise ministérielle. A part un très petit nombre de bulletins de droite et du centre, la majorité qui s'était formée pour renverser le cabinet ne comprenait que des voix de gauche ; et elle allait du groupe démocratique aux socialistes unifiés. Sans doute, le scrutin ne donnait pas d'indication bien précise, puisqu'en apparence, tout au moins, c'était sur une question d'ordre technique que s'était engagée la bataille. Mais, en arbitre loyal, je n'avais pas le droit de me dissimuler que le vote, dans son ensemble, marquait une sensible orientation vers la gauche, ce qui n'avait, d'ailleurs, rien d'étonnant de la part d'une Chambre où s'était déjà formée et maintenue, sous les ministères Monis et Caillaux, une majorité radicale et où je n'avais gouverné, moi aussi, en 1912, qu'avec l'appui constant des gauches.

Dans la matinée du mercredi 3 décembre, j'ai procédé aux consultations d'usage : épreuve incertaine, où il n'est pas toujours facile de démêler les vraies raisons des donneurs d'avis. J'ai, d'abord, reçu M. Antonin Dubost, qui ne conservait plus, depuis les beaux jours d'été, la moindre amertume de son échec et qui se remettait progressivement en confiance avec moi. Inspiré surtout par son patriotisme, il m'a vivement conseillé de former un cabinet résolu à maintenir le service de trois ans. J'avais également prié M. Paul Deschanel de venir à l'Élysée le plus tôt possible. Mais précisément, il recevait à déjeuner les mem-

bres de la commission du budget, dont le président et le rapporteur général avaient tant contribué, la veille, à la chute du cabinet. Il n'a pu arriver qu'à trois heures de l'après-midi. Il m'a fait, à l'endroit de la loi militaire, la même recommandation que le président du Sénat. Je me suis hasardé à lui demander discrètement s'il n'accepterait pas lui-même de constituer un ministère. Je lui ai fait remarquer qu'il était le plus qualifié, par sa propre élection à la présidence de la Chambre, pour trouver dans l'Assemblée une majorité solide. Il m'a remercié de ma proposition, mais il m'a répondu qu'il croyait pouvoir rendre plus de services au fauteuil qu'à la tête d'un gouvernement et il m'a prié de ne pas indiquer à la presse une offre qu'il se croyait forcé de décliner.

J'ai ensuite conféré avec MM. Georges Cochery et Noulens, qui m'ont dit, l'un et l'autre, qu'ils n'avaient cessé de prévenir le cabinet du péril auquel il s'exposait. Ils ne considéraient pas que la crise eût un caractère politique. Pour ne pas fausser l'équilibre entre les deux Chambres, j'ai reçu également MM. Bienvenu-Martin et Aimond, président et rapporteur général de la commission des finances du Sénat. Notre conversation n'a guère porté que sur l'emprunt et sur la question de l'immunité de la rente. Tous deux m'ont dit que l'accord des deux Chambres leur paraissait facile à établir. La rente actuelle ne comporte pas l'inscription de l'immunité sur le titre ou sur le coupon. Il n'y a donc pas de motif pour innover et pour inscrire cette mention sur une nouvelle tranche. Le prochain cabinet, d'après M. Aimond comme d'après M. Bienvenu-Martin, doit être une combinaison de large union républicaine. M. Aimond

croit que l'homme qui arriverait le plus aisément à dénouer la crise est M. Alexandre Ribot.

Après ces consultations de parlementaires désignés par leurs fonctions, j'ai fait venir M. Caillaux, qui avait joué, dans le débat, un rôle prépondérant. On pouvait le considérer comme un de ceux qui étaient, par le fait même, appelés à faire partie du nouveau cabinet. Mais de la discussion, restée purement financière, ne se dégageait pas en sa faveur une indication précise pour la présidence du Conseil. Je redoutais d'ailleurs quelque peu, je l'avoue, qu'en Angleterre, en Russie, en Espagne, les souvenirs de 1911 ne fussent pas complètement effacés. Surtout, je ne pouvais oublier que tout récemment M. Caillaux venait de voter contre le service de trois ans et que c'était même lui qui s'était chargé de lire à la tribune la déclaration de la minorité de la Chambre. Après la lettre de M. Jules Cambon, après la recommandation qu'il nous avait faite de « tenir notre poudre sèche », je n'avais assurément pas le droit de laisser ébranler le statut que la grande majorité des deux Chambres venait de donner à l'armée. J'étais résolu à ne pas céder sur ce point. M. Caillaux m'a tenu, du reste, le langage le plus réservé et le plus correct. Il m'a, en outre, spontanément donné l'assurance qu'il était prêt à soutenir tout ministère de gauche.

J'ai vu enfin M. Ribot et, après avoir amicalement causé avec lui, je lui ai offert la présidence du Conseil. Nul ne semblait avoir plus d'expérience, de finesse et d'autorité que ce grand parlementaire. Nul non plus, depuis le commencement de la crise balkanique, n'en avait mieux compris l'exceptionnelle gravité. Dès le 25 octobre 1912,

il m'avait écrit : « Mon cher ami, je n'ai pas besoin de vous dire quelle part je prends à tous les soucis que vous cause l'affaire des Balkans. Nous n'avons pas eu, depuis quarante ans, une crise plus grave à traverser. Bien affectueusement. — A. Ribot. » Mais, hélas ! après le vote de l'Assemblée nationale, M. Ribot, comme M. Paul Deschanel, n'avait pas de raisons péremptoires pour chercher à me tirer d'embarras. Il s'est dévoué, quelques mois plus tard, au pays sans réserve ni arrière-pensée. En octobre 1913, la blessure n'était pas encore tout à fait fermée. J'avais été élu en janvier : à moi maintenant de courir mes chances. Humain, trop humain. M. Ribot m'a donc immédiatement objecté son état de santé. Il a eu cependant la gracieuseté d'ajouter qu'il allait consulter quelques amis, dont MM. Briand et Clemenceau. Je lui ai dit que M. Caillaux s'était déclaré favorable à un cabinet d'union et je l'ai engagé à tâcher également de le rencontrer. Il est revenu le vendredi matin m'affirmer que ses sondages n'avaient pas donné de résultats satisfaisants, que les exigences du parti radical étaient excessives et qu'il était décidément obligé de refuser la mission que je voulais lui confier. Sur cette réponse, je me suis adressé à M. Jean Dupuy, que je savais estimé et aimé de tous les partis et qui, avant d'être, en 1912, mon fidèle collaborateur, avait été autrefois celui de Waldeck-Rousseau.

Pendant que je portais, une fois de plus, la chaîne du cérémonial et que j'inaugurais, au Grand Palais, le Salon de l'aéronautique, M. Jean Dupuy poursuivait ses démarches, avec cette bonne humeur qui ne le quittait point. Il voyait, avec un louable éclectisme, MM. Gaston Doumergue, René

Renoult, Viviani, Clemenceau, Briand. Il était encouragé par les uns et découragé par les autres. Les représentants du groupe radical-socialiste lui déclaraient sans ambages qu'aucun d'eux ne consentirait à entrer dans un cabinet dont le chef ne serait pas pris au sein de leur parti. Devant cette condition sévère, M. Jean Dupuy revenait à l'Élysée et, quelque désir qu'il eût de m'être agréable, renonçait à une tâche impossible.

Plusieurs journaux, déjà impatientés par les lenteurs de la crise, commençaient à réclamer la dissolution. Dans les couloirs, des députés, même radicaux-socialistes, affectaient de la recommander ; mais le budget n'était pas encore voté, et la Chambre était maîtresse de refuser des douzièmes à un cabinet qui aurait manifesté l'intention de la renvoyer devant les électeurs. Ce n'est pas seulement, comme on le dit souvent, le souvenir du 16 Mai qui a fait tomber en désuétude l'exercice du droit de dissolution ; c'est la liberté qu'ont les Chambres, et dont elles usent largement, de prolonger les discussions financières et de marchander à un gouvernement les moyens de vivre. L'abus d'une des prérogatives essentielles du pouvoir parlementaire a peu à peu annihilé une prérogative non moins importante du pouvoir exécutif. Je ne voyais pas, d'ailleurs, en cette circonstance, comment aurait pu se justifier une dissolution, et malgré les sommations de quelques publicistes, dont M. Judet, j'étais bien décidé à ne rien faire qui ressemblât à un coup de tête ; devant l'étranger surtout, je tenais à éviter tout risque d'aventure.

J'ai prié M. Léon Bourgeois de venir examiner avec moi la situation. Sa santé insuffisamment rétablie ne lui permettait toujours pas d'accepter

la présidence du Conseil. Mais je tenais à connaître son sentiment sur les hommes et sur les choses. Puisque c'était le parti radical qui avait fait échouer les combinaisons précédentes, il m'a engagé à y prendre le futur président du Conseil, mais à la condition de choisir un homme qui eût voté la loi de trois ans et fût décidé à la défendre. C'était le cas de la plupart des sénateurs inscrits à ce parti. Sans prononcer aucune exclusive, M. Léon Bourgeois m'a signalé, avec une nuance de prédilection, M. Gaston Doumergue, qui avait été notre collègue à tous deux en 1906 dans le ministère Sarrien et dont je connaissais, non seulement le clairvoyant patriotisme et la ferveur républicaine, mais la conscience et le jugement. J'ai donc fait venir M. Doumergue, qui, suivant la règle du jeu, m'a répondu, à son tour, qu'il allait consulter ses amis, mais qui n'a pas tardé à m'annoncer qu'il espérait être bientôt en mesure de constituer le ministère. Il a offert le portefeuille des finances à M. Caillaux, qui l'a accepté. Il a rendu visite à MM. Combes et Léon Bourgeois, qui l'ont encouragé à poursuivre ses négociations, ainsi qu'à M. Clemenceau, qui l'a explicitement assuré de son appui et qui, en effet, s'il continuait de nous malmener dans *l'Homme libre*, M. Barthou, M. Pichon et moi, et de nous représenter avec horreur comme les protégés du comte Albert de Mun, accueillait avec une indulgente sympathie le cabinet en formation. M. Briand, auquel M. Doumergue a demandé d'entrer dans le cabinet, s'est excusé à raison du conflit qui persiste entre les deux Chambres dans l'irritante question de la réforme électorale. Les députés ont voté de nouveau à une très forte majorité le projet de repré-

sentation proportionnelle, que M. Briand n'avait pu réussir à faire adopter par le Sénat. Il reste à jeter un pont sur le fossé. M. Briand se trouve trop engagé dans la bataille pour se transformer en pontonnier.

M. Doumergue a, en revanche, reçu de M. René Viviani une promesse formelle de collaboration. Il m'a donc laissé entrevoir son acceptation définitive, et c'est l'esprit un peu plus tranquille que je me rends à la fête de la Société des médaillés militaires et à l'inauguration du musée Jacquemard André. Je signe les décrets de nomination le lundi, avant d'aller à l'ambassade d'Autriche où, rompant avec les habitudes de mes prédécesseurs, j'ai promis de dîner.

Le mardi 9 décembre, M. Gaston Doumergue me présente les nouveaux ministres. Ce sont, pour la Justice, M. Bienvenu-Martin ; pour l'Intérieur, M. René Renoult ; pour les Finances, M. Caillaux ; pour la Guerre, M. Noulens ; pour la Marine, M. Monis ; pour l'Instruction publique, M. Viviani ; pour les Travaux publics, M. Fernand David ; pour le Commerce, M. Malvy ; pour l'Agriculture, M. Maurice Reynaud ; pour les Colonies, M. Lebrun ; pour le Travail, M. Métin. Sont, en outre, nommés quatre sous-secrétaires d'État : M. Raoul Péret, pour l'Intérieur ; M. Maginot, pour la Guerre ; M. Jacquier, pour les Beaux-Arts, et M. Ajam, pour la Marine marchande. Le cabinet est, dans l'ensemble, nettement radical. La plupart de ses membres ont été des électeurs de M. Pams. Mais le premier devoir d'un chef d'État constitutionnel n'est-il point d'être un arbitre, et non point un partisan? Il ne me coûterait pas, d'ailleurs, d'être accueillant pour mes adversaires d'hier, si je ne

sentais chez quelques-uns de mes amis une déception et parfois un chagrin qui sont comme un reproche. Ils prennent pour de l'oubli et presque pour de l'ingratitude l'exercice obligatoire d'une fonction qui m'astreint à suivre les indications parlementaires et ne me laisse plus la liberté de mes préférences personnelles.

Dans un Conseil des ministres tenu le jeudi 11, M. Doumergue me donne lecture de la déclaration qu'il a rédigée, la veille, avec ses collègues. Sur le service de trois ans et sur les affaires étrangères, le cabinet s'est rangé tout entier à l'opinion de son chef, qui est la mienne. « Nul d'entre vous, a écrit M. Doumergue, n'attend que nous vous proposions de rouvrir le débat sur la loi militaire récemment votée. C'est la loi. Nous entendons l'appliquer loyalement. » Sans doute, ce n'est pas de l'enthousiasme, mais M. Doumergue a bien été forcé de concilier avec son propre sentiment celui des opposants d'hier, qu'il a, en somme, neutralisés. Le cabinet proclame ensuite, en termes excellents, la continuité de notre politique extérieure. M. Doumergue a, du reste, pris soin de télégraphier à M. Sazonoff et à sir Ed. Grey pour leur témoigner son attachement à l'Alliance et à l'Entente. Aucune déviation ne se produira donc dans l'action de notre diplomatie. Personne, ni dans les Chambres ni dans le pays, ne le demande. Personne même ne le tolérerait.

J'ai félicité le président du Conseil des assurances qu'il m'avait données à cet égard et je l'ai immédiatement retenu à déjeuner avec le roi et la reine d'Espagne, qui s'étaient retrouvés à Paris après le voyage d'Alphonse XIII à Vienne. Le Roi avait vu longuement l'empereur François-

Joseph, qui lui avait semblé, par moments, un peu fatigué et qui ne lui avait point caché ses appréhensions sur la situation internationale, ni même sur les dispositions personnelles de Guillaume II.

M. Doumergue s'est rapidement échappé après le repas, pour aller répondre aux interpellations annoncées. Mais le débat s'est presque entièrement déroulé en dehors de la question ministérielle. M. Violette a pris à partie M. Briand, qu'il a vivement blâmé d'avoir inauguré la politique d'apaisement et d'avoir « endormi le pays dans une longue torpeur ». M. Briand a dépensé à se défendre quelques-unes des plus magnifiques ressources de son éloquence. Il a répondu qu'à toutes les heures de sa vie politique, il avait été « escorté par une majorité républicaine » ; que l'extrême gauche avait elle-même, avant lui, réclamé la réforme électorale ; que, s'il avait déposé le projet du service de trois ans, c'est parce qu'il s'était trouvé en présence d'un devoir inexorable ; que malgré le vœu formé par le récent congrès radical-socialiste de Pau en faveur du retour au service de deux ans, la nécessité de maintenir la loi nouvelle s'était imposée au patriotisme de ses successeurs comme au sien ; que le service de trois ans était donc désormais la charte organique de la défense nationale, et qu'il voterait pour le cabinet, qui avait promis de la sauvegarder.

M. Gaston Doumergue a lui-même répété, du haut de la tribune, qu'il maintiendrait et ferait appliquer la loi. L'approche des élections générales donnait quelque mérite à cette affirmation réitérée ; mais personne ne se faisait d'illusion sur la possibilité de désarmer, et le débat ne s'est

prolongé ni sur la question militaire, ni sur la politique extérieure. M. Painlevé a déposé un ordre du jour de confiance, qui a été voté par 293 voix contre 13. Mais la discussion a rebondi à propos d'une addition que présentait M. André Lefèvre. Le député des Bouches-du-Rhône a rappelé que le Parlement avait naguère, à une grande majorité, reconnu la nécessité d'un emprunt pour soulager la trésorerie et faire face aux besoins exceptionnels de l'armement. Il a demandé, en conséquence, que l'admission à la cote officielle fût refusée à tout emprunt étranger avant que fût réalisé l'emprunt français. Le gouvernement n'a pas voulu prendre cet engagement et la motion de M. Lefèvre a été repoussée. M. Caillaux a toutefois déclaré que, dans ses passages antérieurs au ministère des Finances, il n'avait jamais admis à la cote d'emprunts étrangers que s'ils assuraient à la France « des avantages politiques ou économiques », et qu'il avait toujours « considéré, en première ligne, les besoins et les disponibilités de Trésor ». Il a promis d'observer, dans l'avenir, la même règle de conduite, et un texte un peu équivoque, qui engageait le gouvernement dans le sens de ces observations, mais ne le liait pas tout à fait, a fini par être voté.

Le ministère ayant ainsi reçu l'investiture parlementaire, M. Gaston Doumergue s'est mis, avec une conscience scrupuleuse, à l'étude des affaires en cours ; et j'ai vite constaté qu'il les suivait exactement dans l'esprit où MM. Pichon, Jonnart et moi nous les avions traitées. Nos premières conversations, très confiantes et très cordiales, m'avaient déjà donné cette certitude, lorsque je suis allé, le vendredi 12, inaugurer, à l'hôpital

Laënnec, le dispensaire Léon-Bourgeois et, à Villejuif, l'hospice départemental des vieillards. J'ai même cru pouvoir dérober quelques heures aux solennités pour présider des banquets intimes, Conférence des avocats, Association meusienne, ou pour assister, à la Gaîté-Lyrique, avec mon vieil ami Alfred Mézières, à une représentation de bienfaisance donnée au profit des journalistes républicains et parisiens. Nous avons également organisé au Trocadéro, Mme Poincaré et moi, une fête de Noël pour les enfants des écoles publiques ; et ce n'est pas là toute la charge de mon mois de décembre. Il s'y est ajouté une longue suite de banquets officiels, cinquantenaire de l'École des Beaux-Arts, Association des hautes études commerciales, et combien d'autres ! Bref, j'ai repris avec résignation le cours de mes promenades forcées et de mes stations sans délassement. J'ai présidé pendant que le cabinet gouvernait.

M. Doumergue était un chef de gouvernement très actif et un ministre des Affaires étrangères très avisé. Il avait à la fois de la rondeur et de la pénétration, de la bonhomie et de la sagacité. Il était entré en relations avec les divers ambassadeurs et avait vite gagné leur estime. M. Isvolsky a naturellement raconté à M. Sazonoff ses premières entrevues avec le ministre et, si l'on dégage de son abondance ordinaire les parties essentielles de son récit, on voit sans peine que M. Doumergue a simplement répété à l'ambassadeur de Russie ce qu'il avait dit à la Chambre : « M'ayant rendu visite aussitôt après son entrée en fonctions, M. Doumergue m'a déclaré que le nouveau cabinet maintiendra inflexiblement le plus étroit contact avec la Russie. La déclaration que M. Doumergue

fera aujourd'hui à la Chambre expliquera très nettement l'immuabilité de la politique extérieure de la France, basée sur l'Alliance avec la Russie et l'Entente cordiale avec l'Angleterre (1). »

Le cabinet Barthou avait fait savoir à M. Isvolsky que l'emprunt russe, destiné aux chemins de fer, ne pouvait être placé en France qu'après l'emprunt nécessité par nos besoins nationaux. J'avais moi-même, d'accord avec le gouvernement, confirmé cette subordination à M. Kokovtzoff, pendant son passage à Paris, et il l'indique nettement dans son rapport au Tsar (2). M. Caillaux ayant, au contraire, annoncé au Parlement qu'il retirait ou ajournait l'emprunt français, le marché allait pouvoir absorber plus facilement des valeurs étrangères. M. Isvolsky s'en était rendu compte et il était venu immédiatement trouver M. Doumergue, pour lui demander de faire passer sans plus de retard l'emprunt russe. M. Doumergue, se rappelant la motion un peu ambiguë qu'avait votée la Chambre, avait prudemment répondu qu'il allait examiner la question et ferait le possible (3).

De son côté, M. Raffalovitch était prestement allé voir le ministre des Finances et, d'après M. Isvolsky, M. Caillaux avait dit à l'agent financier de l'ambassade russe « qu'il était absolument prêt, dans l'avenir le plus prochain, à autoriser une émission pour 500 000 000 des obligations russes de chemins de fer. » Le ministre avait ensuite confié à M. Raffalovitch que l'emprunt français,

(1) *Livre noir*, t. II, 28 novembre/11 décembre 1913, p. 203.
(2) *Ibid.*, p. 409.
(3) *Ibid.*, Télégr. de M. Isvolsky 1/14 décembre et 2/15 décembre, p. 205 et 207.

s'il était autorisé, n'aurait vraisemblablement lieu qu'après les élections et que, pour le moment, le cabinet se contenterait probablement d'émettre 400 000 000 de bons du Trésor (1). La Russie pouvait donc passer la première. M. Isvolsky était naturellement ravi de cette politesse, que ni M. Barthou, ni moi, nous n'avions crue nécessaire. Quelques jours après, il se félicitait que tous les obstacles qui s'étaient opposés à l'emprunt russe fussent définitivement levés. Cet emprunt allait pouvoir être immédiatement admis sur le marché. Il en était de même d'un emprunt serbe (2). Jamais M. Isvolsky n'avait remporté pareille victoire. Était-ce que M. Caillaux se fût mis, tout d'un coup, avec une impétueuse complaisance, à la remorque de la Russie? Non. Pas plus que M. Barthou, M. Pichon et moi. Mais il estimait, sans doute, que la construction des chemins de fer russes, dont le gouvernement connaissait l'intérêt stratégique, devait être entreprise aussi rapidement que possible, et que, du reste, la France avait un intérêt politique à satisfaire son Alliée.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que M. Isvolsky cherchait à s'attribuer, auprès de M. Sazonoff, le mérite des réponses que lui faisait le nouveau cabinet. Lorsqu'il s'agissait, par exemple, de la mission allemande à Constantinople, il écrivait triomphalement (3) : « Dans la question pour nous plus brûlante et plus grave des instructeurs allemands, M. Doumergue marche jusqu'à présent *derrière nous* sans hésitation et, à chaque entrevue qu'il a avec moi, me réitère son entière solidarité

(1) *Livre noir.* Télégr. de M. Isvolsky, 1/14 décembre, p. 206.
(2) Télégr. 17/30 décembre 1913, *Livre noir*, p. 217.
(3) *Livre noir*, t. II, 5/18 décembre 1913, p. 210 et suiv.

avec nous et me répète qu'il est disposé à nous accorder l'appui le plus énergique. » Derrière la Russie? Rien n'était moins exact. M. Doumergue restait simplement, comme M. Pichon, M. Jonnart ou moi, à côté d'elle. Mais encore avait-il soin, comme je l'avais fait en 1912, comme MM. Jonnart et Pichon l'avaient fait après moi, d'interroger la Russie sur ses intentions et de lui recommander de ne prendre aucune initiative isolée.

« M. Doumergue, avoue M. Isvolsky, me questionne avec insistance et avec une alarme visible sur nos intentions ultérieures. Il envisage avec une particulière inquiétude la possibilité d'une exigence de compensation de notre part, car cela peut, selon sa conviction, amener au partage de la Turquie d'Asie et, par conséquent, à la guerre européenne. Selon des informations qu'il a reçues de Londres, sir Ed. Grey témoigne de nouveau, pour l'affaire actuelle, d'un intérêt plus vivant, et l'on peut compter sur des interventions plus énergiques de sa part. » Le *Livre noir* imprime sottement cette dernière phrase en lettres majuscules, comme si M. Doumergue ou sir Ed. Grey avaient tenu, en cette occasion, un langage belliqueux. Était-ce donc vouloir la guerre que de la redouter et de ne pas admettre, d'un cœur léger, l'installation d'une armée allemande à Constantinople?

Au demeurant, MM. Paul et Jules Cambon étaient venus tous deux à Paris à la fin de décembre, et M. Doumergue s'était longuement entretenu avec eux de la question d'Orient. Après cet entretien, le président du Conseil avait adressé à l'ambassadeur de Russie une note, où il reprenait presque textuellement des expressions dont

je m'étais moi-même servi en plusieurs circonstances, tant le retour d'événements semblables rendait fatal le recommencement des mêmes interrogations, des mêmes échanges de vues et des mêmes précautions : « M. Doumergue prie M. Isvolsky de vouloir bien lui faire connaître comment le gouvernement impérial conçoit exactement l'intervention dont il s'agit, sur quels points précis devrait porter la réclamation des trois Puissances, enfin quelle décision la Russie croirait devoir proposer à la France et à l'Angleterre dans le cas où leur action concertée à Berlin et à Constantinople ne réussirait pas à obtenir la solution conciliante qu'elles recherchent. » Et plus loin : « Doumergue a insisté particulièrement sur la nécessité de la discussion préalable entre Pétersbourg, Paris et Londres, de toutes les éventualités pouvant se présenter et des mesures que nous jugerons utile de proposer en cas d'insuccès des interventions à Berlin et à Constantinople (1). »

Ainsi, M. Gaston Doumergue, après avoir conféré avec deux de nos ambassadeurs les plus éminents, fait exactement, et avec raison, ce que MM. Fabre-Luce, Victor Margueritte ou Judet me reprochent étourdiment d'avoir fait. Il veut s'entendre avec la Russie et avec l'Angleterre avant même de s'entendre avec l'Europe, pour ne pas laisser à la Russie la possibilité d'initiatives particulières. Il cherche à se renseigner sur les desseins de notre Alliée ; il la questionne, il la presse, parce qu'il se réserve de la surveiller et, au besoin, de la retenir.

(1) *Livre noir*, t. II. Télégr. de M. Isvolsky, nos 607 et 608. 17/30 décembre 1913, p. 218 et 219.

Le dimanche 28 décembre, je recevais moi-même à l'Élysée, à l'occasion du nouvel an, MM. Paul et Jules Cambon, et je notais qu'ils étaient aussi pleinement d'accord avec M. Gaston Doumergue qu'ils l'avaient été avec moi.

Sans doute, depuis que j'étais l'hôte de l'Élysée, j'étais loin de voir toutes les dépêches ou même tous les télégrammes qui arrivaient au ministère. Me conformant à l'usage de mes prédécesseurs, je n'avais pris auprès de moi aucun fonctionnaire du Quai d'Orsay. C'est seulement après moi que M. Deschanel s'adjoignit M. Hermite et M. Millerand, M. Vignon. Le chef du protocole, c'est-à-dire d'abord M. Mollard, puis M. William Martin, m'apportait tous les matins, vers neuf heures, les télégrammes que le ministère jugeait intéressants, et beaucoup plus rarement la copie de quelques dépêches. En dehors de cette brève communication quotidienne, je n'étais renseigné que par les conversations du ministre. Mais, comme MM. Jonnart et Pichon, M. Gaston Doumergue venait très volontiers causer avec moi et il me tenait au courant de tout ce qui présentait un sérieux intérêt. Souvent aussi, il me demandait des détails sur les événements passés, et je les lui donnais aussi complets que me le permettait ma mémoire. Je me sentais, auprès de lui, en parfaite sécurité. Il dirigeait, en pleine indépendance, la politique étrangère et cette direction était, à mes yeux, irréprochable.

Je n'en étais pas moins préoccupé des menaces qui planaient encore sur la paix de l'Europe. Je ne voyais pas sans anxiété les querelles de partis et de groupes ravivées à la Chambre par l'approche des élections. J'avais tout fait, dans l'année, sinon

pour effacer, du moins pour atténuer les divisions. J'avais organisé à l'Élysée des déjeuners parlementaires, où j'avais invité des sénateurs et des députés de toutes opinions, des conservateurs dont j'admirais le talent et le patriotisme, tels que le comte de Mun et M. Denys Cochin, ou des radicaux qui avaient pris parti contre moi en janvier, mais qui n'avaient pas la mauvaise grâce de me bouder. Je me rappelle même qu'à la suite d'une de ces réceptions hebdomadaires, un député que je connaissais peu, M. Paul Meunier, avait été si reconnaissant de notre accueil qu'il nous avait fait apporter, dans une corbeille garnie de rubans roses, une chienne minuscule, qu'une œuvre protectrice venait de sauver de la vivisection. C'était un charmant petit griffon bruxellois, que nous avons adopté et appelé « Miette » ; je ne m'attendais pas, en ce moment, aux amabilités d'un autre genre que, pendant la guerre, M. Paul Meunier devait me prodiguer dans un journal éphémère. Mais, quoi qu'il pût jamais écrire, la vue de Miette, courant dans les pelouses de l'Élysée, devait être ma vengeance et ma consolation.

J'aurais souhaité que, dans les questions de défense nationale et de politique étrangère, se reconstituât l'unanimité qui, pendant toute l'année 1912, avait soutenu mon cabinet. Nous en étions malheureusement loin. Sans doute, en ce qui me concernait, et malgré une tentative avortée de la fraction la plus ardente du congrès de Pau, je n'avais nullement à me plaindre du loyalisme de ceux qui m'avaient préféré mon collègue et ami M. Pams. Le congrès avait fini par voter une motion qui proclamait que le Président de la

République devait être considéré comme étant en dehors et au-dessus des partis ; et sauf par quelques feuilles, comme le *Bonnet rouge*, que venait de fonder un journaliste du nom d'Almeyreda, ce mot d'ordre était respecté. Mais, au Palais-Bourbon, toutes les passions politiques s'étaient réveillées. A mesure que les événements balkaniques traînaient en longueur et que les incidents locaux se succédaient sans provoquer une guerre européenne, les esprits se rassuraient, le besoin d'union se faisait moins sentir, et chacun revenait à ses vieux partis pris. Je me demandais souvent si, devant un péril subit, la concorde nationale pourrait se rétablir, et quelquefois, dans mon for intérieur, je faisais à la France l'injure d'en douter.

Ce qui s'était passé dans le cours de l'année 1913 n'était pas cependant de nature à me libérer de toute appréhension sur l'avenir. Les affaires de Lunéville et de Nancy, les graves confidences du roi des Belges, les renseignements que nous donnait M. Jules Cambon sur l'évolution de Guillaume II, les discours prononcés par le général de Falkenhayn et même par M. de Bethmann-Hollweg à propos des violences commises par les officiers allemands à Saverne, tout cela nous prouvait que l'influence prussienne et pangermanique s'exerçait de plus en plus à Berlin sur le gouvernement impérial et que nous risquions de nous trouver, un jour ou l'autre, en présence d'une Allemagne hostile et décidée à la guerre.

Il y avait bien, sans doute, un petit groupe de Français qui continuaient à s'imaginer qu'il serait possible d'établir en Europe une paix inébranlable, si nous renoncions pour jamais à nos provinces annexées, si nous donnions solennellement

notre ratification à la violence de 1871, si nous abandonnions à leur sort ceux qui, en Alsace et en Lorraine, avaient pieusement entretenu le culte de la patrie absente. Ils se berçaient même de l'illusion que l'Allemagne nous récompenserait de notre renoncement et doterait d'une autonomie complète les territoires qu'elle avait incorporés à l'Empire. Les discours tranchants prononcés au Reichstag par M. de Bethmann-Hollweg en 1912 et en 1913, les propos comminatoires tenus à Strasbourg par Guillaume II, l'agitation qu'avaient produite en Allemagne les incidents de Saverne, montraient assez la naïveté de cet espoir chimérique. M. Jules Cambon nous avait écrit, comme on l'a vu, que l'Empire n'avait pas la moindre intention d'accorder de telles franchises à l'Alsace et à la Lorraine. Depuis que j'ai raconté les démarches d'un Allemand appelé Charles René ou Charles Ronné, il m'est, du reste, arrivé une preuve complémentaire à l'appui de l'opinion qu'avait exprimée notre ambassadeur.

M. Charles René (car c'est là son nom exact) a lu mon récit et m'a écrit, en termes fort courtois, pour protester contre l'idée que, d'après les pièces du dossier, je m'étais faite de son personnage. Consul et conseiller intime aulique (1), il n'a jamais été, m'a-t-il dit, un agent officieux de la Wilhelmstrasse ; il n'a pas voulu davantage tendre un piège à la France ; il n'a eu d'autre pensée que de rapprocher deux pays qu'il avait le vif désir de savoir en bonne intelligence. Son grand-père était

(1) *Le lendemain d'Agadir*, p. 125 et suiv. — M. Carl René est l'auteur d'une histoire intéressante sur laquelle j'aurai l'occasion de revenir, et qui est intitulée : *Von Sarajevo bis Versailles*, Carlsbad, 1922.

Français et officier de Napoléon Ier. Lui-même, tout Allemand qu'il soit, il a toujours aimé la France. Dès 1907, il a fondé à Berlin, avec le baron Otto de Manteuffel-Gossen, président de la Chambre des seigneurs de Prusse, et le professeur Paasche, vice-président du Reichstag, un « comité de rapprochement franco-allemand ». En plusieurs circonstances, il a ouvertement témoigné ses sympathies pour notre pays, si bien qu'en 1910 il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, sur la proposition même de M. Jules Cambon.

Lorsqu'en 1912, il a songé que l'octroi de l'autonomie à l'Alsace-Lorraine pourrait être un moyen d'entente entre la France et l'Allemagne, il n'a donc pas été mis en mouvement par la Wilhelmstrasse. Il n'a, affirme-t-il, obéi qu'à sa propre inspiration. Il a été encouragé dans ces dispositions par une personnalité française honorable qu'il a vue à Paris, à la fin de février 1912, qui n'appartenait point au milieu politique, mais qui était convenablement placée pour être renseignée sur l'opinion du monde officiel. Et supposant, bien à tort, que la pensée de ce Français reflétait, en cette occasion, celle du gouvernement lui-même, il s'est décidé, sans en référer au Quai d'Orsay, à entreprendre des démarches en vue de préparer, par l'autonomie de l'Alsace-Lorraine, une alliance franco-allemande. Il est allé, le 26 février 1912, prier M. de Schœn de soumettre au cabinet de Berlin une transaction que tous deux croyaient, paraît-il, pouvoir être agréable au gouvernement de la République.

M. Charles René était persuadé, il le répète avec insistance, que notre compatriote avait, avant de lui parler, obtenu l'assentiment du cabinet fran-

çais. Il ne prétend pas, du reste, que personne lui ait donné cette assurance, et mes lettres, comme celles de M. Jules Cambon, montrent qu'il se trompait. Peu importe ; là n'est pas l'intérêt des explications de M. Charles René. Ce qui ressort clairement de ce qu'il m'a écrit, c'est que le baron de Schœn, au lieu de se renseigner lui-même auprès de moi, a voulu, tout d'abord, aller à Berlin pour savoir s'il avait quelque chance de voir le gouvernement impérial accepter le principe de la combinaison. Rentré en Allemagne, M. Charles René s'est rendu, le 2 mars 1912, à l'ambassade de France pour mettre au courant M. Jules Cambon, qui lui a naturellement répondu qu'il n'avait reçu aucune information officielle. Jusque-là, j'ignorais tout, en effet, de ces grands projets. M. Charles René a, en même temps, prié M. de Schœn de lui donner un rendez-vous à Berlin aussitôt après ses visites au chancelier et au secrétaire d'État. Et ici, je laisse la parole à mon correspondant : « A midi du 5 mars 1912, j'eus une entrevue à l'hôtel Esplanade, à Berlin, avec le baron de Schœn, qui était arrivé entre temps. Je trouvai l'ambassadeur dans la plus grande agitation. Il me dit, avec l'expression d'une sincère indignation, que la proposition française, qu'il avait soumise à M. de Kiderlen, avait été refusée par celui-ci de la façon la plus brusque et la plus dédaigneuse et qu'il n'avait même pas réussi à gagner à cette idée M. von Bethmann-Hollweg. »

Je n'ai aucune raison de mettre en doute la curieuse relation de M. Charles René. Mon correspondant m'a, d'ailleurs, communiqué une lettre de M. le baron de Schœn, qui corrobore ses affirmations, et j'ai déjà eu plusieurs fois, depuis la

guerre, l'occasion de rendre hommage à la loyauté et à l'esprit pacifique de l'ancien ambassadeur d'Allemagne. Beaucoup mieux que mon propre récit, celui de M. Charles René, plus précis et plus complet, prouve la vérité de ma conclusion : il n'y avait, ni en 1912, ni en 1913, aucun espoir d'obtenir l'autonomie de l'Alsace-Lorraine. Si M. de Schœn lui-même, croyant que le gouvernement français serait satisfait de cette solution, est allé la proposer à Berlin, s'il l'y a défendue avec le désir sincère de rapprocher les deux pays, s'il a appuyé de sa haute autorité les idées de M. Charles René, et si M. Charles René a, de son côté, agi de bonne foi dans l'intérêt de la paix européenne, combien le refus « brusque et dédaigneux » de M. de Kiderlen n'est-il pas encore plus significatif et plus grave ! Et combien la sortie de l'Empereur à Strasbourg, les discours du général de Falkenhayn et de M. de Bethmann-Holweg au Reichstag, et le coup de foudre de Saverne, ne révèlent-ils pas mieux encore, à la lumière des renseignements fournis par M. Charles René, l'inflexible volonté de l'Allemagne impériale de tenir indéfiniment sous le joug l'Alsace et la Lorraine !

Dans une lettre qu'il m'a écrite le 2 mars 1916, sir Thomas Barclay, ancien président de la Chambre de commerce britannique de Paris, m'a rappelé une tentative, non point identique, mais analogue à celle de M. Charles René, qu'il avait faite lui-même à la fin de 1912. Il était venu me trouver au quai d'Orsay et m'avait dit : « Je vais à Berlin. Je me propose d'y voir M. de Bethmann-Hollweg, que je connais depuis longtemps. Je voudrais bien pouvoir contribuer à un rapprochement de la France et de l'Allemagne. Pensez-vous que la

restitution de la Lorraine à la France rétablirait définitivement la concorde? Et croyez-vous possible qu'en échange de cette restitution, la France accorde quelque compensation à l'Allemagne, par exemple en Asie? » J'avais répondu à sir Thomas Barclay que je ne me faisais pas de grandes illusions sur le succès d'une démarche de cette sorte, mais, comme il s'offrait à tâter le terrain, sans mettre en cause le gouvernement français, je m'en étais rapporté à son tact et je l'avais laissé libre d'agir comme il l'entendrait. Jamais il ne m'avait plus parlé de ce voyage à Berlin et j'ignorais la suite qu'il avait donnée à son projet. C'est seulement par cette lettre de mars 1916 que j'ai su qu'il avait effectivement vu M. de Bethmann-Hollweg. Le chancelier lui avait répondu : « Il nous est tout à fait impossible de renoncer à la Lorraine. Elle a été annexée par mesure de sécurité contre une invasion française. Elle a été fortifiée à grands frais. Elle nous a coûté tous les ans de fortes sommes, que le Reichstag n'a votées que dans la conviction de garantir par là la défense nationale. Comment pourrions-nous aujourd'hui, après quarante ans, désavouer tout ce que nous avons fait? Du reste, des compensations données par la France en Asie éveilleraient les soupçons de l'Angleterre, à qui le développement de notre force navale porte déjà ombrage. » Découragé par cette réponse négative, sir Thomas Barclay, qui n'était revenu à Paris qu'après mon élection à la présidence de la République, n'avait pas jugé utile de me rapporter sa conversation, mais il l'avait notée et, lorsque récemment il me l'a fait connaître, elle ne m'a point étonné. En face de sir Thomas Barclay, comme en présence

du baron de Schœn, M. de Bethmann-Hollweg demeurait fidèle aux volontés impériales.

Cette Allemagne où le militarisme était roi, était-elle, au moins, décidée à empêcher l'Autriche de jouer avec le sabre de sa grande Alliée? M. Jules Cambon vient de nous dire qu'au contraire, l'Allemagne, tout en se plaignant de l'Autriche, avait pris l'habitude de lui céder. Elle la sentait menacée de dislocation, minée à l'intérieur par les nationalités opprimées, incapable de se réorganiser par un fédéralisme libéral et cherchant dans le renforcement de la domination des Magyars et des Allemands un équilibre instable et artificiel. Elle voyait aussi que les finances de la monarchie dualiste fléchissaient tous les jours davantage sous le poids des nouvelles dépenses militaires. Elle comprenait que, dans la Triple-Alliance, l'Autriche devenait un corps pesant et parasite, toujours prêt à gêner la marche commune et à se désagréger ; mais, comme c'était, malgré tout, l'Empire des Habsbourg qui ouvrait aux entreprises du germanisme les portes de l'Orient, l'Allemagne ne pouvait ni ne voulait se séparer de lui. Elle n'osait même guère le retenir lorsqu'il s'émancipait de sa tutelle. Et cependant, au cours de l'année 1913, la conduite de l'Autriche, tantôt envers le Monténégro, tantôt envers la Serbie, tantôt envers la Grèce, avait surabondamment prouvé combien la double monarchie était irritable et impulsive et combien ses embarras intérieurs risquaient, à chaque instant, de la pousser à des diversions extérieures.

Je me rappelais souvent un voyage que j'avais fait à Spalato et à Salone, et au cours duquel nombre d'habitants notables m'avaient sponta-

nément confié leur impatience de secouer le joug de l'Autriche. J'étais venu dans le pays pour voir les ruines du palais de Dioclétien. J'avais fait porter à Mgr Bulić, directeur des fouilles et conservateur du musée, un mot d'introduction que m'avait donné pour lui mon savant confrère et ami M. Charles Diehl. Mais j'étais tombé à Spalato sans y prendre garde, le jour même de la fête de François-Joseph, et Mgr Bulić, que ses fonctions administratives retenaient à une cérémonie officielle, m'avait envoyé un professeur du collège, en grand uniforme, pour m'informer qu'il serait tout à ma disposition quelques heures plus tard. En arrivant à moi, son émissaire m'avait dit à brûle-pourpoint : « Vous me trouvez, monsieur, sous l'uniforme de la servitude. » Et Mgr Bulić lui-même, lorsqu'il avait été libéré de ses obligations et m'avait aimablement conduit à Salone, avait mêlé, dans notre longue conversation, de précieux renseignements sur la nécropole romaine, sur la Porta Suburba et sur la Porta Cæsarea, à de mélancoliques réflexions sur l'intolérable assujétissement des Slaves de l'Empire. J'ai revu plus tard Mgr Bulić, lorsqu'il est venu, en 1919, à la conférence de la paix pour y défendre les revendications de la Yougo-Slavie. Je ne me doutais guère, lorsque je me promenais avec lui dans son pays, qu'un jour ses prophéties se réaliseraient. Il croyait que le décès de François-Joseph serait le signal de la délivrance, et ne cessait de me dire : « L'Autriche-Hongrie, telle qu'elle est constituée, est une gageure contre la volonté des peuples, contre la liberté humaine, contre la justice et contre le bon sens. Que l'Europe le veuille ou non, un État aussi mal organisé est condamné à une mort prochaine. »

Chaque fois qu'en 1913, l'Autriche-Hongrie commettait de nouvelles maladresses, je me souvenais des paroles de Mgr Bulić. La France avait cependant intérêt à maintenir debout, le plus longtemps possible, ce vieux château de cartes et, de peur de l'ébranler, nous n'en approchions jamais sans marcher sur la pointe des pieds et retenir notre souffle.

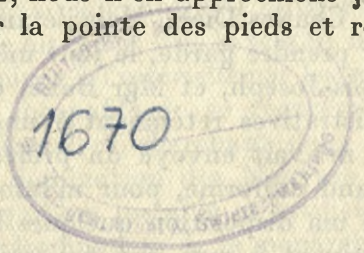

FIN

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

Le jour de l'an 1913. — Visite de M. Take Jonesco. — La Triple-Alliance et la Roumanie. — La question de Silistrie. — L'empereur d'Allemagne et M. Jules Cambon. — Les îles de la mer Egée. — Le Monténégro et Scutari. — Les armements autrichiens. — Démarche collective à Constantinople. 1

CHAPITRE II

Avant le Congrès. — La présidence de la République. — L'incident du Paty de Clam. — Démission de M. Millerand. — Reconstitution du cabinet. — Les scrutins préparatoires. — L'Assemblée nationale. — L'élection. — Visite à M. Fallières..... 33

CHAPITRE III

Le dépouillement d'un courrier. — M. Briand chargé par M. Fallières de former un nouveau cabinet. — Retraite de M. Léon Bourgeois et de M. Delcassé. — M. Jonnart au quai d'Orsay. — Initiative isolée de la Russie. — Révolution à Constantinople. — Rupture des négociations. — Un des futurs 93..... 64

CHAPITRE IV

L'influenza de M. Isvolsky. — Sa guérison et ses nouvelles incartades. — Remontrances de M. Sazonoff. — L'ambassadeur revient à son idée favorite. — Comment il obtint quelques subsides. — Le rappel de M. Georges Louis..... 90

CHAPITRE V

La transmission des pouvoirs présidentiels. — Visite à l'Hôtel de Ville. — Le cabinet Briand réinvesti. — Réceptions et cérémonies à Vincennes. — La France pacifique..... 120

CHAPITRE VI

Les armements de l'Allemagne et le service militaire en France. — Le ministère Briand met à l'étude le service de trois ans. — Réunion du Conseil supérieur de la guerre. — Dépôt du projet. — La réforme électorale au Sénat. — Crise ministérielle. — M. Barthou constitue le nouveau cabinet. — Voyage à Montpellier. 144

CHAPITRE VII

Les demandes des États balkaniques. — La question de Scutari. — Le projet de démonstration navale. — Les exigences de l'Autriche. — Les inquiétudes de la Russie. — L'esprit de conciliation de la France et de l'Angleterre. — Reddition de Scutari. — Sous la pression de l'Europe, le roi Nicolas remet la ville aux Puissances. — Essad Pacha en Albanie..... 165

CHAPITRE VIII

Visites et réceptions, — Le chauvinisme allemand. — Les incidents de Lunéville et de Nancy. — Guillaume II à Metz. — Une ambassade extraordinaire de la République Argentine. — Voyage du roi d'Espagne en France. — Fêtes de Paris, de Fontainebleau et de Buc..... 183

CHAPITRE IX

Les lois militaires allemandes et la loi française du service de trois ans. — Vote à la Chambre et au Sénat. — Reprise des hostilités en Orient. — Attaques des Bulgares contre les Serbes et les Grecs. — Nouveaux projets de l'Autriche contre la Serbie. — Le traité de Bucarest..... 210

CHAPITRE X

Voyage à Toulon, — Manœuvres navales. — Voyage en Angleterre. — Départ de Cherbourg. — Arrivée à Portsmouth. — Séjour à Londres. — L'Entente cordiale. — Visite à Windsor. — Retour à Calais et à Paris..... 234

CHAPITRE XI

A chaque jour sa besogne. — Séjour à Sampigny. — Visite de M. Lahovary. — Traité entre la Porte et la Bulgarie. — Voyage touristique. — Les grandes manœuvres. — Le colonel de Winterfeld victime d'un accident..... 257

CHAPITRE XII

A Toulouse. — De la pointe de Graves à Bordeaux. — Le roi Constantin à l'Élysée. — Quelques jours à Rambouillet. — Dans les landes et sur la Côte d'Argent. — Voyage en Espagne. — Retour par Marseille. — Hommage à Mistral. — Visite à la Bégude. 279

CHAPITRE XIII

A Reims, avec M. Léon Bourgeois. — En Eure-et-Loir, avec M. Paul Deschanel et M. Violette. — Projet de voyage touristique dans les Alpes pour l'été de 1914. — M. Kokovtzoff à Paris. — Les chemins de fer russes. — La Grèce et la Turquie. — La mission du général Liman von Sanders. — Conversation de l'empereur Guillaume et du roi des Belges. — L'incident de Saverne... 306

CHAPITRE XIV

La chute du cabinet Barthou. — La crise. — Constitution du ministère Doumergue. — Maintien de la loi de trois ans et de la politique extérieure. — L'emprunt français et l'emprunt russe. — L'Allemagne et l'Autriche. — La paix européenne à la fin de 1913..... 337

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 33517.

BIBLIOTEKA
ASG
NAUKOWA
17378 3